TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 256 — 28 PAGES — VENDREDI 20 JANVIER 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS

75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

MM. HUA KUO-FENG ET TENG HSIAO-PING ONT ACCUEILLI M. BARRE A PÉKIN

(LIRE PAGE 28.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Fragile coalition au Portugal

Quarante jours après l'ouverture de la crise ministérielle, M. Mario Soares a dû accepter l'inacceptable. En contradiction avec toutes les proclamations *faites depuis la campagne électorale* d'avril 1976, le secrétaire général du P.S. portugais va mettre fin au superbe isolement, où, dix-sept mois durant, se sont tenus les socialistes, pour former un gouvernement de coalition. Il renonce au jeu de bascule entre la droite et la gauche qu'il a pratiqué depuis l'été 1976 pour choisir clairement : il s'apprête à constituer une équipe où les socialistes seront associés à des *représentants du seul Centre démocratique* et social (C.D.S.).

Le président de la République portugaise a, en effet, accepté, le mercredi 18 janvier, la formule que lui proposait M. Soares d'un gouvernement « à base socialiste » avec les ministres centristes que venait d'approuver, à une écrasante majorité, la commission nationale du P.S. Les journaux de Lisbonne croient savoir que les centristes auront trois ministères : *les affaires étrangères, la justice* et le commerce.

Ainsi, pour la première fois, le Centre démocratique et social s'apprête à accéder au pouvoir. Cette formation — qui, avec 16 % des voix, est la troisième du pays, derrière le P.S. et le parti social-démocrate — n'avait participé à aucun des six gouvernements qu'a connus le Portugal entre la « révolution des œillets » et l'entrée de M. Soares au palais de Sao-Bento.

Ce rapprochement entre un parti socialiste, il est vrai très modéré, et une formation certes rattachée à la démocratie chrétienne, mais qui abrite nombre d'éléments réactionnaires, n'est-il pas contre nature ? « Il n'y a rien dans le programme de gouvernement qui soit en contradiction avec notre programme à nous », a assuré M. Amaral. Le président du C.D.S. disait d'ailleurs récemment au « Monde », qu'entre son parti et le P.S. il y avait une « quasi-identité de vues sur le destin du Portugal ».

Cet avis sera-t-il partagé — et d'abord par la base du C.D.S., infiniment plus conservatrice que ses dirigeants ? « D'un point de vue strictement partisan, il serait plus commode de rester hors du gouvernement », a admis le leader centriste. Il peut en effet s'inquiéter, par ces temps d'austérité, de laisser le seul parti social-démocrate capitaliser dans l'opposition le mécontentement de l'électorat de droite. Mais il espère que la présence de ses amis au gouvernement suffira à redonner confiance au patronat national et aux investisseurs étrangers. On saura rapidement si ce calcul ne pèche pas par optimisme.

Le P.S., quant à lui, aurait souhaité équilibrer son accord de gouvernement avec le C.D.S. par un arrangement sur sa gauche avec le parti communiste. Mais ce dernier, qui venait de refuser la confiance à un gouvernement socialiste homogène, pouvait-il donner sa caution à une équipe comportant, cette fois, des représentants d'un parti toujours qualifié de « réactionnaire » ? Les militants ont renâclé. « C'est dommage », a commenté M. Soares, car « on ne peut pas vaincre la crise sans un climat de paix sociale ».

On ne saurait moins dire ! Mais, confronté au refus du P.S.D. et du P.C., le leader socialiste avait-il le choix, puisque l'alternative — des élections législatives anticipées — était considérée comme « inopportune » par tous les partis ?

Le premier signe des difficultés qui peuvent attendre le prochain exécutif a été donné par l'intersyndicale : « L'entrée au gouvernement d'un parti comme le C.D.S., qui a voté contre la Constitution et qui abrite dans ses rangs certains éléments liés au fascisme, suscite de sérieuses réserves et de grandes appréhensions dans les milieux ouvriers », déclare un communiqué de cette organisation. Le 8 décembre, M. Soares avait souhaité à ceux qui venaient de le renverser « bien du courage » pour mettre au point une solution de remplacement. Il convient aujourd'hui de retourner ce souhait au nouveau chef du gouvernement portugais !

L'interruption des pourparlers de Jérusalem

- **M. Sadate dénonce les « manœuvres dilatoires » de M. Begin**
- **Israël « n'acceptera jamais les exigences égyptiennes »**
- **M. Carter demande aux deux parties de renouer le dialogue**

Deux mois, jour pour jour, après la visite spectaculaire du président Sadate à Jérusalem, les négociations de paix israélo-égyptiennes semblent sérieusement compromises à la suite de la décision du chef de l'Etat égyptien de rappeler, mercredi soir 18 janvier, son ministre des affaires étrangères et toute sa délégation à la commission politique de Jérusalem.

Le raïs a cependant laissé la porte entrouverte à la poursuite des négociations puisqu'il a accepté, à la demande du président Carter, de réactiver les travaux des commissions politique et militaire « si Israël modifie sa position ». *De même, M. Sadate, en convoquant l'Assemblée du peuple pour le 21 janvier afin de révéler* « toutes les vérités », *semble avoir voulu donner un délai de réflexion de quarante-huit heures aux Israéliens pour qu'ils fassent des concessions, et aux Américains pour qu'ils interviennent plus efficacement.*

Cependant, à la lecture des communiqués égyptien et israélien qui ont suivi la décision du président Sadate de rappeler ses négociateurs, l'espoir de voir reprendre à court terme les négociations semble bien mince.

Le chef de l'Etat égyptien, qui s'est « *retiré pour méditer* » depuis *trois jours, reproche* aux Israéliens leur façon de négocier. Selon lui, ils pratiquent « *la surenchère, l'atermoiement, le marchandage et les manœuvres trompeuses* ». Les déclarations de M. Begin, affirmant sans ambages mardi soir en présence du représentant de l'Egypte qu'il n'y aurait pas de paix si Israël doit revenir aux frontières du 5 juin 1967 et si Jérusalem doit à nouveau être divisée, semblent avoir été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. De même, la *déclaration* de M. Dayan, *faite* la veille, en faveur du maintien des implantations et des aéroports militaires dans le Sinaï avait suscité une vive irritation en Egypte.

Le communiqué du gouvernement israélien en revanche dénonce l' « *intransigeance étonnante* » du gouvernement égyptien et affirme que ce dernier « *se berçait d'illusions* » en croyant qu'Israël se soumettrait à des « *exigences qui n'ont jamais été acceptables* ». Rappelant que la délégation égyptienne a demandé le retrait des forces israéliennes du Sinaï, du Golan, de Judée et de Samarie et de Gaza, le transfert de la vieille ville de Jérusalem sous autorité étrangère et l'établissement d'un Etat palestinien sur le territoire d'Eretz Israël, le communiqué ajoute qu' « *il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais un gouvernement israélien pour accepter de telles conditions* ».

Les Israéliens stupéfaits

De notre correspondant

Jérusalem. — Le coup de théâtre du président Sadate a pris ici tout le monde au dépourvu, Israéliens, Américains et... Egyptiens. Ce sont, en effet, les journalistes israéliens, après avoir entendu les nouvelles à la radio, qui l'ont annoncé mercredi, après 19 heures, à leurs collègues égyptiens. Le porte-parole de la délégation égyptienne, le vice-ministre de l'information, M. Morsi Saadedine, n'a reçu confirmation du rappel au Caire des négociateurs égyptiens qu'une demi-heure plus tard, après une conversation téléphonique entre le président Sadate et son ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Kamel.

La décision brutale du président Sadate d'interrompre les négociations *de Jérusalem a plongé tous les hôtes* de l'hôtel Hilton dans la stupeur et la confusion.

(Intérim.)

(Lire la suite page 3 ainsi que nos autres informations.)

La crise de la majorité

Les appels de M. Barre à l'unité n'entament pas la détermination du R.P.R.

Le R.P.R. a rendu publique, mercredi soir, une liste de dix nouveaux candidats gaullistes, dont sept feront concurrence à six giscardiens et à un radical jusque-là assurés d'être les représentants uniques de la majorité dans leurs circonscriptions.

Quelques heures auparavant, M. Raymond Barre avait une nouvelle fois exhorté la majorité à la cohésion et à l'entente. Le bureau politique du P.R., réuni jeudi matin, a regretté que cet appel — et celui lancé lundi dernier par le président de la République — « ne paraisse pas avoir été entendu ».

Centristes et giscardiens se défendent, d'autre part, de vouloir composer avec les socialistes après les élections, comme les en soupçonnent MM. Jacques Chirac et Bertrand Motte.

Avant de s'envoler pour la Chine, M. Raymond Barre avait pris la peine d'adresser aux formations de la majorité quelques recommandations. Dans une déclaration, il demandait que « *cessent les procès d'intention injustifiés, les propos agressifs et certaines attaques inadmissibles* ». Il souhaitait que prévale l' « *esprit d'entente et d'union* ».

Force est de constater que le premier ministre n'a pas été entendu. Le premier événement survenu dans les heures suivant son départ a été la publication par le R.P.R. d'une seconde liste de candidats supplémentaires (dix, comme la première fois, le 15 janvier). Sept d'entre eux porteront la concurrence dans des circonscriptions où des non-gaullistes étaient jusque-là candidats *uniques de la majorité*. Sont visés six giscardiens, dont MM. Michel d'Ornano et Paul Caillaud (dans le Calvados et la Vendée) et un radical. Le secrétaire général du parti républicain, M. Jean-Pierre Soisson, et un des vice-présidents du parti radical, M. André Rossi, avaient été parmi les victimes de la première « salve ». Bien que M. Jacques Chirac s'en défende, il s'agit bien là de mesures de « représailles » consécutives à la publication, par les non-gaullistes, d'une liste de trois cent soixante-trois candidatures communes le 13 janvier.

Le président du R.P.R. ne cache d'ailleurs pas son ressentiment à l'égard de ses partenaires et du chef du gouvernement. Au micro d'Europe 1 jeudi matin, il a adopté le ton de l'ironie grinçante pour fustiger ceux qui « *en douce* », avec « *la manifeste complicité du premier ministre* », avaient tenu des réunions « *au fond du jardin* » et mené des négociations « *de fond de couloir* ». Ses considérations sur la nécessité d'une reprise de la discussion entre tous les partis, afin d'aboutir éventuellement à un nouvel accord, prennent alors une valeur toute relative. D'autant que le président du R.P.R. les assortit d'une condition qui n'est sans doute pas près d'être remplie : que M. Servan-Schreiber accepte ce qu'il avait refusé de faire le 19 juillet dernier, c'est-à-dire qu'il signe le manifeste de la majorité.

M. Raymond Barre a quelque mérite, dans une telle conjoncture, à espérer encore apparaître comme l'animateur de la campagne de la majorité tout entière. Il a pourtant tenté, dans sa déclaration de mercredi, de répondre à ceux qui l'accusent de ne promouvoir qu'une fraction : « *Je travaillerai à la cohésion (...) sans exclusive à l'égard de quiconque (...) ; j'apporterai mon concours à tous les candidats qui me le demanderont, quelle que soit leur appartenance politique* », a-t-il dit. Peine perdue, sans doute. *La Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., reprochait jeudi au chef du gouvernement de « *prendre la tête de la division de la majorité* ».

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 7.)

LA S.N.C.F. ET AIR FRANCE peuvent-elles sortir du déficit ?

Les deux grandes entreprises publiques de transport — Air France et la S.N.C.F. — vivent, *depuis plusieurs années, dans le* déficit, « beaucoup par la faute de l'Etat », estiment leurs responsables. En 1977, les pouvoirs publics auront versé à la première 477 millions de francs de compensations diverses et, à la seconde... 13,9 milliards de francs.

Le contrat d'entreprise qu'Air France vient de négocier avec l'Etat pour les années 1978 à 1980 et celui que la S.N.C.F. est en train d'élaborer pour la période 1978-1982 permettront-ils à ces deux sociétés de rétablir l'équilibre de leurs comptes ? Air France espère que ses efforts de productivité l'aideront à soutenir la concurrence étrangère ; la S.N.C.F., qu'une hausse des tarifs saura atténuer sa dépendance financière à l'égard des pouvoirs publics (lire page 25).

AU JOUR LE JOUR

LE POÈTE ET LE COMPTABLE

Il y a deux mois, le président Sadate était allé d'un coup d'aile proposer la paix à Jérusalem. Si l'on s'en souvient, l'événement avait fait pas mal de bruit à l'époque.

Depuis, on a l'impression que les rapports entre le descendant des pharaons et le descendant de Moïse se résument à un dialogue entre un poète et un comptable : l'un parle nation, l'autre répond colonie ; l'un parle de territoires occupés, l'autre répond placement de terrain ; l'un parle de la paix, l'autre répond que les temps sont difficiles.

Certes, M. Begin est en droit d'attendre la reconnaissance des frontières d'Israël, mais la question qui se pose aujourd'hui est de savoir si la reconnaissance des frontières égyptiennes entre dans ses projets.

BERNARD CHAPUIS.

UN AN A LA MAISON BLANCHE

Retour à l'ornière

par ANDRÉ FONTAINE

Il y a un an, le président Carter entrait à la Maison Blanche. Finies les turpitudes de M. Nixon. Fini le cynisme de M. Kissinger. Finie l'impuissance de M. Ford. Finies les compromissions avec les totalitarismes de toutes couleurs. Finies les inadmissibles ingérences dans les affaires des autres. A l'aube de leur troisième siècle, les Etats-Unis administreraient une nouvelle fois au monde la preuve de ce que peut produire l'alliance de la force tranquille et de la morale. Tout allait changer. On allait voir ce qu'on allait voir.

Aux côtés du président faisait son apparition, pour définir la stratégie nouvelle et en contrôler l'application, un universitaire d'origine *polonaise, marié* à la nièce de Bénès, bien connu de tous ceux qui fréquentaient les colloques et autres séminaires transatlantiques, et qui avait eu l'occasion de travailler pour Lyndon Johnson, lorsque celui-ci cherchait un moyen de se dégager du Vietnam. C'est lui qui avait rédigé son fameux discours « sur la construction de ponts », du 7 octobre 1966, dans lequel une perche était tendue à M. Brejnev, que celui-ci s'empressa de ne pas saisir. Zbigniew Brzezinski, « Zbig » pour les intimes, accusait Henry Kissinger d'avoir commis une « erreur fondamentale » dans l'interprétation de notre temps. Là où il aurait fallu un « architecte », il s'était comporté en « acrobate ». Lui, Zbig, ne doutait pas que les Etats-Unis pourraient jouer un rôle créateur essentiel dans l'établissement d'un nouvel ordre mondial, reflet d'une civilisation « technotronique » ainsi appelée parce que la technologie et l'électronique en seraient les forces dominantes.

Un certain nombre d'initiatives de Washington, au début de la nouvelle présidence, ont donné à croire qu'un changement profond était en cours. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Pas grand-chose. Selon le *Wall Street Journal*, le mot d'ordre au département d'Etat est maintenant le « *pragmatisme à principes* », et l'on admet qu'après des initiatives « *non pensées et extrêmes, l'administration est revenue à la réalité* ». Traduisons : à l'ornière. Prenons-en quelques exemples :

1) *Sur les droits de l'homme* : en contraste avec MM. Nixon et Kissinger, qui ne s'en souciaient pas outre mesure, M. Carter avait l'ambition de convaincre les dirigeants des régimes totalitaires, qui *dominent* les quatre *cinquièmes* de la planète, de relâcher leur griffe. Il a obtenu quelques modestes résultats au Brésil ou en U.R.S.S., a fait de son mieux, sans beaucoup d'effet, avec l'Afrique australe, mais ailleurs s'est *fait* à peu près rire au *nez*, comme en Argentine ou au Chili ; il est devenu beaucoup plus aimable avec Moscou. Il s'est bien gardé de poser la question des droits de l'homme en Chine, et finalement s'en est allé à Téhéran congratuler le *chah*. Tout se passe comme si, après tant d'autres, le nouveau président avait fini par se convaincre qu'il existe des limites à l'interférence de la morale dans la politique.

2) *Sur le contrôle des armements* : la grande idée du règne était de passer de la limitation de la course aux armements, ambition dont se satisfaisait l'équipe précédente, à un désarmement véritable. Pour commencer, on allait persuader M. Brejnev de renoncer au quart de ses vecteurs stratégiques, les Américains en faisant autant au même moment. Résultat : échec total. Aujourd'hui, la politique de la nouvelle administration, en ce domaine, se distingue de moins en moins de celle de MM. Nixon et Ford.

(Lire la suite page 4.)

« LE MIROIR », le nouveau film d'Andrei Tarkovsky

Les éclats de l'âme

« Amarcord », disait Fellini, et les « manine » pleuvaient sur une petite ville italienne. « Je me souviens », murmure Tarkovsky, et, dans le miroir de son film, les images se forment et se déforment, se chevauchent et s'embrouillent, chacune d'elles apportant à la fois une parcelle du passé de l'auteur et l'odeur de la terre russe.

Temps émietté. Poussière du temps. Pointillisme de la mémoire. Alexis (ce ne peut être que Tarkovsky lui-même) se souvient. Sa mère était blonde et belle. Assise sur la barrière du jardin, elle attendait le père absent et, quand elle se lavait les cheveux, on ne savait trop si c'était l'eau ou les larmes qui brouillaient son visage. Aujourd'hui elle est vieille, et Alexis, las, malade, s'interroge, scrute le passé pour comprendre le présent.

L'enfance, de nouveau, l'époque *où la famille vivait dans l'isba près* de la forêt. Découverte de la beauté du monde : cette tapisserie de branches, de feuilles et de fleurs, ce buisson qui tremble sous le vent ou ruisselle de pluie. Découverte aussi de la tristesse : le père *et la mère séparés*, malgré l'amour qui, jadis, les a unis, le père qui ne rappelle son existence que par des poèmes qu'il envoie de cet autre monde qu'est la ville.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 18.)

idées

CHINE

Le point de vue de...

CLAUDIE et JACQUES BROYELLE

Claudie et Jacques Broyelle ont travaillé deux ans en Chine comme correcteurs de presse à Pékin. Ils ont publié l'an dernier aux éditions du Seuil, avec Evelyne Tschirhart, un « deuxième retour de Chine », écho de leurs désillusions.

« Nous sommes tous des Chinois »

EN un sens, la propagande totalitaire ne ment jamais... sur l'essentiel. Dictature impitoyable sur les « ennemis de classe », *idéologie* unique soumettant tous les domaines d'activité, rôle dirigeant unique du *parti d'avant-garde, suppression* de la propriété privée des moyens de production, le socialisme affirme haut et clair ses objectifs. Nous les connaissions, nous acceptions par avance la longue note des faux frais de la révolution.

Nous n'avons pas été trompés par des discours mensongers. Ce n'est pas du choc entre une Chine idéale et une réalité *insoupçonnée que nos* images se brisèrent. S'il y eut bien choc, c'est celui que peut provoquer la confrontation soudaine avec son propre reflet, presque caricatural certes, mais son reflet tout de même, qu'on aimerait ne pas reconnaître, mais qu'on sait déjà être le *sien*. Nous *n'avons pas été* déçus de la Chine, mais à travers la Chine de nous-mêmes, ou plus précisément de notre socialisme, de notre projet politique.

Nous nous sommes vus pour la première fois à l'œil nu sur une vaste échelle, *nous nous* sommes reconnus dans ces gardes rouges audacieux pleins d'idéal et d'abnégation. Nous avons reconnu dans leur terrorisme, leurs assassinats, dans les « *hommes sans limite* » qu'ils étaient devenus, notre avenir possible. Nous avons reculé.

On a depuis cinquante ans accordé au socialisme la clause de la nation la plus favorisée, le *privilège* inoui de « *juger ce qu'il fait au nom de ce qu'il veut, de ses moyens au nom de sa fin* ». Comment s'étonner de notre surdité aux révélations, aux événements les plus indubitables ? Ils sont de l'ordre subalterne des *moyens*. Ce *n'est pas* que l'homme de gauche ignore la réalité. Il importe, au contraire, qu'il puisse la voir et en même temps la réinterpréter. Il doit connaître l'intolérable despotisme quotidien, l'arbitraire, l'existence des camps sans en être ému.

La recherche d'une nouvelle Mecque

Non, les faits ne troublent pas le marxiste, mais *l'obligent* à se tourner sans cesse vers une nouvelle mecque. Le krach soviétique déplace notre investissement vers Cuba, la Chine ou le Portugal. La *faillite cambodgienne le* libère pour la Palestine, l'union de la gauche, voire la Fraction armée rouge. Il y aura toujours une terre d'asile pour notre capital *flottant* le plus *précieux*. Mais pourquoi n'y a-t-il que de mauvais placements et jamais de mauvais capitaux ?

Ce qui nous trouble, au-delà des différences de situation, ce sont les similitudes entre certains comportements des gardes rouges et ceux des militants qu'ils ont été trompés, manipulés. Davantage encore, des similitudes dans divers mécanismes propres à « *transformer*, selon le vœu de Mao, *l'homme dans ce qu'il y a de plus profond* ». On pourrait dire des gardes rouges qu'ils ont été trompés, manipulés, contraints à devenir des S.A. chinois. Ce serait rassurant, et nous permettrait de reprendre *pied sur le terrain connu, où* les conditions d'existence créent seules la conscience. Et pourtant...

Un soir, Siao Hong, garde rouge, pénétra avec son groupe d'activistes dans le logement d'un vieux couple. L'homme avait refusé d'ouvrir : c'était qu'il avait quelque chose à cacher. On força la porte. Dans un coffre, ouvert à la hache, on trouva une robe traditionnelle, des lettres de famille, quelques photos jaunies, et un coupe-papier ciselé qu'on appela poignard.

Qui proposa de promener la vieille dans les ruelles, une pancarte au cou ? Ils furent plusieurs à la forcer à marcher. Le vieux se rua sur la hache abandonnée près du coffre, se précipita sur l'un de ceux qui traînaient sa *femme*, et *lui* planta l'arme dans l'épaule.

Siao Hong se tenait assez près pour être éclaboussée. Toute la nuit elle promena avec ses amis le corps du martyr : « *La lutte de classe continue ! Mourir pour la révolution n'est rien !* » Siao Hong nous parla de ces jours sombres, que l'histoire avait déjà qualifiés d'« excès regrettables, mais *inévitables* des masses ». *Ping Ping* allait *au* lycée avec elle. C'était un doux, il devait se faire violence pour prendre la parole. Et pourtant, il était mort. Il fallut bien alors que tout *fût vrai, pour qu'il* ne *soit* pas mort pour rien, pour que ses amis ne se sentent pas quelque part un peu responsables eux aussi. Il fallait qu'elle mène la lutte de classe jusqu'au bout, et, pour commencer, en soi-même.

Le même soir, Siao Hong, envahie jusqu'à la nausée de « *haine de classe* », fracture le coffre de ses parents. Elle y trouve les disques de son père, *traducteur de français dans un* bureau, *les Trois Mousquetaires* et *le Français tel qu'on le parle*. Elle apporte son trésor sur le champ aux « rebelles de la police ». Le lendemain, perquisition chez elle, en sa présence. Son père qui tente de s'interposer est rossé. Deux ans il portera le « chapeau » d'ennemi du peuple. Motif : a résisté à l'exercice légitime de la dictature du prolétariat.

Ce n'est pas sous la *contrainte* que des milliers de Siao Hong sont allés dénoncer amis, voisins, parents. Ils n'ignoraient pas les conséquences de tels gestes. Il faut le regarder en face : aucun système totalitaire ne pourrait survivre par la seule force de son *Goulag*. Il lui faut de multiples complicités dans le peuple [obtenues souvent, nous semble-t-il, par un constant reniement de *toute dignité humaine*]. Celui qui brandit sans cesse le poing et crie : « *Vive le président Mao !* » en trouvant *cela* grotesque, qui crie : « *A mort !* » dans une assemblée en sachant fort bien que de toute façon le sort de l'accusé est déjà réglé. se *convainc facilement* que sa participation n'entame ni n'érode son intégrité. Mais, au bout du compte, que de reniements et de trahisons !

A tous et à chacun

Et si l'une des questions essentielles du totalitarisme, c'était justement cette aptitude à se ménager de multiples complicités individuelles? Si en s'adressant à tous, il parlait en fait à chacun au plus *profond* de soi, s'il avait trouvé quelque secret de notre âme par lequel il nous tenait ? Et si encore c'était faute de le savoir qu'on *restait sans voix, désarmé*, honteux ?

Notre histoire n'est pas tout à fait étrangère à celle des gardes rouges. Se sentir coupable de ce dont on est innocent, voilà le prix à payer pour être *déchargé de ce dont chacun* reste responsable. Coupables de notre origine de classe, de la colonisation, de la faim dans le monde, d'être nés blancs, ne fut pour aucun d'entre nous une partie de plaisir. Que de plumes y furent laissées ! Oui. Mais quelle compensation d'être délestés de toute responsabilité individuelle, du souci d'affronter nos limites et notre fin.

Nous lavant les mains dans le cours de l'histoire, nous étions innocents de notre préparation (symbolique) à la violence, innocents de notre soutien *inconditionnel* au « seul représentant authentique et légitime du peuple vietnamien », innocents, ou victimes, dans les échecs de notre vie.

Ah ! être absous par avance, luxe suprême, de toutes les petites lâchetés comme des holocaustes que nous étions inévitablement programmés à commettre Nous *savions déjà que les crimes* s'appelleraient erreurs, que la révolution ne serait ni un dîner de gala ni aussi droite que la perspective Nevski. Nous étions devenus de *perpétuels* innocents objectifs. Et qui d'autre que la gauche bien pensante aurait pu nous offrir aujourd'hui cette innocence-là, son confort, son standing, sa vue imprenable ?

Notre traversée *fut relativement* solitaire. Mais, tout de même, comme ils furent nombreux les esprits de notre temps. et pas des moindres, à être irrésistiblement séduits, fascinés par notre démarche lumineuse.

Sans *doute* l'a-t-on *déjà dit* avec pertinence : le marxisme dont notre siècle suinte par tous ses pores, n'est pas exactement propice à la rébellion, à la clairvoyance. Et pourtant une gêne... Le marxisme coupable innocente le marxiste, risque de masquer ce rapport particulier que *nous* fûmes assez nombreux à entretenir, dans et par le marxisme, avec une certaine idée de l'absolu.

Mais tout n'est jamais dit, et pour tout dire il y eut un autre choc avec la réalité en Chine. *Celui que produisit en nous la* fantastique révélation que les Chinois étaient somme toute des hommes. Non pas exactement tels que *nous* l'étions devenus, ou *prêts à le devenir* mais tels que cet homme qui existait encore en nous. C'est au vieil homme qui survit et sommeille, celui qui peut encore s'émouvoir, s'étonner, s'interroger, celui en qui palpite encore quelques fragments d'une dignité essentielle, que le malheur d'un peuple asservi parle.

Eh oui, les Chinois sont des hommes, ou d'une autre manière, comme l'a écrit Simon Leys *(Images brisées)* « nous sommes tous des Chinois. » Oui nous avons le droit d'écouter notre *cœur, notre raison et cette voix* venue d'ailleurs et toujours refoulée qui nous souffle « *C'est intolérable !* » Encore faut-il accepter de perdre la superbe assurance que nous donne le marxisme, accepter d'être fragiles.

LA CHARRETTE RENVERSÉE

par PAUL BADY (*)

L*A Chine aurait-elle renoncé à* l'intolérance et au manichéisme ? Certains signes récents semblent l'indiquer. Au moment même où le *Quotidien du peuple* condamnait la « bande des quatre », *Littérature chinoise* publiait, *en mars 1977, un ancien texte* de Lu Xun, dénonçant le sectarisme en des termes qui, plus de trente ans après, n'ont rien perdu de leur vigueur.

Qu'on en juge : « *Ce qu'il faut d'abord abattre, ce sont ceux qui s'érigent en juges et se mettent un masque pour être inattaquables et pour effrayer les autres. [...] L'expérience m'a appris ceci : ceux qui affichent des airs de révolutionnaires, mais accusent les autres avec facilité d'être des* « renégats », *des* « *contre-révolutionnaires* », *des* « trotskistes » *ou même des* « *traîtres à la nation* », *sont le plus souvent des individus équivoques. Car ils étranglent habilement les forces révolutionnaires nationales, au mépris de l'intérêt des masses révolutionnaires, se servent de la révolution pour leur propre profit* » (1).

Un autre indice est la réhabilitation des trois grands écrivains que furent Mao Dun, Ba Jin et Lao She. Tous trois n'ont pas connu les mêmes vicissitudes. Mao Dun, *déchargé* de ses fonctions de ministre de la culture en 1965, a réapparu dès 1974, en sa qualité de vice-président de la Conférence consultative *politique du peuple chinois*.

Ba Jin fut plus malmené. passant devant le tribunal des « masses » pour être ensuite soumis à « rééducation » dans une « école de cadres du 7-Mai ». Le voici de retour sur la scène, saluant la chute des « quatre » comme une « deuxième libération ».

Quant à Lao She, dont *Littérature du peuple* a publié, il y a peu, deux poèmes posthumes, il n'aura pu connaître la fin de sa disgrâce. En juillet 1966, au terme d'un long interrogatoire des gardes rouges, il se serait jeté dans un canal de la *capitale. Longtemps passé* sous silence, ce geste de protestation d'un homme jusqu'alors *loyal* au régime n'est plus dissimulé aujourd'hui.

On annonce la réimpression prochaine de plusieurs romans et écrits *de ces auteurs. ainsi* que de nombreux autres, parmi lesquels des poètes *(Zang Kejia)* et *des dramaturges* (Cao Yu), qui n'avaient plus rien publié depuis des années.

Ce sont tous les secteurs de la vie culturelle qui semblent renaître : la musique, sous sa forme occidentale ou nationale, le cinéma, la photographie, *l'Opéra de Pékin* et les divers théâtres provinciaux, la calligraphie, la peinture d'inspiration traditionnelle. A quand, entre Pékin et Paris, un véritable échange d'expositions, permettant par exemple, d'admirer ici les œuvres du peintre Ling Fengmian, qui, comme le célèbre Ju Péon, a séjourné en *France et bien connu Montparnasse* (2) ?

Le renouveau scientifique

Le tournant actuel est encore *plus marqué en matière* scientifique. L'abandon du système d'ad*mission* dans les universités à partir des unités de production et non des écoles secondaires, véritable clé de voûte de la révolution éducative des dix dernières années, a pu apparaître comme un reniement. *Mais les* nécessités du développement scien*tifique et technique l'ont finalement* emporté sur l'idéal égalitaire de la révolution culturelle.

De nombreuses réunions sont organisées pour encourager de nouveaux projets de recherche. Une très importante conférence nationale de la science devrait se tenir au printemps prochain. Les hommes de science sont autorisés à consacrer « *les cinq sixièmes de leurs heures de travail hebdomadaires aux activités professionnelles* ».

Sous la responsabilité de son nouveau vice-président, Fang Yi, *l'académie des sciences est en train* de reconstituer ses différents départements, notamment celui de la philosophie et des sciences humaines. C'est de lui que dépendent les revues scientifiques qui ont déjà reparu (*Recherches historiques, Archéologie*) ou sont sur le *point* de le faire (*Etudes philosophiques, la Critique littéraire, Langue et littérature chinoises*). En même temps que le retour du fameux économiste Sun Yelang, on annonce la reparution des *Etudes économiques*.

Une pareille évolution, qui vise à rapprocher l'économie et la technologie chinoises de celles des pays *industrialisés. devrait permettre un* approfondissement de nos relations culturelles avec la Chine. Les échanges, quasiment limités aux sciences exactes, pourraient s'étendre progressivement aux sciences humaines, telles que l'archéologie, *la linguistique et l'histoire*.

Les chercheurs français suivent *avec un grand intérêt les travaux de* leurs collègues chinois et seraient heureux de renouer prochainement les contacts interrompus. On ne peut se contenter de l'envoi régulier d'un nombre, même important, d'étudiants dans chacun des deux pays. *Il faudrait dès maintenant prévoir* les missions nécessaires à l'éla*boration d'un nouveau programme* d'échanges, ainsi que les liaisons souhaitables entre le C.N.R.S., les universités et leurs homologues chinois.

Il est vrai que la guerre civile provoquée par la révolution culturelle *aurait encore de graves séquelles*. L'ancien ministre de la culture des « *quatre* » Yu Huiyong, se *serait*, à son tour, donné la mort. Des exécutions capitales auraient eu lieu dans plusieurs provinces

Certains peuvent donc craindre que la présente ouverture ne soit qu'un leurre et que, comme en 1957, les *intellectuels ne soient utilisés* par une fraction des dirigeants contre une autre.

Pourtant, l'orientation *nouvelle* du régime ne saurait laisser indifférent. Après une longue période de désordre et de stérilité, il est sans doute permis d'espérer que *les* « Cent Fleurs » d'aujourd'hui, *contrairement* à *leurs devancières*, iront jusqu'à leurs fruits. Un proverbe paysan, repris par Lu Xun, le dit à sa manière : « *Quand une charrette se renverse, celles qui suivent doivent prendre un autre chemin.* »

(1) « Réponse à Siu Mao-yong à propos du front uni anti-japonais », *Littérature chinoise*, 1977. *nº 3, pp. 82-98.*

(2) On notera que le nouveau ministre de la culture n'est autre que *le premier ambassadeur de Chine* en France, Huang Chen, et que cet ancien général est également connu *pour ses croquis et sketches* dramatiques composés en pleine Longue Marche.

(*) Maître-assistant de chinois à l'Ecole normale supérieure.

CHINOIS ET RUSSES

par GABRIEL MATZNEFF

AUTREFOIS, à Vladivostok, un monument en forme de pyramide rappelait le souvenir de l'amiral Nevelsky, fondateur de la puissance russe en Asie. On y avait gravé ces paroles de Nicolas Ier : « Là où il a été une fois arboré, le drapeau russe ne doit plus cesser de flotter. »

Je lis ce renseignement dans le Baedeker *consacré à la Russie, édition de 1902, rareté bibliophilique, précieuse description d'un monde englouti. J'ignore si le monument à la gloire de l'amiral Nevelsky existe toujours. Il est en revanche certain que les sentiments exprimés par le tsar Nicolas continuent d'habiter le cœur des Russes d'aujourd'hui. Les deux siècles d'occupation mongole et la victoire japonaise de 1905 avaient depuis longtemps sensibilisé la Russie au « péril jaune » ; le conflit autour du « révisionnisme » entre marxistes chinois et soviétiques a encore avivé cette conscience qu'a la Russie d'être la marche extrême du monde blanc en terre asiatique.*

Dans le sublime Miroir, *où Tarkovski mêle son autobiographie aux thèmes christiques et slavophiles qui, nous le savons depuis* Roubiev, *lui sont chers, les allusions politiques prennent volontiers la forme d'un cryptogramme. Il en est cependant une qui est fort claire : la lecture par l'enfant de la lettre de Pouchkine sur le destin occidental de la Russie, et les images des gardes-frontières soviétiques faisant la chaîne pour contenir les manifestants chinois, illustrent sans ambiguïté la foi de Tarkovski dans la mission de la Russie, qui est de défendre l'Europe chrétienne contre la menace des envahisseurs venus d'Asie.*

Cette thèse est commune à de nombreux intellectuels russes de la nouvelle génération. Il y a onze ans, l'hebdomadaire Literatournaya Rossia *avait publié un poème antichinois d'André Voznessenski (1), où la « révolution culturelle » était perçue comme le nouveau visage de la barbarie mongole, et où la vocation sacrificielle de la Russie, protectrice de Vienne, de Paris et de Rome, était lyriquement exaltée.*

Cette même année 1967, je dînais avec deux confrères soviétiques de passage à Paris : Vladimir Solooukhine, dont les admirables Lettres du Musée russe *(2) sont indispensables à la compréhension de l'actuelle renaissance spirituelle russe, et Youri Kazakov. Nous parlions de la Chine. Brandissant son poing, qu'il a solide, Kazakov de s'écrier :* « Que les Français ne s'inquiètent pas ! Les Chinois ne viendront pas ici ! Nous, les Russes, saurons les arrêter avant ! » *J'ai suggéré que la Russie, pour résister au péril chinois, aurait besoin d'un second saint Alexandre Nevski. Alors Solooukhine de me répondre :* « Celui qu'il nous faut, ce n'est pas saint Alexandre Nevski. Celui qu'il nous faut, c'est le Christ ! »

Excepté Cioran et moi, personne à Paris ne lit Merejkovski. Comme en France tout est affaire de mode, il n'est cependant pas impossible que le philosophe russe y devienne soudain au goût du jour. Si on ne devait rééditer qu'un seul de ses ouvrages, il faudrait que ce fût le Mufle à venir, *brûlot prophétique paru à Saint-Pétersbourg en 1906, où notre siècle est annoncé, décrit, avec une intuition géniale.*

Les pages les plus étonnantes sont sans doute celles que Merejkovski consacre aux Chinois. Mao Tse-toung, les gardes rouges, le philosophe russe a tout prédit. Assurément, le totalisme maoïste a trouvé un terrain propice en Chine, pays façonné par des siècles d'un totalisme confucianiste qui exprime, selon Merejkovski, « le profond matérialisme du génie national chinois ». *Pour déchristianisée qu'elle soit, la société russe n'en reste pas moins fondée sur le mystère chrétien de la personne, ainsi que sur le concept de l'individu, au sens grec du terme. Quoique formellement marxiste, la Russie n'est pas disposée à se laisser dissoudre dans ce rêve asiatique d'un monisme impersonnel. Comme Tintin dans le* Lotus bleu, *les Russes n'ont pas envie de se laisser couper la tête, fût-ce pour faire plaisir à Lao-Tzeu. Même composé en alphabet cyrillique, le petit livre rouge n'est pas un article d'exportation.*

(1) Voir *le Monde* du 26 mars 1967.

(2) La Table Ronde, 1967.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

L'INTERRUPTION DE LA CONFÉRENCE DE JÉRUSALEM

A la suite de la décision du président Sadate de rappeler au Caire les membres de la délégation égyptienne à la commission politique mixte de Jérusalem, le quotidien « Al Ahram » publie, ce jeudi 19 janvier, un commentaire très sévère pour Israël, accusé de « chercher à imposer la capitulation à l'Egypte en l'enfermant dans un labyrinthe de discussions de procédure, de questions secondaires et d'idées dépassées ». « Israël, poursuit l'éditorialiste, pensait qu'il pourrait tout obtenir sans rien donner en échange. C'est maintenant à l'opinion mondiale tout entière de condamner ceux qui assassinent la paix et veulent la remplacer par la guerre avec toutes les épreuves que cela comporte. »

● En ISRAEL, en revanche, les journaux condamnent dans l'ensemble la décision du président Sadate. « Haaretz » (indépendant) parle de « mauvais prétexte » et se demande « si vraiment le président égyptien s'imagine qu'Israël va accepter sans discussion toutes ses conditions ». « Davar » (travailliste) affirme que M. Sadate « se trompe s'il pense soulever l'opinion publique israélienne contre son gouvernement ». Pour « Al Hamishmar » (Mapam), « le nouveau geste spectaculaire du président égyptien n'est rien d'autre qu'une tentative d'imposer un règlement à Israël ».

● A MOSCOU, l'agence Tass a réagi avec une rapidité inaccoutumée à l'initiative égyptienne. Elle affirme que la position israélienne n'est que la conséquence des « pressions accrues exercées par les Etats-Unis sur l'Egypte afin qu'elle fasse de nouvelles concessions ». Les dirigeants soviétiques, selon l'A.F.P., mettent en doute la fermeté manifestée par l'Egypte à propos du Sinaï, de Jérusalem et du tracé des frontières. Ils voient dans la décision du président Sadate un « trompe-l'œil » destiné à l'opinion arabe et internationale.

LE CAIRE : le raïs a mis M. Begin au pied du mur

De notre correspondant

Le Caire. — La brusque décision du raïs de rappeler la délégation ministérielle représentant l'Egypte aux pourparlers de Jérusalem et d'annuler la reprise des travaux de la commission militaire du Caire prévue ce jeudi a fait l'effet d'une bombe et a avivé l'inquiétude des Egyptiens.

Pourtant, nul n'ignorait ici que les délégués de l'Egypte n'étaient partis pour Jérusalem, au début de cette semaine, qu'à la suite d'un « rattrapage » de dernière minute, en l'occurrence une intervention diplomatique américaine qui fit admettre par Israël un ordre du jour acceptable pour Le Caire.

Chacun voulait s'accrocher aux derniers espoirs de paix. Seuls quelques hauts responsables comme le général Gamassi, ministre de la défense, et le général Touhami, nouvelle éminence grise du raïs, savaient que les entretiens n'avaient aucune chance de s'amorcer sérieusement si les Israéliens ne se départissaient pas de leur attitude intransigeante. Bien que le communiqué officiel annonçant le rappel au Caire de la délégation égyptienne ait reproché à Israël, en termes fort civils au demeurant, de ne pas avoir de « *position claire et nette* » dans la négociation, ce que précisément les dirigeants égyptiens n'ont pu accepter, ce sont les déclarations très nettes et très claires faites mardi par MM. Begin et Dayan sur l'« *impossibilité* » pour Israël de retourner aux frontières de 1967 et d'évacuer totalement le Sinaï.

Dès lors, aux yeux du président Sadate, il était parfaitement inutile de « *continuer à tourner dans un cercle vicieux* ».

Le raïs sait très bien que M. Begin est conscient de ce fait : si l'Etat juif veut vraiment la paix et la veut maintenant, il devra s'engager à évacuer, à quelques rectifications de frontières près, les territoires arabes occupés en 1967. En rappelant ses envoyés à Jérusalem, le président Sadate, dit-on ici, met M. Begin au pied du mur. C'est de ce dernier que doit à présent venir un geste, que de nouvelles pressions américaines sont de nature à susciter s'il ne vient pas de lui-même. Au président Carter qui s'inquiétait par téléphone mercredi dans la soirée de la nouvelle « *initiative* » du président Sadate, celui-ci a promis que les deux commissions reprendraient leurs travaux « *si Israël modifiait sa position* ». Le raïs a même indiqué au chef de l'exécutif américain une date pour l'éventuelle reprise des travaux de la commission militaire : le samedi 21 janvier.

Américains et Israéliens ont donc quarante-huit heures pour rectifier le tir, sinon M. Sadate « *exposera toutes les vérités de la situation* » à ses compatriotes lors du discours qu'il doit prononcer samedi matin devant le Parlement, convoqué en réunion extraordinaire. L'opinion publique égyptienne, qui voit avec horreur, le mot n'est pas trop fort, revenir à grands pas le spectre de la guerre, attend avec anxiété cette allocution. Il convient de noter que des mesures de sécurité comme on n'en avait plus vu depuis les troubles de janvier 1977 ont été prises dans la capitale.

La conviction d'un nombre grandissant d'Egyptiens est qu'Israël ne veut, pour le moment, ni la paix ni la guerre, mais la prolongation indéfinie de la situation actuelle qui lui permet de conserver les territoires occupés tout en vivant dans la tranquillité relative que lui confère sa supériorité militaire. Si cela se confirme, tout sera possible en Egypte, y compris une « réarabisation » du conflit. Le colonel Kadhafi, à Tripoli, n'a pas attendu pour pavoiser.

En attendant, le raïs se trouve placé entre un double refus : celui de M. Begin et celui de la plupart des capitales arabes.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.



(Dessin de KONK.)

JÉRUSALEM : le gouvernement égyptien se berçait d'illusions

Jérusalem (*A.P.*). — Dans un communiqué officiel rendu public dans la soirée de mercredi, le gouvernement israélien déclare « *enregistrer avec regret l'annonce par le gouvernement égyptien de l'interruption des négociations au sein de la commission politique.*

» *Cette annonce abrupte prouve, une fois de plus, que le gouvernement égyptien se berçait d'illusions et croyait que nous nous soumettrions à des exigences qui n'ont jamais été acceptables pour Israël.* »

Rappelant que la délégation égyptienne a demandé « *le retrait des forces israéliennes du Sinaï, du Golan, de Judée, de Samarie* (Cisjordanie) *et de Gaza..., le transfert de la vieille ville de Jérusalem sous autorité étrangère... et l'établissement d'un Etat palestinien sur le territoire d'Eretz Israël* », le communiqué ajoute qu' « *il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais un gouvernement israélien qui acceptera de telles conditions* ».

« *Pourtant, le gouvernement israélien, qui recherche une paix réelle, a prouvé sa bonne volonté en présentant un plan de paix, qui a reçu un accueil positif de tous ceux qui l'ont lu* », poursuit le communiqué, mentionnant à ce propos le président Carter, M. Cyrus Vance, l'ancien président Ford et le premier ministre britannique, M. James Callaghan.

« *Seul le gouvernement égyptien, dans son intransigeance étonnante, a considéré le plan comme une tactique dilatoire, comme une fourberie, et a décidé... de suspendre les négociations. Nous n'avons posé aucune condition préalable. Nous n'avons jamais soumis la discussion des propositions des Egyptiens à leur acceptation des nôtres. Comme dans toute négociation, il y a eu un échange de propositions et de contre-propositions.* »

« *Israël continuera à chercher l'établissement d'une paix juste et permanente avec ses voisins. Si le gouvernement égyptien décidait de reprendre les négociations, Israël est disposé à le faire* », conclut le communiqué.

Les implantations israéliennes dans le Sinaï sont activement poursuivies

Dans le nouveau budget israélien, une somme de 428 millions de livres est consacrée au développement des quatre-vingt-onze agglomérations créées dans les territoires occupés depuis 1967 et à l'établissement de onze nouvelles colonies, dont cinq dans la trouée de Rafah (46 millions de livres pour la seule localité de Charm-El-Cheikh). Les crédits réservés à ces implantations ont presque doublé cette année.

Dans la région de Rafah, au nord-est du Sinaï, existent onze colonies israéliennes (y compris la ville de Yamit), et trois sont en cours de création, en dépit de la récente déclaration du gouvernement israélien affirmant limiter les travaux actuels au renforcement des colonies déjà en place.

Ces travaux ont commencé au mois de décembre. La presse israélienne a fait état de projets d'installation de vingt nouvelles implantations dans cette région. Le département pour l'établissement des points d'habitation de l'Agence juive a créé récemment une nouvelle unité, le « *département de Yamit* ». Plusieurs experts israéliens, ainsi que l'économiste américain Oscar Guss, ont participé à l'élaboration des projets d'installation dans cette région. Entre-temps, les travaux se sont intensifiés sur l'axe de la route Bir-Lahfan-Abou-Aguela, à quelques dizaines de kilomètres d'Al-Arish, dans une région où n'existe aucune colonie israélienne. Le Fonds national juif mène des travaux intensifs — sur une quarantaine de kilomètres — pour préparer le terrain en vue de l'extension du peuplement israélien dans cette zone du Sinaï.

Les ouvriers ont reçu l'ordre de ne pas répondre aux questions des journalistes sur leurs activités. Au demeurant, les détails des travaux en cours au nord-est du Sinaï sont gardés secrets, et chaque responsable reçoit une carte sur laquelle ne figure que son secteur propre. Le général Sharon, ministre de l'agriculture et chef de la commission interministérielle pour la création des points de peuplement, étant seul à avoir une vue d'ensemble du projet.

L'expulsion des Bédouins

Cependant, plusieurs députés travaillistes, menés par M. Yossi Sarid, ont publié une déclaration mettant en garde contre « *l'avalanche incontrôlée des créations d'agglomérations au moment même où se déroulent les pourparlers avec l'Egypte* ». Le plan Begin pour le Sinaï, tout en reconnaissant la souveraineté égyptienne sur toute la péninsule, prévoit le maintien de tous les établissements israéliens dans cette région (onze à Rafah et trois sur le golfe d'Akaba), sous la juridiction d'Israël, qui y maintiendra son armée.

Les onze colonies au nord-est du Sinaï ont été construites sur une partie des 40 000 hectares de terres fertiles confisquées aux milliers de Bédouins chassés de cette région et regroupés dans des enclaves depuis janvier 1972. Les quelques centaines de Bédouins qui sont restés près de la nouvelle ville de Yamit sont actuellement menacés d'expulsion. Quelques familles, vivant au nord de Yamit, ont déjà été déplacées, leurs habitations détruites, les puits comblés et les arbres fruitiers — figuiers, goyaviers — arrachés. D'après le quotidien israélien *Al Hamishmar*, « *les nouvelles expulsions seraient destinées à concentrer les Bédouins le long du littoral pour faciliter leur éviction définitive* ».

Pourtant, à Dahaniya, un très petit nombre de Bédouins ont été relogés dans des « habitations » destinées visiblement à faire bon effet. Le secrétaire général du parti Mapam a demandé au ministre de la défense, le général Ezer Weizman, d'arrêter l'expulsion des Bédouins de la région de Yamit. Ceux-ci travaillent actuellement comme ouvriers dans les champs qui leur appartenaient avant leur expulsion et qui sont passés aux mains des colons israéliens. Ils sortent de leurs enclaves chaque matin, à 7 heures, et doivent les réintégrer avant 16 heures.

AMNON KAPELIOUK.

Ville
Agglomération existante
Agglomération en cours de création
Projet d'agglomération
Zone aménagée en vue de l'extension des agglomérations

Ashqelon — Gaza — Nahal Netsarim — MER MÉDITERRANÉE — Nahal Kfar Darom — Nahal-Katif — Katif B — Netser-Hazani — Khan Younes — Nahal Morag — Yamit — Rafah — Soufa — Holit — Priel — Talmei Yossef — ISRAËL — Dikla — Nahal Tarsag — Avchalom — Sadot — Ougda — Nir Avraham — Sadot H — Sadot I — Sadot T — Harouvit — Nahal Sinaï — El Arich — Bir Lahfan — vers Abou-Aguela — 0 10 20 km

Les implantations israéliennes se trouvent tant sur le territoire égyptien proprement dit que dans la bande de Gaza. Celle-ci était, jusqu'à la guerre de juin 1967, placée sous administration égyptienne, mais Le Caire ne l'a jamais considérée comme faisant partie du territoire national.

Les Israéliens stupéfaits

(Suite de la première page.)

En effet, après la deuxième réunion de travail de la commission politique, qui n'avait pourtant duré mercredi que seize minutes, les trois délégations avaient fait preuve d'optimisme. Les multiples contacts « *informels* » entre les ministres des affaires étrangères israélien, égyptien et américain paraissaient avoir porté des fruits. A 16 heures, les porte-parole des trois délégations avaient fait par des « *progrès* » dans la négociation, au cours d'une conférence de presse commune. « *Nous sommes satisfaits de la tournure des conversations* », avait déclaré le porte-parole égyptien.

M. Moshe Dayan devait confirmer que des progrès réels avaient été accomplis dans tous les domaines, à l'exception toutefois de la question palestinienne. Les incidents de la veille étaient oubliés, et l'atmosphère était détendue et cordiale. Le gouvernement, qui devait, de toute façon, se réunir en conseil extraordinaire pour mettre au point la position israélienne à la veille de la reprise des travaux de la commission militaire au Caire, était sur le point de se réunir lorsqu'il a été mis au courant, peu avant 19 heures, de la décision de M. Sadate.

Tout est alors allé très vite. Les Egyptiens ont annulé leurs engagements pour commencer à plier bagages. Le ministre égyptien des affaires étrangères, avant de quitter Jérusalem, s'est rendu à la présidence du conseil pour faire ses adieux à M. Begin. Le conseil des ministres a été interrompu pour la circonstance pendant une heure et demie.

M. Kamel : il n'est pas question de rupture

M. Dayan, qui a accompagné son collègue égyptien à l'aéroport, devait encore conférer pendant deux heures avec M. Kamel dans le salon de l'aérogare. « *Je suis convaincu que rien de ce qui s'est passé durant les travaux de la commission politique n'a pu provoquer la décision du président Sadate* », a-t-il dit. M. Kamel s'est contenté de déclarer qu'il rentrait au Caire sur ordre du chef de l'Etat, ajoutant : « *Il n'est pas question de rupture.* »

Que s'est-il passé ? Les premiers moment de stupeur passés, les membres de la délégation égyptienne ont attribué, sans conviction, à l'intransigeance israélienne et à l'abus de déclarations officielles la responsabilité de la crise. Dans un communiqué lu par le conseiller juridique du ministre des affaires étrangères, M. Meïr Rozen, le gouvernement israélien a vivement critiqué la décision du président Sadate de rappeler sa délégation dans la capitale égyptienne. Ce texte, rédigé par M. Begin en personne, rejette sur l'Egypte la responsabilité de l'échec de la phase actuelle de la négociation.

Pour ce qui est de la commission militaire du Caire, le gouvernement israélien a décidé de réexaminer sa participation à la lumière des derniers événements. En attendant, le ministre de la défense, M. Weizman, a retardé son départ prévu pour ce jeudi matin.

Le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, a déclaré : « *Le chef de l'Etat égyptien nous a habitués aux coups de théâtre. Il faut à présent s'armer de patience. M. Sadate ne nous fait pas de faveur en acceptant de négocier. L'Egypte a autant besoin de la paix qu'Israël.* »

Deux hypothèses sont généralement retenues par la presse israélienne :

— Le président Sadate, soumis à de fortes pressions intérieures, est contraint de durcir sa position et de faire montre d'autorité ;

— Devant la « *timidité* » des interventions américaines dans la négociation, le président Sadate, par son geste spectaculaire, veut contraindre Washington à exercer de fortes pressions sur Israël.

Le quotidien *Davar* (travailliste) écrit : « *Le plan Begin, même s'il n'est pas accueilli avec enthousiasme par tous les Israéliens, représente l'expression d'un consensus national.* » *Omer* (travailliste), craint que les Américains ne soient amenés à exercer sur Israël les pressions souhaitées par le président Sadate. *Shearim* (religieux), estime que l'attitude égyptienne doit « *nous enlever toutes nos illusions. Il faut réexaminer notre politique et négocier à partir d'une position beaucoup plus dure* ».

(Intérim.)

Les adversaires du président Sadate dans le monde arabe baissent le ton

De notre correspondant

Beyrouth. — La décision du président Sadate n'a provoqué aucun étonnement à Beyrouth où l'on s'attendait depuis plusieurs jours à un coup d'éclat de la part du chef de l'Etat égyptien. En revanche, on ne croit pas ici que M. Sadate poursuivra sur sa lancée et ira jusqu'à offrir samedi sa démission devant le Parlement égyptien. On lui prête plutôt l'intention d'attendre le résultat de son coup de semonce.

Les adversaires les plus acharnés de la politique du président Sadate voient dans son attitude actuelle une « *manœuvre* ». Le journal palestino-progressiste *Al Safir* exprime en manchette ce sentiment de méfiance : « *Carter intervient pour arrêter les manœuvres auxquelles se livrent, sous couvert de fermeté, Begin et Sadate.* »

Toutefois, les adversaires du Raïs dans le monde baissent le ton. Au sein de l'O.L.P., M. Abou Ayad, « *numéro deux* » du Fath, avait qualifié dès lundi le chef de l'Etat égyptien de « *patriote et de réaliste* ». La radio libyenne a, pour sa part, diffusé l'interview du président égyptien à *October*. Certaines informations non confirmées assurent que Damas accepterait de renouer le dialogue avec Le Caire. L'Arabie Saoudite et le Koweït jugent le moment opportun pour « *rétablir la solidarité arabe* », ce qui implique, au premier chef, une réconciliation égypto-syrienne.

Cependant, les Palestiniens ne sont pas tous disposés à « *récupérer* » M. Sadate. Le F.D.L.P. (marxisant) estime que « *la péripétie en cours ne doit pas faire perdre de vue que les Etats-Unis feront le nécessaire pour ménager au président Sadate les condition d'un règlement séparé avec Israël* ».

Quant aux partisans du chef de l'Etat égyptien — et il en existe, même au sein de la communauté musulmane libanaise, — ils expriment leur satisfaction de voir que le Raïs « *n'a bradé ni la cause arabe ni les droits des Palestiniens* ». — L. G.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le président Carter prononce son premier message sur l'état de l'Union

M. Jimmy Carter prononce, ce jeudi 19 janvier dans la soirée, à Washington, devant les deux Chambres du Congrès, son premier message sur l'état de l'Union. Le président américain a annoncé que son discours porterait essentiellement sur la situation économique intérieure. M. *Jody Powell, porte-parole* de la Maison Blanche, a indiqué que des réductions d'impôts, « qui prêteront plus à controverse qu'on ne le prévoit généralement », seront rendues publiques à cette occasion.

M. Carter devait également évoquer le programme énergétique qu'il a présenté au printemps dernier au Congrès et qui s'est enlisé dans la procédure de navette entre les deux Chambres. Pour le président américain, un compromis rapide sur ce programme est indispensable pour réduire le déficit de la balance des paiements américaine et donc pour défendre le dollar.

Les vicissitudes d'un rite d'origine monarchique...

« Le président informera de temps en temps le Congrès sur l'état de l'Union et recommandera à sa considération telles mesures qui lui paraîtront nécessaires et opportunes. » Cette première clause de l'article 2 (section 3) de la Constitution est à l'origine du « message sur l'état de l'Union ». La Constitution ne précise pas la périodicité de l'événement, mais l'habitude s'est prise rapidement d'un message annuel prononcé quelques jours après la rentrée du Congrès, donc généralement vers le milieu ou la fin du mois de janvier. (Les pères fondateurs, issus d'une société essentiellement agricole, réservaient à la politique la saison où les travaux des champs sont interrompus.)

George Washington venait lire son texte devant le Congrès. Les deux Chambres lui faisaient une réponse solennelle... L'institution dérive en effet de la pratique britannique du « discours du trône » prononcé par le souverain à la rentrée parlementaire. Cette filiation monarchique n'avait pas échappé aux théoriciens du parti républicain. Thomas Jefferson, leur chef de file, jugeait en outre que le principe de la séparation des pouvoirs était violé par l'apparition solennelle du chef de l'exécutif devant le législatif. Il décida, pour son premier message, en 1801, de ne pas venir lui-même devant le Congrès et de laisser à un autre le soin de le lire. Ses successeurs suivirent son exemple pendant plus d'un siècle. Les présidents se contentèrent alors souvent d'énumérer, dans un véritable fourre-tout législatif, les projets des différents départements ministériels.

En 1912, un journaliste suggéra à Woodrow Wilson de rétablir l'ancien usage. Après avoir hésité, ce dernier, désireux de redonner du lustre à la fonction présidentielle, vint lire son message, en 1913, devant un Congrès résolument hostile. Un sénateur regretta publiquement, à cette occasion, qu'on ait jugé bon « *d'imiter le clinquant bon marché de la royauté anglaise* ». Woodrow Wilson tint bon, souhaitant « *vérifier par lui-même que le président des Etats-Unis est une personne, et non un simple rouage du gouvernement saluant le Congrès de quelque île lointaine (...) et envoyant des messages au lieu de parler avec sa propre voix* ». Certains de ses successeurs républicains revinrent, au moins épisodiquement à la pratique du message lu par un tiers. Mais le pli était pris, surtout avec le développement des moyens de communication modernes, et depuis Franklin Roosevelt la lecture du message (aujourd'hui radio-*télévisé)* par le président lui-même devant le Congrès a été la règle.

La rhétorique de la satisfaction

Le style du « message sur l'état de l'Union » (et surtout sa taille, qui était devenue considérable quand il n'était plus lu par le président) a varié en fonction de ces vicissitudes. Mais on y retrouve certaines constantes, déjà fixées par George Washington, qui en font un genre à part dans la rhétorique politique américaine, presque aussi solennel que le « discours d'inauguration » des *présidents*.

Tout d'abord, selon l'usage introduit par Washington, le message est un morceau de bravoure optimiste où domine l'autosatisfaction ou, si l'on préfère, la « congratulation mutuelle », selon une formule du message de 1795.

« Mes chers concitoyens (fellow-citizens) *du Sénat et de la Chambre des représentants,* déclare George Washington dans son premier message, en 1790, *je ressens avec une grande satisfaction l'occasion qui se présente de vous féliciter sur les perspectives actuelles favorables de nos affaires publiques. »* John Adams, en 1797, résume bien cet état d'esprit, marqué par des origines patriarcales et terriennes, mais plus encore peut-être par l'éthique protestante qui fait de la prospérité la récompense du juste. *« Nous avons d'innombrables raisons d'être reconnaissants à Celui dont découle toute bienveillance et tout pouvoir, pour la tranquillité intérieure, la sécurité personnelle, des saisons propices, une agriculture prospère, des pêcheries productives, les progrès en général et, par-dessus tout, pour un esprit rationnel de liberté civile et religieuse... »* D'un message à l'autre, il est fait allusion, de façon quasi obligée, aux « *bénédictions* » de la Providence, à sa « *main bienveillante* », à la « *gracieuse indulgence du Ciel grâce à laquelle le peuple américain est devenu une nation* », etc.

« Des fautes ont été commises »

Les messages que la postérité a retenus sont, assez logiquement ceux qui venaient rompre ce déluge de propos convenus. Ainsi Abraham Lincoln en 1862 : *« Le dogme de la tranquillité passée ne convient pas à l'orageux présent. (...) Mes concitoyens, nous ne pouvons échapper à l'histoire. (...) En donnant la liberté à l'esclave, nous assurons la liberté de l'homme libre. »*

John Kennedy, également, surprit ses compatriotes, dans son premier message le 30 janvier 1961, par un tableau assez sombre de la situation américaine et mondiale. Contrairement au rite, il décrivait une économie vacillante, la cause de la liberté en régression dans le monde et « dramatisait » son discours en s'écriant : *« Est-ce qu'une nation organisée et gouvernée comme la nôtre peut durer ? La réponse n'est en aucune façon certaine. »*

Pour des raisons moins nobles (il avait été éclaboussé par les scandales financiers de la période de la reconstruction), le général Ulysse Grant avait suscité l'attention par le ton mélancolique sur lequel il prononça son dernier message, en 1876 : *« Cela a été ma chance — ou ma malchance — d'avoir été appelé à la tête de l'exécutif sans aucun apprentissage politique préalable. Des fautes ont été commises, que tous peuvent voir et que j'admets. »* Richard Nixon, en revanche, n'évoquait qu'à la fin de son dernier message (en janvier 1974), la « *prétendue affaire Watergate* » pour dire essentiellement qu'elle n'avait que trop duré, et que pour sa part, il ne démissionnerait jamais...

Ces messages rassemblés *en* trois gros volumes (1) sont un miroir de l'histoire américaine. On y trouve la première manifestation d'un « impérialisme », sous la plume du pourtant très pacifiste Thomas Jefferson. Celui-ci, en 1801, s'indigne que *« Tripoli le plus petit des Etats barbaresques »*, ait fait des propositions, jugées excessives, sur les taxes frappant les commerçants américains et annoce : *« Le style de cette demande n'admettait qu'une réponse : j'ai envoyé une petite escadre en Méditerranée... »*

Au fil des ans, la « question indienne » avec ses guerres et ses traités non tenus, qui occupait au début du dix-neuvième siècle une place considérable, diminue et disparaît totalement. Grover Cleveland innove dans son premier message, en 1876, en présentant un tableau chiffré des importations et des exportations, exaltant le rôle nouveau d'une nation qui devient industrielle. C'est dans son septième message, en 1823, que James Monroe expose sa célèbre doctrine, dont on ne retient souvent que l'avertissement fait aux nations du Vieux Continent de ne pas se mêler de ce qui se passe dans les deux Amériques. Monroe proposait en fait une contrepartie : les Etats-Unis s'engageaient à s'abstenir d'intervenir dans les affaires européennes. Une question toujours d'actualité.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) *The State of the Union messages of the Presidents.* Chelsea House Publishers. New-York.

Retour à l'ornière

(Suite de la première page.)

3) *Sur l'énergie :* il s'agissait là d'une question fondamentale. *Les Etats-Unis sont les champions* toutes catégories du gaspillage de l'énergie. M. Nixon avait dû *renoncer au courageux plan de* sauvegarde qu'il avait conçu avant même la guerre du Kippour. Dans la perspective d'un épuisement progressif, au cours des prochaines décennies, des ressources mondiales d'hydrocarbures, il fallait à tout prix diminuer les importations et accroître le prix des produits pétroliers afin de réduire la consommation et de dégager les ressources nécessaires à la recherche d'énergies de substitution.

De tous les combats engagés par M. Carter, celui-là était le plus utile, puisque aussi bien l'avenir de l'économie planétaire en dépend. Mais il s'est heurté à plus fort que lui : le cartel des industries pétrolières, appuyé par la grande majorité du peuple américain, habitué à se procurer du carburant à bon marché et peu disposé à accepter que cela change. Sait-on que malgré le quadruplement, en 1973, du prix mondial du brut, malgré la constante augmentation des importations de pétrole et de gaz naturel par les Etats-Unis, l'Américain moyen ne doit travailler que huit minutes aujourd'hui, contre neuf en 1967, pour se procurer un gallon d'essence ordinaire ? Or chaque jour qui passe rapproche des élections législatives de novembre et rend donc moins vraisemblable le vote par le Congrès de mesures énergétiques courageuses.

4) *Sur les ingérences dans les affaires des autres :* à plusieurs reprises pendant sa campagne électorale, et même après, M. Carter avait dit qu'il n'appartenait pas aux Etats-Unis de donner des conseils à leurs amis. Il arrivait, en privé, à des représentants de Washington, d'exprimer des jugements très nuancés sur les perspectives politiques en Europe. C'est ainsi qu'un diplomate de l'ambassade des Etats-Unis à Paris a pu dire à l'un de ses collègues étrangers, il y a quelques mois, que la venue de la gauche au pouvoir était nécessaire pour la France « *parce que celle-ci n'avait pas encore fait sa révolution de 1789* » sur le plan économique et social. M. Brzezinski lui-même estimait, *en mai dernier, que le P.C. italien* était déstalinisé et coupé de Moscou ; un certain nombre de *gestes ont* été faits d'ailleurs à cette époque en direction des communistes italiens dont le « ministre des affaires étrangères », M. Segre, a pu se rendre aux Etats-Unis, tandis que le quotidien communiste *l'Unita* était autorisé à installer un correspondant permanent à Washington, en la personne de M. Jacoviello.

Aujourd'hui, changement à vue : après avoir déclaré « bénéfique » l'action de M. Mitterrand — sous-entendu dans la mesure où elle a conduit les communistes à rompre avec lui, — M. Carter a convoqué son ambassadeur à Rome et fait savoir qu'il ne verrait pas d'un bon œil l'entrée dans le gouvernement des amis de M. Berlinguer. L'interview très stalinienne et pro-soviétique récemment donnée à la *Pravda* par M. Luigi Longo, président du P.C.I., a certes pu jouer son rôle. Et aussi sans doute les démarches de certains milieux italiens, voire du Vatican, effrayés à l'idée que des « rouges » pourraient s'installer au pouvoir. Reste que M. Carter fait exactement ce qu'il reprochait à M. Nixon de faire et qu'il viole ainsi ouvertement les accords d'Helsinki de 1975, interdisant toute ingérence dans les affaires des autres. Dira-t-on que de telles ingérences Moscou ne se prive guère, au moins dans les pays de sa sphère d'influence ? Oui, bien sûr. Mais l'originalité de M. Carter, encore une fois, était de vouloir rendre à la morale sa place, ce qui suppose pour commencer que l'on prenne au sérieux ses propres promesses.

Des solutions de facilité

5) *Sur l'économie en général :* M. Carter, s'il avait été très net sur les moyens — très keynésiens — de relancer l'activité américaine, s'était refusé à prendre le moindre engagement sur l'essentiel, c'est-à-dire sur le dollar. Or tant qu'aucun plancher n'aura été fixé à la diminution du cours de celui-ci, la spéculation continuera bon train. On l'a trop dit pour qu'il soit nécessaire d'y insister : la baisse progressive du dollar est devenue, pour les Américains, le principal moyen, avec le maintien de dispositions carrément protectionnistes, de limiter le déficit du commerce extérieur et d'assurer, fort égoïstement, le maintien de la « croissance modérée » à laquelle continuent de croire la majorité des analystes d'outre-Atlantique. C'est une solution de facilité, mais les Etats-Unis ont de plus en plus de mal à y renoncer au fur et à mesure que se développent leurs investissements extérieurs et le nombre des prêts internationaux libellés en dollars.

Pour redresser la situation et freiner du même coup l'inflation mondiale, il faudrait à tout le moins ralentir la création de monnaie. Or, le budget des Etats-Unis va atteindre pour l'exercice 1978-1979 un déficit record de près de 60 milliards de dollars. Emmanuel de La Taille n'avait pas tort de rappeler récemment que, grâce à l'inflation, *« les Américains ont pu se payer le Vietnam et la Lune sans impôts supplémentaires »*. On ne saurait mieux dire que ce sont leurs alliés, en fait, qui les ont payés. Et malheureusement, rien sur ce point et surtout pas le départ de M. Arthur Burns de la Federal Reserve Bank, n'indique chez M. Carter la moindre velléité de rompre avec les errements antérieurs. En fait, l'essentiel de son effort a consisté à faire pression sur les Allemands et sur les Japonais — autrement dit sur les deux peuples qui *ont jusqu'à présent le mieux* gouverné leur barque au milieu de la crise — pour les pousser à réévaluer leur *monnaie* et à contribuer à la relance de pays moins avisés. Tokyo a cédé, comme *on sait*, au prix d'un important remaniement ministériel, mais M. Helmut Schmidt, à Bonn, a tenu bon, comme il avait tenu bon dans l'affaire du contrat nucléaire avec le Brésil.

Au-delà de déclarations épisodiques qui soulèvent, à juste titre, l'émotion, encore que les Français qui ont protesté, ces jours-ci, auprès de l'ambassade des Etats-Unis aient davantage déploré, paraît-il, les compliments faits à M. Mitterrand que l'ingérence dans leurs affaires, voilà la véritable intrusion américaine, voilà le véritable exercice d'un « leadership » qui se résume de plus en plus à un protectorat, et qui implique, en dernière analyse, que les autres se serrent la ceinture pour permettre aux citoyens américains de continuer de consommer à eux seuls plus du tiers de la production mondiale de matières premières.

Que faire là contre ? Le président des *Etats-Unis* le plus clairvoyant, le mieux disposé à l'égard du monde extérieur, le mieux *préparé à exercer un rôle international*, ne pourrait sans doute pas grand-chose face à des pouvoirs *aussi installés que ceux des multinationales*, du « complexe militaro-industriel » dénoncé par Eisenhower à son départ de la Maison Blanche, pour ne pas parler du contribuable, ce fameux « *taxpayer* » dont le Congrès est toujours, en dernière analyse, le porte-parole. Or il est de plus en plus évident que M. Carter, qui fut sans doute un très bon gouverneur de Georgie, est, sur bien des points, un novice, bien intentionné certes, mais hésitant et même gaffeur, comme le montrent ses déclarations contradictoires sur le Proche-Orient et le pas de clerc qu'il a accompli avec Panama ou ses propos intempestifs à New-Delhi.

Embarrassé comme il l'est maintenant par l'appui massif de l'U.R.S.S. à l'Ethiopie, il doit se mordre les doigts d'avoir tant critiqué, à l'époque, le comportement de l'administration antérieure face à l'intervention cubaine en Angola.

Quant à son « Zbig », dont on brocarde, sur les bords du Potomac, *« les zigs et les zags »*, c'est le *Waal Street Journal* qui constatait, le 22 novembre, que ses analyses sont trop souvent « *creuses, inconsistantes, ou même sans rapport avec les décisions réellement prises* » et qu'il n'a en aucune manière atteint la « maîtrise intellectuelle » d'un Henry Kissinger.

Il n'est pas possible de laisser plus longtemps le monde aller à vau-l'eau. Il faut rétablir le minimum de stabilité monétaire sans lequel aucun investissement sérieux, et donc aucune relance digne de ce nom, ne sont concevables. Il faut mettre fin au gaspillage des ressources énergétiques de la planète. Il faut engager, autrement que dans les discours, le dialogue Nord-Sud. Autrement *dit*, il faut amener les Américains à prendre leur parti d'une nouvelle répartition de la consommation et de la production mondiales.

Tout cela dépend entre autres des Européens et de leur aptitude à s'entendre et à se faire entendre des Etats-Unis. Hélas ! pourquoi *faut-il que ce soit de Bonn que* proviennent les échos d'une impatience grandissante à l'égard du grand *protecteur et de Paris* une sidérante déclaration, que ne suffit pas à effacer la fermeté des *propos ultérieurement tenus*, selon laquelle il est « normal » après tout que le grand protec*teur en question dise aux Italiens* ce qui est bon ou n'est pas bon chez eux ?

ANDRÉ FONTAINE.

Bolivie

Cédant au mouvement de grève de la faim

Le gouvernement annonce une amnistie générale

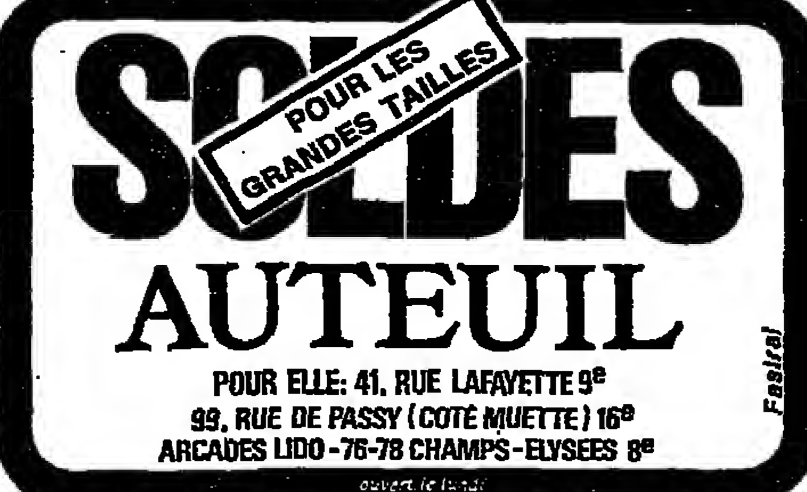
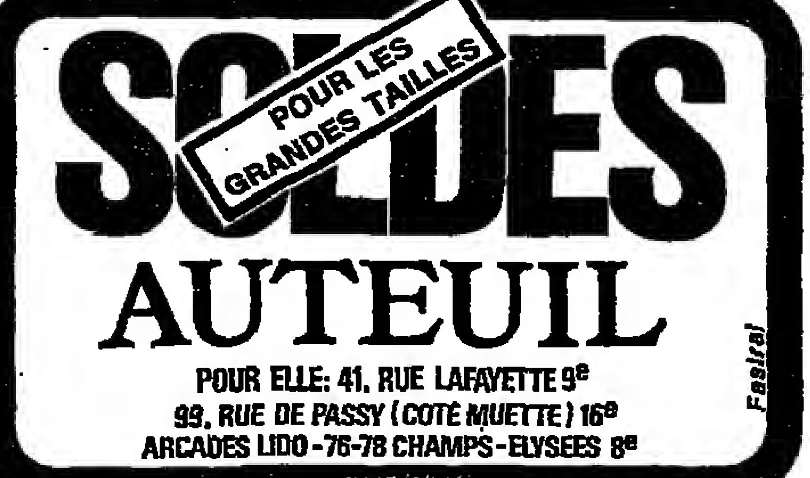
La Paz *(A.F.P.)*. — La crise politique ouverte en Bolivie par *la grève de la faim commencée* il y a trois semaines, et à laquelle plus de mille deux cents personnes avaient fini par participer, pourrait se dénouer. Le président Banzer a en effet annoncé, dans la soirée du mercredi 18 janvier, qu'il *accordait l'amnistie générale* réclamée par les protestataires.

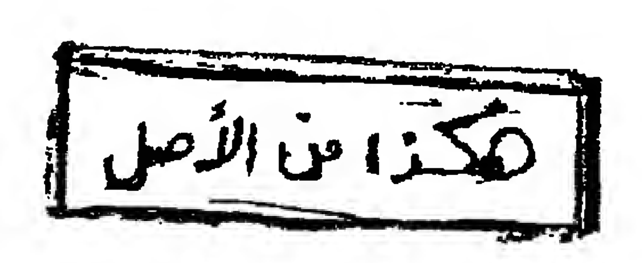
Un accord en quatre points a été négocié entre le ministère de l'intérieur et M. Jorge Siles Salinas, ancien président de la République et responsable de l'Assemblée bolivienne des droits de l'homme, avec la participation de l'archevêque de La Paz, Mgr Jorge Manrique. Il prévoit :

- Amnistie générale pour tous les *Boliviens prisonniers, exilés*, mis en résidence surveillée et fugitifs, que ce soit pour des motifs politiques ou syndicaux ;
- Réintégration de tous les mineurs renvoyés, sous la surveillance d'une commission tripartite (syndicats, patronat, gouvernement) ;
- Les travailleurs réintégrés seront reconduits dans les mêmes fonctions, avec la même ancienneté ;
- Le gouvernement offre des *garanties à tous les grévistes* de la faim et à ceux qui les ont soutenus et s'engage à libérer immédiatement les grévistes de la faim emprisonnés.

Le président Banzer a déclaré que, le problème de la grève de la faim étant résolu, son gouvernement pouvait désormais poursuivre *son plan de démocratisation* du pays avec l'appui des forces armées. *« L'amnistie générale ne laissera pas les ennemis de la Bolivie impunis »*, a cependant déclaré le chef de l'Etat, sans préciser l'identité des *« ennemis »*.

Les dirigeants politiques du pays se montrent prudents sur la signification réelle de l'amnistie générale décrétée par le président. Trois groupes de grévistes ont décidé de poursuivre leur mouvement.



EUROPE

Un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme

Les autorités britanniques en Ulster se sont rendues coupables de traitements «inhumains» et «dégradants», non de tortures

De notre correspondant

Strasbourg. — Les autorités britanniques ne se sont pas rendues coupables de tortures au cours des opérations de maintien de l'ordre menées depuis 1971 en Irlande du Nord. La Cour européenne des droits de l'homme a dressé mercredi 18 janvier ce constat dans l'affaire qui opposait depuis six ans l'Irlande au Royaume-Uni. Elle a toutefois accordé une relative satisfaction au gouvernement de Dublin en reconnaissant que les autorités d'Ulster, et par la suite celles de Londres, avaient eu recours à des traitements « inhumains » et « dégradants » (article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme) à l'encontre d'un certain nombre de militants et de sympathisants de l'IRA à l'automne 1971.

L'arrêt de la cour, très nuancé et en définitive assez favorable à la Grande-Bretagne, a suscité la surprise de bien des observateurs, et en particulier des nombreux journalistes irlandais présents. Il reste en-deçà de l'avis de la commission européenne des droits de l'homme qui avait conclu, en 1976, après enquête en Ulster, à l'emploi de la torture par l'application aux détenus des « cinq techniques ». Ces dernières consistaient à encapuchonner les détenus, à les exposer dans cet état à des sifflements bruyants et continus, à réduire au minimum leur alimentation, à les priver de sommeil et à les laisser debout contre un mur de longues heures durant, dans une position pénible. Le gouvernement britannique n'avait d'ailleurs pas contesté l'avis de la commission et s'était engagé à ne plus utiliser les « cinq techniques » dans les « interrogatoires poussés ».

Par seize voix contre quatre, la cour européenne a estimé que l'emploi de ces « cinq techniques » n'avait pas causé des « *souffrances de l'intensité et de la cruauté particulières qu'implique la notion de torture* ». En admettant, par ailleurs, que des violations occasionnelles de l'article 3 de la convention (mauvais traitements et tortures) avaient eu lieu, la cour a statué qu'il n'y avait pas eu de pratiques généralisées de traitements inhumains. Elle a rejeté la demande du gouvernement irlandais qui réclamait de Londres des poursuites contre les auteurs de ces « interrogatoires poussés ».

La cour a suivi les conclusions de la commission des droits de l'homme — qui n'étaient pas contestées par le gouvernement britannique — selon lesquelles les pouvoirs spéciaux (arrestation et détention préventive, internement sans jugement) étaient contraires à l'article 5 de la convention. Mais elle a tenu largement compte de l'article 15 de ce texte, qui permet à un Etat signataire de déroger à certaines de ces obligations en cas de guerre ou de « *danger public menaçant la vie de la nation* ». Elle a ainsi rejeté la position du gouvernement irlandais qui s'étonnait que les dérogations invoquées par le Royaume-Uni dépassent « *la stricte mesure* » requise par la situation en Irlande du Nord.

Enfin, la cour a jugé que les autorités britanniques n'avaient pas exercé de discrimination dans leur manière de poursuivre les terroristes de l'IRA et ceux des organisations paramilitaires « loyalistes » (protestants). La sévérité plus grande manifestée à l'égard de l'IRA n'était pas disproportionnée, compte tenu de la menace bien plus importante représentée par cette dernière au cours des troubles, ont estimé les juges européens.

J.-C. HAHN.

Satisfaction mitigée à Dublin

De notre correspondant

Dublin. — Malgré une certaine déception, on s'accorde, à Dublin, pour juger que l'arrêt de la Cour de Strasbourg justifie amplement l'instance que le gouvernement irlandais avait introduite contre Londres. Dans un communiqué publié mercredi soir, un porte-parole du gouvernement a déclaré que le jugement « *devait être accueilli favorablement par tous ceux qui s'intéressent à la défense des droits de l'homme. (...) Le procès a contribué à la condamnation de telles méthodes, non seulement en Grande-Bretagne, mais à travers le monde* ». Les réactions des deux partis de l'opposition, le Fine Gael (centriste) et travailliste, reflètent ce sentiment. « *Le jugement*, a déclaré un porte-parole du Fine Gael, a *consolidé les droits et la liberté des peuples partout.* » Les hommes politiques de la République s'accordent sur le fait que la distinction entre les termes « *tortures* » et « *traitement inhumain et dégradant* » est surtout une question de sémantique.

On démontre que, l'an dernier, la Grande-Bretagne avait admis, comme la commission des Droits de l'homme l'avait auparavant établi, que les cinq méthodes d'interrogation employées par l'armée britannique et les forces de l'ordre à Belfast en 1971 étaient classées sous le nom de « tortures ». Pour Dublin, ce n'est qu'une question d'interprétation.

L'arrêt de Strasbourg intervient à un moment où les relations entre Londres et Dublin sont particulièrement tendues. La demande faite à Londres il y a plus d'une semaine par le premier ministre de la République, M. Jack Lynch, répétée cette semaine par le chef de l'Eglise catholique d'Irlande, Mgr Tomas O'Fiaich, demandant de promettre de se retirer du nord de l'île, a fortement déplu au gouvernement britannique. Cependant, le destin des deux îles est trop interdépendant pour qu'il y ait un risque de rupture sérieuse.

JOÉ MULHOLLAND.

Norvège

MORT DE M. JOHN LYNG ANCIEN PREMIER MINISTRE

Oslo (*Reuter*). — M. John Lyng, ancien premier ministre norvégien, est mort mercredi 18 janvier, à l'âge de soixante-douze ans. Il souffrait d'un cancer du poumon.

[*Né à Trondheim, le 22 août 1905, l'année où la Norvège devint indépendante après un siècle d'union avec la Suède, M. John Lyng fit des études de droit et adhéra à une organisation estudiantine de gauche, « Mot Dag ». Mais, après les luttes de factions au sein du mouvement ouvrier, dans les années 20, il changea d'orientation politique et devint conservateur. Substitut de parquet en province, de 1945 à 1953, puis juge à la Haute Cour, il entra dans la vie politique dans les années 50. Elu député en 1958, il forma, cinq ans plus tard, le premier gouvernement non socialiste de l'après-guerre. Mais la coalition quadripartite qu'il anima fut renversée après trois semaines d'existence. Jusqu'en 1965, il fut gouverneur de la province d'Akershus, où il succéda à M. Trygve Lee, l'ancien secrétaire général de l'ONU. En 1965, lorsque M. Borten, chef du parti conservateur, forma une nouvelle « coalition bourgeoise », M. Lyng devint ministre des affaires étrangères. Cinq ans plus tard, il se retirait pour des raisons personnelles pour laisser à un homme plus jeune le soin de résoudre les problèmes importants, dont celui de l'adhésion au Marché commun.*]

Italie

Quatre des huit référendums sont jugés irrecevables par la Cour constitutionnelle

De notre correspondant

Rome. — Deux prises de position inattendues viennent de marquer la crise gouvernementale italienne. La première vient du parti communiste, qui a lancé un avertissement, mardi 17 janvier, aux démocrates-chrétiens. Ceux-ci auraient tort de croire qu'un échec des négociations provoquerait nécessairement des élections anticipées ; il existe sans la D.C. une majorité au Parlement.

Est-ce à dire que le P.C.I. a changé de stratégie, abandonnant le compromis historique pour l'union de la gauche ? Nullement, devait préciser M. Berlinguer, le lendemain. C'est un simple rappel pour éviter que la dissolution des Chambres ne devienne un moyen de chantage.

La deuxième surprise est venue de la Cour constitutionnelle. Mercredi 18 janvier, elle a déclaré irrecevables quatre des huit référendums réclamés par plus de six cent mille signatures. On ne pourra pas voter sur le concordat, le code militaire du temps de paix, la discipline dans les armées et les articles contestés du code pénal. En revanche, une consultation populaire devra être organisée entre le 15 avril et le 15 juin prochains sur les thèmes suivants : les récentes mesures de défense de l'ordre public ; le financement des partis par l'Etat ; la commission d'enquête parlementaire, enfin l'obligation d'enfermer les malades mentaux dans des asiles. S'ajoutera un cinquième référendum, celui sur l'avortement qui n'avait pu avoir lieu au printemps 1976 en raison d'élections anticipées.

Il n'existe en effet que deux moyens d'empêcher une consultation populaire admise par la Cour constitutionnelle : dissoudre les Chambres ou modifier profondément la loi contestée. C'est dire que, en allégeant le travail des parlementaires, la Cour constitutionnelle vient de diminuer le risque d'élections anticipées. Les partis devront néanmoins se mettre d'accord sur deux sujets brûlants — l'ordre public et l'avortement — et ce ne sera pas facile.

Les juges constitutionnels n'ont pas encore communiqué les motifs de leur décision. On s'attendait à un veto pour le concordat, car il s'agit d'un traité international, mais non pour les autres demandes de référendum, qui ne semblaient pas contredire la Constitution. Elles avaient obtenu le feu vert de la Cour de cassation le 7 décembre dernier.

L'extrême gauche réagit par des propos violents ou des sarcasmes. Principal promoteur des référendums, M. Marco Pannella, leader du parti radical (libertaire), a déclaré : « *La Cour a condamné à mort l'institution du référendum* (1). *C'est une honte. Pour son trentième anniversaire, la Constitution est assassinée.* »

A l'avenir, il ne sera plus aussi facile de provoquer un référendum. Les deux grands partis, démocrate-chrétien et communiste, envisagent de hausser la barre des signatures nécessaires (cinq cent mille actuellement). En 1974, c'est le parti gouvernemental lui-même qui avait déclenché — et perdu — le référendum sur le divorce. Mais, en 1976, ce sont les radicaux qui, avec le référendum sur l'avortement, avaient rendu inévitables des élections anticipées destinées à le renvoyer.

ROBERT SOLÉ.

(1) Bien que prévue en principe par la Constitution de 1947, la procédure du référendum n'a été organisée par le Parlement qu'en 1969. Son unique application a eu lieu en mai 1974 pour l'abrogation de la loi instaurant le divorce.

Espagne

Le gouvernement légalise une fraction politique de l'ETA

Madrid (*A.F.P., Reuter*). — Le parti basque E.I.A. (*Euzko Iraultzeko Alderdia*, ou parti révolutionnaire de l'Euzkadi), considéré comme une des fractions politiques de l'organisation séparatiste révolutionnaire ETA, a été inscrit le mercredi 18 janvier sur le registre des partis politiques du ministère de l'intérieur, annonce l'agence Cifra.

Ce parti avait présenté, il y a longtemps, ses statuts pour être inscrit sur le registre. Il a dû ensuite les modifier afin de se conformer aux normes légales, le règlement des partis stipulant que ceux qui prônent l'indépendance d'une certaine région de l'Espagne ne peuvent être inscrits. Les nouveaux statuts de l'E.I.A. ont été communiqués mardi au ministère. L'E.I.A., qui est le parti le plus radical du Pays basque, a participé aux élections du 15 juin dernier sous la candidature de *Euzkadiko Ezquerra* (gauche de l'Euzkadi), obtenant l'élection d'un député et d'un sénateur. Son secrétaire général est M. Mario Onaindia Machiondo, condamné à mort lors du procès de Burgos en décembre 1970 alors qu'il appartenait à l'ETA. M. Onaindia Nachiondo a déclaré que « *la légalisation de l'E.I.A. traduit le fait que la force du parti dans la rue et dans les urnes a été reconnue* ».

D'autre part, l'ancien ministre espagnol des affaires étrangères, M. José-Maria de Areilza, a annoncé mercredi la formation d'un nouveau parti libéral, Action civique libérale, réunissant cinq petites formations politiques voisines restées en dehors de la coalition du premier ministre, M. Adolfo Suarez.

La déclaration de M. de Areilza, publiée sous forme de publicité en pleine page par plusieurs quotidiens de Madrid, affirme que l'Espagne a besoin d'une politique libérale et non pas d'un socialisme collectiviste.

Ministre des affaires étrangères dans le premier gouvernement de l'après-franquisme, M. de Areilza était retourné dans l'ombre en juillet 1976 lorsque le roi Juan Carlos lui préféra M. Suarez pour remplacer M. Carlos Arias Navarro à la tête du gouvernement.

● *Deux militants du Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel des Canaries* (M.P.A.I.A.C.) ont détourné, mardi 17 janvier, un caboteur espagnol vers Oran, a-t-on appris mercredi, au bureau du M.P.A.I.A.C. à Alger.

« *Il s'agit*, a déclaré M. Antonio Cubillo, secrétaire général du M.P.A.I.A.C., *de deux militants des groupes de choc, qui étaient sur le point de se faire arrêter par la police espagnole, aux Canaries. Ils sont montés sur* l'Antonio-Armas, *caboteur espagnol, avec équipage canarien, qui se dirigeait sur les Baléares. A la hauteur de Carthagène, les deux militants ont sorti des armes et détourné le bateau sur Oran.* »

« *A l'arrivée au port*, poursuit M. Cubillo, *les deux militants ont demandé l'asile politique aux autorités algériennes.* »

On confirme de source algérienne, sans donner d'autres indications, que *l'Antonio-Armas* a repris la mer vers les Baléares. — (*A.F.P.*)

● *Trente-deux détenus de la prison de Martutene, à Saint-Sébastien*, se sont ouvert les veines ou ont avalé divers objets mercredi 18 janvier par solidarité avec les détenus de la prison de Barcelone (*le Monde* du 19 janvier). Huit des détenus ont dû être hospitalisés dans un hôpital de Saint-Sébastien. — (*A.F.P.*)

● *Pour la troisième fois en trois mois*, des inconnus ont tiré, mercredi 18 janvier, des coups de feu contre la résidence du premier ministre M. Adolfo Suarez. Personne n'a été atteint. — (*UPI.*)

● RECTIFICATIF. — *C'est une peine de dix-huit ans de prison* que risque M. Boadella, directeur de la troupe catalane Els Joglars, pour « insultes envers l'armée », et non pas dix-huit mois, ainsi qu'une erreur matérielle nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 19 janvier.

Union soviétique

M. Brejnev reporte à nouveau – pour des raisons de santé – sa visite à Bonn

M. Brejnev a reporté une nouvelle fois sa visite officielle en République fédérale d'Allemagne, a annoncé mercredi 18 janvier M. Boelling. Selon le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M. Faline, ambassadeur d'U.R.S.S., a remis au chancelier Schmidt un message personnel de M. Brejnev. Le chef de l'Etat et du parti soviétiques demande que sa visite prévue du 16 au 19 février, soit repoussée à une « *date ultérieure* » sur le conseil de ses médecins, qui lui ont ordonné du repos après le « *refroidissement* » dont il avait été victime. M. Boelling a ajouté que Bonn et Moscou s'efforceront de fixer le plus tôt possible une nouvelle date pour cette visite, « *dont l'importance est soulignée de part et d'autre* ».

Evoquée la première fois en octobre 1974 lors de la visite de M. Schmidt à Moscou, la visite en R.F.A. de M. Brejnev avait été reportée à plusieurs reprises par Moscou.

Ce nouvel ajournement semble bien indiquer que l'état de santé de M. Brejnev est plus préoccupant que ne le laissent entendre les autorités soviétiques. Le « *refroidissement* » en question remonte à la mi-décembre (il n'avait pas participé alors à la session du Soviet suprême). Sa seule activité publique a été, le 5 janvier, une remise de décorations au Kremlin. Cette cérémonie avait été télévisée. Il n'a pas reçu les visiteurs de marque venus à Moscou, le dernier en date étant M. Boumediène.

Les spéculations sur la nature du mal dont souffre M. Brejnev, et sur son éventuelle succession, reprennent de plus belle. Ainsi le quotidien ouest-allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* vient d'émettre l'hypothèse d'un cancer des os et de récentes complications stomacales et d'affirmer que M. André Kirilenko, membre du bureau politique, assure l'intérim à la tête du parti.

Les Soviétiques ne semblent en tout cas guère préoccupés par l'état de santé du chef de l'Etat, et rien n'est fait dans la presse pour les préparer à un éventuel changement au sommet. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

A l'Académie des sciences morales et politiques

M. RENÉ SERVOISE ÉVALUE LES RISQUES D'AFFRONTEMENT DANS L'OCÉAN INDIEN

M. René Servoise, ambassadeur de France en Indonésie, s'est demandé dans une communication à l'Académie des sciences morales et politiques, si les déploiements des marines de guerre des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. dans l'océan Indien — qui après l'abandon de la Grande-Bretagne et de sa politique à l'est de Suez a connu un vide politique et stratégique, — constituent les éléments d'un nouvel équilibre ou présagent au contraire un affrontement.

Armé d'une documentation précise et complète, l'orateur a d'abord évoqué les dimensions historiques et géopolitiques du troisième océan du monde par ses dimensions. Puis il a insisté sur l'apparition spectaculaire, au cours des dix dernières années, d'unités des flottes de guerre des deux Super-Grands. A son avis, les dangers d'un affrontement paraissent évités, et à la notion de « *balance of power* » se substitue celle de « *matching prudence* », concept plus souple et davantage conforme aux intérêts des deux puissances ». Sur le plan stratégique, la portée croissante des missiles intercontinentaux pour sous-marins nucléaires lanceurs d'engins va réduire l'importance de l'océan Indien qui de mondial, redevient régional.

EN VISITE OFFICIELLE AU MEXIQUE

Le président Geisel souhaite la création d'un organisme international de stockage du café

Mexico (*A.F.P.*). — Dans un communiqué publié le mercredi 18 janvier, à l'issue de la visite officielle de cinq jours que le général Ernesto Geisel vient de faire au Mexique, le chef de l'Etat brésilien et le président José Lopez Portillo ont affirmé la nécessité de créer un organisme international de stockage du café pour en garantir et en stabiliser les prix.

Les deux chefs d'Etat se sont, d'autre part, prononcés pour le droit à l'utilisation de l'énergie à des fins strictement pacifiques, avec des garanties internationales. Ils ont décidé de conjuguer leurs efforts pour l'application réelle du traité de non-prolifération nucléaire en Amérique latine (traité de Tlatelolco).

Les deux pays sont, en outre, d'accord pour examiner des projets d'investissements communs dans la pétrochimie, mais le communiqué ne mentionne pas d'éventuelles livraisons de pétrole mexicain au Brésil. Certains observateurs avaient pensé que cette question constituerait une priorité dans les entretiens. Or, des membres de la délégation brésilienne ont déclaré que le pétrole mexicain reviendrait, en réalité, plus cher que le brut arabe.

Peu avant son départ, le chef de l'Etat brésilien a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que l'une des priorités du Brésil était l'intégration latino-américaine, dans le respect de l'indépendance de chacun. Il a cité à ce propos les relations, qu'il a qualifiées de bonnes, de son pays avec Cuba.

Le général Geisel a, enfin, nié que le Brésil ait des visées hégémoniques sur le continent sud-américain, car « *notre territoire est si grand et nous avons tant à faire que nous ne pouvons nous laisser aller à des velléités de domination sur d'autres pays* ».

UNE MISE AU POINT DE L'AMBASSADEUR DU JAPON

Dans le bulletin de l'étranger consacré au contentieux entre le Japon et l'U.R.S.S. sur les Kouriles (*le Monde* du 13 janvier), nous avions écrit, en nous fondant sur une dépêche d'agence, que M. Sonoda, ministre japonais des affaires étrangères, « *serait arrivé à Moscou avec une concession de taille : l'abandon des revendications japonaises sur deux des quatre îles* ».

L'ambassadeur du Japon en France nous écrit, après la publication de cette information donnée au conditionnel : « *L'idée d'une telle concession, qui irait à l'encontre de la légitime revendication du peuple japonais, ne serait venue ni à M. Sonoda ni, d'ailleurs, à aucun autre membre du gouvernement. Le Japon revendique et continuera à revendiquer la restitution des quatre îles, à savoir : Habomaï, Shikotan, Kunashiri et Etorofu.* »

● *Les négociations américano-soviétiques* sur l'interdiction des armes chimiques vont déboucher rapidement sur un projet de traité international, a annoncé le négociateur américain. Il a précisé que les ultimes difficultés concernent la vérification de la destruction des stocks et l'agencement des installations de destruction. Il a indiqué que le projet de traité prévoit des vérifications sur place. — (*A.F.P.*)

AFRIQUE

Tunisie

Le fossé se creuse entre le parti destourien et la centrale syndicale

De notre correspondant

Tunis. — La dégradation des relations entre la direction des syndicats et le pouvoir dominera les travaux du comité central du parti socialiste destourien qui s'ouvriront le 20 janvier. Depuis la session du conseil national de la centrale syndicale U.G.T.T. (*le Monde* du 12 janvier), le ton est encore monté, le fossé s'est davantage creusé. Ce ne sont plus aujourd'hui les syndicats qui élèvent la voix pour contester la politique gouvernementale, c'est le parti qui contre-attaque.

Depuis une semaine, les membres du bureau politique tiennent, aux *quatre coins du pays*, des meetings pour dénoncer « le déviationnisme » des dirigeants syndicalistes, *quotidiennement cloués* au pilori par la presse officielle. Cette « *campagne d'explication* » tend à démontrer que des ennemis du régime, communistes et baasistes principalement, se sont emparés des postes de commande au sein de la centrale pour susciter des troubles sociaux, plonger le pays dans le chaos et l'anarchie afin de s'emparer du pouvoir. « *Aux yeux de la loi, cette action de destruction est une haute trahison* », a déclaré l'un des chefs adjoints du parti, M. Abdellakim Tekaya.

Face à cette situation, les orateurs et les commentateurs suggèrent une solution : que « *la base syndicale demeurée saine* » *se débarrasse* des intrus. Et ce n'est pas un hasard si dans les discours et dans la presse on rap*pelle constamment* qu'en 1956, l'actuel chef des syndicats, M. Habib Achour, alors opposé à M. Ahmed Ben Salah qui, à la tête de la centrale, préconisait déjà une politique de collectivisation, avait provoqué une scission au sein de l'U.G.T.T.

C'est, semble-t-il, dans cette même voie que les dirigeants du parti souhaiteraient voir s'engager la crise actuelle, et si la convocation d'un congrès extraordinaire de l'U.G.T.T. susceptible de renverser la tendance se révélait impossible, une nouvelle scission au sein de la centrale, entraînant la création d'un autre syndicat avec des personnalités « *valables* » à sa tête, serait bien accueillie. D'ailleurs, la presse fait une large publicité aux syndicats de base, professionnels ou locaux, qui auraient adressé ces derniers jours des télégrammes au parti pour manifester leur désaccord avec les décisions du dernier *conseil national*. Ces prises de position sont soit minimisées, soit purement et simplement démenties par les dirigeants de la centrale. Selon eux, il s'agit dans la plupart des cas d'initiatives personelles prises sans consultation de la base.

Dans les milieux politiques, on laisse entendre qu'il ne faut pas attendre des décisions ou des recommandations spectaculaires du comité central du parti à l'encontre de la centrale, mais il est *probable que se précisera* la tendance favorable à un éclatement de l'U.G.T.T. afin de « *séparer au plus vite le bon grain de l'ivraie* ».

Le cas de M. Achour

En l'état actuel, il paraît diffi*cile de diviser* la direction de l'U.G.T.T., qui présente l'image d'un front uni autour de son secrétaire général, M. Achour, lequel, malgré l'avis des jeunes cadres syndicalistes extrémistes majoritaires au conseil national, s'est déclaré partisan de la poursuite du dialogue avec le parti et le gouvernement. Cependant, il *peut* être aisé pour le pouvoir de mettre la centrale dans l'embarras. Des voix se sont déjà élevées au cours de la « *campagne d'explication* » pour demander la révision « *des nombreux privilèges* » accordés aux syndicats. C'est ainsi qu'il pourrait, entre autres, examiner le cas des fonctionnaires détachés de leur département pour exercer à plein temps des responsabilités syndicales et le problème de la retenue à la source des cotisations syndicales. En effet, dans le secteur public et les grandes entreprises privées, ces cotisations, qui représentent 1 % du salaire, sont directement retenues pour être versées au syndicat. L'abandon de cette formule que certaines sociétés n'appliqueraient déjà plus depuis quelque temps entraînerait sans doute des difficultés de trésorerie pour la centrale.

Le comité central du parti aura *aussi à se prononcer sur le cas de* M. Habib Achour, démissionnaire du bureau politique et du comité *central conformément au vœu du* conseil national de l'U.G.T.T., qui considère qu'il est devenu difficile *de concilier les responsabilités* syndicales avec les responsabilités politiques sans porter atteinte aux intérêts des travailleurs. On considère généralement dans les milieux politiques que « *cet acte d'indiscipline* » entraînera l'expulsion du parti de M. Achour et d'un autre membre du comité exécutif de l'U.G.T.T., M. Kheiredine Salhi, lui aussi démissionnaire du comité central. Tous deux perdraient par la même occasion leur mandat de député *ainsi que le stipule le code électoral*.

Si de telles décisions sont effectivement prises, *la rupture entre* le parti et l'actuelle direction de l'U.G.T.T. sera consommée. Alors pourrait se poser le problème de la création d'un « parti travailliste », envisagée depuis déjà un certain temps, mais qui apparemment est encore loin de faire l'unanimité parmi les cadres les plus actifs de la centrale ouvrière.

MICHEL DEURÉ.

● *Le président Bourguiba* a déclaré mercredi 18 janvier que des « *extrémistes* » sont à l'affût pour tenter de détruire l'Etat tunisien. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie marquant le vingt-sixième anniversaire du début de la lutte de son pays pour l'indépendance, le chef de l'Etat tunisien a ajouté : « *Certains n'attendent que ma mort pour créer le climat propice à l'exécution de leurs complots.* » — *(A.F.P.)*

LE CONFLIT ENTRE ADDIS-ABEBA ET MOGADISCIO

L'U.R.S.S. dément participer à des opérations militaires aux côtés de l'Éthiopie

L'Union soviétique a réitéré, mercredi 18 janvier, le démenti qu'elle avait opposé la veille (*le Monde* du 19 janvier) aux accusations lancées par le président Syaad Barre. L'agence Tass a publié une déclaration « *autorisée* » qualifiant d' « *allégations mal fondées* » les informations données par la presse internationale, à partir de la Somalie, et, ajoute l'agence, « *loin des frontières de ce pays* ». Cette formule, indique notre correspondant à Moscou, vise sans équivoque les Etats-Unis.

Selon ces informations, rappelle Tass, « *le personnel militaire soviétique ainsi que des « milliers » de citoyens d'autres pays socialistes* (litote désignant les Cubains) *participent à des opérations militaires aux côtés de l'Ethiopie* ». L'agence dément, en outre, la préparation d'une « *incursion* » des troupes éthiopiennes en Somalie avec l'appui de ce « *personnel* » ainsi que la visite secrète du ministre soviétique de la défense à Addis-Abeba. L'U.R.S.S. reconnaît toutefois qu'elle accorde une « *aide matérielle et technique appropriée* » à l'Ethiopie pour lui permettre de « *repousser l'agression* », sans préciser qu'il s'agit de matériel militaire.

Tass souligne, en outre, que « *l'Union soviétique a fait tout son possible pour prévenir le déclenchement d'un conflit militaire entre la Somalie et l'Ethiopie* », proposant notamment quelques « *rectifications de frontières* » au profit de la Somalie et l'inclusion des deux pays dans une grande « *fédération socialiste* » en Afrique orientale. Enfin, l'agence rappelle les principes d'un règle*ment pacifique du conflit* : respect de la souveraineté, intégrité territoriale, inviolabilité des frontières, non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui avec, comme préalable, le retrait inconditionnel et immédiat des troupes somaliennes du territoire éthiopien.

Plusieurs dirigeants éthiopiens ont également repoussé les accusations de Mogadiscio. A Nairobi, nous indique notre correspondant Jean-Claude Pomonti, le commandant Berhanu Bayih, membre du DERG (conseil militaire administratif provisoire) chargé des affaires étrangères, a démenti que des navires soviétiques aient participé aux combats de Massaouah. « *Les seuls Soviétiques et Cubains présents en Ethiopie sont des diplomates et des médecins, et ils sont moins de trois cent cinquante en tout.* » Il a précisé que les Ethiopiens étaient formés au maniement du matériel de guerre soviétique, non pas sur place mais en Union soviétique, le reste n'étant que « *non-sens* » et « *propagande impérialiste* ». Invité à se prononcer sur la présence de troupes étrangères sur le continent africain, il a toutefois remarqué, en ce qui concerne l'Ethiopie : « *C'est notre prérogative d'autoriser ou non leur présence.* »

Après avoir réaffirmé que son pays ne participera à aucune discussion « *avant le départ du dernier soldat somalien de son territoire* », le dirigeant éthiopien a souligné que « *l'agression somalienne contre l'Ethiopie a été entreprise à l'instigation de l'administration Carter avec l'entière collaboration de la réaction arabe* ».

Une mise en garde de Londres

A Londres, le commandant Dawit Wolde-Georgis, secrétaire général du ministère éthiopien des affaires étrangères, a, pour sa part, annoncé que l'armée d'Addis-Abeba s'apprêtait à déclencher une contre-offensive. Il a ajouté que « *l'Ethiopie invite solennellement les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Somalie et ses alliés réactionnaires comme l'Iran et l'Arabie Saoudite à s'abstenir de trouver un prétexte pour internationaliser la guerre d'agression menée par la Somalie contre l'Ethiopie* ».

De son côté, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a lancé une mise en garde à Addis-Abeba, soulignant devant la Chambre des communes que toute tentative éthiopienne de violer l'intégrité territoriale de la Somalie serait considérée par Londres comme « *un événement d'une extrême gravité* ». Toutefois, un porte-parole du Foreign Office a rappelé que le gouvernement britannique s'abstiendra de fournir des armes à Mogadiscio « *tant que les combats se poursuivront dans l'Ogaden* ».

D'autre part, on indique, à Paris, que les consultations entre Occidentaux au sujet de la situation dans la corne de l'Afrique ont un caractère quasi permanent. Ce n'est donc pas, ajoute-t-on, l'appel à l'aide du président somalien qui est à l'origine de la réunion, au niveau des hauts fonctionnaires, qui se tiendra prochainement à Londres. Il semble, en fait, que Londres, en annonçant cette réunion, ait surtout voulu rassurer le Kenya inquiet des ambitions somaliennes sur le nord de son territoire.

● *Le conflit du Sahara occidental.* — M. Omar Bongo, chef de l'Etat gabonais et président, en exercice, de l'Organisation de l'unité africaine *(O.U.A.)*, a posé, mercredi 18 janvier, trois conditions pour la venue à Libreville, à la fin mars, d'une conférence « *au sommet* », consacrée au conflit du Sahara occidental. Il demande que les parties concernées soient présentes dans la capitale gabonaise, que les frais de la réunion soient à la charge de l'O.U.A. et surtout qu'un minimum de chefs d'Etat et de gouvernement participent aux discussions.

Selon les observateurs dans la capitale gabonaise, le roi Hassan II et les présidents Boumédienne et Ould Daddah, s'ils donnent leur accord à cette réunion, y participeront sans doute personnellement. En revanche, il sera beaucoup plus difficile d'obtenir la participation « effective » d'un grand nombre de chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'O.U.A. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Allemagne fédérale

● M. WILLY BRANDT, président du S.P.D., aurait tenté d'empêcher la réunion dans la République fédérale du troisième tribunal Russell consacré à la violation des droits de l'homme en R.F.A. Elle se tiendrait néanmoins en avril dans un lieu encore tenu secret en raison de l'opposition des autorités allemandes, a annoncé l'un des organisateurs. — *(A.F.P.)*

Chili

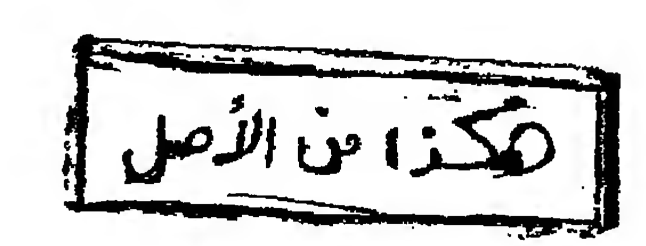
● LA COMMISSION INTERNATIONALE D'ENQUETE SUR LES CRIMES DE LA JUNTE CHILIENNE, composée de juristes, de syndicalistes et de représentants de partis politiques, tiendra sa cinquième session à Alger du 27 au 29 janvier. — *(A.P.)*

Djibouti

● LES DEMISSIONS DES CINQ MINISTRES intervenues le 17 *décembre dernier, dont celle de* M. Dini, chef du gouvernement (*le Monde* du 20 décembre), *ont été acceptées mardi* 17 Njanvier par le chef de l'Etat, M. Hassan Gouled. Les cinq ministres, appartenant à l'ethnie Afar, avaient démissionné pour protester contre la répression tribale exercée, selon eux, par les autorités à la suite de l'attentat à la grenade contre le bar-restaurant « Le Palmier en zinc », qui avait fait cinq morts et trente blessés. — *(A.F.P.)*

Guinée

● LE GOUVERNEMENT GUINEEN A FAIT APPEL aux Nations unies pour remédier à la situation désastreuse de sa production agricole à la suite des pluies insuffisantes et mal réparties en 1977. Selon Conakry, 240 000 hectares de rizières, 41 750 hectares de maïs et 58 000 hectares d'arachides ont souffert de la sécheresse. — *(A.F.P.)*



Le Monde

politique

L'HYPOTHÈSE D'UN RAPPROCHEMENT ENTRE LES SOCIALISTES ET L'ÉLYSÉE

M. Chirac : la combine et le phantasme

France-Inter a diffusé jeudi matin 19 janvier une interview de M. Chirac. Celui-ci a déclaré notamment : certains « dans l'entourage du président de la République sont favorables à un rapprochement avec les socialistes. Cela relève de la combine et du phantasme ».

Evoquant la nécessité de reprendre les discussions entre les formations de la majorité, M. Chirac a affirmé : « *Ces négociations ne peuvent avoir lieu qu'à une condition : que nous reprenions les discussions au point où nous les avions laissées ; c'est-à-dire à la signature que nous avions donnée et qui nous engageait tous ; c'est-à-dire qu'il faut que chacun reconnaisse que ce qui s'est passé depuis, et notamment les accords qui ont tout remis en cause et qui ont été passés en cachette, dans notre dos, dans le dos du C.N.I.P., était une maladresse ou un exercice de réflexion ne devant pas porter à conséquence. Si nous revenons à ce point de départ, nous sommes prêts à réexaminer les choses, dans le cadre d'une stratégie d'union directement et exclusivement dirigée contre l'opposition. (...) Mais si l'on maintient que l'objectif est de réduire la représentation gaulliste à l'Assemblée nationale, alors je crains que cette réunion ne soit inutile.* »

Faisant ensuite allusion à l'éventuelle participation à une reprise des négociations du président du parti radical, M. Chirac a précisé :

« *Si M. Servan-Schreiber, avec son petit parti, veut assister à ces réunions, qu'il commence par signer le manifeste de la majorité et le pacte électoral qui lui permettra d'entrer dans le club majoritaire. Nous ne verrons alors aucun inconvénient à discuter avec ses représentants. Avec lui, c'est toujours un peu difficile, mais enfin, on fera un effort.* »

Après avoir indiqué que, sur le terrain, les candidats du R.P.R. ont perçu l'« *agression* » dont ils commencent à être l'objet de la part des représentants uniques des autres partis de la majorité, le président du R.P.R. a affirmé que les candidats supplémentaires sont présentés par son mouvement « *dans l'intérêt de la majorité* » et qu'il ne s'agit de la part du R.P.R. ni d'« *agressions* » ni de « *représailles* ». M. Chirac a précisé : « *Nous ne voulons pas, nous, perdre nos électeurs. Que M. Lecanuet retire ses candidats, cela le regarde, mais ce choix se traduit par le fait qu'un grand nombre de ses électeurs vont voter socialiste, au lieu de voter centriste ! Nous, nous préférons présenter nos candidats et garder nos voix, qui ne voteraient pas pour les candidats du P.R. ou du C.D.S., mais risqueraient fort d'aller chez les communistes.* »

En réponse à ceux qui le qualifient de « *diviseur de la majorité* », M. Chirac a fait allusion aux réunions des représentants des autres partis avec les collaborateurs de M. Barre dans le pavillon de musique du parc de l'hôtel Matignon. Il a souligné : « *Moi je n'organise pas de réunions dans le fond de mon jardin. Je n'ai pas de pavillon de musique, ce qui ne me permet pas d'organiser des coups fourrés pour ensuite accuser les autres d'être des diviseurs. (...) Je n'ai pas participé à ces réunions de couloir. J'étais sur le terrain où je tenais des réunions au profit de tous les candidats de la majorité, sans exclusive. Ce n'est pas moi qui suis allé discuter, en douce, dans les fonds de cour.* »

Les sondages sont « manipulés »

Interrogé sur les plus récents sondages d'opinion, qui marquent une baisse du crédit de la majorité, M. Chirac a notamment estimé : « *La situation de la majorité n'est pas reflétée par les sondages. Les sondages n'ont à mes yeux aucune valeur. Nous n'avons pas en France les appareils techniques qui nous permettraient d'avoir des sondages sérieux. J'ajoute qu'ils sont l'objet de manipulations qui, seules, peuvent expliquer les erreurs qu'ils font apparaître. (...) C'est une atteinte aux règles de la démocratie. C'est pourquoi j'étais favorable soit à l'interdiction des sondages, soit à une organisation nationale de sondages qui soit réellement et sérieusement dotée des moyens indispensables et contrôlée.* »

A Poitiers, où il était, mercredi soir 18 janvier, M. Chirac a déclaré sur le même sujet : « *Un journal, qui s'appelle* le Monde, *semble bien inspiré de ne pas se laisser manipuler...* »

M. MOTTE (CNIP) : dans la majorité, certains acceptent l'hypothèse de l'entrée de M. Mitterrand à Matignon.

M. Bertrand Motte, président du Centre national des indépendants et paysans, a déclaré, mercredi 18 janvier, au micro de France-Inter, à propos des accords entre le parti républicain, le C.D.S. et le parti radical : « *Il est certain qu'il y a, de manière latérale, une action concertée entre trois formations (dont l'une ne faisait pas partie du pacte majoritaire) pour aménager un dispositif préélectoral ne coïncidant pas avec les intérêts du R.P.R.* » M. Motte a ajouté : « *Les dissensions actuelles sont la conséquence de deux analyses qui s'opposent dans la majorité : les uns acceptent l'hypothèe de l'entrée de M. Mitterrand à Matignon, les autres, dont le C.N.I.P., la refusent. Il est évident, donc, que, si les troubles actuels procèdent de l'affrontement de ces deux analyses, cela dépasse les crispations passagères.* »

M. LECANUET (C.D.S.) : une idée absurde.

M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux écrit dans l'éditorial de *Démocratie moderne*, organe de son parti (numéro du 19 janvier) : « *Tout doit être entrepris pour faire disparaître la discorde de la majorité.* » Il ajoute : « *L'union entre les réformateurs et les républicains n'est pas dirigée contre le R.P.R. mais contre nos adversaires communs : les socialistes, leurs alliés et les communistes.* »

M. Lecanuet explique les accords entre giscardiens, centristes et radicaux par la nécessité d'« *organiser le pluralisme* ». Il souligne : « *Qui a voulu pour la première fois dans l'histoire électorale de la Ve République l'instauration de primaires, sinon le R.P.R. ? Cette exigence est peut-être un bien, mais les primaires doivent être simplifiées et clarifiées pour limiter le choix entre deux candidats capables de s'entendre au deuxième tour afin d'assurer l'échec de l'opposition. (...)*

Le président du C.D.S. se déclare en désaccord avec ceux qui soupçonnent les non-gaullistes : « *L'idée est absurde, écrit-il, nous sommes tous d'accord dans la majorité pour constater que le programme du parti socialiste est aussi pernicieux, et parfois même davantage, que celui du parti communiste. (...)*

« *Quant à la crainte du chaos qui donnerait au R.P.R. l'espoir de devenir le recours,* poursuit M. Lecanuet, *outre qu'elle expose au reproche de désespérer du succès de la majorité, elle ne saurait être admise par quiconque reste fidèle aux institutions. Le recours, en cas de péril, il n'en existe qu'un : le président de la République.* »

M. Lecanuet renouvelle enfin sa proposition d'une réunion des leaders de la majorité en présence du premier ministre.

M. SOISSON : il faut que cessent ces insinuations.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a demandé, mardi 17 janvier, au micro de France-Inter, que le comité de liaison de la majorité se réunisse dans les prochains jours pour examiner les conditions dans lesquelles la « *mésentente* » pourrait être dissipée.

Il a ajouté : « *Je voudrais que cessent ces insinuations selon lesquelles nous pourrions traiter avec le parti socialiste. Il n'en est pas question un seul instant. Il n'est pas un discours de Michel Poniatowski, de Jacques Douffiagues ou de moi-même qui ne condamne avec force l'action du P.S.* »

M. GRIOTTERAY (P.R.) : un rêve avant le cauchemar.

M. Alain Griotteray, délégué national du parti républicain chargé des élections, a déclaré mercredi 18 janvier au cours d'une conférence-débat à Paris : « *Les Français éprouvent un besoin de changement sans risque. Ce besoin se manifeste surtout par le fait qu'ils souhaitent voir changer les visages et qu'ils assimilent volontiers les socialistes à la social-démocratie. Dans cette optique, rêve inconscient des Français, c'est une majorité de 75 % excluant les communistes qui correspondrait à la fin des affrontements politiques et à la fin de l'idée selon laquelle la France est coupée en deux.* » Malheureusement, ils perçoivent mal la réalité du parti socialiste, dont un grand nombre de membres veulent saper les fondements de la politique libérale (...). « *Il faut que les Français sortent de ce rêve avant qu'il ne devienne un cauchemar, d'autant que les communistes ne se sont mis en position de retrait que pour mieux garder leur liberté de manœuvre afin de faire pression sur le nouveau régime susceptible d'être mis en place.* »

Les obsèques de François Billoux

M. MARCHAIS : l'œuvre accomplie par les ministres communistes fut considérable.

François Billoux, ancien ministre, ancien membre du bureau politique du P.C.F., a été inhumé mercredi après-midi 18 janvier, au cimetière du Père-Lachaise, dans le secteur réservé aux dirigeants communistes.

Une foule nombreuse a suivi le cercueil, couvert d'un drapeau tricolore, de l'ancien ministre. Un détachement militaire lui a rendu les honneurs (1) devant la tribune où se tenait, autour de M. Marchais, l'ensemble des membres du bureau politique du parti communiste. Un représentant du président de l'Assemblée nationale était également présent à la tribune. M. Marchais a fait éloge du disparu avec des sanglots dans la voix, qui l'ont amené à interrompre un instant son allocution. Le secrétaire général du P.C.F. a notamment déclaré : « *L'œuvre que François Billoux a accomplie avec les autres ministres communistes fut considérable. Jamais notre pays, ravagé par l'occupation hitlérienne, n'avait connu une situation aussi difficile. Ruiné, il fut reconstruit dans un délai relativement bref, et notre peuple connut en même temps un progrès social sans précédent.* »

(1) François Billoux avait été ministre de la défense nationale dans le cabinet Ramadier de février à mai 1947.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX DEMANDENT UNE MEILLEURE COMPENSATION DES CHARGES FINANCIÈRES QUE L'ÉTAT LEUR IMPOSE.

M. Raymond Barre a reçu, mardi 17 janvier, une délégation de l'assemblée des présidents de conseils généraux, qui lui a demandé que l'Etat supporte une partie des charges qui incombent actuellement aux budgets départementaux, par exemple, le coût des agents travaillant dans les préfectures pour le compte de l'Etat, et payés par le département. Sur ce point, le premier ministre a donné son accord pour programmer de manière échelonnée la prise en charge des agents qui travaillent effectivement pour le seul compte de l'Etat.

D'autre part, les présidents de conseils généraux souhaitent être entendus, institutionnellement, par les commissions administratives régionales (C.A.R.) avant la répartition de l'enveloppe des crédits de l'Etat affectés aux régions. M. Barre demandera aux préfets, qu'il reçoit à la fin du mois, de prévoir des modalités d'audience spéciale des présidents de conseils généraux.

M. MAX LEJEUNE (Réf.) EST ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

(De notre correspondant.)

Amiens. — M. Max Lejeune, sénateur, maire d'Abbeville (M.D.S.F.), ancien président du groupe réformateur à l'Assemblée nationale, président du conseil général de la Somme, a été élu président du conseil régional de Picardie, ce mercredi 18 janvier. Il a obtenu trente et une voix contre onze à M. Maurice Brugnon (socialiste), député de l'Aisne.

M. Lejeune remplaça à la présidence du conseil régional M. Charles Baur, conseiller général de l'Aisne (M.D.S.F.). Selon une procédure décidée par les formations de la majorité, la présidence du conseil régional revient à tour de rôle et tous les deux ans, à une personnalité d'un des trois départements (Oise, Aisne, Somme).

● *M. Alain Peyrefitte,* garde des sceaux, exerce les pouvoirs du premier ministre pendant le voyage de M. Barre en Chine, du 19 au 24 janvier.

LA DISCORDE DANS LA MAJORITÉ

Le R.P.R. accorde dix nouvelles investitures

Les responsables du parti républicain, du C.D.S. et du parti radical, se sont réunis mercredi 18 janvier à l'hôtel Matignon pour poursuivre la mise au point de la liste de candidatures communes non-gaullistes (une première liste de trois cent soixante-trois noms avait été rendue publique le 13 janvier). La négociation a été éventuellement consacrée à l'étude des circonscriptions de la capitale, elle devait se poursuivre jeudi matin. Une seconde série de noms devrait être publiée la semaine prochaine.

De son côté, le R.P.R. a décidé, également, mercredi, d'accorder dix nouvelles investitures dont sept concernent des circonscriptions où avaient déjà été désignés des candidats communs aux giscardiens, aux centristes et aux radicaux (six P.R., dont M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, et un radical).

Nous rappelons ci-dessous ce qu'avait été la situation en 1973 dans ces sept circonscriptions.

BOUCHES-DU-RHONE, 5e circ. (Marseille 5e et 10e arrond.)

Le R.P.R. oppose M. Jean-Claude Brun à M. Robert Gardeil, ancien député (P.R.), qui avait été battu au second tour de 1973 par M. Georges Lazzarino, P.C. (22 229 voix contre 18 669). Au premier tour, M. Gardeil avait obtenu 10 115 suffrages, contre 3 748 à la candidature réformatrice, 2 075 à deux candidats indépendants et 943 à l'extrême droite. La gauche et l'extrême gauche avaient totalisé 23 998 suffrages, dont 12 742 à M. Lazzarino.

CALVADOS, 3e circ. (Lisieux 1re, Pont-l'Evêque).

Le R.P.R. oppose M. Jacques Porc (P.R.), à M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, réélu au second tour de 1973 par 25 094 voix contre 17 835 à M. Lenormand, ancien député communiste, et 5 064 à M. Demaison, réformateur. Au premier tour, M. d'Ornano avait recueilli 22 412 voix contre 13 437 à M. Lenormand, 6 639 à M. Demaison et 6 299 à M. Picard (P.S.).

EURE-ET-LOIR, 1re circ. (Chartres).

A M. Claude Gerbet (P.R.), député sortant, le R.P.R. oppose Mme Marie-Thérèse Ugolini. M. Gerbet avait été réélu au second tour de 1973 par 24 059 voix contre 21 359 à M. Lemoine (P.S.) et 10 295 à M. Castaing, réformateur radical. Au premier tour, M. Gerbet avait recueilli 20 419 suffrages contre 13 491 à M. Castaing, 9 840 à M. Lemoine, 8 495 à M. Essirard (P.C.) et 2 202 à M. Lanchon (Lutte ouvrière).

EURE-ET-LOIR, 3e circ. (Châteaudun, Nogent).

Le R.P.R. oppose M. Jacques Le Marrec à M. Maurice Dousset, député sortant (P.R.), élu au second tour de 1973 par 26 468 voix contre 19 760 à M. Maurice Perche, ancien député (P.C.). Au premier tour, 15 300 suffrages s'étaient portés sur M. Dousset, 6 193 sur M. Neveu, réformateur-Centre démocrate, 1 882 sur M. Devaux, indépendant, et 25 232 sur les trois candidats de l'opposition (P.C., P.S. et radical de gauche).

TERRITOIRE DE BELFORT, 1re circ. (Belfort-Ville).

Le R.P.R. oppose M. Jacques Rosselot à M. Didier Schuller, radical. Le député sortant est M. Jean-Pierre Chevènement (P.S.), qui avait été élu au second tour de 1973 par 17 675 voix contre 14 728 à M. Tisserand, député U.D.R. sortant. Au premier tour, M. Chevènement était arrivé en tête avec 10 883 suffrages contre 10 311 à M. Tisserand, 3 901 à Mme Maillot (P.C.), 4 072 à deux candidats centristes, 710 à Lutte ouvrière et 564 au Front national.

VENDEE, 1re circ. (La Roche-sur-Yon).

Le R.P.R. maintient M. Alain Chenot contre M. Paul Caillaud, député sortant P.R., qui avait été réélu dès le premier tour, en 1973, avec 29 262 suffrages contre 10 323 au candidat réformateur et 15 900 aux candidats d'opposition (P.C., P.S.U. et P.S.).

YONNE, 2e circ. (Avallon, Tonnerre).

Le R.P.R. oppose M. Claude Moreau à Mlle Odette Pagani (P.R.), ancien sénateur, qui brigue la succession de M. Jean Chamant, ancien ministre P.R., réélu dès le premier tour de 1973 avec 25 279 suffrages contre 9 600 à M. Vigreux (P.C.) et 9 024 à M. Bichat (P.S.).

∴

La formation de M. Chirac a également investi trois candidats dans des circonscriptions pour lesquelles les giscardiens, les centristes et les radicaux n'avaient désigné personne.

Il s'agit de M. Albert Catalifaud, ancien député U.D.R., qui avait été battu au second tour de 1973 par M. Roland Renard (P.C.) dans la 4e circonscription de l'Aisne (La Fère) ; de M. Pierre Pasquini, ancien député des Alpes-Maritimes de 1958 à 1967, désigné pour la 2e circonscription de la Haute-Corse ; de M. Marc Leyenberger pour la 6e circonscription du Bas-Rhin (Saverne), dont le député sortant est M. Adrien Zeller (non-inscrit).

Les appels du premier ministre n'entament pas la détermination des gaullistes

(Suite de la première page.)

Il est vrai que le premier ministre n'est peut-être pas aussi neutre qu'il veut bien le dire. Certes, chaque fois qu'il le peut, il tente de donner des assurances sur ses intentions, mais personne ne peut ignorer son rôle (et celui du cabinet de M. Giscard d'Estaing) dans la négociation des non-gaullistes, non plus que le projet, un temps caressé (mais peut-être abandonné), de la création d'un sigle commun pour les candidats giscardiens, centristes et radicaux. De plus, les dirigeants du R.P.R. peuvent fort bien se formaliser de la proposition apparemment « neutre » de M. Barre de soutenir quiconque le lui demandera. Le premier ministre n'estpère-t-il pas ainsi, en apportant des appuis ponctuels à certains candidats R.P.R. (quelques-uns le lui auraient déjà demandé), introduire un peu de « zizanie » dans les rangs de la formation que dirige M. Chirac ?

Pourquoi donc cette mésentente interminable, qui empêche la majorité de profiter des dissensions de l'opposition, alors que, *a priori*, on pouvait penser qu'il suffirait d'une bonne explication générale autour de la table et de quelques règles de combat soigneusement édictées ?

M. Bertrand Motte, leader du Centre national des indépendants et paysans, auquel il arrive de représenter fidèlement les intérêts de M. Chirac, avance une explication : les « *troubles* » actuels pourraient procéder de l'affrontement de « *deux analyses* » au sein de la majorité : d'une part ceux qui « *acceptent l'hypothèse de l'entrée à Matignon de M. Mitterrand* » (le C.D.S., le P.R. et peut-être les radicaux), d'autre part ceux qui la rejettent (le R.P.R. et le C.N.I.P.). M. Chirac, le 16 janvier à Vierzon, avait déjà soupçonné ses partenaires de vouloir se « *concilier* » l'adversaire. Il a d'ailleurs repris ce thème jeudi matin en mettant en cause l'entourage du président de la République.

M. Jean-Pierre Soisson pour les giscardiens et M. Jean Lecanuet pour les centristes se défendent énergiquement : « *idée absurde* », dit le président du C.D.S. ; « *insinuations* » ne reposant sur rien, lance M. Soisson. Et c'est sans doute à cette affaire que M. Barre fait allusion quand il évoque les « procès d'intention injustifiés » au sein de la majorité. Quel que soit le bien-fondé des « insinuations » ou du « procès » en question, il faut en rechercher les raisons tactiques. Certes, l'idée de l'union nationale, le rêve de l'entente générale, de la « *majorité de 75 % excluant les communistes* », comme dit M. Griotteray, sont suffisamment répandus pour qu'ici ou là — et sans aucun doute à l'Elysée — on se garde d'exclure toute hypothèse.

Il n'empêche que si M. Chirac et les siens relancent cette thèse avec tant d'insistance (comme d'ailleurs M. Marchais, pour d'autres raisons), ce n'est pas à seule fin d'ajouter une critique à une autre. M. Lecanuet n'a pas tort quand il soupçonne le président du R.P.R. de vouloir aussi se poser en « recours » face à l'abandon devant la gauche, face au laxisme des « *faibles* » dénoncés à Vierzon par le maire de Paris.

La déliquescence de certains des partis non-gaullistes de la majorité apporte à M. Chirac quelques justifications : ce n'est certainement pas dans l'électorat des centristes et radicaux (7 % des intentions de vote, selon les derniers sondages) que la majorité trouvera les ressources qui lui sont nécessaires pour remonter le courant. Ce n'est pas non plus dans les dernières déclarations du chef du parti dominant que l'on trouvera une amorce de détente. Le bureau du parti républicain a regretté, jeudi en fin de matinée, que l'appel à l'union lancé par le président de la République et le premier ministre n'ait pas été entendu. M. Servan-Schreiber est bien le seul à considérer que « *l'on sort de la crise* ».

NOËL-JEAN BERGEROUX.

● *La permanence du R.P.R.* à Poitiers a été endommagée dans la nuit du 17 au 18 janvier par des inconnus. Des vitres ont été brisées. Dan ce local, M. André Fanton, député de Paris (R.P.R.), candidat aux élections législatives dans la première circonscription de la Vienne, tient sa permanence.

M. BARRE : je travaillerai à maintenir la cohésion et l'entente.

A l'issue du conseil des ministres de mercredi 17 janvier, M. Raymond Barre a remis à l'agence France-Presse la déclaration suivante :

« *J'espère qu'au cours des prochaines semaines qui nous séparent des élections législatives, l'esprit d'entente et d'union inspirera l'action des diverses formations de la majorité. Il y va de leur intérêt mais il y va surtout de l'intérêt du pays.*

» *Je souhaite vivement que cessent les procès d'intention injustifiés, les propos agressifs, certaines attaques inadmissibles qui désorientent et lassent l'opinion publique.*

» *Un nécessaire effort de clarification des candidatures a été entrepris. Il ne cherche pas à diviser la majorité. Il n'est dirigé contre personne. Bien au contraire, il peut éviter à toutes les formations de la majorité le risque de disparaître dès le premier tour du combat électoral, dans certaines circonscriptions, en raison de la règle des 12,5 %. Loin de bénéficier à quelques-uns, une trop grande dispersion des candidats nuit à tous.*

» *Partout où des primaires auront lieu, il est indispensable que les divers candidats de la majorité cherchent moins à se combattre sans merci qu'à lutter ensemble contre l'opposition. Je leur demande de mener chacun leur campagne d'une manière digne et avec la conscience de l'enjeu.*

» *Quant à moi, je travaillerai, comme je n'ai cessé de le faire au cours de ces derniers mois, à maintenir la cohésion et l'entente au sein de la majorité. Je le ferai sans exclusive à l'égard de quiconque. N'appartenant à aucune formation politique, j'apporterai personnellement mon concours à tous les candidats, quelle que soit leur appartenance politique, qui me le demanderont et manifesteront, conformément à nos institutions, un soutien clair et actif au président de la République et à une politique au service des libertés et de la justice.* »

● *Le bureau politique du P.R.* a publié jeudi matin 19 janvier la déclaration suivante : « *Au moment où des résultats positifs en matière d'emploi, de commerce extérieur et de prix viennent récompenser l'effort des Français, le parti républicain apporte son soutien chaleureux au premier ministre, M. Raymond Barre. Le parti républicain regrette que l'appel à l'union de la majorité, lancé par le président de la République et le premier ministre, ne paraisse pas avoir été entendu. De façon à montrer clairement sa volonté d'entente, il s'en tient, pour sa part, aux accords passés avec ses partenaires.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : le premier ministre prend la tête de la division de la majorité.

La Lettre de la Nation, organe du R.P.R., estime jeudi 19 janvier sous la plume de M. Yves Michelet :

« *La cause est entendue : au lieu de prendre la tête de l'union de la majorité, M. Raymond Barre vient de prendre la tête de la division de la majorité (...). Souhaiter, comme l'a fait le premier ministre, que « l'esprit d'entente et d'union inspire l'action des diverses formations de la majorité », c'est apparemment répondre à l'attente de l'opinion publique. Mais formuler ce vœu au lendemain de la constitution d'un front dirigé, quoi qu'on dise, contre la principale force de cette majorité, n'est-ce pas aller à l'encontre du but recherché ? Surtout quand on a cautionné soi-même une opération montée en catimini (...). C'est, qu'on le veuille ou non, donner raison à ceux pour qui la clarification ne signifie rien d'autre que l'affrontement.* »

M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER : nous sortons de la crise.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a déclaré jeudi matin 19 janvier au micro d'Europe 1 à propos de la situation dans la majorité : « *Nous ne sommes pas en train d'entrer dans une crise. Nous sommes en train d'en sortir (...), le parti radical avait refusé de signer le pacte du 19 juillet parce qu'il impliquait la constitution d'un bloc majoritaire. Or M. Giscard d'Estaing a consacré, par un discours solennel, la nécessité des primaires et la volonté de présenter aux Français un véritable choix (...). Enfin, les primaires sont organisées !* » Le président du parti radical a confirmé qu'il avait accepté la semaine précédente de retirer quatorze candidats radicaux présentés jusque-là contre des candidats uniques R.P.R. il a souligné qu'il s'agissait là d'un geste tendant à favoriser la décrispation des rapports au sein de la majorité.

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

LES DIVERGENCES DE LA GAUCHE

M. Séguy renouvelle ses critiques à l'égard de M. Mitterrand et lance un appel à « l'unité de la C.G.T. »

Harcelé de questions précises par les journalistes sur l'attitude de la C.G.T. face à la division de la gauche, M. Georges Séguy, qui était mercredi soir l'invité d'Antenne 2, a répondu le plus souvent par des périphrases, répétant pour l'essentiel les positions déjà connues de sa confédération.

Soucieux de réaffirmer à tout moment l'indépendance de son organisation syndicale par rapport au parti communiste, M. Séguy n'a cependant pas ménagé ses critiques directes ou indirectes au parti socialiste, reprochant notamment à M. Mitterrand « qui ne connaît pas bien la réalité du mouvement syndical en France » *d'avoir commis une* « ingérence intolérable » *dans la vie de la C.G.T. en parlant du* « double visage » *de M. Séguy, dirigeant de la C.G.T. et membre du bureau politique du P.C.F*

En revanche, le leader syndical s'est abstenu de la moindre critique à l'égard de M. Maire et de la C.F.D.T., qui avaient pourtant récemment reproché à la C.G.T. de ne pas mettre en pratique ses affirmations d'indépendance syndicale.

L'intervention la plus intéressante de M. Séguy a été consacrée aux remous qui se manifestent actuellement à l'intérieur de sa confédération à propos de ses prises de position politique. Tout en affirmant que la contestation était limitée et qu'il n'était pas inquiet, le secrétaire général de la C.G.T. a condamné la renaissance éventuelle de « fractions » à l'intérieur du syndicat ; il a ajouté qu'aucune sanction ne serait prise contre les contestataires avant de lancer un vibrant appel aux cégétistes, qui regardaient l'émission, afin « qu'ils placent au-dessus de toute autre considération l'unité de la C.G.T. ».

J.-M. D.

Interrogé sur l'attitude de la C.G.T. à l'égard d'un futur gouvernement de gauche, M. Séguy a déclaré : « *Il y a deux hypothèses. Ou bien la gauche arrivée au pouvoir estime qu'elle ne peut faire autrement que de gérer la crise ; dans ce cas elle se trouvera immédiatement en conflit avec la C.G.T. Ou bien elle respecte les engagements pris avec les travailleurs et applique le programme commun dans son intégralité ; elle bénéficiera alors du soutien de la première centrale ouvrière ; nous serons des partenaires exigeants mais responsables (...) Mais l'important n'est pas le changement de couleur du prochain gouvernement si sa politique est toujours aussi noire pour les travailleurs.* » M. Séguy s'est étonné que l'on parle souvent de l'hypothèse d'un gouvernement socialiste homogène — hypothèse qu'il ne veut pas envisager, — ajoutant toutefois : « *Si on arrivait là, il pourrait se produire ce que nous craignons : la gestion de la crise.* »

Après avoir affirmé : « *Peu importe la composition du futur gouvernement et la manière dont il arrive au pouvoir* », M. Séguy s'est, en quelque sorte, repris, déclarant « *Il faut faire au mieux pour que le poids de la classe ouvrière soit suffisant dès le premier tour.* » « *Le poids de la classe ouvrière, est-ce le poids du P.C. ?* » lui a-t-on demandé. « *Je n'ai pas dit cela* », a répondu M. Séguy, qui s'est refusé à être plus précis.

Après avoir critiqué les propos tenus par M. Mitterrand à son endroit au Club de la presse d'Europe 1 le 8 janvier, M. Séguy a insisté à nouveau sur les convergences de sa centrale avec la C.F.D.T., « *convergences non seulement en matière revendicative mais aussi dans le domaine des réformes économiques et de la démocratie* ».

A propos des critiques des positions politiques confédérales qui s'expriment à l'intérieur de la C.G.T., M. Séguy a déclaré qu'il recevait peu de lettres, mais qu'il souhaitait que le débat se poursuive « *jusqu'au bout et au grand jour* ». Tout en déclarant qu'il n'y aurait pas de sanctions contre ceux qui sont en désaccord avec les positions de la C.G.T. « *prises au plan confédéral à la quasi-unanimité sinon à l'unanimité* », M. Séguy a dénoncé toute tentative « *de reconstitution de tendances organisées ou de fractions. Ce serait la fin de la démocratie syndicale* ». Il a lancé un appel aux adhérents de la C.G.T. pour « *qu'ils placent au-dessus de toute autre considération l'unité de la C.G.T.* ».

Enfin, M. Séguy a renouvelé ses très vives critiques contre la politique de la majorité actuelle et contre le patronat, « *qui n'a pas évolué et manifeste toujours la même arrogance à l'égard des travailleurs* ».

M. FABRE : le M.R.G. accepterait de participer à un gouvernement homogène avec le P.S.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré mercredi 18 janvier : « *Nous ne sommes pas aussi enclins que M. Marchais à dire : « Si nous n'avons pas tant pour cent des voix, nous gouvernerons une autre fois. » Ce serait léser les plus défavorisés de la nation, ceux qui attendent le changement. (...)*

» *Si le parti communiste refuse, nous ne pouvons pas le forcer à accepter. Quant à nous, nous ne somes pas obligés de refuser les responsabilités.* »

M. Robert Fabre a précisé que le M.R.G. accepterait de participer à un gouvernement homogène avec les socialistes, si ce gouvernement a les mains libres pour effectuer un certai nnombre de réformes « *dans le respect des possibilités économiques, si on allie audace et sagesse dans la grande tradition du radicalisme* ».

Le président des radicaux de gauche a d'autre part ajouté qu'il ne fallait pas compter sur son mouvement pour « *apporter une quelconque caution à une majorité conservatrice, pour lui donner une teinte de gauche* ».

« L'Humanité » : merci de la précision

René Andrieu note dans *l'Humanité* du 19 janvier : « *Le leader radical semble préposé à dire tout haut ce que les socialistes murmurent en privé : on se souvient de son rôle d'avant-garde dans le torpillage de la négociation sur la mise à jour du programme commun et de sa déclaration sur ce même programme qui, a-t-il reconnu, « le gêne aux entournures ». Il ne cache plus aujourd'hui qu'il prépare une combinaison ministérielle dont les communistes seraient exclus.*

» *Merci de la précision.* »

● *M. Gilbert Grandval*, président de l'Union travailliste, a été reçu mercredi 18 janvier par le président de la République. Après cette entrevue, l'ancien ministre a condamné les « *jeux de gamins* » auxquels se livre la majorité et souligné que « *le président de la République, gardien des institutions, doit avoir normalement le soutien des gaullistes* ». M. Grandval a précisé que son mouvement ne présentera pas de candidats aux élections législatives.

AU DÉJEUNER DE L'ÉLYSÉE

Les trente-cinq maires présents se prononcent contre le référendum communal proposé dans le « programme de Blois »

Le président de la République a reçu à déjeuner, *mercredi 18 janvier*, au palais de l'Elysée, trente-cinq maires choisis pour l'intérêt de leurs réponses au questionnaire sur la réforme des collectivités locales. M. Giscard d'Estaing a prononcé une courte allocution. Après avoir notamment relevé que « les élus locaux croient fermement en l'avenir de l'institution locale et souhaitent développer des relations plus confiantes avec l'Etat », il a indiqué qu'un plan de développement des responsabilités et des *moyens des collectivités locales* sera élaboré et présenté au Parlement en 1978.

Evoquant les mesures qui seront contenues dans ce plan, le chef de l'Etat a souligné d'abord la nécessité de « *renforcer le champ d'action des collectivités locales* ». « *Les contrôles* a priori *des administrations d'Etat doivent, pour la plupart, disparaître*, a-t-il déclaré. *Les normes techniques et financières, dans la mesure où elles conduisent à des solutions coûteuses et inadaptées aux situations locales et où elles dépossèdent les élus de leurs responsabilités, doivent être réexaminées. Le conseil doit remplacer la tutelle.*

» *D'autre part, le principe simple suivant lequel celui qui paie doit également avoir la maîtrise de la conception et de la réalisation des projets doit être systématiquement appliqué. Ceci devra conduire à des ajustements, notamment en matière de dépenses, d'enseignement, de police ou d'aide sociale.* » M. Giscard d'Estaing a souligné qu'il fallait « *renforcer parallèlement les moyens des collectivités locales* ». Quatre séries d'améliorations, a-t-il dit, vont être étudiées :

« *— L'institution d'un minimum de recettes réévalué annuellement pour les communes les plus défavorisées ;*

» *— La globalisation progressive des aides de l'Etat dans un souci de péréquation et de desserrement des contrôles techniques et financiers ;*

» *— La possibilité de mettre à la disposition des collectivités locales des ressources liées au produit d'un grand impôt « évolutif » ;*

» *— L'amélioration des impôts locaux, notamment de la taxe d'habitation, qui doit tenir compte de la situation matérielle et familiale du contribuable.* »

M. Giscard d'Estaing a déclaré, en conclusion, qu'il convenait de « *développer enfin la coopération volontaire entre les communes* ».

Une discussion s'est engagée sur le problème des finances locales et sur la proposition, contenue dans le « programe de Blois », d'instituer un référendum municipal dont l'initiative reviendrait à la municipalité et, dans les grandes villes, à un quart des électeurs inscrits. L'unanimité *s'est faite contre ce projet.* « *Ce serait une véritable démission* », déclarait M. Jean-Marie Rausch, sénateur (un. centr.) de la Moselle et maire de Metz, après le déjeuner. Les maires estiment que leur gestion doit être sanctionnée globalement lors des élections municipales, et non ponctuellement par un vote de la population sur un dossier particulier.

M. Maurice Faure, député (rad. de g.) du Lot et maire de Cahors, *a déclaré que cet échange de vues avait été intéressant.* « *Sur le fond*, a-t-il ajouté, *l'avenir de la réforme dépend du Parlement, dont nous ne pouvons pas dire maintenant quelle sera l'orientation après les élections.* » M. Pierre Schiélé, sénateur (*Un. centr.*) du Haut-Rhin et maire de Thann, qui avait *participé également* lundi 16 janvier au déjeuner des responsables de la majorité, a déclaré que le climat était bien meilleur mercredi. « *Cela nous change singulièrement d'avant-hier*, a-t-il dit. *Il est vrai que nous avons discuté cette fois de politique concrète.* »

Les invités

Les trente-cinq maires invités étaient MM. Yves Coquillat (Vallouise, Hautes-Alpes), Max Disdier (Les Vigneaux, Hautes-Alpes), Ernest Juge (La Grave, Hautes-Alpes), Emile Cazaux (Lorp-Sentaraillé, Ariège), Charles Roffe (Touques, Calvados), Louis-Ferdinand de Rocca-Serra (Levie, Corse-du-Sud), Jean Beauvais (Pont-Audemer, Eure), Lucien Seigneuret (Marboué, Eure-et-Loir), Pierre Gras (Brasparts, Finistère), Louis Le Calvez (Fouesnant, Finistère), Pierre Meigné (Pleine-Fougères, Ille-et-Vilaine), André Dubroca (Larrivière, Landes) ;

MM. Jacques Charrondière (Saint-Bonnet-des-Quarts, Loire), André Denuc (Capdenac, Lot), Maurice Faure, député radical de gauche (Cahors, Lot), Jean Gilles (St-Barthélemy-d'Anjou, Maine-et-Loire), Charles Chone (Ludres, Meurthe-et-Moselle), Richard Pouille, sénateur républicain indépendant (Vandœuvre-lès-Nancy, Meurthe-et-Moselle), Jean-Marie Rausch, sénateur centriste (Metz, Moselle), Daniel Peene (Hondschoote, Nord), Robert Tanne (Mortagne, Orne), Mme Adèle Berlaire (Ransart, Pas-de-Calais), MM. René Hurtevent (Bomy, Pas-de-Calais), Pierre Schiélé, sénateur centriste (Thann, Haut-Rhin), Maurice Moulin (Sainte-Foy-lès-Lyon, Rhône), Pierre Lombard (Voray-sur-l'Ognon, Haute-Saône) ;

MM. Jean-Pierre Deneuve (Fécamp, Seine-Maritime), Maurice Charretier (Carpentras, Vaucluse), Erwin Guldner (Sceaux, Hauts-de-Seine), Michel Maurice-Bokanowski, sénateur R.P.R. (Asnières, Hauts-de-Seine), Cadot (Le Bourget, Seine-Saint-Denis), Nège (Le Raincy, Seine-Saint-Denis), Gérard Martin (Viroflay, Yvelines), Mme Nelly Rodi (Aubergenville, Yvelines) et M. Jacques Toutain (Jouy-en-Josas, Yvelines)

MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Marc Bécam, secrétaire d'Etat, chargé des collectivités locales, et Jacques Aubert, président de la commission des communes de France, qui a établi, à partir des réponses des maires au questionnaire qui leur avait été adressé, le rapport de synthèse, participaient également à ce déjeuner.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

VII bis - CENTRE : l'héritage radical et modéré

« Le Monde » a publié, mercredi 18 janvier, la première partie de l'enquête électorale sur la région Centre, et analysé la situation dans les départements de l'Indre-et-Loir, du Loir-et-Cher et du Loiret. Voici la fin de cette enquête, elle concerne les départements de l'Eure-et-Loir, de l'Indre et du *Cher* (1).

par NOËL-JEAN BERGEROUX

EURE-ET-LOIR : espoirs et dissensions de la gauche non communiste

Dans l'Eure-et-Loir, lors des dernières élections municipales, le P.S. a remporté deux victoires d'importance, à Chartres et à Dreux, dont les maires sont maintenant M. Georges Lemoine et Mlle Françoise Gaspard, tous deux appartenant à la génération des « nouveaux socialistes ». Pour M. Lemoine cette victoire municipale s'est prolongée tout naturellement par une nouvelle candidature aux élections législatives. S'il n'en est pas de même pour Mlle Gaspard, c'est que la circonscription à laquelle appartient Dreux a pour élu un socialiste, M. Maurice Legendre, lequel n'a pas jugé opportun de laisser la place à sa jeune collègue socialiste, malgré la demande qui lui a été faite par la direction du parti.

Pour consolider son succès du mois de mars 1977, M. Lemoine devra donc enlever la première circonscription (Chartres) à *M. Claude Gerbet, député républicain*, vice-président de la commission des lois de l'Assemblée nationale et parlementaire connu pour son travail acharné. Si le parti radical et le C.D.S. respectent les accords signés entre non-gaullistes *le 13 janvier, leurs représentants* locaux, MM. Michel Castaing, maire de Lèves, et Jean Legué, devraient s'effacer. Mais, depuis mercredi, M. Gerbet a une préoccupation supplémentaire, Mlle Ugolini, que le R.P.R. a décidé de présenter contre lui ; concurrence qui s'ajoute à celle, possible d'un jobertiste, M. Henri Boulfroy, et d'un membre du Front national, M. Serge Palmier.

En 1973, au second tour, M. Gerbet *ne l'avait emporté sur M. Lemoine* que de 2 700 voix sur 55 713 *exprimés* ; M. Michel Castaing, alors candidat réformateur (ancien suppléant du député radical-F.G.D.S., M. Edmond Desouches), s'était maintenu et avait recueilli 10 295 voix (18 %). L'issue du scrutin est donc incertaine : *M. Lemoine a pour lui, toutefois,* son récent succès municipal, le dynamisme des équipes qu'il a mises en place et l'espoir que les électeurs « réformateurs » de 1973 soient de futurs électeurs d'opposition. Le candidat du parti communiste, M. Essirard, est un adjoint de M. Lemoine à la mairie de Chartres.

Dans la seconde circonscription (Dreux), M. Legendre n'aura pas en face de lui son adversaire *du scrutin précédent, M. Edmond* Thorailler, gaulliste, élu en 1968, qu'il avait battu au second tour de 1973 de 929 voix, sur 53 338 suffrages exprimés M. Thorailler a dû laisser la place à son ancien suppléant, M. Martial Taugourdeau (R.P.R., maire de Tremblay-les-Villages. M. Yves Cauchon, *fils de M. Jean Cauchon (C.D.S.)*, sénateur et ancien maire de Dreux, a été désigné comme candidat commun des non-gaullistes. Son objectif est surtout de maintenir un pôle centriste à Dreux, où le suppléant de M. Taugourdeau, M. Jean Fontanille, pourrait bien envisager de se présenter, lors des prochaines élections municipales. Les communistes seront représentés par Mme Nadine Hernandez.

La troisième circonscription (Châteaudun, Nogent) est le théâtre d'une sombre histoire, dont le député sortant, M. Maurice Doucet (app. P.R.) devrait tirer grand bénéfice. Sombre histoire, en effet, que ce que l'on nomme ici l'« *affaire Huwart* » En 1968, M. Robert Huwart avait été candidat socialiste. En 1973, il avait voulu l'être encore, mais cette fois-là, le P.S. avait décidé de laisser la circonscription à M. Philippe Lamirault, dirigeant du M.R.G. M. Huwart n'avait pas respecté les consignes de son parti et s'était fait désavouer. Désaveu qui avait entraîné une exclusion. Écarté du P.S. pour n'avoir pas cédé la place à un dirigeant radical de gauche en 1973, M. Huwart est candidat radical de gauche en 1978 ! Le M.R.G. en quête d'un porte-drapeau pour cette circonscription (qui lui a été réservée cette fois encore), n'a pas trouvé meilleure idée que de faire de M. Huwart « *un de ses militants* », *comme dit le communiqué de la fédération* (signé Philippe Lamirault !) et de l'investir. Choix audacieux, si l'on veut bien considérer, en outre, que M. Huwart, qui est maire de Nogent-le-Rotrou, a refusé tout compromis avec les partis de gauche, lors des dernières élections municipales !

Demander dans ces conditions aux socialistes de respecter les accords qui sont à l'origine de cette situation en une rude tâche. Elle ne semble pas avoir encore été menée à bien.

Tout cela sous les commentaires acides du parti communiste, dont *le candidat sera M. Jean Hardy*, maire de Châteaudun.

INDRE : la majorité menacée

Le seul député communiste élu dans le Centre en 1973 l'a été dans l'Indre : il s'agit de M. Marcel Lemoine qui, après avoir été *battu en 1968 dans la 2e circonscription*, dont il était le député sortant, est venu battre M. François Gerbaud (U.D.R.) dans la première (Châteauroux), il y a cinq ans. « Ce bon M. Lemoine », comme on dit à Châteauroux et dans la région, est presque, lui aussi, un de ces notables que l'on *serait tenté de qualifier de radical*. Il compte parmi ces communistes *que l'on juge* « rassurants » et de « bonne compagnie ». Et apparemment il a le vent électoral en poupe. Aux dernières élections municipales, à 600 voix près, il a failli battre M. Daniel Bernardet, maire de Châteauroux. *De plus*, les communistes qui, ici, réalisent des scores impressionnants (32 % au premier tour de 1973 pour M. Lemoine) sont épaulés par un P.S. qui tient sa place honorablement et progresse. M. Jacques Durand sera le candidat du parti socialiste et devrait sans difficulté faire nettement mieux que M. Hernu lors de la consultation *précédente* (15,2 %).

Du coup, M. Daniel Bernardet *se demande s'il ne* devra pas être candidat pour tenter de mettre lui-même un terme à cette progression fort dangereuse pour lui. Il pourrait bien regretter en effet d'avoir laissé M. Michel Aurillac (R.P.R.), ancien préfet du département, se lancer seul dans la campagne et apparaître comme *le candidat unique* de la majorité. Mais l'entreprise est risquée.

Partant probable, le maire de Châteauroux doit maintenant se fixer pour objectif d'arriver, au premier tour, devant le représentant du R.P.R. Ancien M.R.P., de tendance centre gauche, ce Berrichon têtu et discret aurait sans doute préféré continuer à ne s'occuper que de la mairie qu'il dirige depuis 1971. Mais, dit-il, dénonçant le centralisme « on force les maires à être députés ». S'il se présente, *ce sera « sans étiquette » mais* peut-être avec quelques difficultés *à la clef du côté de son conseil* municipal où siègent des gaullistes.

Dans la deuxième circonscription (Issoudun, *La Châtre*) et dans la troisième (Le Blanc), *dont les députés respectifs sont* MM. Maurice Tissandier (P.R.) et Jean-Paul Mourot (R.P.R.), les risques sont réels aussi. A Issoudun, c'est M. André Laignel, candidat socialiste, qui a pris la mairie en 1977, ce qui lui permet d'espérer arriver devant le représentant du P.C., M. Henri Martin. *La victoire de M. Tissandier* à La Châtre en 1973 ne suffit *pas à rendre le pronostic plus* favorable au candidat républicain.

Quant à M. Jean-Paul Mourot, dans la troisième circonscription (Le Blanc), il a perdu en 1977 la mairie de cette ville. En 1973, il avait devancé de 3 369 voix, au second tour, sur 41 700 suffrages *exprimés, M. Maxime* Bonnet (P.C.), qui sera de nouveau candidat, le P.S. est représenté par M. Amédée Renault, maire de Pellevoisin.

CHER : le P.C. derrière la porte

Le Cher, plus encore que l'Indre, se caractérise par l'importance et la profondeur de l'implantation *communiste. Ici*, les campagnes votent pour le P.C. sans hésitation : 34,5 % des suffrages exprimés dans la deuxième circonscription en 1973 (M. Fernand Micouraud) ; 35,2 % dans la troisième (M. Laurent Bilbeau) : 25,8 % dans *la* première (M. Jacques Rimbault). Contrepartie de cette *suprématie : la faiblesse* des socialistes et de la gauche non communiste, du *moins* jusqu'ici (12 %, 9 % et... 8 % au premier tour de 1973).

Il y a cinq ans, dans la deuxième circonscription (Vierzon) et dans la troisième (Saint-Amand) le verdict s'était joué *à quelques centaines de voix* : à Vierzon, M. Jean Boinvilliers (R.P.R.) l'avait emporté sur M. Micouraud de 711 voix et à Saint-Amand-Montrond, M. Maurice Papon avait devancé M. Laurent Bilbeau de 490 voix. M. Bilbeau, *qui fut député de la circonscription de mars 1967 à juin 1968, tentera de retrouver son siège*, et la bataille sera une fois de plus incertaine d'autant que des candidats d'extrême gauche ou sans étiquette, dont les noms ne sont pas encore connus, peuvent venir compliquer la situation.

M. Micouraud, pour sa part, est devenu maire de Vierzon, ce qui lui donne un atout supplémentaire contre M. Boinvilliers. Mais un représentant de *Lutte ouvrière*, M. Jean-Jacques Prodhomme est sur les rangs, de même qu'un jobertiste, M. Jean-Jacques Aussudre. Quant aux socialistes — dont M. Jean Rousseau portera les couleurs dans cette circonscription, — *ils devraient tout de* même faire mieux qu'en 1973 Ce qui ne serait pas difficile, compte tenu que, cette fois-là ils étaient moins bien placés que le candidat réformateur. Dans la troisième circonscription, leur candidate est une psychiatre, Mme Berthe Flevet.

M. Raymond Boisdé, député giscardien de la première circonscription (Bourges), ne se représente pas. *En 1973 il avait battu* le candidat *communiste* plus nettement que ses collègues du département (la différence était de plus de 4 500 voix), mais, depuis, M. Jacques Rimbault (P.C.) est devenu maire de Bourges, et dans cette ville, en 1974, M. Mitterrand a devancé M. Giscard d'Estaing, *ce qui peut laisser aussi prévoir* une progression du P.S., dont le candidat est M. Jean Roger.

Pour toutes ces raisons, la *tâche de M. Jean-François Deniau* (P.R.), secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ne sera pas très aisée. Il est certes des candidats « parachutés » qui atterrissent en des terrains plus favorables, mais celui-là n'est pas à proprement parler hostile. Il y a peut-être, *du côté des électeurs* qui ont voté lors du dernier scrutin pour le candidat réformateur (6 977 voix sur 53 666) ou pour le candidat « de sauvegarde de la Ve République » (4 469 voix), des « réserves » qui peuvent permettre au secrétaire d'Etat de résister aux progrès de la gauche, du *moins au premier tour.*

(1) *Le Monde* a analysé la situation de la Haute-Normandie le 6 janvier, de la Picardie le 7 janvier, de la Corse le 11 janvier, du Languedoc-*Roussillon le 12 janvier, des Pays* de la Loire le 13 janvier et du Pas-de-Calais le 17 janvier.

D'un département à l'autre

LOIRE. — *La fédération du* parti socialiste a désavoué la candidature « socialiste » du maire de Veauchette, M. Pierre Just, dans la septième circonscription (*le Monde* du 17 janvier). M. Just, a-t-elle précisé, n'est pas adhérent du P.S. *Respectueuse* de l'accord national passé avec le M.R.G., la *fédération* du P.S. soutient, dans la septième circonscription, M. Claudius Granger, président départemental du M.R.G. et dans la première, M. Michel Grossmann, membre du comité directeur des radicaux de gauche. — (*Corresp.*)

YVELINES. — M. Renaud Giron, C.D.S., indique qu'il est toujours candidat dans la quatrième circonscription des Yvelines (Le Chesnay, Marly-le-Roi, Saint-Nom-la-Bretèche). La *liste* des candidatures non R.P.R. de la majorité (*le Monde daté* 15-16 janvier) mentionne un candidat P.R., *contrairement*, selon M. Giron, aux accords passés entre les trois fédérations départementales (P.R., C.D.S., radicaux), qui attribuaient trois circonscriptions au P.R., deux *aux* radicaux et trois au C.D.S. (dont la quatrième *circonscription*).

● *M. Léon Boutbien*, membre du Conseil économique et social, président de Présence socialiste, ancien déporté résistant, candidat R.P.R. dans la cinquième circonscription des Côtes-du-Nord, a été victime, lundi 17 janvier, en début d'après-midi, d'un accident près de Palmpol. La voiture dans laquelle il se trouvait a dérapé et s'est renversée dans un fossé. *M. Boutbien est atteint de plusieurs fractures.* Il a été opéré pendant quatre heures à l'hôpital de Guingamp. Son état est jugé satisfaisant. Le conducteur de la voiture est indemne.

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 18 janvier, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● PRÊT IMMOBILIER

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif à l'information et à la protection des emprunteurs dans le domaine immobilier.

Ce projet de loi adapte au domaine immobilier les principes essentiels qui ont été retenus pour la protection des consommateurs par la loi concernant le crédit à la consommation.

Afin d'assurer une information claire, précise et complète de ceux qui empruntent pour se loger, les prêts devront être précédés d'une offre préalable, écrite et complète, sur les conditions consenties. L'emprunteur disposera de délais de réflexion pour l'accepter. Ces délais sont étendus également aux personnes qui garantissent les prêts. Afin de protéger l'acheteur, l'achat ne prendra effet que si les prêts demandés sont obtenus ; faute d'achat, les prêts déjà acceptés seront résolus.

Ainsi sera complété le dispositif d'information et de protection des consommateurs progressivement élaboré par le gouvernement dans le domaine essentiel du crédit immobilier auquel recourent presque tous les Français qui désirent accéder à la propriété de leur logement.

● LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Le premier ministre a commenté les derniers résultats économiques connus et, en particulier, les résultats du commerce extérieur, de la consommation des ménages, de l'emploi et de la production industrielle.

L'année 1977 s'achève sur un important excédent commercial. Cet excédent, qui atteint 1,7 milliard de francs, confirme et accentue la tendance au redressement apparue dès le début de 1977. Cette tendance ne résulte pas d'une baisse des importations (elles ont augmenté de 12,8 %), mais d'une vigoureuse progression des exportations (elles ont augmenté de 17,3 %).

Cette amélioration, qui constitue un élément capital pour le redressement d'ensemble de l'économie, a été obtenue sans recours au protectionnisme. Elle n'a pas été payée d'une diminution de la demande intérieure ni d'une réduction de la production industrielle. Au contraire les dernières indications recueillies sur les achats des Français montrent que ceux-ci ont retrouvé puis dépassé les niveaux déjà élevés atteints au début de 1977. Sur l'ensemble de l'année 1977, la consommation des ménages, en produits manufacturés a augmenté, en volume, de 3 % par rapport à 1976. La production industrielle, qui avait atteint des niveaux records au 1er trimestre de 1977, s'est ensuite stabilisée à l'indice 125. Elle a enregistré entre octobre et novembre une augmentation de 4 %, qui la porte à l'indice 127, soit un niveau voisin des maxima antérieurement atteints.

Le niveau de l'activité économique, que l'on peut considérer comme satisfaisant si l'on se réfère à l'ampleur des déséquilibres qu'il fallait corriger et si on le compare à celui de nos principaux partenaires, a permis, avec le succès remporté par le pacte national pour l'emploi des jeunes, d'inverser la tendance de l'emploi. Après avoir dépassé un million deux cent mille à la fin du mois d'août, le nombre des demandes d'emploi est redescendu aujourd'hui au voisinage du million.

Le premier ministre a fait observer que ces résultats, obtenus sans que soient mis en œuvre des procédés de politique économique artificiels, sont importants pour deux raisons :

— Ils traduisent, non pas des évolutions accidentelles, mais des inflexions de tendance profondes. Ces inflexions favorables apparaissent nettement, pourvu qu'on ne concentre pas l'attention sur un indice mensuel isolé, mais qu'on prenne une vue d'ensemble des résultats économiques des derniers mois ;

— Ils montrent que, grâce au concours des Français, le succès de la politique de redressement peut être attendu avec confiance à condition que l'effort entrepris soit poursuivi.

Le président de la République a déclaré :

« Les résultats obtenus par la politique de redressement en matière d'emploi, de prix, de commerce extérieur, sont le bien commun de l'effort des Français. C'est un bien précieux qui ne doit être ni compromis, ni gaspillé. »

● LA SITUATION DE L'EMPLOI

Le ministre du travail a fait le point de la situation de l'emploi.

Il a tout d'abord rappelé que les données du marché du travail du mois de décembre 1977 confirment le renversement de tendance observé depuis le mois de septembre. En données observées, il y a eu en décembre 34 510 demandeurs de moins qu'en novembre, soit une baisse de 2,9 %. En données corrigées des variations saisonnières, seul moyen de faire des comparaisons significatives, le nombre des demandeurs d'emploi, qui se situe à 1 026 800 en décembre, a régressé depuis quatre mois de 189 100.

Le ministre du travail a ensuite dressé le bilan au 31 décembre dernier du pacte national pour l'emploi des jeunes. A cette date, on dénombrait :

— 180 378 embauches de jeunes de seize à vingt-cinq ans, avec exonération des charges sociales ;

— 29 296 embauches par contrats emploi-formation ;

— 86 542 contrats d'apprentissage avec exonération des charges sociales ;

— 164 104 offres de stages pratiques, dont 94 218 d'ores et déjà occupées ;

— 63 600 places de formation offertes, dont 60 344 étaient occupées.

Au total, c'est ainsi 514 320 places qui ont été offertes aux jeunes de seize à vingt-cinq ans, dont 441 778 sont d'ores et déjà occupées. M. Beullac a rappelé que les offres de stages pratiques non encore pourvues pourront être satisfaites jusqu'au 31 janvier prochain.

Ainsi, la situation de l'emploi n'a cessé de s'améliorer depuis la fin du mois d'août, alors même que 650 000 jeunes sortant de l'école ou de l'université entraient dans la vie active.

Ces résultats remarquables sont le fait à la fois d'un niveau d'activité économique satisfaisant et d'une mobilisation exceptionnelle des administrations, des responsables professionnels et des chefs d'entreprise.

A la demande du président de la République, le gouvernement va tirer à bref délai les enseignements de cette importante opération afin de préparer les dispositions propres à assurer la continuité de son action en ce domaine.

● L'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS :

Le ministre délégué à l'économie et aux finances et le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre ont présenté au conseil des ministres une communication sur l'application de la loi du 2 janvier 1978 relative à l'indemnisation des rapatriés, et notamment à la réforme de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM).

L'ensemble des textes d'application de la loi du 2 janvier 1978 sont en cours d'élaboration et seront prochainement soumis à l'avis des associations de rapatriés. Il en est de même des diverses mesures nécessaires à la mise en place des commissions de réaménagement des prêts instituées par le décret du 7 septembre 1977.

Après avoir rappelé que l'ANIFOM avait intégralement respecté, quant au nombre des dossiers traités en application de la loi de 1970, les objectifs qui lui avaient été fixés, le ministre délégué à l'économie et aux finances a annoncé un renforcement de ses effectifs et de ses moyens pour que cet organisme soit en mesure de faire face à la mise en œuvre de l'effort exceptionnel de solidarité qui vient d'être décidé. Il a confirmé que les dispositions nécessaires seraient prises pour assurer la sécurité de l'emploi des agents de l'ANIFOM, en application des dispositions de la dernière loi de finances rectificative.

Le conseil des ministres a, par ailleurs, approuvé le transfert de l'agence dans des locaux plus vastes, mieux adaptés à sa mission, ainsi que la création auprès de son directeur général d'un service des relations avec le public chargé d'assurer, à Paris et en province, l'accueil et l'information des bénéficiaires de droits d'indemnisation, et d'orienter les rapatriés dans l'ensemble de leurs démarches administratives.

En conclusion, le président de la République a chargé le gouvernement de prendre toutes dispositions pour que la loi d'indemnisation soit appliquée dans les meilleures conditions de délai et d'efficacité en tenant compte notamment de la priorité reconnue aux personnes âgées.

● ARABIE SAOUDITE

Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat a fait une communication sur les résultats de la mission qu'il a effectuée en Arabie Saoudite du 8 au 10 janvier 1978 et qui faisait suite à celle réalisée par M. Rossi, ministre du commerce extérieur, les 18, 19 et 20 décembre dernier.

Le président de la République a annoncé qu'il recevrait, comme il l'a déjà fait avec des commerçants, des artisans le 9 février prochain. Il a insisté sur le rôle irremplaçable joué par le commerce et l'artisanat tant en matière économique et sociale que pour la défense d'une société de liberté.

● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS

M. Deniau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a rendu compte du dernier conseil des ministres de la Communauté européenne à Bruxelles. Il a souligné les premiers effets favorables des mesures prises fin décembre pour sauvegarder la sidérurgie. Un accord satisfaisant a pu être obtenu en ce qui concerne les négociations tarifaires internationales à venir.

● LA VISITE EN COTE-D'IVOIRE

Le président de la République a souligné le caractère exceptionnel à tous égards de l'accueil qui a été réservé aux représentants de la France.

La coopération franco-ivoirienne qui se développe harmonieusement depuis dix-huit ans, dans l'intérêt réciproque des deux parties, a démontré la justesse des objectifs choisis et des méthodes utilisées.

Les résultats obtenus par la Côte-d'Ivoire, sous la conduite d'un grand homme d'Etat, d'une lucidité particulière, le président Félix Houphouët-Boigny, sur le plan du développement économique et de la promotion humaine, sont éclatants et exemplaires, et la France s'honore d'y avoir contribué.

M. BARRE : l'amélioration du commerce extérieur a été plus rapide que prévu.

A la sortie de l'Elysée, M. Barre a précisé au sujet du commerce extérieur : « *Cet effort a été acquis sans recourir au protectionnisme, grâce à l'accroissement considérable de nos exportations, tout particulièrement en biens d'équipement. C'est un hommage à rendre aux entreprises françaises.* »

Le premier ministre a ajouté : « *Nous avons commencé cette année un redressement sans que le niveau de vie des Français ait été amputé, contrairement à ce qui se passe dans certains pays étrangers. Mais si les Français sont tentés par la facilité, ils doivent être sûrs qu'elle sera suivie par la baisse du niveau de vie et la régression. Si nous cédons à la facilité, il y aura une régression inéluctable.* »

M. Barre a souligné en conclusion : « *La leçon, c'est que cette année nous avons commencé à nous redresser plus vite que nous l'espérions sans recourir à des procédures artificielles et en évitant aux Français la baisse de leur niveau de vie. Si nous continuons, je suis convaincu que nous allons rapidement retrouver la voie de l'expansion, du plein emploi et de la prospérité. Mais, la condition pour cela, c'est que l'effort continue* ».

Le rôle irremplaçable du commerce et de l'artisanat

M. Monory a fait le bilan de l'application de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat. M. Giscard d'Estaing a annoncé, à cette occasion, qu'il recevrait les représentants des artisans le 9 février. Il a insisté sur « *le rôle irremplaçable tenu par le commerce et l'artisanat, tant en matière économique et sociale que pour la défense d'une société de liberté* » (lire page 26).

Mme Veil a fait le point de la loi d'orientation en ce qui concerne la protection sociale des commerçants et artisans ; le gouvernement a pris acte du vœu qui vient d'être exprimé par les assemblées plénières des organisations d'assurance-vieillesse des commerçants et artisans au sujet de l'institution de deux régimes complémentaires.

DÉFENSE

LE PARTI RADICAL ET L'ARME NUCLÉAIRE

Une lettre de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical :

Dans un long article du *Monde* d'hier, où mon nom est cité cinq fois, il est affiché que le parti radical et moi-même nous serions prononcés sur un texte préconisant « *des armes nucléaires de tous modèles et en très grandes quantités* ».

Je dois vous confirmer ici l'évidence : jamais un tel texte n'a été examiné par le parti ni par moi-même, et encore moins débattu. Il n'a été soumis à aucune instance nationale, et je n'en ai jamais eu connaissance.

Pour les raisons morales, et politiques, que vous comprenez, je dois vous demander de faire connaître à vos lecteurs cette indication catégorique.

J'ajoute d'ailleurs que, si je ne connais pas ce texte, je ne connais pas non plus son auteur, que vous citez, le général Jean Thiry, que je n'ai jamais eu l'honneur de rencontrer.

[Dans l'article du « Monde » du 19 janvier, il a bien été précisé qu'il s'agissait des travaux de la commission des affaires étrangères et de la défense nationale du parti radical, que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti depuis mai 1977, semble aujourd'hui désavouer.

Le livre « l'Autre Défense » a été achevé d'imprimer le 30 décembre 1977, et il rassemble les travaux de la commission, qui a en débattu, selon M. Alain Bloch, l'un des signataires de l'opuscule, durant le dernier trimestre de l'année écoulée. Au livre envoyé à la presse était adjoint un communiqué du service de presse du parti radical expliquant notamment : « Sous le titre général « l'Autre Défense », premier volume d'une série intitulée « Les dossiers du manifeste », le parti radical-socialiste présente les grandes lignes de sa réflexion en matière de défense nationale. (...) A l'heure où la défense semble être un des thèmes de la campagne des législatives, tout dans ce livre distingue la démarche du parti radical, faite d'initiative et de propositions plutôt que de ralliement à tel ou tel dogme. »

Les trois signataires de ce document sont trois anciens officiers. M. Alain Bloch, fils du président de la commission, M. Roger Bloch, se présente lui-même dans le livre comme « expert du parti radical pour les questions de défense ». Candidat du parti radical dans la première circonscription de la Haute-Marne aux élections de mars 1978, M. Alain Bloch a été présenté, lors d'un meeting public le 25 novembre 1977 à Langres, par M. Servan-Schreiber. Le capitaine de vaisseau Henri Grenier est vice-président de la commission de défense du parti radical. Quant à la contribution du général d'armée aérienne Jean Thiry, membre de cette commission de défense, elle est présentée dans « l'Autre Défense » comme un exposé fait devant la commission, avec cette précision : « Le président Jean-Jacques Servan-Schreiber a bien voulu s'en féliciter. »]

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Cab. PELLOTTIER et SAUVAGET, avocats à ST-NAZAIRE ; S.C.P. JOUZEL ; S.C.P. TARDIVEAU, not. à NANTES. - Succession BENARD - Vente aux enchères Salle Municipale MESQUER, le 9 février 1978, à 14 heures, de

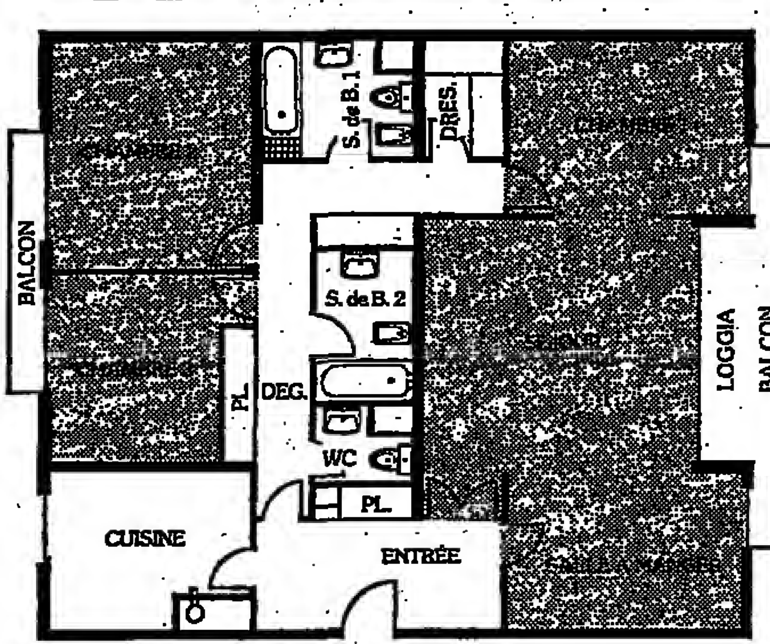
7 PARCELLES, la plupart constructibles
Région MESQUER et PIRIAC (44)

Proximité mer - Prix intéressants
Pour rens. et prix s'adr. JOUZEL, 1, rue Saint-Julien à NANTES, tél. 71-45-52.

Vente au Palais de Justice à Nanterre le mercredi 1er février 1978, à 14 h.
En un lot
DEUX CHAMBRES
dans l'immeuble sis
à CLICHY (Hauts-de-Seine)
63, boulevard Victor-Hugo
MISE A PRIX : 13.200 FRANCS
S'adresser à Me Marcel SFEZ, avocat, 51, av. Montaigne, 75008 Paris, tél. 720-46-40, 267-24-69 ; Me REGNAULT, avoc., 43, r. de Courcelles, 75008 Paris ; et à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Instance de Nanterre, Paris, Bobigny, Créteil et Versailles.

Me Serge RENOUX, notaire, 84200 CARPENTRAS - A vendre
Rare DOMAINE 18 ha Côtes-du-Rhône
Belle demeure - Tout matériel.
S'adresser à l'étude.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 1er février 78, 10 h., en 1 lot
d'UN TERRAIN
avec PAVILLON en construction
à Vaux-sur-Seine
(YVELINES) - 31, RUE DU TEMPLE Arrondissem. de MANTES-LA-JOLIE
Cce 3 a 41 ca d'apr. titres et 4 a 22 ca d'apr. cadast. (sect. D no 246). El. sur ss-sol (chauff.-cave) ; r.-de-ch. (cuis. carr. av. év. faïence blanche, s. à m., salon, ch.) ; 1er ét. (3 ch.), ch. cent. maz., rad. ds ttes les pces, élec. Jard.
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
Pr ts rens. s'ad. Me COYDON, avoc. au Barreau, 65, bd de la Reine à Versailles ; et sur les lieux pour vis.



Le Monde

société

AUX ASSISES DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

Supprimer l'asile psychiatrique

Mais comment le remplacer ?

Supprimer l'asile : ainsi pourrait être résumé le combat que mène, depuis de nombreuses années, le docteur Roger Gentis, chef de secteur à l'hôpital psychiatrique de Fleury-les-Aubrais, contre l'asile qui isole et qui rend fou. Cette réflexion, il vient de la poursuivre au sein d'un groupe (1) dont le travail a été exposé le mardi 17 janvier devant les septièmes assises de la Fédération hospitalière de France, qui se sont achevées le mercredi 18 janvier à la porte de Versailles.

« Ce qui est en cause, lit-on *d'emblée* dans le rapport, *c'est toute forme de concentration de malades mentaux ; c'est aussi la notion même d'hospitalisation de psychopathes.* » Pourtant, à l'heure actuelle, ce sont quelque cent mille malades qui sont soignés dans ces hôpitaux psychiatriques dont on demande la disparition. Se posent alors plusieurs questions : en quoi l'asile est-il nocif ? S'il l'est, par quelles structures le remplacer ? C'est à ces deux questions, entre autres, que tentent de répondre les membres du groupe de travail.

Ce qu'on appelait les « asiles d'aliénés » sont devenus, en 1938, des « hôpitaux psychiatriques » et les « gardiens » des « infirmiers ». Les médecins qui y travaillent connaissent bien le profil de ceux que, pudiquement, on désigne comme *« chroniques »*, dont la vie n'existe que dans et par l'asile, dont personne, jamais, ne demande de nouvelles — ils sont là depuis vingt ans, trente ans, parfois plus — et qui vivent murés.

« La mise à l'écart des malades mentaux est presque toujours franchement nocive, écrivent les auteurs du rapport ; *outre qu'il marque le malade d'une étiquette fâcheuse et stigmatisante, l'isolement hospitalier le plonge dans un monde clos, figé et routinier où les apports sensoriels et intellectuels sont considérablement réduits et où les possibilités d'initiatives personnelles sont rares. (...) La plupart des malades, qui n'y ont déjà que trop tendance, se laissent glisser dans la passivité et l'apathie, avec leurs corollaires, la fuite et le refuge dans l'imaginaire, le délire, les comportements asociaux. Ainsi se constitue ce tableau bien connu de la chronicité psychiatrique que les Anglo-Saxons désignent explicitement du nom d' « institutionnalisation »*.

Un secteur pour 70 000 personnes

Depuis des siècles, le monde clos de l'asile était resté pratiquement hermétique aux progrès de la médecine. Il aura fallu, dans les années 1935-1940, la découverte de thérapeutiques de « choc », puis celle des neuroleptiques (1952), jointe au travail psychanalytique, pour que les milieux asilaires — soignants et soignés — entreprennent une remise en question qui devait déboucher entre 1950 et 1960 sur ce que l'on a appelé *« la politique de secteur »*.

Cette politique officiellement adoptée en 1960 visait, non pas certes à faire éclater l'asile, mais à *« maintenir dans la mesure du possible les personnes prises en charge au sein de leur milieu naturel où les y réinsérer après traitement »*, lit-on dans le rapport. Car, *« pour comprendre un trouble mental quelconque, il faut l'aborder, le saisir et l'étudier dans le milieu même où il a germé et où il s'est manifesté »*. Aussi les équipes psychiatriques ont-elles été appelées à devenir « volantes », à se déplacer, à entreprendre dépistages et prévention en dehors des murs de l'asile. Chaque « secteur psychiatrique » correspond, disaient *les* textes, aux besoins de soixante-dix mille personnes.

Cette *« politique de secteur »*, dont la mise en place effective est toute récente, l'immense majorité des psychiatres l'avaient appelée de leurs vœux. Actuellement, déplore le rapport, le *terme recouvre « des réalités bien différentes allant du simple découpage administratif qui n'affecte en rien les comportements traditionnels à des expériences relativement novatrices »*.

Dans le même temps, le gouvernement *a décidé de ne plus* construire de « lits psychiatriques ». Or, constate encore le rapport, près de 10 000 lits destinés aux malades mentaux ont été créés de 1969 à 1972. *« Il est proprement lamentable de constater que, plus de cinq ans après la mise en application effective de la sectorisation, il n'y ait qu'une minorité de secteurs qui disposent de véritables équipes et qu'il n'y en ait pratiquement aucun qui dispose de moyens suffisants. Tant que cette première condition ne sera pas remplie, il est illusoire d'espérer une transformation réelle de la pratique psychiatrique en France. »*

Ce manque de moyens tient notamment à une raison majeure : le budget des hôpitaux psychiatriques continue de dépendre du nombre de malades hospitalisés *puisqu'il repose sur le* prix de journée. Par conséquent, les activités extra-hospitalières que suppose la sectorisation ne peuvent être prises en charge que par des acrobaties comptables. En outre, la Sécurité sociale refuse de rembourser les dépenses de prévention, donc de dépistage psychiatrique.

A ces critiques, le rapport joint un propos plus radical : *« Nous condamnons non seulement l'hôpital psychiatrique d'aujourd'hui mais aussi celui que certains voudraient créer demain (...). A aucun moment nous n'avons contesté la nécessité d'une ou plusieurs institutions pour lutter contre la maladie mentale. »* Mais cette lutte doit s'organiser autour de structures légères, éparpillées, disséminés dans la population, et dont l'hôpital psychiatrique pourrait, *« pour l'instant, rester le pivot administratif et financier »*. Intégrer des malades mentaux dans les hôpitaux généraux ? A la rigueur, estiment les rapporteurs, mais à la condition de ne pas y reconstituer une quelconque forme de ségrétation : *« Il faut proscrire toute entreprise qui, sous couvert de banaliser la psychiatrie, l'exilerait encore dans quelque Hilton hospitalier à 5 ou 10 kilomètres de la ville. »*

C. B.

(1) Ce groupe était composé de médecins et d'administrateurs hospitaliers : les docteurs Chaigneau, Diederichs, Garde, Koechlin, Michelin et MM. Bridier, Cottancin, Poisson, Teyssier et Walquemane. Le rapporteur en était M. Trazzini.

L'exemple britannique

Le rapport présenté aux assises de la Fédération hospitalière ralliera certainement, dans sa partie critique les suffrages de la majorité des psychiatres. Le docteur Jean Mayme, président du Syndicat des psychiatres des hôpitaux, a déclaré en ce sens, lors du débat, qu'il *« était désireux, comme tout le monde, de voir disparaître l'hôpital psychiatrique »*. Encore que la nécessité d'hospitaliser certains patients pour des périodes relativement brèves reste clairement perçue : *« Pour certains malades mentaux*, a déclaré le professeur Marie-Cardine (Lyon), *il ne peut se produire de prise de conscience et d'expériences correctrices que dans un autre endroit que leur lieu de vie habituel. »*

Mais ce rapport pèche incontestablement par plusieurs contradictions, dont le docteur Gentis a relevé lui-même la principale : on veut tuer l'asile, a-t-il dit en substance, mais on propose de le maintenir *« temporairement »*. Le fond du problème est bien là : par quelles structures remplacer celles qui existent, si pathogènes soient-elles ? Le *« secteur »* a montré ses imperfections, les hôpitaux de jour ne suffisent pas. Pourquoi alors cette réticence à admettre l'hospitalisation des malades mentaux en hôpital général ? Le rapport dénonce là une tendance *« dans le vent »* dont manifestement les auteurs se méfient. Une *« tendance »* qu'on a adoptée outre-Manche, voilà plus de dix ans. Les hôpitaux psychiatriques britanniques, qui n'avaient rien à envier à leurs homologues français, sont, aujourd'hui, sur la voie du *« dépérissement »* que souhaite le docteur Gentis. Mieux, ils hébergent désormais des centres d'artisanat ou des foyers de jeunes.

CLAIRE BRISSET.

● *Deux morts dans un hôpital psychiatrique de Marseille.* — Deux jeunes filles, âgées de dix-sept et dix-neuf ans, sont mortes au cours de la nuit du 16 au 17 janvier à l'hôpital psychiatrique Edmond-Toulouse, à Marseille, où elles étaient en traitement. Placées, sans avoir apparemment été fouillées, dans une salle d'isolement à cause de leur état d'excitation, les deux pensionnaires se sont endormies avec des cigarettes allumées qui ont communiqué le feu à leur literie. Elles ont été découvertes asphyxiées quelques heures plus tard. Une information judiciaire a été ouverte le 18 janvier et confiée à M. Pierre Michel, juge d'instruction.

Mme Monique Pelletier a remis son rapport sur la toxicomanie au président de la République

Mme Monique Pelletier, chargée le 8 juin 1977 (« le Monde » des 9 et 11 juin) d'une mission d'information sur les problèmes de la toxicomanie, a présenté son rapport — quatre cents pages environ — au président de la République, trois semaines après la date convenue, ce jeudi 19 janvier, à 11 h. 15. La décision de M. Giscard d'Estaing de nommer un rapporteur pour déterminer l'ampleur du phénomène et les actions concrètes à entreprendre pour lutter contre la toxicomanie avait été prise à la suite d'une demande de M. Jean-Marie Girault, sénateur du Calvados (P.R.), maire de Caen. Le fils de M. Girault avait été inculpé dans une affaire de drogue ayant entraîné la mort de deux personnes (« le Monde » du 7 février 1977).

Mme Monique Pelletier a rencontré au cours de ces derniers mois près de quatre cents personnes, spécialistes, éducateurs, psychologues, psychiatres..., elle a consulté les divers responsables des partis politiques et, notamment, M. Georges Marchais, qui s'est prononcé contre « la libération de toutes drogues ». Mme Pelletier a, d'autre part, entrepris un tour de France et, à cette occasion, fait plusieurs déclarations. Elle avait affirmé à Rennes « qu'une piqûre d'héroïne de temps en temps était moins grave que l'usage régulier du haschisch ». Pendant son enquête, Mme Pelletier a accordé plusieurs interviews et notamment au « Matin » (25 octobre 1977), à qui *elle a clairement affirmé qu'elle* était « contre toute libéralisation, et que pour les héroïnomanes, la prison représentait un rappel à la réalité ».

M. Jean-Marie Girault, qui, de son côté et avant Mme Monique Pelletier, avait *l'intention, ce jeudi 19 au matin*, de tenir une conférence de presse à la mairie de Caen pour présenter le rapport sur la *toxicomanie* qu'il avait en sa possession est revenu sur sa décision : « Je ne peux révéler le contenu de ce rapport avant que Mme *Pelletier ait informé la presse* », a dit aux journalistes le maire de Caen, qui pensait que le texte, pourtant sous embargo, pouvait être rendu public.

Un centre de post-cure pour toxicomanes va être ouvert dans les Yvelines

Depuis la loi du 31 décembre 1970 qui distingue dans la lutte contre la drogue la répression et l'action médicale ou sociale, l'aide aux toxicomanes s'est accrue. Le centre de Versailles, dirigé par le docteur Christian Brulé, est, parmi les organismes qui *ont* vu le jour au cours de ces dernières années, l'un des plus actifs. L'association Yvelines-Information-Jeunesse, subventionnée par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, vient d'organiser au sujet de ce centre et des problèmes de drogue en général une campagne de sensibilisation auprès des spécialistes régionaux. Elle les a conviés récemment à une réunion de synthèse à la Maison pour tous de la ville nouvelle d'Elancourt (Yvelines).

Trois films sur les drogués ont introduit les débats, qui ont surtout fait ressortir l'embarras des travailleurs sociaux, des directeurs de maisons de jeunes chargés de « faire passer » l'information dans ce domaine. *« Ce n'est pas que nous manquions d'éléments*, faisait remarquer un participant, *ils seraient même plutôt pléthoriques, mais nous possédons mal le code qui nous permettrait de nous faire comprendre par les jeunes d'aujourd'hui. »*

L'essentiel des propos échangés a porté sur les thèmes contenus dans une brochure intitulée *Jeunes et toxicomanes*, présentée à l'occasion du colloque (1).

L'alcool constitue la première des toxicomanies, a rappelé le docteur Brulé, qui, d'autre part, a annoncé l'ouverture, au cours du premier trimestre de cette année, d'un centre de post-cure dans l'arrondissement de Mantes-la-Jolie. Ce centre s'ajoutera aux trois appartements thérapeutiques existant depuis l'été dernier dans le département. Non sans mal. *« Personne n'accepte, jusqu'à présent, de louer un local, même à prix fort, pour y faire des consultations de toxicomanie »*, explique en effet dans la brochure le directeur du centre de Versailles.

(1) Centre départemental d'information et de documentation jeunesse, 48, avenue de Saint-Cloud, 78000 Versailles. Tél. : 950-22-52.

ÉDUCATION

LES « OPPOSITIONNELS » A L'INTÉRIEUR DU SYNDICALISME ÉTUDIANT

Des adhérents de l'UNEF accusent la direction nationale de « pratiques antidémocratiques »

Des militants et des élus de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-ex-Renouveau) *ont réuni, mercredi 18 janvier* à Paris, une conférence de presse pour dénoncer l' « absence de démocratie interne » dans leur organisation. Représentant, pour la plupart, les deux courants minoritaires de ce mouvement — socialistes du CERES et inorganisés, — ces étudiants ont déclaré parler aussi « au nom d'étudiants communistes en désaccord avec la politique de la direction nationale de l'UNEF ». Ils ont accusé le bureau national de leur mouvement (animé principalement par des étudiants communistes) de provoquer ou de cautionner « des expulsions et des purges », de se livrer « à des pratiques sectaires et antidémocratiques » ayant entraîné, ces derniers mois, « la déliquescence du syndicat ». Ces nouveaux « oppositionnels syndicaux » ont demandé à tous les étudiants d'entrer à l'UNEF pour y créer, avec eux, les conditions d'une réunification du mouvement étudiant.

Cet appel intervient à un moment où l'évolution du syndicalisme étudiant semble s'orienter de nouveau vers une perspective de rassemblement. Le projet des étudiants trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) et, à plus long terme, de divers autres courants de gauche et d'extrême gauche, d'entrer à l'UNEF, peut rapidement avoir un effet d'entraînement. En même temps qu'il fige l'actuelle direction de l'UNEF dans une attitude défensive.

Même en tenant compte de la faiblesse actuelle du mouvement étudiant (1), l'événement peut paraître important : aucune contestation ne s'était, en effet, *révélée* aussi nettement à l'UNEF depuis la scission de 1969. Une certaine grogne se manifestait bien parfois — notamment parmi les étudiants proches du philosophe Louis Althusser, — mais l'amer souvenir des batailles d'appareils de l'après-mai 1968 et la nécessité, ressentie par tous les adhérents à partir de 1970, d'un « renouveau » syndical avaient, jusqu'à présent, atténué les mécontentements.

Le moment choisi par cette « opposition » pour apparaître au grand jour n'est sans doute pas *tout à fait indépendant des cas* récents de dissension interne relevés au P.C. et à la C.G.T. Sans doute aussi les étudiants du CERES ont-ils compris que cette initiative ne serait pas condamnée par le P.S...

Exclusions et purges

Plus déterminant est, toutefois, le constat dressé par les organisateurs de la conférence de presse d'une recrudescence de *« faits antidémocratiques »* de la part de la direction nationale de l'UNEF. Les principales accusations remontent, en fait, au dernier congrès, en mai 1976, à Nancy.

Diverses rumeurs de manipulation et de fabrication de mandats avaient circulé à cette occasion. L'acte d'accusation comporte aussi plusieurs cas de *décisions* présentées comme arbitraires : tentatives d'exclusion de militants de la L.C.R., adhérents de l'UNEF depuis peu, à Villetaneuse et à Tours. *« Refus de cartes »* aux candidats à l'adhésion jugés trop liés à la L.C.R., à Marseille et à Paris-IV. A Lille, le « comité droit » se plaint d'être *« marginalisé »*. *« Nous avons eu jusqu'à cinq membres du bureau national en même temps à nos réunions, se déplaçant de Paris pour tenter de nous contrer »*, note un animateur de cette section.

Ce climat a provoqué l'*« abandon par l'UNEF de l'orientation du renouveau*, estiment les « contestataires », *et notre syndicat est actuellement incapable d'impulser une riposte d'ampleur contre la réforme du second cycle »*. A quoi attribuer cette attitude crispée ? *« Le bureau national est très méfiant*, expliquent les étudiants en colère, *à l'égard du mouvement étudiant, traversé par des courants idéologiques plus radicaux et qu'il a du mal à intégrer. »* Peu désireux de se voir reprocher une polémique politique, les « opposants syndicaux » *ont pris soin* de ne pas attaquer directement l'Union des étudiants communistes (U.E.C.), principale inspiratrice de la direction nationale de l'UNEF. Il est pourtant vraisemblable que cette organisation a réagi vivement à l'annonce de l'entrée prochaine à l'UNEF de la plupart des trois mille étudiants de la L.C.R., réputés très bons militants : l'U.E.C. n'avait pas eu à défendre son influence au sein de l'UNEF depuis 1969 : la somme des oppositions internes pourrait lui ravir la première place.

L'expression minoritaire

Deux heures après cette séance d'accusations, M. Jean-Luc Mano, président de l'UNEF, a déclaré, au cours d'un déjeuner de presse, qu'il cautionnerait les *« exclusions prononcées contre des adhérents favorables au droit de tendance à l'UNEF »*. Tout en récusant tous les faits qui sont reprochés à la direction nationale, M. Jean-Luc Mano a expliqué qu'aucun militant ne pouvait être renvoyé en raison de son appartenance politique. Les adhérents, membres ou sympathisants de la L.C.R. n'ont donc été exclus que parce qu'ils militaient dans une organisation politique qui revendique pour tous les adhérents de l'UNEF le respect des *« courants de pensée »* et leur représentation dans toutes les instances dirigeantes du syndicat.

La crise étudiante de l'après-mai 68 était surtout née de l'incapacité de ces différents « courants » de coexister dans une même organisation. On avait alors choisi la rupture. Après plusieurs *expériences malheureuses*, les *« sensibilités »* de la gauche non communiste et de l'extrême gauche semblent à nouveau prôner la réunification du mouvement étudiant au sein de l'UNEF. Cette perspective n'est toutefois possible que si *le courant majoritaire* reconnaît aux minoritaires le droit de participer directement à la gestion de l'UNEF et d'influencer son orientation.

Les « opposants » ont conscience que cette nouvelle étape est fonction *d'un rapport de force dans* l'organisation. Aussi proposent-ils que le prochain congrès de l'UNEF soit *« le congrès constitutif de la réunification du mouvement étudiant préparé par des assemblées générales d'étudiants et non pas les seuls membres de l'UNEF »*. Ils se déclarent *« décidés à lutter dans cette direction »*.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) 5 % seulement des étudiants militent dans une organisation syndicale. Selon sa direction nationale, l'UNEF compte actuellement trente-deux mille adhérents. Les étudiants « oppositionnels » estiment que ce chiffre s'établit plutôt entre sept et treize mille.

RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans notre article sur l'augmentation des subventions pédagogiques des universités. (*Le Monde* du 10 janvier.) Le président de l'université de Grenoble-III *nous prie de préciser* qu'il n'a pas obtenu pour son établissement une augmentation de crédits de 42,5 %, mais de 6 % seulement. C'est à l'université de Grenoble-II qu'a été attribuée une augmentation de 42,5 %.

LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ EST DÉCLARÉE NON CONFORME A LA CONSTITUTION

Le Conseil constitutionnel a déclaré non conforme à la Constitution la loi relative aux rapports entre l'Etat et l'enseignement agricole privé. Statuant mercredi 18 janvier sur la saisine de soixante-trois députés socialistes, il a notamment considéré que *« l'irrecevabilité opposable en vertu de l'article 40 de la Constitution à une proposition de loi dont l'adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique, frappe cette proposition dans son ensemble lorsque les dispositions qu'elle énonce forment un tout indissociable »*.

« C'est en méconnaissance de l'article 40 de la Constitution », constate le Conseil, que l'irrecevabilité, qui a été retenue à l'encontre de l'article 2 de la proposition, ne l'a pas été à l'encontre de l'article premier qui crée une catégorie nouvelle d'établissements dits agréés appelés à bénéficier d'une aide financière accrue de l'Etat (*le Monde* des 17 et 18-19 décembre).

Considérant que l'article premier est inséparable de l'ensemble de la loi, le Conseil a déclaré cette dernière non conforme à la *Constitution*.

RELIGION

● *Mgr Charles de Provenchères*, archevêque d'Aix-en-Provence et d'Arles depuis 1946, a exprimé à *Paul VI le désir d'être relevé de* ses fonctions. Le pape lui a demandé de demeurer à son poste jusqu'à la nomination d'un successeur. Mgr de Provenchères a soixante-treize ans. — *(Corresp.)*

JUSTICE

A TAHITI

La mutinerie de la prison de Faaa inquiète la population

De notre correspondant

Papeete. — La mutinerie de la prison de Faaa, en Polynésie française (« le Monde » des 17 et 18 janvier), qui a fait deux morts et une vingtaine de blessés et 300 000 francs métropolitains de dégâts, plonge la population de Tahiti dans l'inquiétude, d'autant que la présence parmi les mutins de M. Charlie Ching, chef de file des indépendants (1), comme les slogans lancés par les prisonniers, ne sauraient exclure d'éventuelles implications politiques.

A l'heure du bilan, la mutinerie de Faaa laisse perplexe et inquiète. Il se confirme d'abord qu'elle avait été préparée de longue date. Des rumeurs avaient d'ailleurs circulé sur une éventuelle révolte le 23 décembre. Cette fausse alerte eut paradoxalement, semble-t-il, pour effet de démobiliser l'attention des autorités. Le haut commissaire, M. Paul Cousseran, a d'ailleurs déclaré, au cours d'une conférence de presse : *« Il y a de fortes présomptions pour que cette action ait été préméditée. »*

On s'interroge aujourd'hui sur le rôle que M. Charlie Ching a pu jouer dans cette émeute. Le leader incarcéré du Pe Eaata Tahiti Tiarna, le parti prônant l'indépendance du territoire, déclare y être étranger et s'être tenu à l'écart des événements. Pourtant, les observateurs locaux croient difficilement à cette neutralité : ce sont les frères Tautini, inculpés pour l'attentat de la poste et l'assassinat d'un résident français en août 1977 (dont M. Charlie Ching est accusé d'être l'instigateur) qui ont mené les discussions entre les mutins et les autorités pendant le siège. Or ils appartiennent à cette formation.

L'assassinat d'un gardien d'origine tahitienne cadre mal avec le contenu xénophobe que les mutins ont voulu donner à leur révolte. (Les slogans qu'ils ont lancés rejoignent ceux du commando Te Toto Tuma — le sang de nos ancêtres — arrêté récemment pour le meurtre de Pierre d'Anglejean-Châtillon).

« Affaire à régler entre Tahitiens », déclare cet habitant de Papeete, qui regrette l'absence de M. Francis Sanford, vice-président du conseil de gouvernement au cours des négociations avec les mutins. Menacé de nouveau depuis ces évasions, le chef de file du Front uni pour l'autonomie interne (F.U.A.I.), qui a réagi mercredi 18 janvier par un communiqué qu'on lira d'autre part, fait surveiller sa résidence. L'affaire met également également dans l'ambarras la plupart des responsables politiques locaux. Le silence de la majorité (regroupée autour du Front uni) en est l'illustration. Le Tahoera Huiraatira (R.P.R. local) rejette la responsabilité des faits sur M. Francis Sanford en suggérant : *« Qui sème le vent récolte la tempête. »* De son côté, le parti socialiste polynésien, le Ia Mana Te Nunaa, présente ces événements comme *« la conséquence du très grave malaise culturel et social dans lequel se débat le peuple polynésien »*. Enfin, le haut commissaire, M. Cousseran, relève *« les aléas de cette société tahitienne qui se fragilise du fait de multiples facteurs »* et constate : *« Les manifestations de mini-délinquance se sont aggravées et ont augmenté de 100 % en peu de temps... C'est dire que la nouvelle société conduit à la grande délinquance et nous savons maintenant qu'il en existe. »*

PHILIPPE GUESDON.

(1) M. Charlie Ching est actuellement inculpé d'associations de malfaiteurs. On le soupçonne d'avoir organisé l'assassinat de Pierre d'Anglejean-Châtillon, directeur de la société L'Air liquide pour l'Extrême-Orient, tué le 28 août 1977 à Tahiti (« le Monde » du 31 août et du 9 septembre). Condamné et emprisonné pour vol de munitions commis en 1972 dans un entrepôt militaire, il avait été gracié en 1975. Candidat de l'indépendance en septembre 1976 contre M. Francis Sanford, il avait subi un échec total lors de ce scrutin législatif partiel, avant d'échouer au scrutin territorial en mai 1977.

Le film de la mutinerie

SAMEDI 14 JANVIER. — 18 heures : l'un des gardiens, Pierre Hoatua, tombe dans un traquenard tendu par des prisonniers, qui l'assomment, le tuent à coups de pied de table et s'emparent des clés. Ils ouvrent les cellules et se rendent rapidement maîtres des lieux. Quinze prisonniers prennent la fuite (dont quatre seront retrouvés), tandis que les autres gardent en otages six surveillants. Le directeur de la prison, M. Nedo Salmon, arrive alors sur les lieux et parlemente avec les mutins, qui scandent des slogans séparatistes et antinucléaires. Il obtient la restitution du corps du gardien assassiné et l'évacuation des blessés. Les mutins grimpent alors sur le toit, sur lequel ils posent un drapeau tahitien et des banderoles réclamant l'indépendance. Pendant la nuit, les détenus tentent de mettre le feu et sont repoussés par des grenades lacrymogènes.

DIMANCHE 15. — 4 h. 30 : l'assaut de la prison par les gendarmes et la police est lancé par le haut commissaire. Le portail est démoli par un camion et les détenus repoussés à l'extérieur, dans un périmètre fermé par des barbelés. Sur le toit de la prison, les mutins s'emparent d'un légionnaire prisonnier et menacent de le jeter dans le vide. L'un d'eux, Nader Masters, est tué par des tireurs d'élite. 5 heures : la prison est « nettoyée » systématiquement, portes ouvertes à l'explosif. L'opération est terminée. Cinq évadés sont repris dans la journée.

LUNDI 16. — Deux évadés sont repris à Papeete. L'un d'eux, Edmond Poaa, qui tentait de s'enfuir, est blessé par un policier.

MARDI 17. — Un évadé, Félix Kapikura, se constitue prisonnier. Quatre évadés restent recherchés : Jean-Claude Temarie, Joseph Wong Fo Koui, Yves Orirau et Emmanuel Tauhiro.

[La prison de Nuutania, dont l'histoire est fertile en événements (avec des évasions parfois rocambolesques), n'apparaît guère comme un lieu propice à la réinsertion sociale. Parmi les cent soixante-treize détenus se trouvent des prévenus, des jeunes délinquants et des condamnés à de longues peines. D'où la critique discrète du haut commissaire envers les élus locaux. M. Cousseran affirme : *« J'espère que l'Assemblée territoriale saura allouer les crédits nécessaires pour séparer ceux qui doivent être séparés. »* La prison, de réalisation récente, venait d'être remise en état et ses dispositifs de sécurité avaient été perfectionnés.]

M. SANFORD (gouverneur de Polynésie) : fermeté envers les coupables.

(De notre correspondant.)

Papeete. — Dans un communiqué rendu public le 18 janvier, le vice-président du conseil de gouvernement de Polynésie, M. Francis Sanford, déplore les événements qui se sont produits à la prison de Saa. *« Pour la troisième fois en cinq mois,* déclare-t-il, *la violence injustifiable d'un petit groupe d'égarés a frappé de stupeur et d'horreur l'immense majorité de nos compatriotes qui se demandent comment et pourquoi de tels actes sont devenus possibles chez nous. Je ne suis pas,* ajoute le chef de l'exécutif local, *de ceux qui tentent ou tenteront d'exploiter électoralement la vive émotion de la population. »* Il a, de plus, lancé un appel à la fermeté envers les coupables.

« Je suis convaincu, poursuit Francis Sanford, *que si l'autonomie interne nous avait été accordée plus tôt, le niveau de vie de nos populations serait aujourd'hui meilleur, les structures sociales auraient pu être préservées des bouleversements qu'elles ont connus, et notre jeunesse aurait été plus apte à s'intégrer dans l'évolution du monde. »*

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION « LÉGITIME DÉFENSE » SE DÉCLARE « A FOND POUR LA PEINE DE MORT »

Après la constitution de l'association Légitime défense (*le Monde* du 19 janvier 1978), son président, M. François Romerio, nous a expliqué qu'il avait été amené à prendre la présidence de cette association après que la publication, l'an dernier, de son livre, *le Métier de magistrat* — *« dans lequel je prenais le contre-pied des théories à la mode sur la criminalité »*, — lui eut valu les marques d'intérêt de nombreux lecteurs.

A propos de la dénomination de l'association, M. Romerio précise que *« la légitime défense de soi-même et d'autrui devrait être concrétisé, alors qu'au contraire elle est actuellement battue en brèche »*, notamment lorsque des personnes agressées sont poursuivies pour s'être débarrassées de leurs agresseurs. *« Nous nous y opposerons par tous les moyens légaux, au besoin en déposant devant les tribunaux,* ajoute M. Romerio. *Cette attitude nous entraînera à demander des peines dissuasives,* que le code pénal soit *appliqué tel qu'il a été rédigé, que les circonstances atténuantes ne soient plus accordées que si elles sont motivées. Et nous sommes à fond pour la peine de mort.*

APRÈS UN « COMMANDO » CONTRE DES GRÉVISTES

L'ancien président-directeur général d'une société de matériel de forage est écroué par M. de Charette

De notre correspondant

Lille. — M. Roland Angot, cinquante-cinq ans, ancien président-directeur général de l'entreprise Benoto, à Béthune, qui fabriquait des bennes et du matériel de forage, a été écroué le mercredi 18 janvier à la prison de Béthune sur décision de M. Patrice de Charette, juge d'instruction. En même temps que M. Angot, étaient incarcérés M. Serge Guillat, quarante-trois ans, de Romainville (Seine-Saint-Denis), directeur de la société Shotokan, qui se chargeait « d'assurer la protection des personnes et des biens », et d'un employé de cette société, M. Gilles Leclercq, trente-trois ans, domicilié à Clichy (Hauts-de-Seine).

L'affaire remonte au début de l'année 1977. Le 20 janvier, dans cette entreprise qui occupait trois cent cinquante-six personnes, quatre-vingt-dix licenciements avaient été annoncés, et l'usine était occupée à l'initiative de la C.F.D.T. Dans la nuit du 13 au 14 mars, un commando avait débarqué d'une camionnette immatriculée dans la région parisienne et attaquait brusquement les occupants du poste de garde et du hall de l'usine. La police alertée refoulait les agresseurs, mais ne procédait à aucune interpellation (*le Monde* des 22 février et 16 mars 1977).

La direction de l'usine, qui était manifestement au courant de la venue de ces éléments extérieurs, avait affirmé qu'elle avait fait appel à des ouvriers dans le but de remplacer au travail certains grévistes. Ces ouvriers avaient reçu la promesse d'un acompte de 350 francs si le travail reprenait. Au cours de l'échauffourée, deux ouvriers avaient été blessés, et, à la suite de ces incidents, M. de Charette avait été saisi d'une information contre X... pour coups et blessures volontaires, violences avec préméditation, port d'arme, complicité et séquestrations arbitraires. L'enquête a révélé que toute cette opération avait été montée par M. Angot.

A l'annonce de cette décision, la C.F.D.T. a publié un communiqué dans lequel elle déclare : *« Après douze mois d'occupation, dimanches et fêtes, la C.F.D.T. sent que la reprise des activités de la société n'est liée qu'à des problèmes d'argent. Elle considère que l'emprisonnement de M. Angot ne résout pas le problème de l'emploi et qu'il faudra que les travailleurs retrouvent leur emploi dans un climat social satisfaisant »*

M. Patrice de Charette avait été, en octobre 1975, le premier juge d'instruction en France à ordonner, pour un accident mortel du travail, l'incarcération d'un dirigeant d'entreprise, M. Jean Chapron, directeur de l'usine Huiles, goudrons et dérivés de Vendin-le-Vieil près de Lens.

GEORGES SUEUR.

Le procès de l'amiante

Les négociants en vins déboutés de leur action contre l'Union fédérale des consommateurs

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, s'est prononcée le 18 janvier sur les instances engagées par la Confédération nationale des industries et des commerces en gros des vins, cidres, jus de fruits, sirops, spiritueux et liqueurs de France (C.N.V.S.) et par deux sociétés de commerce de vins (la Société des vins de France et les anciens Etablissements Léonelli) contre l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) et sa revue, *Que choisir*.

Le tribunal a débouté les requérants, pour lesquels avaient plaidé le 30 novembre Maîtres Gallot et Imbach. Il a débouté au surplus l'U.F.C., assistés de Maître Karila, qui demandaient des dommages et intérêts reconventionnels pour procédure abusive (*le Monde* du 2 décembre).

Les débats ayant porté sur des articles publiés dans les numéros d'octobre, novembre, décembre 1976 et janvier 1977 de *Que choisir* qui incriminaient le filtrage des vins selon un procédé laissant des traces d'amiante, les juges notent que, *« certes, l'U.F.C. aurait augmenté la crédibilité des avis ainsi exprimés en indiquant qu'elle appliquait des normes plus sévères que celles fixées par l'administration et généralement respectées par les négociants mis en cause... »*. *« Cependant,* poursuivent-ils (...), *le défenseur, dont les critiques sont étayées par des avis autorisés, n'a pas commis de faute en signalant — conformément à son but — les inconvénients de l'ingestion de l'amiante et en donnant au public des conseils propres à écarter certains risques graves qui ne peuvent être célés... »*

Rappelant que l'U.F.C. avait fait référence à des thèses soutenues par les professeurs Bignon et Sélikoff, le tribunal souligne que, *« même si les avis* (de ces experts) *étaient isolés — ce qui n'est pas démontré — et si certains organismes médicaux renommés cités par le demandeur estiment qu'il n'y a à l'heure actuelle aucune preuve de l'existence des dangers liés à l'ingestion de l'amiante, il n'en demeure pas moins que l'absence de risques n'est pas établie et qu'il est légitime que, dans un domaine touchant sa santé, le consommateur soit instruit des périls, même éventuels, auxquels il est exposé et ait ainsi la possibilité d'opérer un choix éclairé parmi les produits offerts à la vente »*.

Aussi le tribunal a-t-il conclu que, *« en définitive et malgré un style parfois trop agressif mais qui trouve sa contrepartie dans celui des slogans publicitaires auxquels les consommateurs sont quotidiennement soumis, l'U.F.C. n'a fait que soutenir une controverse actuellement banale pour de nombreux produits et qui tend devant les données nouvelles et variables de la science à réviser les normes retenues pour l'alimentation »*.

Les négociants en vins, toutefois, ne peuvent être considérés comme ayant commis un abus de droit en introduisant leur action.

● *Une violente explosion* s'est produite, ce jeudi 19 janvier à 1 h. 20, 29, rue de Cléry à Paris (2e), au siège de la Discount Bank. Les dégâts matériels sont importants, et plusieurs magasins situés à proximité ont souffert de la déflagration. On ignore la nature de l'engin explosif. Cet attentat n'a pas été revendiqué.

SPORTS

FOOTBALL

TROIS LICENCIEMENTS AU STADE RENNAIS

(De notre correspondant

Rennes. — Le directeur technique du Stade rennais, M. Antoine Cuissard, l'entraîneur M. Claude Dubaële, et le joueur professionnel Gérard Tonnel, qui percevaient les trois salaires les plus élevés du club, ont été licenciés pour motifs économiques, mercredi 18 janvier, par le conseil d'administration, qui a pris cette décision en présence de l'administrateur nommé par le tribunal de commerce de Rennes lors du prononcé du règlement judiciaire le 13 janvier. De son côté, l'URSSAF, qui avait lancé une assignation en liquidation de biens contre le Stade rennais devant le tribunal de grande instance de Rennes le 9 janvier (*le Monde* du 11 janvier) vient de le réassigner, cette fois à date fixe.

Cette affaire sera examinée, le 1er février, devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Rennes. Au cas où celui-ci retiendrait sa compétence tout comme l'a fait le tribunal de commerce de Rennes dans son jugement du 13 janvier, la cour d'appel devrait trancher dans un délai d'un mois et dire si le Stade rennais est bien une association comme le soutient l'URSSAF, ou bien une entreprise commerciale répartissant des bénéfices comme l'a déclaré le tribunal de commerce.

CINQ INFORMATIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LE PARIS-SAINT-GERMAIN ONT ÉTÉ OUVERTES

Cinq informations judiciaires ont été ouvertes contre X, le 18 janvier, par le parquet de Paris, au sujet du club de football Paris-Saint-Germain. Elles ont été confiées à M. Michel Aldebert, juge d'instruction.

Quatre d'entre elles ont été suscitées par les plaintes déposées pour escroquerie, abus de confiance, faux en écritures et usage par Me Georges Flécheux, au nom des membres du comité directeur du club, M. Jean Farran, directeur de R.T.L.-France, MM. Michel Peschaud, Hubert Bapst et Jean Namur. Elles concernent la caisse noire et la double billetterie.

La cinquième information, pour faux en écritures et usage, a été entraînée par les plaintes déposées à la fois par M. Aymé Ily, directeur administratif de la Fédération française de football, et M. Daniel Hechter, l'ancien président du club. Elle a trait à la vente de faux billets aux abords du Parc des Princes pour la finale de la Coupe de France du 18 juin, pour le match France-U.R.S.S. du 8 octobre, pour le match P.S.G.-Saint-Etienne du 9 novembre et pour la rencontre France-Bulgarie du 16 novembre.

En championnat de France

NETTE DÉFAITE DE NICE

Dans un match en retard du championnat de France de première division, Nice a été nettement battu (7 à 3) sur son terrain par Nancy. Trois autres rencontres ont été disputées mercredi 18 janvier, remportées par Bastia, Metz et Laval.

Nancy bat *Nice, 7 à 3.
Bastia bat *Lens, 4 à 3.
*Metz bat Nîmes, 3 à 0.
*Laval bat Reims, 2 à 0.

Le classement pour les équipes les mieux placées reste inchangé : Nice (33 points) précède toujours Marseille (32 points), Nantes (31 points) et Monaco (31 points).

VOILE

La Course autour du monde

TABARLY NE SERA PAS CLASSÉ

La Fédération française de voile a été avertie, mercredi 18 janvier, par l'O.R.C. (Off-shore Racing Council) que le bateau *Pen-Duik-VI* et son navigateur Eric Tabarly ne pourront être classés dans la Course autour du monde. L'O.R.C. a officiellement notifié à la Fédération française que les quilles en uranium appauvri ne sont pas autorisées et qu'en conséquence *Pen-Duik-VI*, qui est équipé d'une telle quille, n'entre pas dans le cadre de la réglementation en vigueur. A Portsmouth la Royal Naval Saving Association, organisatrice de l'épreuve, a déclaré ne rien savoir de la décision prise par l'O.R.C.

BASKET-BALL. — *Rijeka (Yougoslavie) a battu Caen par 100 à 93, le 18 janvier, en quart de finale de la coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe.*

ENQUÊTE

Show business : de l'or en tube

III. – Libérez l'artiste !

par PIERRE GEORGES et DOMINIQUE POUCHIN

Activité honorable, qui supporte mal qu'on l'assimile à un show-business si souvent décrié, une industrie du disque est un monde multiforme où quelques trusts doivent faire face à la concurrence de « francs tireurs ». Tous, cependant, s'affirment contraints, pour être « rentables » de participer à la course au tube. (« Le Monde » des 18 et 19 janvier.)

« Petit papa Noël, quand tu descendras du ciel », avec des disques par milliers... Rêverie d'éditeur. Bienheureux celui qui a « signé » Tino Rossi. Pathé a son « petit papa ». Le tube idéal, garanti - à - répétition, le pétrole sur l'évier. Noël approche. On represse. On revend. Deux cent mille disques, année après année, depuis 1946.

Le « coup » parfait, oui, mais rarissime. Dans la course aux tubes, l'industrie de la chanson a ses deux rendez-vous. Fixes, intangibles. La France des sapins, *la France des sables : le coup de* Noël, le coup de l'été. *« Deux périodes où toutes les maisons de disques cherchent des produits sur mesure »,* admet M. Michel Poulain, chef de production chez Pathé. Produits périssables, à écouter frais.

Un peu de sable, un peu de soleil, un brin d'amour pour l'un. *Du savoir-faire, de la chance,* et vogue la galère : *Capri c'est fini, l'Eté indien, le Sud...* Des gros lots.

Du sentiment, de la chaleur, des voix d'enfants émerveillés, un *rien de religiosité pour* l'autre. Autant de savoir-faire, un peu plus *de chance encore.* Et les petits Poppies n'ont duré qu'un hiver...

Le tube, c'est une chanson cigale, *une machine qui s'emballe,* surchauffe et grippe. *« La bonne chanson,* dit Guy Béart, *se venge dans le temps. »* Le tube s'y perd. Mais l'enjeu économique est si grand que tout le monde, de la multinationale au micro-producteur, se lance dans la course. Douze mois sur douze ; au bout, l'espoir d'un Eldorado, un million et plus de 45 tours pour un investissement qui, parfois, n'a pas dépassé 20 000 francs. Ce n'est plus la loterie, c'est le loto : du 1 000 % ! Pour la grande firme, le tube devient promesse d'un bilan positif : *« Même une maison comme la nôtre est très fragile,* souligne M. Bonnet, directeur général de Pathé-Marconi. *Notre fond de catalogue est sûr mais nous garantit seulement contre les accidents. C'est notre assurance-vie. Notre rentabilité — la santé de l'entreprise — est, elle, fonction de quelques grands succès par an. Trois ou quatre... »*

La rentabilité assurée, le tube permet, après tout, de financer le reste. Alors, qui ne pardonnerait ? Cette chanson de consommation courante est souvent la vache à lait qui nourrira une, deux, trois symphonies à un million de francs pièce, ou dix, vingt, trente chanteurs en coulisse de succès.

Le tube sauve et nourrit. *Faisons du tube. Mais comment ?* La chance, le hasard ? Bien sûr, ils existent, style rêve hollywoodien des années 30. Ainsi la belle histoire de *Bimbo-Jet* : Laurent Rossi, fils de Tino, passait un jour dans un studio où des amis enregistraient, pour s'amuser, un « vague truc », mi-cha-cha, mi-disco, un faux air de musique latino. Le petit Rossi — une bonne oreille et beaucoup de flair — paie la séance, prend la bande et fait écouter ça aux amis de chez Pathé. On négocie, *on coproduit. Bimbo* va aux radios. Recalé. En repêchage dans les discothèques. Reçu avec mention. C'est la danse de l'été : deux cent mille ventes en quelques semaines. Les radios volent au secours du succès. Et « matraquent » : à l'arrivée, un million et demi de 45 tours vendus...

Mais le hasard fait l'exception, pas la recette. Lucien Adès, président du Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle (SNEPA) : *« Nous ne faisons pas d'études de marché (...). C'est une affaire de subjectivité. Il faut détruire une idée reçue et complètement fausse : on ne fabrique pas un succès comme on veut, quand on veut. Il n'y a pas de recette miracle (...). Cela dit, nous tenons compte évidemment des courants d'opinion, des modes. Nous essayons de mettre un maximum d'éléments rationnels de notre côté. »* Le vrai professionnel, en fait, saura presque toujours juger un produit fini. Dès les premières notes d'un morceau inédit — maquette de l'artiste reconnu ou bande-cassette du débutant, — le « pro » dira si c'est « fort » ou non. Fort ? *« Ça veut dire : efficace »,* explique M. Louis Hazan, P.-D.G. de Phonogram. Ne cherchez pas les critères : ils sont vagues, informulés, informulables. Qu'importe, les gens de métier, savent, eux.

Le bâton de maréchal ou la dégradation...

Et d'abord les « producteurs », ces hommes de l'ombre. On sait tout de l'interprète d'une chanson. On en connaît parfois l'auteur ou le compositeur. On ignore *totalement le rôle du producteur,* le « directeur artistique ». Un *rôle essentiel pourtant. Qu'il soit* « maison », comme chez Phonogram, *qu'il soit « indépendant »,* lié par des contrats de première *exclusivité avec tel ou tel éditeur,* le producteur est l'homme-orchestre. Indispensable, sollicité de toutes parts quand il a bonne réputation, vite renvoyé aux oubliettes s'il accumule les revers. Bien payé, intéressé ou non à la vente, il n'a guère le choix : ce sera le bâton de maréchal ou la dégradation, les succès ou les bides.

Fini le temps du prospecteur qui courait les radio-crochets, le nez au vent, l'oreille aux aguets. On écoute bien encore, ici ou là, la petite lycéenne qui vient le mercredi ânonner le dernier tube de C. Jérôme : *« Suffit, merci, laissez votre adresse. Suivante... »,* dira le monsieur dans la cabine. Fin de rêve.

Non, aujourd'hui, le producteur sait ce qu'il veut. Il est metteur en scène : il cherche une « gueule », une voix, un texte, une mélodie, des musiciens, un ingénieur, un arrangeur, un mixeur. Il négocie le budget avec *l'ami-ennemi, le directeur commercial* qui tient les comptes de *la maison.* Il fait miser petit ou gros (jusqu'à 500 000 F — plus *parfois — pour un 33 tours).* Il gagne ou il perd. Avec droit à l'erreur, droit à recommencer : sait-on jamais, s'il avait eu seulement raison trop *tôt ?* Dur métier.

Mais quand l'idée est bonne, la recherche efficace, on se fait vite *une réputation de « gagneur ».* Comme celui-ci, qui, en quête *d'une belle voix de choriste,* « sortit » Dionne Warwick. Ou comme cet autre, un Allemand, sans sou ni complexe : il avait les chansons, il avait la musique, il avait l'idée. Manquaient le magot et la vedette. L'argent, on lui en a donné, ce qu'il demandait : un million et demi d'avance, sur une idée aux allures de pari. Et la vedette, il l'a trouvée. Elle s'appelait... Donna Summer. Détail piquant, raconte M. Louis Hazan, Donna avait une sœur jumelle. Choriste comme elle. Le producteur a hésité longtemps : les deux faisaient l'affaire !

Alors, faute de savoir mitonner un succès, peut-on fabriquer une vedette ? Oui, si l'on suit Jacques Martin, qui estime qu'en chanson *« le succès peut être inversement proportionnel au talent ».* Non, rétorque M. Hazan, fort de son expérience : *« Toutes les vedettes que j'ai connues,* dit-il, *avaient quelque chose en plus. Je ne sais trop quoi. Du talent ? C'est une notion parfaitement subjective. En tout cas une forme de charisme. »* Oui, non ? Si la question se pose, c'est qu'une véritable révolution a bouleversé le show-business : le disque, autrefois consécration d'un succès arraché sur les planches, est devenu préface, banc d'essai pour *une hypothétique carrière.*

Il est tellement plus sûr de « travailler » une voix aux manettes du studio. Et d'épargner ainsi de nouvelles déconvenues à tous ceux qui, un jour, ont découvert, voix nue, debout face au micro, l'idole qu'ils avaient tant aimée couchée sur un microsillon. Qui jugera du talent de Sheila, qu'elle n'a jamais livré à ses milliers de « fans » qu'en piles de 45 tours ou de 33 tours ? Où donc s'arrête son « charisme », où commence le génie du bon monsieur qui la « manage » ? Réponse *d'un « pro ».* M. Bonnet sait rendre hommage au « fabricant » : *« Si demain l'occasion se présentait,* dit-il, *je ne signerais sûrement pas Sheila sans engager Carrère. Il en a fait du sur-mesure, comme Givenchy ou Cardin. »*

Mais l'image de l'idole lancée comme une savonnette tient, dans 99 % des cas, de la mythologie. On peut trafiquer, insister, matraquer, « faire » une voix ou un chanteur. On ne l'impose jamais complètement. Histoire triste, celle-là : *une dame voulait du bien à un jeune homme ; et le jeune homme voulait chanter les amours fraîches et la nature, écologie style* Georges Chelon. La bonne dame, fortunée, entreprit de l'aider et confia l'affaire à une grande agence publicitaire pour promouvoir le cher produit. Chacun fit son travail, la dame pour le porte-monnaie, l'agence pour le reste : bon contrat dans une bonne maison, affiches géantes des deux côtés des Champs-Elysées, et même — quel budget ! — une jolie campagne sur les ondes. Hélas, il n'y eut pas d'amour heureux : 400 disques vendus...

La mauvaise bonne affaire

Il arrivera, certes — le 1 % restant, — qu'un coup réussisse. La mauvaise bonne affaire : *« Un coup est toujours un ratage,* dit M. Hazan. *L'essentiel, le seul véritable intérêt pour une maison de disques, c'est de faire durer et de garder l'artiste. »* De le garder et donc de le lier par contrat. Est-ce une surprise ? Secret professionnel oblige, artistes et éditeurs deviennent muets dès qu'on parle contrat. Le show-business n'aime pas « causer argent ». Curieux s'abstenir, tout ici est dans le flou. Le fisc, hélas, n'aime pas trop cela : Johnny Hallyday, Claude François, Charles Aznavour, Johnny Stark, Michel Polnareff et quelques autres, en dettes, en procès ou en cavale, en ont fait l'amère expérience.

Mais tant de discrétion nourrit aussi la légende dorée des contrats fabuleux. *Légende, oui,* car c'est ici le monde des affaires, et les rapports sont des rapports d'affaires. Honnêtes ou non, ils *n'ont que faire des sentiments.* L'artiste, le grand artiste, c'est, *en termes marchands, un placement* sûr. Mirifique, son contrat ? *Pas plus qu'une simple équation :* M. Stevie Wonder, standing international, a signé dans une maison américaine pour quatre ans... et 7 millions de dollars (35 millions de francs). Déraison ? Non, calcul élémentaire : chacun de ses disques « fera » 10 millions de dollars, moitié aux Etats-Unis, moitié à l'étranger. Plus près de nous, un chanteur français, libéré de son précédent contrat, a récemment signé chez un producteur indépendant : 6 millions de francs d'avance pour sept ans. Simple pari puisque l'affaire est garantie à quatre cent mille ventes par an. Aujourd'hui, il en vend plus du triple.

L'artiste, comme l'écrivain, « marche » toujours au pourcentage : de 4 % du prix de gros à 11 ou 12 % du prix de détail, selon le profil de carrière et la valeur marchande. Hors T.V.A. s'entend, et sans compter la pochette (qui coûte cher). On signe le plus souvent pour sept ans. Sept ans comme septennat : le pouvoir use et le charisme s'use... Certains contrats sont révisables : *quand le petit devient grand,* l'intérêt bien compris de la maison *est de faire des concessions. Le* débutant signe ainsi un contrat *progressif : 5 % du prix de gros* les deux premières années, mais *la firme reste* libre de résilier si l'artiste est trop loin du seuil de rentabilité ; 6 %, les deux années suivantes, avec clause de sortie pour l'une et l'autre des parties ; puis 7 % et 8 %, quand « l'artiste est construit ». A lui de négocier ensuite quelques majorations selon le rythme de ses ventes.

Mais la souplesse est encore loin d'être la règle. Il est fameux, *dans le petit monde clos du* « show-biz », l'exemple de ce chanteur — l'un des plus grands en France — qui s'est retrouvé ligoté, phagocyté sans recours possible. Remercié par une maison de disques après trois ans d'efforts infructueux, il a signé chez un concurrent. Un contrat de « repêchage », au minimum bien sûr : 4 % à 5 % du « gros » pour sept ans. Deux mois plus tard : premier succès. Et tube sur tube pendant des années.

L'artiste demande, supplie, qu'on révise son contrat. Peine *perdue. Mais quand vient l'heure* de la « liberté », la maison, prise d'un soudain remords, change de langage : *« Nous n'avons pas été très gentils avec vous. Mille excuses, oublions tout cela. Fini le temps des vaches maigres. Resignez sept ans : avec six millions d'avance et 10 % du « détail. »* Morale d'une histoire sans morale : l'éditeur n'a pris aucun risque, l'avance consentie n'est jamais que la tirelire amassée sur le dos de l'artiste. Mais impossible de refuser. Aucune autre maison ne voudra s'aligner : une vedette, c'est fragile ; sept ans, c'est long. Et le catalogue continuera de faire les beaux jours de l'éditeur indélicat. Un chanteur s'achète nu, abandonnant armes et bagages à son ancien patron.

Les divorces — il y en a tout de même — donnent lieu à de féroces surenchères. La « guerre des étoiles » à coups de millions. Barclay et Phonogram se sont disputé Enrico Macias, en rupture de Pathé : les enchères, disent les initiés, sont montées très, très haut. Mais pour se prémunir contre le débauchage, certains éditeurs, habiles, font miroiter la lune : *« Passer de 10 à 12 % ? Allons donc, voyez grand, osez 50. Mais oui, 50 %. Coproduisons. Fifty-fifty, on partage tout : les bénéfices... et les frais. »* L'offre est alléchante, la réalité l'est moins : l'artiste est loin des comptes... et finit loin du compte !

Bon ou mauvais contrat, le disque n'est que rarement le principal revenu d'un chanteur : il paie moins que la scène — pour ceux qui y montent, — moins que les droits d'auteurs — pour ceux qui écrivent ou composent. L'interprète gagne moins sur chacun de ses disques que l'éditeur phonographique, le distributeur, le détaillant et l'Etat. Et à la différence de l'auteur, du compositeur et même de l'éditeur graphique (voir encadré ci-contre), il ne touchera pas un sou sur l'utilisation de ses chansons en « reproduction mécanique » (radios, télévision) ou en exécution publique (bals, concerts...).

Lassés peut-être, quelques artistes ont fini par s'intéresser de plus près aux affaires que d'autres avaient pris l'habitude de traiter à leur place. S'estimant surexploités — ou sous-évalués — ils ont voulu briser les liens. Mais gare, l'aventure n'est pas ouverte à tous : il faut de la bouteille et un *succès confirmé.* Ou, à l'inverse, n'ayant rien à gagner dans le système actuel, n'avoir finalement rien à perdre en le court-circuitant. S'affranchir, pour les « grands », c'est créer sa propre maison de disques, sa propre édition musicale. De Claude François (Flèche) à Michel Sardou (Tréma), qui ont suivi le chemin défriché en son temps par Henri Salvador, les exemples ne manquent pas. Plus significatif, plus exemplaire peut-être, reste le « coup » tenté et réussi par Pierre Perret.

Perret, l'homme et l'entreprise, ont fait retraite dans une belle ferme briarde, à proximité de Nangis. Loin de Paris, loin du « show-biz », dans les champs de blé et de betteraves. *« Perret, c'est un cas difficile. Un jour, il ne sera même plus content de lui »,* jure son ancien et dernier patron, M. Léon Cabat, P.-D.G. de Vogue. Avant d'ajouter, modeste ou fataliste : *« Un bon cuisinier, qui a travaillé sous les ordres de Bocuse, a bien, un jour ou l'autre, envie d'ouvrir son propre restaurant. C'est la même chose chez nous. »*

M. Perret, en effet, s'est converti dans le self-service. Sans regrets. En 1957, après avoir hanté les cabarets, il signe chez Barclay à 4 % du « gros » : *« Je ne comprenais rien, mais, à l'époque, il ne s'est pas fait un rond, Eddie. Je n'ai rien vendu pendant six ans. »*

Qu'importe, M. Barclay s'est depuis amplement remboursé en jouant *« tous les tiercés possibles »* avec les titres qu'un Perret encore inconnu lui avait laissés. En 1963, contrat chez Vogue, 5 % du détail. *« Cabat, lui, il s'est bourré comme un canon :* les Jolies Colonies de vacances, Tonton Cristobal... *Merci monsieur Perret. Moi, père tranquille, je ne disais rien, je faisais mes enregistrements et mes mixages moi-même, à 5 heures du matin, pour économiser du studio. Bonne pomme... J'ai mis douze ans à me réveiller. »*

En 1969, Pierre Perret, fort de ses succès, s'explique avec son patron. *« Le gâteau s'étoffant, je lui ai demandé de partager davantage. Il m'a répondu : « Tous » les jeunes qui arrivent et que » je sors, tu crois que je vais » payer pour eux ? ». Sous entendu : « Encore merci, monsieur » Perret. » Alors j'ai compris qu'à ce petit jeu je pouvais m'y amuser tout seul avec des gens que j'aime et que je choisirais moi-même. »*

La même année, Pierre Perret, avec l'aide de sa femme, crée sa propre maison, Adèle, confie la distribution à Decca et place l'édition musicale en gérance chez un gros éditeur. Adèle ? Trois secrétaires, un comptable, une attachée de presse et Mme Perret pour chapeauter le tout. Le chanteur-patron gouverne sur le plan artistique. *Exit* l'impresario. Rupture brutale avec le « show-biz », rupture difficile : *« Pendant un an, le mur partout. On nous boycottait. Le SNEPA refusait l'admission d'Adèle. Les grossistes faisaient le blocus, les impressarii et les tourneurs — qui ne s'occupaient plus de moi — répondaient aux organisateurs de galas que je n'étais pas libre... Alors on a monté, ma femme et moi, un tam-tam fantastique. On a envoyé des lettres partout (organisateurs, directeurs de théâtre, de salles de fêtes...) et j'ai trouvé un petit artisan-tourneur en qui j'avais entière confiance. »* Au bout d'un an, le blocus est forcé. Adèle s'est imposée. Le public — donc les radios — voulaient du Perret.

Quand on lui parle de ses rapports tumultueux avec les maisons de disques, Guy Béart aime à dire : *« C'est le monde à l'envers, le robinet voudrait contrôler la source. »* C'est encore vrai, malgré Perret et quelques autres. Mais dans ce monde à l'envers, le robinet n'est-il pas à son tour passé sous le contrôle de l'entonnoir ? La production et la distribution seraient bien souvent vaines, en effet, sans le support d'une promotion, d'une diffusion que contrôlent d'autres mains, dans les stations de radio et les chaînes de télévision.

Prochain article :

ANTENNE OBLIGE...

Éditeurs de musique : vrais et faussaires

Vestige d'une époque pas si lointaine où le papier à musique, le « petit format », était le seul véhicule de la chanson : l'« édition musicale » — dite aussi « édition graphique » — est aujourd'hui l'objet des plus vives controverses. Et parfois des plus vils marchandages.

C'était au temps... où le show n'était pas business, *ou pas tout* à fait. La célèbre invention de *Charles Cros et de Thomas Edison* n'avait pas encore accouché *de ses millions* de microsillons. L'éditeur, alors, était l'indispensable entremetteur qui mariait texte et musique (les auteurs-compositeurs-interprètes étaient une espèce rare), cherchait des interprètes et vendait à tout vent ses partitions. *« Premier serviteur de l'œuvre »,* l'éditeur partageait les droits avec les créateurs auxquels — juste *contrepartie — il versait des* royalties sur les petits formats *diffusés.*

Mais le disque vint. Et, signe des temps, ses fabricants, soucieux de *ne point passer pour* de simples industriels ou vulgaires *marchands, se parèrent* eux-mêmes du noble titre d'éditeur. Phonographiques, ceux-là. Usurpation ? Si l'édition consiste à promouvoir et diffuser au plus large public une nouvelle chanson, le disque n'a-t-il pas, pour ce faire, depuis des lustres, supplanté le petit format ?

Certes, mais l'édition musicale *n'est pas morte pour autant. Mieux, elle continue de « prendre »* 33 % des droits sur toute exécution publique de l'œuvre et 50 % à chaque reproduction mécanique (disques, radios, télévision...). Archaïque, sûrement, l'éditeur musical serait-il devenu l'intermédiaire glouton et inutile, le type même du parasite ?

Conscients des dangers nés de confusions habilement entretenues, les « vrais » éditeurs musicaux *entendent qu'on* les distingue des « faussaires » et *que l'on reconnaisse la spécificité* de leur fonction. Leur *« intérêt primaire »,* disent-ils, est de promouvoir l'« œuvre », et l'œuvre seule.

— Au contraire de l'artiste-interprète, qui, s'il crée sa maison d'édition, voudra d'abord se promouvoir lui-même, au détriment parfois de ses auteurs et compositeurs qui gagneraient à de *multiples* interprétations concurrentes ;

— Au contraire de la maison de disques qui, estimant subsidiaires (mais non négligeables, bien sûr) les gains possibles de sa filiale éditoriale, cherchera d'abord elle aussi à se prémunir *contre d'éventuels enregistrements* concurrentiels de la même œuvre.

Mais les barrières — très *« théoriques » — ainsi placées* semblent bien vaines : les frontières, elles, n'existent pas. Pas plus que la règle du jeu.

Car les « faussaires » sont légion qui, écrit M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM, *« ne sont en réalité que des spéculateurs financiers rappelant les joueurs du tiercé, ou des récupérateurs de droits sans prestations positives ».* Les maisons de disques, d'abord, qui jouent du *« signez-là... et là »* quand elles engagent un *artiste, se remboursant ainsi,* par les droits versés à la filiale « édition musicale », de tout ou partie des frais de réalisation du disque. Le *nec plus ultra* de l'édition parasite (mais ô combien « juteuse ») est atteint quand les radios et les télévisions s'avisent — et elles le font toutes — de devenir elles aussi « éditrices » ; il suffira *alors d'éditer — ou de coéditer* — une chanson qu'on passera et *repassera à l'antenne pour récupérer* 50 % (ou 25 %) des droits versés... dans la caisse de la filiale-édition. Le tout au prix... du papier à musique !

Le Monde DES LIVRES



Ce Giono d'aujourd'hui

● *Une œuvre qui prend l'ampleur d'une « comédie humaine ».*

OU en est-on avec Jean Giono ? La critique l'égale-*t-elle déjà aux plus grands* de ce siècle ? Le public le lit-il avec l'attention qu'il a prêtée à Malraux, à Camus, avec l'engouement qu'il porte à Henri Troyat, avec la curiosité fascinée qui le pousse vers Michel Tournier ? Quelle audience lui réserve la jeunesse ? Entre elle *et lui, il n'y a pas eu le coup* de foudre qui s'est produit pour Boris Vian. Faut-il dire pas encore, tant Giono semble répondre à ce qu'elle cherche aujourd'hui, à travers l'écologie, le procès des idéologies, la défense de l'individu contre les oppressions ? Les tentations qui s'exercent actuellement sur le roman, le retour à l'aventure, à l'action, au romantisme des personnages et des sentiments, à l'épopée, à la littérature populaire, devraient *ramener à Giono. Le font-elles ?*

A coup sûr, il ne connaît pas de purgatoire. Voilà plus de sept ans qu'il est mort (octobre 1970), et plus d'une publication posthume est venue entretenir sa mémoire. Pas de grand roman, certes, mais des recueils de contes, *les Récits de la demi-brigade* (1972), *le Déserteur* (1973), des articles de critique, *les Terrasses de l'île d'Elbe* (1976), et ce mois-ci encore *Faust au village*, un nouvel ensemble de récits. Et surtout la monumentale édition de son œuvre romanesque dans la Pléiade égrène ses tomes. Elle avait été décidée de son vivant, faveur insigne, *et n'a pu voir le jour* qu'après sa mort. Mais quelle ampleur n'a-t-elle pas prise ! On avait prévu trois volumes, le quatrième vient de paraître et nous n'en sommes qu'au « *cycle du hussard* ». Il en faudra au moins cinq tant le travail, mené principalement par Pierre Citron et Henri Godard, avec Robert Ricatte pour maître d'œuvre, est fait avec soin, minutie. Tant aussi les documents et les variantes abondent. Car la création de Giono est, sinon difficilement, du moins hautement élaborée. Dès qu'on l'approche d'un peu près, on la compare à la *Comédie humaine*. C'est sans excès. Une bonne vingtaine de ses livres existent en format de poche. Depuis 1973, comme les plus grands, il possède ses « Cahiers ». Et pourtant on dirait que l'explosion tarde. La gloire de Giono se met en place sûrement, mais plus lentement qu'on s'y attendrait. Pourquoi ?

Dans la collection « Les critiques de notre temps », qui étudie fructueusement l'accueil qu'ont reçu les grands écrivains, un petit livre pose la question. L'auteur, Roland Bourneuf, est professeur à l'université Laval de Québec. Pour suivre la destinée littéraire de Giono, il jouit d'un bon recul. Et il s'étonne : « *Ce bilan amène à considérer Giono comme un méconnu, sinon du grand public des lecteurs, du moins de la critique... Aucune interprétation d'ensemble pratiquée selon les voies de Bachelard et Mauron, de Blanchot, Goldmann et Barthes n'a encore été publiée à ce jour... La nouvelle critique ignore Giono : de quel terrain d'investigation ne se prive-t-elle pas ?* »



★ *Dessin de ZORAN ORLIC.*

La courbe de la renommée de Giono, avec ses hauts (très rapides), ses bas (très profonds), au moment de la guerre puisqu'ils conduisent à deux reprises, et pour des raisons inverses, l'écrivain en prison et à l'inscription sur la liste noire du Comité national des écrivains, avec son étonnant rétablissement à partir du *Hussard sur le toit* (1953), est amusante à suivre. A quelle leçon d'humilité les critiques sont conviés ! Ce qui est bon. Mais à quelle *confusion* entre politique et littérature — ce qui est mauvais — n'assiste-t-on pas !

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 15.)

« Regarde, regarde les Arlequins ! »

de Vladimir Nabokov

NABOKOV *a beaucoup raconté sa vie. Peut-être n'a-t-il* fait que cela. Mais il ment comme il respire, et il a tant de souffle que ce n'est jamais la même vie, ni le même livre. Témoin celui-ci, paru en anglais quatre ans avant sa mort, l'été dernier.

Quelques repères subsistent. Comme l'auteur, le narrateur Vadim Vadimovitch, également appelé Nabocroft ou Mac Nab, est né en Russie avec le siècle. Il a émigré en Angleterre, sur la Côte d'Azur, puis en Amérique, avant de se retirer en Suisse. On leur a connu, à chacun, plusieurs femmes et une fille.

Mais les pistes menant de l'un à l'autre sont brouillées à plaisir. Pas un nom propre qui ne soit débaptisé ou écorché. Les titres de livres, et leurs sujets, ont été maquillés ou intervertis. *Lolita*, par exemple, est devenu *Un royaume au bord de la mer*. Du moins le présume-t-on.

Car rien n'est sûr. Faut-il croire que l'écrivain a vu sa première femme assassinée par un fou et qu'il est retourné en U.R.S.S. incognito, comme il l'insinue ici ? Ou mettre ce mélange du faux et du vrai au compte de sa manie fameuse de la mystification et de l'espionnage ?

QU'IMPORTE ! S'agissant d'écrivains, la véracité si chère aux biographes apparaît dans toute sa mesquinerie. Seule compte l'évidence que prennent, pour le lecteur, les souvenirs les moins plausibles, mais suggérés avec l'exactitude insoupçonnable de l'art. Ainsi du vieux Russe blanc qui recueille Vadim à Londres en souvenir de sa mère, en suçotant *des pastilles contre la toux*. Ainsi du fou qui tue sa femme dans la rue, et s'enferme dans un souvenir de locomotive verte. Ainsi du hippy américain qui entraîne sa fille à Leningrad. Ainsi de son voyage rocambolesque pour retrouver ladite fille, dans une Russie digne à la fois de Gogol et de Le Carré.

Mieux qu'à travers des péripéties, on reconnaît l'auteur à ses bouffées de haine contre le bolchevisme et contre les

par Bertrand Poirot-Delpech

dogmes, tous voués, selon lui, au sort des squelettes de chameaux blanchis dans le désert. On le retrouve aussi dans sa façon de parcourir ses livres, plus que d'en indiquer les sources, et d'habiter son œuvre, qui tient lieu de maison à ce triple exilé géographique et linguistique, toujours prêt à refaire ses *malles mentales*...

SON goût de tout enjoliver date d'avant l'exil, du temps de son enfance russe. Pour le consoler d'un chagrin, une grand-tante baronne lui a donné le merveilleux conseil, repris en titre du livre : « *Regarde, regarde les Arlequins !* » ; c'est-à-dire, puisque évidemment il n'y avait aucun Arlequin à voir au bout de l'allée : « *Invente le spectacle de la vie, déguise les gens, décore les arbres, joue avec le monde et les mots...* » Nabokov, comme on sait, a poussé ce jeu jusqu'au vertige, jusqu'à ne plus rien voir ni nommer comme tout le monde.

Ce n'est pas que la réalité le déçoive : le hasard lui a ménagé de jolies surprises, comme il aime le faire à ceux qui les racontent bien. Il brode pour broder, comme le papillon orne ses ailes, pour le plaisir de celui qui les découvre un matin d'avril entre deux feuilles de chou. Même fantaisie imitée de la nature et des caprices de l'évolution, dans le flottement des mots entre trois langues et les losanges du sens, cet habit d'Arlequin ! Même volupté du saugrenu, quand un mot bizarre se présente à son esprit, avec la saveur « *d'un biscuit sec dans la grosse patte lente d'un perroquet* ».

(Lire la suite page 16.)

La Brocéliande abstraite de Guillevic

● *Le renouvellement d'un de nos grands poètes.*

DRUS, secs, brefs, ennemis de l'image et de la métaphore, les poèmes de Guillevic sont rédigés comme les paragraphes d'un *code* de l'invisible. Depuis une dizaine d'années, Guillevic a tendance à construire un livre entier autour d'un thème ou d'un concept abstrait, en superposant des poèmes où s'équilibrent la donnée rationnelle et la donnée onirique. *Euclidiennes*, *Ville*, *Paroi*, relèvent de cette démarche lente, méthodique, inexorable.

Pour saisir une sorte de mathématique fondamentale, il faut en éprouver les détails et essayer de les assembler en un édifice solide, où réel et rêve ne se contrediraient plus. De même, une ville est composée de mille perceptions et de mille regards : il suffit de les mettre les uns face aux autres, comme les peintres de l'abstraction lyrique conjuguent leurs traits rapides afin de mieux comprendre, après coup, la signification de la toile dans sa totalité. *Paroi*, à cet égard, est encore plus caractéristique. Qu'est-ce qu'une paroi, sinon une vue de l'esprit, une muraille, une séparation, une *frontière* en même temps tangible et spirituelle : un principe de scission et une déchirure d'où naît un manque immense ? *Du domaine* — on notera le partitif du titre — est, en quelque sorte, le couronnement de cette conquête.

Le domaine ne se définit qu'à la lumière de ses composantes, lesquelles sont simultanément des évidences rétiniennes et des réflexions sur les rapports probables de cause à effet, dans les phénomènes enregistrés. Il ne s'agit pas, pour Guillevic, même le livre refermé, de décider de la nature du domaine ni de sa situation : que sa présence diffuse et tyrannique s'impose, c'est tout ce qu'il exige. Nous avons le droit de nous dire que le domaine est terrestre, mais qu'il est aussi moral, accessible à tous mais évasif, photographiable mais évanescent.

Le domaine, à en juger par les aphorismes-poèmes qui le parcourent, tient du paradis auquel on ne saurait accéder, et de la forêt peuplée de symboles : une Brocéliande où nous avancerions entre des signes sans repère et des entrevisions dont nous ne pourrions rien conclure. Des éléments reviennent toutefois de manière constante, pour nous égarer et pour nous attirer à la fois : un étang — mais ne serait-ce pas un étang de l'âme ? — des branches, des animaux, des astres, des présences qui pourraient composer quelque part une nature indéfinie. Ces éléments sont à eux-mêmes centripètes et centrifuges, comme si la matière n'avait pas le droit de se fixer une fois pour toutes. Le domaine n'est pas qu'un phénomène physique aux dimensions fuyantes : il se peuple d'êtres : un *je*, un *tu*, un *nous* dont l'identité doit demeurer à jamais aléatoire. *Ils* sont là pour poser des questions, et incarner une conscience qui se veut réelle et volatile.

Ce poème est fait de petites touches de deux ou trois vers, qui sont autant d'instantanés, de télégrammes, de sentences sur tous les tons. L'ordre peut en être renversé, et l'ensemble du poème pourrait se prêter à un mouvement circulaire : basculant sur soi-même, il aurait les mêmes significations contradictoires et complémentaires. Il constitue une immense sculpture verbale dont la destination doit nous échapper. Qui pénètre dans Brocéliande perd son visage et n'aperçoit que l'invisible.

ALAIN BOSQUET.

★ DU DOMAINE, de Guillevic, Gallimard, 146 pages, 35 F.

FRAGMENT DE « DU DOMAINE »

L'eau
Sur le point de dire
Comme tout le monde :

Qu'est-ce qu'on me veut ?

...

L'eau
Des nappes.

L'eau
Des réservoirs.

...

L'eau
Qui n'en finit pas
De se rêver.

...

L'eau,
Matrice du cri.

...

Chantonnant, lui,
Au-devant de quoi ?

...

Peut-être
Un bruit de source.

Peut-être
Un râle.

La nuit
Creuse la nuit.

La révolte « millénariste » des camisards

● *Philippe Joutard montre comment s'est perpétuée, dans les Cévennes, la légende des combattants huguenots.*

« *ILS agirent en bêtes féroces, mais on leur avait pris leurs femelles et leurs petits. Ils déchirèrent les chasseurs qui couraient après eux.* » Cette appréciation dédaigneuse et sanguinolente de Voltaire résume à peu près ce que pendant un siècle et demi (1700-1850) on pensait des camisards dans le meilleur des cas.

Le phénomène camisard autour de 1703, brièvement résumé par Joutard au début de son livre, ne manque pourtant pas d'intérêt : combattants de la foi dans les Cévennes protestantes, opprimés par la révocation de l'édit de Nantes (1685), les camisards ont déclenché la seule grande révolte *millénariste* qu'ait connue depuis l'époque médiévale notre pays, bien trop cartésien pour ça d'ordinaire. Forts des prophéties de Jurieu, les simples paysans ont pris les armes au nord de Nîmes et de Montpellier pour que s'accomplisse l'Apocalypse ; pour qu'interviennent le Jugement dernier et la régénération du genre humain. Il fallait le faire !

Autre titre de gloire : la guerre des Cévennes est l'un des plus importants phénomènes convulsionnaires de notre histoire. Les petits prophètes du *Théâtre sacré des Cévennes* se roulent par terre, l'écume à la bouche ; ils font le grand arc, saisis par des transes d'apparence épileptiforme. Inspirés par l'Esprit-Saint, ils insufflent aux combattants de leur bande, qui les regardent faire et qui parfois les imitent, l'héroïsme qui leur permettra de s'attaquer victorieusement aux armées royales, pourtant plus nombreuses et mieux équipées. Enfin, les camisards, comme plus tard les chouans, comptent parmi les inventeurs de la guerre de *guérilla* : elle connaîtra au vingtième siècle une assez prodigieuse « fortune », si l'on peut dire. Ces gens-là méritent donc plus et mieux que deux lignes distraites dans un manuel.

Les mal-aimés de l'histoire

Joutard, professeur à l'université d'Aix-en-Provence, a voulu faire, entreprise originale, non pas leur chronique mais l'histoire de leur histoire. Il a envisagé le « camisardisme » à l'échelle de deux siècles de sensibilité (protestante et catholique) tournée vers un certain passé ; il ne s'est pas borné aux seules dix années (première décennie du dix-huitième siècle) pendant lesquelles les maquis huguenots sont à l'œuvre dans les Cévennes.

Au dix-huitième siècle, les malheureux camisards sont accablés par toute l'historiographie, qu'elle soit réformée ou catholique. Ils sont suppliciés une seconde fois, symboliquement. De la part des prêtres de l'Eglise romaine, Louvreleul et Brueys, qui écrivent pour leur compte l'histoire camisarde, cette hostilité n'étonne pas... Ces deux personnages, parfois bien informés, répandent quand même des légendes calomniatrices. L'une de celles-ci littéralement invente une certaine école de prophétisme : là, un pédagogue *forge-prophète* nommé Du Serre aurait soi-disant formé de jeunes Cévenols triés sur le volet pour leur apprendre à se contorsionner, à *fanatiser*, afin que ce fanatisme puisse ensuite être inculqué à d'autres villageois du Languedoc...

Même quand on échappe à la tradition proprement « papiste », les jugements relatifs aux camisards demeurent malveillants. Historien de l'époque Louis XIV, Voltaire se borne à invoquer, au profit des malheureux combattants cévenols, les circonstances atténuantes. Monarque en tête, le gouvernement les avait persécutés abominablement... Le plus curieux, c'est l'hostilité sans voiles que les Eglises protestantes, au dix-huitième siècle, professent vis-à-vis des maquisards des Cévennes, dont le « baroud d'honneur » semblait mériter mieux qu'une telle haine, s'agissant surtout de coreligionnaires victimes de communes discriminations.

On pense, à ce propos, au long purgatoire de Jeanne d'Arc, tenue en peu d'estime après sa *mort par les Français, qu'elle* avait pourtant « sauvés ». Les graves pasteurs de Genève et de Nîmes, vers 1750, considèrent que les Inspirés camisards ont donné un exemple dangereux pour la foi, pour la raison et pour les mœurs. Certains prophètes sont même accusés par les « ministres » d'être de vils débauchés, des exhibitionnistes, etc. ! Seul Antoine Court, historien et militant du protestantisme sous Louis XV, a su rendre aux camisards un hommage lourd de sens : il a redécouvert leur passé, il a utilisé à ce propos les procédures de l'enquête orale. On souhaite qu'un éditeur, motivé par le jugement positif de Joutard, ait le courage de rééditer l'histoire camisarde d'Antoine Court... Même celle-ci, pourtant, demeure très réservée vis-à-vis de ce que l'on appelle le « fanatisme » des Cévenols de 1703.

Mal aimé de ses historiens d'autrefois, qu'ils soient de foi genevoise ou romaine, le groupe camisard a néanmoins conservé depuis toujours un bataillon sacré d'inébranlables fidèles. Le peuple des Cévennes, de 1703 à 1977, n'a jamais oublié ni *lâché* ses défenseurs de jadis, sortis de ses entrailles, et qui l'ont aidé à survivre. Ici se trouve la partie la plus neuve du travail de Joutard. Au terme d'une enquête strictement *orale*, menée auprès de divers vieillards des villages cévenols, l'historien d'Aix a su faire la part de ce qui est, dans ces montagnes, tradition populaire authentique et non livresque.

Au cours de cette recherche, Joutard est tombé sur quelques trésors : il a mis au jour de lointains souvenirs qui remontaient quelquefois, par grand-mères interposées, jusqu'au seizième siècle, jusqu'à l'époque très ancienne du refus de conversion au protestantisme.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 17.)

NOUVEAUTÉS

● LE ROMAN EN LIBERTÉ. — *Félicien Marceau, avec un ton allègre et passionné, donne un essai sur le roman et une analyse de son métier* (Gallimard).

● FORTUNE DE FRANCE. — *Robert Merle se propose de donner « à ceux qui en ont cure quelques leçons oubliées », par le biais d'une chronique romanesque qui se situe dans la deuxième moitié du seizième siècle* (Plon).

la vie littéraire

Un artisan dans l'édition

Marcel Jullian, après les trois ans qu'il a passés à la direction d'Antenne II quittée *le 1er janvier, et qu'il appelle ironiquement* « ses années sabbatiques », retourne à l'édition. On se souvient que, ayant commencé dans cette carrière chez Amiot Dumont, il est devenu directeur littéraire chez Plon, puis *président-directeur général de cette maison*, de Julliard et des Presses de la Cité. Une belle réussite. Mais il revient aujourd'hui à ses premières amours d'une tout autre façon : en artisan, à la tête d'une maison *qu'il veut modeste et baptise l'Atelier. Et, bien* entendu, il ne cherchera que la qualité, pas le nombre des ouvrages. L'Atelier sera, en outre, une agence littéraire. Ce que Marcel Jullian ne publiera pas à son compte, il le *proposera à d'autres.*

Hachette trempe un peu dans l'affaire et accueille le nouveau venu, qui n'en doute pas moins de rester libre. Comme d'habitude, Marcel Jullian a des projets plein la tête et ouvre des perspectives *mirobolantes. Ni les* unes ni les autres ne sont encore nettement précisés. Mais il parle d'innovations dans le calcul des droits d'auteur, de la mise au point rigoureuse des textes, de « valorisation du travail *humain* », de nouveaux rapports avec le libraire... et d'une revue poétique mensuelle qui, sous le titre de *Périples*, lancera *une forme particulière : un thème pour chaque* numéro, le premier choisi étant *l'Absence* et, accrochée à lui, une anthologie de poèmes anciens, modernes et inédits. C'est courageux, et, mieux que cela : salutaire. On souhaite bonne chance à cet éditeur-artisan. — J. P.

Littérature de masses populaires ?

Après les Nouvelles Editions Baudinière, qui s'en font une vocation, Albin Michel, qui vient de rééditer *le Loup blanc*, de Paul Féval, Régine Deforges, qui a levé le voile des *Mystères du peuple*, d'Eugène Sue, les Editions Garnier reviennent à leur tour aux sources du roman populaire. Dirigée par une jeune normalienne agrégée de lettres classiques, Mme Claude Cantégrit, la collection « Les classiques populaires » annonce, d'ores et déjà, pour janvier, *l'Héritage mystérieux*, de Ponson du Terrail, *le Bossu ou le Petit Parisien* et *le Chevalier de Lagardère*, de Paul Féval, *Aimé de son concierge*, d'Eugène Chavette, et, pour février, deux ouvrages d'Emile Gaboriau, dans la série des *Monsieur Lecoq : l'Enquête et l'Honneur du nom,* où ce héros du roman policier classique ébauche les premières enquêtes à caractère *scientifique.*

Comme toute bonne idée, celle de republier des textes d'aventures, d'amour et d'évasion était dans l'air, et plusieurs éditeurs n'ont pas manqué de s'en emparer. Souhaitons qu'au roman populaire corresponde son débouché naturel, c'est-à-dire les masses populaires... — B. A.

Programme chargé aux Editions libres - Hallier

Les Editions libres - Hallier, nées de l'alliance de Jean-Edern Hallier avec Albin Michel et animées par André Rollin et son assistante Michèle Gaillard (*le Monde* du 18 janvier), publieront dès le mois de février leurs premiers ouvrages : trois essais politiques.

Dans *les Nouveaux Primaires*, le « nouveau philosophe » Jean-Marie Benoist, candidat de la majorité présidentielle dans le Val-de-Marne contre M. Georges Marchais, *dénonce les forces de conditionnement* de notre société ; dans *La révolution n'est plus ce qu'elle était*, l'ancien communiste Henri Lefebvre dialogue avec une militante de la nouvelle génération communiste, Catherine *Régulier ; le fondateur de « l'Appel »*, Olivier Germain-Thomas, retrace, dans *les Rats capitaines*, les événements qui, selon lui, ont conduit « à la trahison du gaullisme ceux qui prétendent l'assumer ».

Dès le mois de mars, Jean-Edern Hallier publiera un essai, *Chaque matin qui se lève est une leçon de courage.*

Quatre autres collections sont prévues : « Pamphlet », « Voyagez avec », « Destins » et « Psychanalyse », avec comme premières *signatures* : Jean-Paul Dollé, Roland Castro, Pierre Bourgeade, François Coupry, Xavier Grall, Pierre-Jackez Hélias, etc.

Enfin, les Edition libres - Hallier se proposent de publier six romans de jeunes auteurs par an. Bernard Raquin, avec *Continent chagrin*, inaugurera cette série dès le mois de mars.

Un nouvel éditeur à Montpellier : Coprah

Montpellier, qui compte plusieurs revues de poésie et une maison d'édition, Fata morgana, s'est enrichi depuis quelques mois d'un *nouvel* éditeur : Coprah, qui a déjà publié sept ouvrages, dont la présentation typographique est très soignée. Citons *le Corps en pièces de Zoulika Boukort, et la Distance intime* de Catherine Weinzaepflen. Il faut mentionner aussi le texte de Leonora Carrington, traduit par Madeleine Brousté : *le Septième Cheval*. Ces ouvrages s'adressent à la fois aux bibliophiles et à ceux qui s'intéressent à la recherche littéraire. Coprah, qui travaille en collaboration avec les revues *Rue Rêve* et *Textuerre* (1), *ne limite pas ses* activités à l'édition, mais organise aussi des spectacles, des expositions et des séminaires *de réflexion sur* la littérature.

(14, Grand-Rue, 34 000 Montpellier.)

(1) Textuerre vient de publier son numéro 7-8, où figurent des montages de Michel Vachey (1, impasse du Merle-Blanc, 34 000, Montpellier).

Les « Pétales de sang » de Ngugi

Ngugi, le grand romancier kényan, dont nous avons annoncé la récente arrestation dans *le Monde* du 14 janvier, est un témoin sans complaisance de l'Afrique noire post-coloniale. Son dernier roman, publié à Lon*dres, chez Heinemann, s'intitule Pétales de sang.*

Ngugi a la puissance, l'obstination du laboureur. Le récit est construit pour souligner une interrogation permanente : ce pourquoi l'on s'est battu, l'on travaille, l'on élève des enfants, dans une société acculturée, dépouillée. Une exploration troublante, toujours au bord de l'incertitude. Blanc contre Noir ? ou Noir contre Noir ? Un monde que l'étranger devine, mais qu'il n'a jamais voulu ou su pénétrer. L'Afrique noire échappe. Elle suit un étrange chemin, le sien, *avec des détours insoupçonnés.*

Quand les sous-prolétaires kényans de Ngugi se servent des slogans du « *Che* », on peut y discerner une prophétie, sûrement pas une réalité. Les cris de désespoir sont *sans humour, sans cet humour qui* semble paralyser le continent noir, lui donner la force de se suspendre, de se figer, d'oublier, *peut-être même d'attendre. Ngugi le refuse.* Les souvenirs ne sont pas tous bons. Ils vous marquent dans votre chair, vous *invitent* constamment, *obstinément*, à la dérive. La résistance est rare, l'histoire est lente. Ngugi *souffre. Il fait mal*, d'une intensité sans relâche, sans concession. Le rêve n'est pas — ou n'est plus — son monde. — J.-C. P.

Le maire de Paris rendra hommage à un communard

Un Festival international de poésie se tiendra à Paris du 20 mai au 20 juin. Dirigées *par Jean-Pierre Rosnay, les nombreuses mani*festations de ce festival seront placées sous l'égide du maire de la capitale. Jacques Chirac *rendra hommage à* Paul Verlaine, le 20 mai, à l'Hôtel de Ville, en présence de poètes délégués par trente-quatre pays. Rappelons que Verlaine occupa à l'Hôtel de Ville la modeste fonction d'expéditionnaire, mais que, *sous la Commune, il y devint chef du* service de presse. L'ironie de l'histoire voudra que l'actuel maire de Paris célèbre la *mémoire d'un communard.*

Parmi les autres manifestations prévues, citons la Nuit de la poésie à l'Olympia, le 22 mai, de 20 h à 4 h du matin ; un hommage à Guillaume Apollinaire, le 1er juin, sur le pont *Mirabeau* ; une *soirée à Notre-Dame*, le 17 juin ; un hommage aux poètes résistants et déportés, aux Invalides, le 18 juin ; *un hommage à* Baudelaire, au *cimetière* Montparnasse, devant la tombe du poète, le 20 juin.

vient de paraître

Romans

PIERRE BOULLE : *le Bon Léviathan* — Une fable où l'auteur s'en prend aux écologistes insincères, dominée par l'ombre d'un pétrolier géant à propulsion nucléaire. (Julliard, 215 p., 35 F.)

DANIEL GILLES : *la Tache de sang* — Les héros du *Festival de Salzbourg* aux prises avec la guerre. (Albin Michel, 332 p., 39 F.)

MARIE MAURON : *le Vieux de la montagne.* — Une leçon de sagesse par une « Provençale jusqu'au bout des ongles ». (Plon, 186 p., 32 F.)

SILVAIN REINER : *la Soutane.* — Un prêtre catholique d'origine juive à la recherche de son identité. (Albin Michel, 409 p., 45 F.)

Lettres étrangères

ANDRZEJ KUSNIEWICZ : *le Roi des Deux-Siciles.* — Une fresque *de la fin de l'empire austro-hongrois*, dans la lignée de Broch ou de Musil. Par un écrivain polonais né en 1904, déporté à Mauthausen pour avoir participé à la Résistance française, et venu tard à la littérature. Traduit par Christophe Jezewski et François-Xavier Jaujard. (Albin - Michel, 282 p., 39 F.)

Politique

JULES MOCH : *le Communisme, jamais !* — L'ancien ministre, qui « a brisé ses liens » avec le parti socialiste en 1974, dénonce « l'alliance impure » socialo-communiste. (Plon, 174 p., 32 F.)

MICHEL DEBRE, JEAN - LOUIS DEBRE : *le Gaullisme.* — Un rappel des grands thèmes du gaullisme avant le scrutin de mars. (Plon, 186 p., 35 F.)

ULRIKE MEINHOF : *Matinerie et autres textes.* Suivi de *Déclarations et analyses des militants de la Fraction armée rouge emprisonnés à Stammheim.*

Des inédits de l'un des membres de la « bande à Baader » morte en mai 1976. Traduit de l'allemand par Johanna Sture et le collectif de traduction des Editions des Femmes. (Editions des Femmes, 221 pages, 35 F).

Histoire

JACQUES LE GOFF : *Pour un autre Moyen Age.* — Dix-huit essais par l'un des meilleurs médiévistes français. (Gallimard, 422 p., 85 F.)

Portrait

MARGUERITE DURAS et MICHELLE PORTE : *les Lieux de Marguerite Duras.* — A partir des lieux *qui jalonnent* l'œuvre de l'artiste et à travers une série d'entretiens, un portrait de Marguerite Duras. (Ed. de Minuit, 120 p. et 42 photos, 23 F.)

Essai

JULES MONNEROT : *Intelligence de la politique* ; tome I, « l'Anti-providence ». — Une « spectrographie » des rapports des hommes qui font l'histoire avec l'histoire qu'*ils font* et leur interaction, par l'auteur de *Sociologie de la révolution.* (Gauthier-Villars, 254 p., 59 F.)

Sciences humaines

R.-D. LAING : *Est-ce que tu m'aimes vraiment ?* — A la suite de *Nœuds*, des conversations, des aphorismes, des poèmes abordant tout l'éventail des émotions humaines. Trad. de l'anglais par J. Queval. (Ed. Stock, 104 p., 48 F.)

Psychanalyse

HANS SACHS : *Freud, mon maître et mon ami.* — Un nouveau portrait du maître de Vienne par un de ses plus proches disciples. Préface de J. Rousseau-Dujardin. Trad. de l'américain par C. Davenet. (Ed. Denoël, coll. « Freud et son temps », 176 p., 45 F.)

en poche

L'HISTOIRE DES MŒURS

L*A Civilisation des mœurs*, de l'historien allemand Norbert Elias, est un grand livre. Un livre surprenant également car, bien que publié pour la première fois en 1939 à Berne — où il passa totalement inaperçu, — il pose des questions *tellement* actuelles que l'on pourrait croire qu'il a été écrit hier, par exemple : comment ont évolué, du Moyen Age à nos jours, les manières de table ? Comment la civilisation a-t-elle modifié nos fonctions naturelles ? Quelle est la signification de l'utilisation de la fourchette en France *dès le seizième siècle ?* Quelle était la sensibilité d'un chevalier du Moyen Age ? Questions peu banales pour un historien, mais extraordinairement éclairantes pour qui s'interroge sur les rapports entre refoulement et civilisation.

Abordant l'histoire des mœurs — le processus de civilisation — sous un angle socio-psychanalytique, Norbert Elias retrace admirablement la socio-genèse du surmoi collectif qui va conduire l'homme de la modernité à contrôler de plus en plus ses pulsions *et ses désirs, au point que bien des choses qui naguère éveillaient* des sensations de *plaisir* suscitent aujourd'hui des réflexes de *déplaisir.*

Ce que nous enseigne enfin l'étude de Norbert Elias, c'est combien il est difficile de juger des mœurs d'autres temps ou d'autres civilisations relevant de structures sociales et psychologiques fondamentalement différentes des nôtres, avec nos critères (et nos nerfs) de « bourgeois évolués » du vingtième siècle déclinant.

ROLAND JACCARD.

★ Le Livre de Poche, coll. « Pluriel », 447 p., 20 F.

● Parmi les rééditions : *Démocratie française*, de Valéry Giscard d'Estaing, avec une préface inédite de l'auteur (le Livre de poche) ; les romans d'Angelo Rinaldi, *l'Education de l'oubli* (Folio), de Claude Faraggi, *le Maître d'heure* (Folio), de Didier Decoin, *Laurence* (le Livre de poche), d'Alejo Carpentier, *le Siècle des lumières* (Folio), de John Steinbeck, *la Grande Vallée* (Folio) ; les essais d'Annie Leclerc, *Parole de femme* (le Livre de poche), et de Karen Harney, *la Psychologie de la femme* (Petite bibliothèque Payot).

en bref

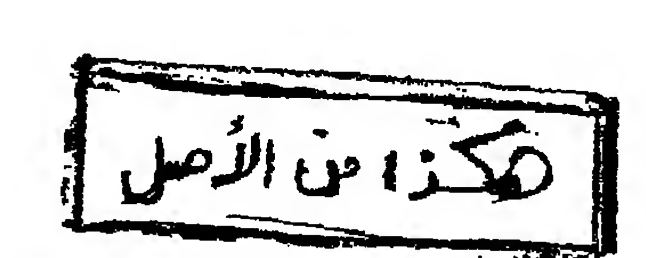
● LE PRIX RABELAIS a été décerné par l'académie Rabelais à Robert Lassus pour « Journal d'un *curieux de campagne* » (Fayard), qui retrace la vie quotidienne dans un petit village de France, avec des anecdotes rabelaisiennes tendres ou féroces.

● LE PRIX MONTAIGNE, doté de 25 000 deutschemarks (plus de 50 000 F), devait être remis ce jeudi 19 janvier, au Centre Beaubourg, à Paris, au poète Yves Bonnefoy, *par le président* de l'université de Tübingen. Ce prix, attribué chaque année à un écrivain de langue romane ayant particulièrement contribué au rayonnement de la culture européenne, est décerné par la fondation « FVS » de Hambourg.

● LE PRIX ANNUEL DE LA FONDATION D'HAUTVILLERS *pour le dialogue des cultures*, décerné à un traducteur du français, a été attribué, pour l'année 1977, conjointement à Julia Hartwig et Artur Miedzyrzecki, poètes et essayistes polonais. L'œuvre de traduction de la poésie française de ce couple marié a déjà été individuellement couronnée en Pologne par le prix de l'Union des écrivains polonais à Julia Hartwig (1976) et celui du PEN Club Polonais à Artur Miedzyrzecki (1971). *Ils ont contribué notamment à faire connaître dans leur pays l'œuvre de Guillaume Apol*linaire. Nous leur devons une édition bilingue des poèmes d'Apollinaire (Cracovie, 1972) et un essai sur « Apollinaire, le poète assassiné » (Varsovie, 1966), traduit en français et publié au Mercure de France en 1972.

● L'INSTITUT CULTUREL ITALIEN organise, en collaboration avec la RAI-T.V. *et* les éditions Seghers, un hommage au poète *Dino Campana mort en 1932*. Un colloque réunissant des spécialistes français et italiens aura lieu le 25 janvier, à 18 h. 30, au palais de l'UNESCO (salle de cinéma, place Fontenoy, 75007 Paris).

● L'ACADÉMIE MALLARMÉ, *au cours de sa dernière séance*, a établi sa sélection de livres de poésie pour le quatrième trimestre 1977. Ont été distingués : LES POEMES 1955-1975, de Jean Joubert (Grasset) ; VERRES, de Jean-Pierre Faye (Seghers/Laffont) et POÈME DE L'ILE ET DU SEL, de Gérard Le Gonic (Editions Telen Arvor).



romans

Massacre sur un air d'opéra

● ***Klotz est à l'aise dans tous les genres.***

S'IL ne surprenait pas, Klotz nous surprendrait. A chacun de ses livres son imagination prend le pouvoir. Il a gardé cette possibilité, rare à l'âge adulte, de brancher sa petite machine à rêver sur n'importe quel sujet ; Klotz a la rêverie universelle. L'incursion dans la préhistoire ne l'effraie pas plus que ne le déroutent les pièges des espions. Son style se moule aux objectifs choisis ; tantôt il vire au burlesque, tantôt il tricote du nouveau roman.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, qu'il signe Patrick Cauvin pour le tout-venant ou Klotz pour la littérature à plume, son apparat de caméléon ne suffit pas à masquer une phrase qui va droit au but et un lyrisme qui en fait voir de toutes les couleurs. Et jamais en panne avec ça ! Tous les six mois, il vous pend au nez un petit Cauvin ou un « sérieux » Klotz ! Cela dure depuis dix ans, depuis l'instant où, touchant des doigts les délices et les affres de l'Azertyuiop, il a livré une vingtaine de romans sans donner signe d'essoufflement. Le « ça » marche, comme dirait Lacan.

On n'en est que plus à l'aise pour affirmer qu'il ne faut pas prendre le dernier-né, *Darakan*, au pied de la lettre. Question de prudence, de protection de soi-même. Car, enfin, le lecteur n'est pas évidemment doté de nerfs d'acier à l'instar de l'homme au masque de fer. Suivre sans haut-le-cœur un cortège de tueurs lâchés dans la jungle des grandes cités d'Europe et d'Amérique, et qui répandent des fûts d'hémoglobine, impose la distance réfléchie. Têtes arrachées volent, corps déchiquetés s'éparpillent. Quel puzzle !

Darakan est un tueur professionnel — le genre qui assassine sans vindicte particulière. Il s'est fait tendre un piège par le signataire d'un contrat. *Darakan* est donc l'histoire d'une vengeance assumée par un tueur glacé et vieillissant épris d'une jeune bossue et accompagné d'un adolescent apollonien et unijambiste. Halo anachronique et néanmoins nécessaire dont on se doit d'envelopper l'ange exterminateur.

Il faut avoir le formidable culot de Klotz pour mettre en branle tous ces stéréotypes et son talent pour réussir leurs métamorphoses au contact de l'imaginaire. Que dire du style à l'encontre des règles du genre : baroque, somptueux, il accomplit ce petit miracle de tirer la phrase au-delà du ridicule vers l'enchantement. Il court dans ce livre un air d'opéra moderne avec balles dum-dum et parabellum. Le pire est que « ça » prend...

BERNARD ALLIOT.

★ **DARAKAN, de Claude Klotz, édit. Lattès, 385 pages, 49 F.**

Ce Giono d'aujourd'hui

(Suite de la page 13.)

Rien moins que trois livres ramènent donc Giono au premier plan de la scène en ce début d'hiver. Des sept récits de *Faust au village*, trois seulement avaient été publiés en revue en 1950. Une note de l'éditeur indique que leur regroupement est dû à l'auteur lui-même. Une des investigations de Pierre Citron dans le quatrième tome de la Pléiade situe leur composition pendant la rédaction du *Hussard sur le toit* qui s'est étalée sur cinq ans. Si bien que les grands romans réédités reparaissent en même temps que ces textes courts qui leur sont contemporains. On n'en saisit que mieux à quelle diversité d'inspiration et à quelle maîtrise de son art Giono peut atteindre.

Une très évidente unité préside au recueil de *Faust*. C'est, avant *Ennemonde* (1968), une petite socio-géographie du Haut pays, sous forme poétique et dramatique. Le premier récit, *Monologue*, est réellement, au sens musical du terme, une ouverture. Nous sont présentés, sans affabulation, les lieux, les êtres, leurs us et leurs coutumes. Et parce que, d'emblée, tout le paysage est décrit à l'automne, envahi par la brume, la tonalité de l'ensemble sera sombre. Comme couleurs, le vert bronze et le brun dominent, et le mauvais temps, même si c'est l'été, et la nuit et les tornades de pluie... Une touche de soleil pourtant, une journée de vendanges, fera ressortir le noir de la composition. Mais, dans ce pays montagnard où l'on n'a pas vraiment droit à la vigne, où elle est une chose extraordinaire, les vendanges sont très particulières. « *Nous nous délectons à des choses lugubres et tristes... Si nous parlons, c'est de mort.* » La mort tient en effet le premier rôle dans ces histoires de paysans. Ici, on en parle ; là, on ensevelit ; ailleurs, on tue avec la pire sauvagerie...

La variété de forme et de ton que revêtent ces récits est admirable : monologues, dialogues, chœurs, et tantôt c'est une farce presque sacrée *(la Croix)*, tantôt une tragédie antique *(Silence)*, tantôt un conte fantastique *(Faust)*.

Ces deux derniers récits, les plus beaux du recueil, sont particulièrement révélateurs de la richesse des jeux dont Giono dispose. Dans *Silence*, la mort subite d'un des notables du village entraîne le meurtre, à coup de couteau, de bêche ou de corde pour se pendre, de quatre sur cinq des héritiers. Nous n'assistons à rien. Tout nous est rapporté au sein d'une assemblée de commères qui voient passer les acteurs du drame. Giono ne cherche pas ici le réalisme du langage paysan. Il est au-delà, dans le grand tragique eschylien. Un pur poème.

A l'opposé, *Faust au village*. C'est une des rares incursions du satanisme dans l'œuvre de Giono. Un camionneur rencontre à chacun de ses voyages dans la bourrasque, un mystérieux auto-stoppeur. C'est lui qui raconte : on est happé par le naturel, la vraisemblance, la simplicité de son récit. « *Tu es de campos ? — Oui — Tu es malade ? — Oui. — Qu'est-ce que tu as ? — Il m'est arrivé une drôle d'histoire...* » Au terme de celle-ci, le camionneur apparaît comme envoûté, et rien ne piège mieux le langage populaire que ce sulfureux récit. Cela vaut presque l'apparition du Diable dans *Sous le soleil de Satan*, de Bernanos.

En même temps que les scènes modernes de cet enfer rustique s'offrent à nous les quatre grands romans : *Angelo, Mort d'un personnage, le Hussard sur le toit, le Bonheur fou*, qui forment le « cycle du Hussard ». Mais a-t-on vraiment jamais entendu parler de ce « cycle » ? Cette décalogie, un moment prévue par Giono, devait mettre en parallèle l'histoire de la monarchie de Juillet, de la révolution de 48, avec celle du vingtième siècle que l'écrivain venait de vivre à ses dépens ; en parallèle aussi la destinée d'un romantique héros du dix-neuvième siècle avec le bonheur qu'un individu pouvait se forger, dans les vicissitudes de notre époque.

Le « cycle du Hussard »

Ce quatrième volume de la Pléiade, qui défriche, à travers les précieux « Carnets » inédits, les intentions de l'auteur, avortées, déjouées par le développement autonome de la création, fait rentrer dans le « cycle du Hussard » le merveilleux roman qu'est *Mort d'un personnage*, souvent laissé en marge de l'œuvre, et qui en est peut-être un des sommets. Le petit-fils du hussard Angelo y assiste aux derniers moments de sa grand-mère, Pauline de Theus. Nous sommes en 1940. Mais peu importe, nous sommes dans le grand affrontement où tout homme se mesure à la mort, à la déchéance de ceux qui l'ont précédé, à l'effacement des dieux. Au moment où Giono écrivait *Mort d'un personnage*, il vivait l'agonie de sa mère...

C'est vrai que la « nouvelle critique » ne s'est pas beaucoup intéressée à Giono, en dépit de tout ce qu'elle aurait à y prendre. Mais le commentaire qui accompagne cette édition de la Pléiade fait plus et mieux. Il colle au texte, il l'éclaire. Et aucune construction théorique ne ferait davantage comprendre le mécanisme, l'essor, de cette création, l'une des toutes premières de notre époque et dont l'heure, peut-être, est venue.

JACQUELINE PIATIER.

★ **ŒUVRES ROMANESQUES COMPLETES, de Giono. Tome IV ; Pléiade Gallimard, 1744 pages, 128 F.**

★ **FAUST AU VILLAGE, de Giono. Gallimard, 168 pages, 30 F.**

★ **LES CRITIQUES DE NOTRE TEMPS ET GIONO, par Roland Bourneuf. Garnier, 230 pages, 23 F.**

CORRESPONDANCE

A propos d'un dictionnaire

A propos du *Dictionnaire de littérature française contemporaine* (Éd. J.-P. Delarge) que nous avons évoqué dans *le Monde des livres* du 13 janvier, les trois auteurs : Claude Bonnefoy, Tony Cartano et Daniel Oster nous signalent que, contrairement à ce que nous avons écrit, ils n'ont oublié ni Paul Morand (pp. 329-230) ni André Pieyre de Mandiargues (pp. 253-256) qui « *font chacun l'objet d'une longue notice* ».

« *Il paraîtrait que nous ignorerions les écrivains du Canada à l'exception de Gaston Miron*, poursuivent-ils. *Anne Hébert, Réjean Ducharme, Jacques Godbout, seraient-ils picards ou bas-normands ?* »

[Dont acte pour le premier point, quant au second reproche, notons seulement que nous n'avons pas dressé la liste des écrivains du Canada — qui figurent dans le dictionnaire parmi les représentants de la littérature française, — mais que nous nous sommes étonnés que, dans le chapitre consacré aux « 4 expressions régionales », à côté d'un tour d'horizon sur l'Alsace, l'Occitanie, la Bretagne, figure la littérature belge, qui n'est pas plus « régionale » que la littérature suisse, québécoise ou haïtienne, absentes du dictionnaire ! — N. Z.]

« REGARDE, REGARDE LES ARLEQUINS » de Vladimir Nabokov

(Suite de la page 13.)

MALADIVE, cette danse hors du réel ? Nabokov voudrait bien nous le faire croire. Il parle de son « *aliénation mentale* », de son « *esprit en équilibre sur deux chevaux de cirque* », il décrit même un début de paralysie qui condamnerait son corps à se sentir « *comme le pied d'un géant* »... Mais comment se fier à quelqu'un qui s'est juré de tout travestir et qui agence ses délires avec la maîtrise d'un joueur d'échecs ?

par Bertrand Poirot-Delpech

Le seul mal *dont il souffre, et dont il a tiré le meilleur,* est celui de tous les artistes cosmopolites n'ayant d'autre demeure *que leurs œuvres, ni d'autre* patrie que leurs langages successifs.

Pour eux, le temps c'est de l'espace. On ne remonte pas la durée. On regarde glisser les souvenirs comme les montagnes vues du train qui semblent obéir à de lointaines machineries. Ou encore on les fixe comme des papillons sur leurs bouchons. L'émigrant espère toujours que ce chatoiement fugace contient la clef de tous ses exils. Il en fait sa patrie *d'un instant,* son éternité provisoire. « *Seul le danger mortel est incolore* », *dit-il. Tant qu'il y a de la couleur, il y a de l'espoir.*

D'OU la prédilection caractéristique de Nabokov pour les *images de scintillement immobile et irisé.*

Comme dans tous ses livres, la plupart des scènes de celui-ci s'achèvent sur un tel *jeu de lumière.* Tantôt, c'est le soleil d'après l'orage qui allume des gouttes d'émeraude dans une touffe d'herbe. Tantôt, c'est un arc-en-ciel que projette *sur un mur clair une flûte de champagne* ou un presse-papier en cristal. Ici, c'est l'incandescence d'un collier de verroterie ; là, les ocelles d'un store, d'un ombrage sur un bras de femme ou les améthystes d'une véranda.

D'où vient cette fascination ? Le grand œil de Nabokov, calme et bleu comme le Léman à Montreux, cachait-il une *rétine à facettes d'insecte ? « Les étoiles n'ont leur vrai reflet qu'à travers les larmes »*, dit-il. Est-ce la nostalgie du temps où sa grand-tante le consolait ? Est-ce le souvenir des vitraux héraldiques du château de son enfance, dont les teintes de cake constellaient *Ada* ? Ou encore la trace des trois diamants qui composaient toute sa richesse en arrivant d'exil à Londres ?

A moins qu'il ne sacrifie au culte immémorial de la lumière. Des Grecs à nos jours, il existe une tradition de l'angoisse apaisée dans la contemplation, généralement indirecte ou réfractée, des rayons solaires. Camus, Genevoix, *Arland, se disent inexplicablement pacifiés* par la blancheur de midi ou la lueur du couchant sur un tronc.

Pour Nabokov, qui ne distingue pas le temps de l'espace, ce prisme qui fait danser au plafond des violets de cathédrale, c'est sans doute, faute de mieux, un reflet d'éternité.

P.S. — Le « *nabokov* » est une langue à soi seul. *Le rendre* en français tient de la haute voltige. J.-B. Blandenier s'y prend *mieux qu'en virtuose : en créateur.*

★ **REGARDE, REGARDE LES ARLEQUINS !** de Vladimir Nabokov. *Texte français de J.-B. Blandenier.* Fayard, 326 pages, 45 F.

lettres étrangères

CHRONIQUE D'UNE OBSESSION ORDINAIRE

● ***Hubert Selby Jr nous raconte le voyage aller simple, au bout de l'horreur, d'un fonctionnaire de Manhattan.***

Dans ses premiers récits, Selby explorait les bas-fonds new-yorkais (1). La dénonciation de *cet archipel de misère y était faite* avec la soif de pitié et le désir de justice qui animaient Gorki jeune. Le livre connut en France, comme ailleurs, un grand retentissement. Déjà la critique comparait son auteur à Céline, à Miller.

Dans son deuxième ouvrage *traduit ici (2), un roman cette* fois-ci, Selby, enfant de son siècle, enfant de Brooklyn, raffinait sa recherche et affûtait son outil. Il nous livrait, dans un désordre savant, les cogitations d'un détenu qui utilise le fantasme comme moyen d'évasion. Voilà maintenant un troisième livre, encore un roman. L'écrivain quitte le folklore marginal, ses loubars, ses punks, ses drogués et porte son attention sur une Amérique moyenne, terrifiante de banalité. C'est son texte le plus féroce, le plus insoutenable, le plus fascinant. Car le voyage qu'il nous propose en compagnie de son médiocre héros, voyage sans retour au bout de la nuit, pourrait être, est très souvent, celui de chaque *homme piégé par une obsession* et frustré de compréhension.

(1) *Last Exit to Brooklyn*, Albin Michel, voir *le Monde* du 18 décembre 1970.
(2) *La Geôle*, Albin Michel, 1972.

Petite musique de nuit à New-York

L'histoire, menée avec un sens remarquable de la progression dramatique, débute comme une joyeuse ouverture musicale *rythmée* par la respiration de la métropole. Harry White, petit employé aux grandes idées, à peine sorti d'un collège de Brooklyn, aime bien s'amuser. A Central-Park, dans les snacks, dans la rue, il aborde les femmes mariées et, très sympathiquement, partage avec elles le hamburger au ketchup et le lit. *Ce jeune* fonctionnaire sportif et plaisant, un peu obsédé, est pourtant destiné à devenir quelqu'un d'important dans le paradis bien tempéré, ouvert à tous les Américains de bonne volonté.

Ses patrons ont vite remarqué l'intelligence de leur employé mais aussi la liberté qu'il prenait avec la routine et avec les heures de travail. C'est pourquoi ils lui font savoir qu'à condition de se soumettre aux exigences de la Société une carrière brillante *s'ouvrirait devant lui.* Harry White décide de « jouer le jeu ». Oubliées donc les copulations brèves avec ces dames frustrées de Manhattan. Son credo sera désormais ponctualité, productivité, efficacité. La récompense ne se fait pas attendre. Il grimpe les échelons hiérarchiques. Devient un père de famille aimé, respecté. Evolue, enfin, dans *l'atmosphère raréfiée des sommets* où seuls les vrais méritants ont accès.

La descente aux enfers

Peu à peu des notes discordantes viennent troubler l'alléluia somptueux qui monte à la gloire de la réussite et du plaisir dont on peut jouir sans rougir. Cependant que les grincements s'accumulent, un malaise subtil, qui est *aussi celui du lecteur, s'empare* du héros. Harry White comprend *que sa réussite sociale n'a pas* fait de lui un homme épanoui. Il cède de nouveau à son obsession fornicatoire, mais les jeunes femmes aseptisées de la Cinquième Avenue n'exercent plus d'attrait pour lui.

Saisi de rage autodestructrice, poursuivi par le démon d'une conscience aliénée sans foi, sans loi et sans Dieu, White s'enfonce *dans les quartiers nauséabonds* de la ville et partage le sort des ivrognes et la couche des putains. Acre plaisir de la turpitude, psychothérapie ratée (car il refuse de communiquer), Harry White n'est pas encore arrivé au terme de son calvaire. L'obsession sexuelle deviendra névrose, la névrose pulsion criminelle qui se réalise. C'est l'inexorable descente aux *enfers. Le rythme syncopé* de la petite musique new-yorkaise devient blues, complainte funèbre ensuite. Quand les eaux de l'Hudson se referment sur Harry White, don juan de banlieue devenu assassin, le malaise du lecteur se transforme *en frisson* glacé.

Selby s'acharne contre l'image d'une Amérique mythique et *mythifiée. La violence* de son pessimisme, le désespoir de sa vision vont bien au-delà d'une critique facile de tel mode de vie ou de telle société. Son cri exprime le désarroi des hommes et des femmes qui vivent dans un *monde technologiquement raffiné* où le confort, le bien-être et le succès ne peuvent en aucun cas remplir le vide laissé par la disparition du sacré.

EDGAR REICHMANN.

★ **LE DEMON**, par Hubert Selby Jr., *traduit de l'américain* par Marc Gibot. Les humanoïdes associés, coll. « Speed 17 », dirigée par Philippe Manœuvre, 357 pages, 49 F.

société

ÉTATS-UNIS, 1900 : LA PAROLE DU PEUPLE

ON connaît les héros officiels des années 1900 : Rockefeller, Buffalo Bill et autres incarnations du rêve américain. On connaît moins bien les *héros du peuple, les contre-types populaires,* les hommes et les femmes dont les *actes* et les images constituent un imaginaire de gauche. Peut-être parce qu'ils s'éloignent dans le temps, peut-être parce que les années 70 ont ouvert une brèche dans l'idéologie dominante, voici que leurs voix nous atteignent. Deux importants Mémoires du peuple paraissent *en français précédés de remarquables* introductions : l'*Autobiographie*, de Mama Jones, et les *Mémoires*, de Berkman. On peut espérer que s'ajouteront bientôt les textes d'Emma Goldman, la compagne de Berkman.

Mama Jones (1), c'est la Mère Courage des mineurs en grève. « *Monsieur*, s'écrie-t-elle en mettant la main sur le canon d'une mitrailleuse pointée sur des grévistes, *ce sont des gens de ma classe qui descendent dans la mine. Ce sont eux qui extraient la matière dont est fait ce fusil. Ce fusil est à moi.* »

Né en Russie d'une famille juive et bourgeoise, Alexandre Berkman est nourri des nihilistes russes. Il choisit l'Amérique, le pays « où l'on vit debout ». Mama Jones est une militante qui, d'instinct, refuse les dogmes. Berkman, un dogmatique qui, *peu à peu, découvre la réalité de la lutte* quotidienne.

(1) Mother Jones a donné son nom à de *très nombreuses organisations populaires* et, récemment, à un mensuel de gauche publié, depuis février 1976, qui s'adresse à un public *élégant et critique.* Cette publication prend la place de *Ramparts*, disparu. *Mother Jones*, 607 Marke St., San-Francisco, Cal. 94105.

L'autobiographie de Mama Jones

● ***Un document décisif sur les mésaventures de la démocratie américaine.***

C'EST l'Amérique des travailleurs immigrants, des mineurs exploités, de leurs enfants, de leurs épouses, que raconte Mama Jones. L'histoire de leur répression, de leur résistance, de leurs victoires et de leurs échecs. Un document décisif pour comprendre les mésaventures de la démocratie américaine. *Un cri qui réaffirme* les luttes de races, de sexes et de classes. Ecrit en 1925, l'autobiographie de Mama Jones apporte, sur les travailleurs des années 1900, la vérité qu'avait proclamée l'autobiographie de Malcolm X sur les Noirs des années 60.

« *Mother Jones* », *c'est ainsi* qu'on l'appelle en Amérique. Elle est née en Irlande, en 1830. Elle a cinq ans lorsque son père débarque aux Etats-Unis. Elle devient institutrice et fait son apprentissage de couturière. « *J'aimais mieux coudre,* confie-t-elle, *que faire le patron avec les enfants.* » Pendant un demi-siècle, de 1871 à 1921, cette grande dame, qui meurt centenaire, sillonne le pays à pied, en carriole, en train. Elle est là où doit être réveillée la conscience de classe émoussée par le chantage quotidien, là où s'organisent les luttes pour la journée de huit heures et la reconnaissance du droit syndical, là où il faut s'interposer entre les grévistes et la justice, la police ou l'armée.

Sans jargon, avec pour certitude le sens de la justice et pour armes la franchise, la poésie et l'humour, Mama Jones dit le *vécu de la répression.* L'intimidation individuelle : le vieux Colner, les soldats s'amusent à lui faire creuser une fosse, à deux mètres de profondeur et à ses dimensions exactes ; il en perd la raison. Le massacre collectif : « *Ludlow, le 19 avril 1914. De bonne heure, les soldats avancèrent vers le camp. Les mitrailleuses commencèrent à arroser les tentes. Comme une pluie d'acier, les balles tombèrent sur les hommes, les femmes, les enfants. Le tir dura toute la journée...* » Il ne s'agit pas des Indiens de Wounded Knee, mais de mineurs américains en grève. *Une commission d'enquête* est nommée, et l'affaire oubliée. Les *manuels scolaires* n'en parlent pas.

Mama Jones n'est pas tendre à l'égard des autorités américaines, qui aident la police mexicaine à enlever, en territoire américain, les patriotes mexicains opposés à la dictature du *président* Diaz. Elle ne tolère pas davantage la trahison des grands leaders syndicaux, qui s'enfoncent dans le compromis : « *Mitchell mourut riche et méprisé par la classe ouvrière qu'il avait autrefois servie.* »

Une tactique originale

Une étonnante leçon d'histoire mais aussi une source inépuisable d'idées pratiques : en 1903, alors qu'un travailleur sur quatre est un enfant dans les filatures, *elle organise la* marche des enfants. Visite au président à Washington, aux banquiers à Wall Street, et à la communauté universitaire de Princeton. Leur montrant un enfant de dix ans, voûté comme un vieillard à force de porter sur son dos des sacs de *filés de soixante-quinze livres,* « *voici*, dit-elle, *un manuel d'économie politique !* ».

Une autre tactique originale : armées de balais, de martinets et de seaux, accompagnées de leurs enfants, les femmes de mineurs empêchent les jaunes de descendre à la mine. Mama Jones n'est pas « féministe » : elle ne fait pas confiance au mouvement des suffragettes ; elle considère que le rôle des femmes est de soutenir leurs époux, d'éduquer les enfants et de s'occuper du foyer. A une époque où les femmes travaillent en usine comme des esclaves, c'est peut-être un progrès que de travailler à la maison.

Mama Jones combat aux côtés du socialiste Eugene Debs, des « Chevaliers du travail » et des « Wobbies », mais elle n'accepte aucun système. Elle croit en la grande tradition révolutionnaire de l'Amérique. Au juge qui lui demande qui lui a donné l'autorisation de parler en public, dans *la rue, elle répond : « Patrick Henry, Thomas Jefferson, John Adams !* » Et, lorsque, à l'occasion d'une enquête au Congrès, le député Wilson lui demande où elle habite, voici sa réponse : « *J'habite les Etats-Unis, mais je ne sais pas exactement où. Ma demeure est partout où l'on se bat contre l'oppression. C'est tantôt Washington, tantôt la Pennsylvanie, l'Arizona, le Texas, le Minnesota, le Colorado. Ma demeure est comme la semelle de mes souliers, je l'emporte avec moi.* »

PIERRE DOMMERGUES.

★ **MAMA JONES**, autobiographie. *Traduit de l'anglais par Colette Audry et Marina Stallo.* Introduction de Paule Lejeune. Maspero, collection « Actes et Mémoires du peuple », 184 pages, 35 F.

Un anarchiste en prison

● ***La fin du mouvement anarcho-syndicaliste des années 1880.***

L'ACTE *manqué.* — Le 22 juillet 1892, Berkman, armé d'un pistolet, pénètre dans le bureau de Frick. La première balle manque son but, la seconde n'éclate pas. Berkman est condamné à vingt ans de prison.

Les personnages. — Le patron (Henry Clay Frick engage trois cents tueurs de l'agence Pinkerton, écrase le syndicat de la métallurgie, impose les réductions de salaires nécessaires au *maintien des profits). Le peuple (« Les ouvriers du monde entier, les producteurs. Les autres sont des parasites. »).* L'intellectuel radical — dur et pur (Berkman : « *Je suis révolutionnaire d'abord, homme ensuite.* »).

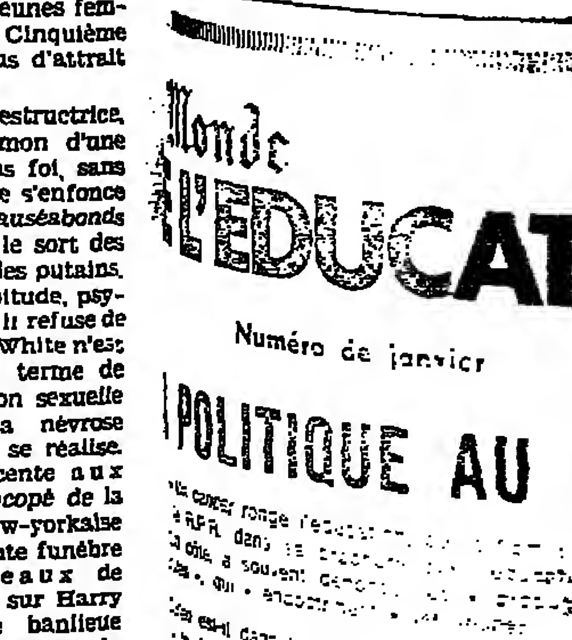
Le sentiment d'échec. — Pour Berkman, l'échec est double : il n'a pas tué Frick ; il est passé à côté des travailleurs. C'est la fin du puissant mouvement anarcho-syndicaliste, le début de l'austérité nouvelle pour les humbles, la mise en place d'un subtil *système de répression.* Les grévistes croient moins que jamais au terrorisme. Ils respectent la loi, pense Berkman. Ils ne veulent rien avoir à faire avec les anarchistes. Par ailleurs, l'acte de Berkman a quelque chose de *littéraire* ; la veille de l'attentat, il s'inscrit à l'hôtel sous le nom de Rahmetov, le héros nihiliste de Tchernitchevski ; *et pour se procurer l'argent* nécessaire à l'achat de l'arme d'occasion, Emma Goldman, sa célèbre compagne, essaie de se prostituer comme Sonya, l'héroïne de *Crime et châtiment*, non pas pour sauver sa famille, mais la *Révolution.*

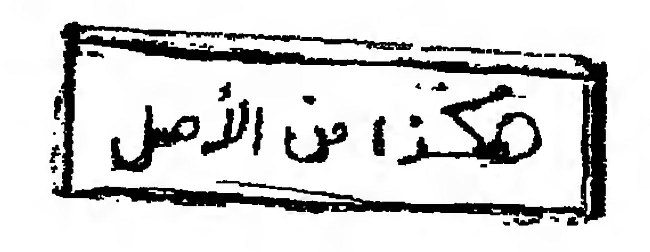
La découverte de la réalité. — En prison, Berkman est confronté aux « matons », « trimards », « choureurs » de toutes races et qualités. Il s'adonne encore à des « *ressassements stériles : ses amis et la propagande, l'horrible injustice de sa peine excessive, le suicide, l'évasion* ». Il refuse de déposer un recours en grâce, car ce serait demander une faveur au gouvernement, mais il accepte le projet d'évasion de son ami Manche. Il découvre le soleil, la lumière, les saisons ; il s'occupe de Dick, le petit oiseau apprivoisé. Il découvre que l'arnaqueur, même s'il n'est pas un producteur, est autre chose qu'un simple parasite. Il découvre que l'exploitation n'est pas une abstraction, *mais le travail quotidien* dans l'atelier pénal. Il découvre que la répression est un système intériorisé par les prisonniers : pour un maigre avantage, ils offrent leurs services d'« auxiliaires » (mouchards) au directeur méprisé. Il découvre que la justice n'est pas une idée, mais un geste à l'égard de quelqu'un qui souffre. Il découvre que les *a priori sont le luxe des ignorants* : la tendresse d'un homme *incarcéré pour un autre peut être* « plus forte que l'amour d'une femme ».

L'expérience soviétique. — Il sort de prison, libéré des carcans psychologiques et idéologiques, mais toujours fidèle à l'idéal anarchiste. C'est l'époque — une des époques — de la peur des rouges *(« Red Scare »). Avec* Emma Goldman, il est expulsé *en 1919 vers la Russie soviétique.* Ils sont reçus en héros. 1921, c'est Cronstadt. La fin d'une illusion fragile. « *Jours de canonnade et d'angoisse*, écrit-il dans son *Journal. Mon cœur est engourdi de désespoir ; quelque chose est mort en moi.* » Berkman erre en Allemagne puis en France. Destin *anachronique* : arrivé trop tard aux Etats-Unis pour participer aux mouvements de revendication de masse des années 80, il meurt en 1936, à la veille du Front populaire.

P. D.

★ Alexandre Berkman, « *Mémoires de prison d'un anarchiste* », *Presses de la Renaissance*, 383 pages, 59 F.





histoire

La révolte des camisards

(Suite de la page 13.)

Joutard a montré surtout avec quelle voracité la légende camisarde, qui s'est identifiée de plus en plus à la gauche, a digéré les souvenirs plus récents, liés aux luttes pour la tolérance religieuse et politique.

Le folklore cévenol de 1970, ou du moins la tradition orale, a ingurgité la geste de Jean Cavalier, chef camisard ; mais ce folklore a aussi protestantisé l'aventure des révolutionnaires de 1793 ; celle des révoltés contre le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte, en 1851 ; et même celle du capitaine Dreyfus, dont les défenseurs protestants, attentifs à l'épreuve des minorités, furent nombreux dans ce petit coin de Languedoc. Les choses en sont venues jusqu'au point paradoxal où la contrepéterie, pourtant médiocre, *maquisard-camisard* a permis de magnifier la résistance cévenole de 1944 contre les Allemands ; il a suffi pour cela de la mettre en équation avec le soulèvement huguenot de 1703, tourné contre les dragons *et l'Eglise romaine.*

Miracle : ces traditions orales, voici plus de cent ans, ont même assuré le renouvellement salutaire de l'histoire savante, qui fut si longtemps hostile aux Cévenols. Au milieu du dix-neuvième siècle, un jeune méridional au prénom flamboyant, Napoléon Peyrat était féru à la fois de cathares et de camisards (autre cousinage fascinant et légendaire !) Il avait sucé avec le lait le souvenir, verbalement transmis, des combats cévenols pour la liberté de conscience. Un jour Peyrat « monta » vers la capitale. Il y fréquenta les écrivains, les historiens.

Michelet qui, jusqu'alors ne s'intéressait guère aux Cévennes, eut brutalement le coup de foudre pour Napoléon Peyrat, et pour le passé rebelle et montagneux que ce jeune homme transportait avec lui dans ses valises. Il comprit, en un éclair, le caractère sauvage, profond, bref *romantique* du phénomène de la résistance huguenote. Avec cette « conversion » du grand historien aux sympathies camisardes, an*noncée avec fracas dans son Histoire de France,* les yeux se dessillent, la vérité sort de son puits, l'élan est donné. L'historiographie est retournée comme un gant. L'image romantique des camisards gagne tous les cœurs ; cent ans après Michelet, les historiens protestants et même catholiques ne jurent plus que par les héros des Cévennes : ils vouent les persécuteurs anti-cévenols à la poubelle de l'histoire.

Ce virage « en épingle à cheveux » est tellement définitif que le malheureux pasteur Bost, admirable historien d'archives du début du vingtième siècle, se vit vertement rappeler à l'ordre par ses confrères huguenots. Bost osait signaler, en effet, preuves à l'appui, que les Cévenols avaient *quand même* commis des atrocités, pris des contacts avec les puissances ennemies de la France, et présenté certains traits névropathiques ! Aujourd'hui, l'admiration pro-camisarde gagne des cinéastes comme Allio, et des occitanistes comme Robert Lafont : bon prince, Lafont passe généreusement l'éponge sur le fait que les huguenots du Midi, quand ils causaient avec l'Esprit-Saint, ne le faisaient, ô horreur, qu'en français, et jamais en occitan. Partout, en 1978, l'encens fume aux pieds des autels cévenols.

Le livre de Joutard ne cherche pas à démêler ce qui pour nous constitue le double et formidable mystère des Cévennes. Pourquoi dès le début ces montagnes ont-elles constitué, en France, quatre siècles durant, l'unique *et infrangible bloc du* protestantisme rural ? Et puis, seconde question, quelles structures psychiques faut-il mettre en cause, névrotiques ou normales, négatives ou bénéfiques, en ce qui concerne les fureurs convulsionnaires dont les prophètes camisards tiraient le meilleur de leur force persuasive ? Mauvaise hystérie ? Bon langage du corps ?

Pour l'heure et même pour beaucoup plus longtemps, le livre de Joutard constitue de très loin le meilleur ouvrage que nous possédions sur ce peuple de montagnards et de bergers qui fit trembler Versailles. Le professeur aixois rappelle opportunément qu'on est toujours le camisard de quelqu'un, d'Antoine Court, ou de Napoléon Peyrat. On finissait par oublier que dans le long terme où tout le monde est mort, ce sont les historiens qui consacrent, et personne d'autre. Ils ont bien du pouvoir, que diable ! Si Michelet était tombé amoureux de *Louis XV, comme il le devint des camisards, ce monarque in*justement décrié serait tenu aujourd'hui pour l'un de nos plus grands rois.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ **LA LEGENDE DES CAMISARDS, de Philippe Joutard. Une sensibilité au passé. Gallimard, 439 pages, 59 F.**

Un chouan dans les Cévennes

● ***André Chamson fait le surprenant portrait d'un prêtre ennemi de la Révolution parmi les camisards.***

PARCE qu'ils étaient protestants, dit M. de La Palice, les camisards n'étaient pas très catholiques. En outre, même avant que les dragons de Louis XIV leur eussent fait passer le goût d'être monarchistes, leur religion et Genève leur avaient donné celui d'être républicains. De tous les peuples des provinces, aucun n'était mieux prêt à recevoir la Révolution comme l'autre face de sa vérité. L'idée ne serait évidemment venue à personne de choisir cette montagne huguenote et bleue, sinon rouge, pour y faire pousser la chouannerie.

C'est pourtant ce qui arriva. Et telle est l'histoire paradoxale qu'André Chamson nous raconte, avec celle de son héros. Le paradoxe redouble, et s'explique, dans le fait que cet insurgé, à peu près solitaire, n'en fut pas moins comme poisson dans l'eau natale. Jusque dans le combat fanatique, et, malgré tout ce qu'on sait de la rage des haines locales, plus fortes que les idéologies, il faut bien qu'il y ait une connivence profonde puisée dans l'enfance, la terre, les racines communes. Et si durablement, que l'historien, le biographe, le romancier, cévenol et camisard dans l'âme, voit lui-même avec quelque étonnement son effort de justice tourner à une espèce de sympathie, parfois de tendresse. C'est la première leçon du livre.

Et, pourtant, Jean-Louis Solier, dit « Sans Peur », petit noble et prêtre, n'y est pas allé de main morte. D'abord, pur combattant de sa foi et de son roi, il est devenu, par la force des choses, brigand, « chauffeur », détrousseur, massacreur. Et cela pendant huit ans ! Or, même chez les protestants, il trouvait asile. Pour en venir à bout, il fallut une petite armée ; pour le condamner, une juridiction d'exception. Et sa marche à la mort, en chantant le *Miserere*, s'accomplit dans un grand silence : même les femmes et les fils de ses victimes se taisaient. Plus encore : c'est par leurs descendants que son histoire s'est transmise. Et c'est de l'un d'eux qu'André Chamson en a recueilli le dernier écho. Plus que les archives, ce sont ces voix de la mémoire qui donnent au récit sa vie et sa vérité : par la force de sa propre parole, le collecteur de témoignages se fait lui-même témoin.

Histoire inactuelle ? Certes pas, quand le terrorisme est rapt, chantage, prise d'otages, pillage et assassinat. La guérilla se pervertit en vieillissant, et le guérillero : « *Il peut glisser*, écrit Chamson, et c'est la deuxième leçon, *du rebelle au brigand, puis au tueur, puis au voleur de grand chemin. (...) Heureux les maquis qui ne durent pas plus de deux ou trois années. Ce fut le cas de ceux que nous avons connus.* » C'était peut-être déjà trop pour que l'écume nous fût épargnée. En tout cas, il était temps.

YVES FLORENNE.

★ **SANS PEUR, d'André Chamson. Plon, 192 pages, 35 F.**

Max Gallo et les leçons de la mémoire

MAX GALLO est surtout très connu aujourd'hui comme romancier et critique. Avec *le Pouvoir à vif*, il s'impose aussi comme historien du présent et théoricien de l'histoire. On trouvera dans ce recueil d'essais trois moments de sa réflexion, trois moments de l'histoire de France : 1968, 1971, 1978. Trois stades également de la réflexion politique, menant de l'optimisme anarchisant des *événements de mai* au pessimisme de la crise, toujours anarchisant puisqu'on aime de moins en moins l'Etat dans notre pays. On attendait le socialisme libertaire. On craint l'Etat totalitaire. On voulait tout. On ne désire plus rien.

Plus qu'une interprétation d'événements particuliers, cette suite de textes propose une méditation générale sur le rôle et les fonctions de l'histoire dans la société française. C'est un problème central de cette nation curieuse, dont la culture historique, c'est-à-dire la mémoire, juxtapose l'une des écoles les plus brillantes du monde occidental et une production exceptionnellement dense et continue de fantasmes sur son passé. Vers 1968-1971, il y avait le mythe de la Commune, l'idéalisation du mouvement ouvrier. Aujourd'hui, prolongeant la pensée de Max Gallo, on devrait mettre en garde contre la glorification du passé paysan — conséquence peut-être fatale de la prise de conscience écologique — et contre la rêverie *philo - psycho* - historique sur l'Etat et les pouvoirs, contre la *poésie sociologique* « à la Foucault ».

Mille tranches de recherche

Cette coexistence pacifique de la science et du rêve est, selon Max Gallo, rendue possible par l'éclatement du domaine des historiens en mille tranches de recherche — micro-thèmes, lieux ou époques — et par la place très large tenue par les études sur le Moyen Age et l'Ancien Régime dans l'ensemble des travaux. Le présent est loin. En France, actuellement, et Max Gallo le prouve bien, l'histoire n'est plus une réflexion sur le devenir humain. Elle n'est plus conscience de la société.

Pourtant, jamais nous n'avons eu tant besoin de sa mémoire. Ainsi le souvenir de mai 1968 s'efface. On en trouve un tableau et une interprétation saisissants dans le troisième essai du *Pouvoir à vif.* Comment ne pas sentir dans le parti communiste d'alors comme dans celui d'aujourd'hui la même *capacité, psychologique* autant que politique, de retrait, de dégagement, vis-à-vis de la gauche des autres, qu'il s'agisse des gauchistes de 1968 ou des socialistes de 1978. La pratique de l'histoire évite que l'on prenne pour nouveauté des phénomènes essentiellement cycliques.

Max Gallo a raison, aujourd'hui plus encore qu'hier : l'histoire ne peut se contenter d'être une science qui se désintéresse du présent.

EMMANUEL TODD.

★ **LE POUVOIR A VIF, DESPOTISME, DEMOCRATIE ET REVOLUTION, de Max Gallo. Robert Laffont, 287 pages, 39 F.**



culture

LE JOUR DU THÉATRE

Le message de Ionesco.

Jean-Louis Barrault reprend tous les mercredis dans la grande salle du Théâtre d'Orsay (en alternance avec Eden cinéma *et* Harold et Maude*),* Rhinocéros *de Ionesco qu'il avait créé en 1960 à l'Odéon. C'est un cauchemar burlesque où l'on voit les habitants d'une petite ville atteints l'un après l'autre par une étrange maladie : la rhinocérite, autant dire la bêtise... Des cornes leurs poussent et ils ne parlent plus, ils grognent. D'où vient le virus ? De l'oppression... Berenger, le héros innocent qui voudrait bien devenir comme les autres, mais n'y arrive pas parce que « son âme ne veut pas », reste seul, reste le dernier homme.*

Quand Ionesco a écrit sa pièce, il pensait à l'oppression nazie. Qu'en est-il aujourd'hui des oppressions ? Elles ont pris les couleurs de l'arc-en-ciel. « En relisant le texte, dit Jean-Louis Barrault, il nous paraît que cette œuvre remplit toutes les conditions d'un classique : sa vertu est d'avoir mille facettes dont toujours une au moins se révèle actuelle. Aujourd'hui le « message » de Ionesco est tellement évident que nous sommes surtout emportés par la jubilation charnelle. Du commencement à la fin, tout n'est que sensations, un monde de sensations : le théâtre. »

Questions sur « Horace ».

Le Théâtre du Rocher, compagnie indépendante « basée » à La Garde fête le 21 janvier sa millième représentation pour la première de son nouveau spectacle (qui tournera dans le Sud-Est jusqu'au 18 février), Horace. *Rome ne fut romaine qu'après sécession avec la nation étrusque qui avait bien failli réaliser l'unification de la péninsule italique... Trois moments se superposent. Celui de la légende — naissance de Rome début d'un empire, — celui de l'écriture — la France de Richelieu, l'homme de la raison d'Etat et de l'unification du royaume, — celui de la représentation, le nôtre, avec ses questions. La tragique naît de la confrontation d'un groupe humain avec un destin sur lequel ils n'ont que peu de prise.*

Tchékhov et nous.

Jusqu'au mois de juillet, le Centre dramatique de Toulouse est encore formé de deux compagnies : le Grenier, dirigé par Maurice Sarrasin qui joue en tournée Pauvre Assassin *et la Fabrique dirigée par Bruno Bayen qui présente à partir de 19 janvier dans sa ville, et à partir du 9 février à Suresnes,* la Mouette. *Le travail prolonge celui de* Parcours sensible *(1976), parcours de la sensibilité d'une classe condamnée — la bourgeoisie — à travers Tchékhov, Maiakovski, Baabel, Michel Deutsch.*

« Tchékhov, écrit Bruno Bayen, était le témoin d'une parole en déperdition. Il avait une qualité humaine majeure : l'attention à la vie. *La Mouette* est un roman d'apprentissage, une allégorie de la théâtralité où les personnages se construisent devant nous — suivant l'itinéraire de la *formation* de l'acteur... Petit théâtre du monde, mythique et dérisoire, écho de nos clichés quand ils étaient en train de naître. L'humour coupe le cou à la nostalgie. »

Gervaise à Montreuil.

Le Théâtre Ecole de Montreuil est une troupe non professionnelle où le travail théâtral est utilisé pour apprendre à s'exprimer, à développer sa créativité, à parler aux autres, et qui donne aussi le goût du théâtre. Deux troupes en sont issues. La première est composée de trois femmes et a donné cet été son premier spectacle Trois petites vieilles et puis s'en vont. *La deuxième s'appelle le Théâtre à coulisse et après un travail sur Zola et son environnement social, présente à partir du 19 (du jeudi au dimanche) au Studio 19, rue Antoinette, à Montreuil,* l'Assommoir.

Cinéma

UN ENTRETIEN AVEC ANDREI TARKOVSKY

L'artiste vit en parasite sur son enfance

« J'ai peu de choses à dire sur les femmes, *dit Andrei Tarkovsky.* Le sujet de mon film est un homme qui relie les femmes et les enfants. Mais il ne s'est pas accompli, en tant que fils et mari, et les enfants manquent d'un homme, d'un père. Alors il est le conteur, il reste en dehors de l'écran. On le voit seulement à six ans, puis à douze, pendant la guerre.

» Les relations sont brisées et le conteur tente de les renouer, de retrouver ainsi son équilibre *moral, mais il n'y parvient pas.* Il vit avec l'espoir qu'il va régler sa dette d'amour, mais cette dette-là, personne n'a les moyens de s'en débarrasser.

» *Les femmes ne peuvent que* tout briser. Mais non, je plaisante. On peut comprendre leur rôle de cette manière, mais on les aime, elles nous ont élevés, elles nous ont faits tels que nous sommes. *Elles sont entières, elles* veulent sauvegarder en nous leur enfant, alors que nous sommes déjà des vieillards. *Le Miroir*, ce n'est pas un titre occasionnel. Le *conteur vit sa femme comme la* continuation de sa mère, parce que les femmes ressemblent aux mères, et que les erreurs se répètent — reflet bizarre. La répétition est un loi, l'expérience ne se transmet pas et chacun doit la vivre.

» La nature est toujours présente dans mon film, et ce n'est pas une question de style. C'est la vérité. Pendant que mon père était à la guerre, ma mère nous emmenait à la campagne chaque printemps. C'était pour elle un devoir, et depuis j'associe la nature à ma mère.

» Un homme en ville n'a pas idée de la vie, il ne sent pas comment le temps passe, il ne connaît pas son écoulement naturel. Dans *la nature, l'enfant trouve les ga*ranties de son avenir, il y éduque sa volonté. Et le fait de rester seul permet de savoir ensuite rencontrer d'autres gens. Si l'on n'est qu'un *animal social, on survit,* voué à des volontés étrangères. Ma mère savait inconsciemment que la nature est indispensable, et elle a implanté en nous une culture paysanne.

» Il y a quelques années, nous avons acheté une petite maison à la campagne, ma femme et moi. *Je suis ravi de voir comme mon* fils est impatient à l'idée d'y partir bientôt. Et pourtant il y sera le seul enfant. C'est à cette conception familiale, à ce respect de la nature, qu'est lié le côté russe de mon fils.

∴

» Après ce film, je ne me souviens de rien. La mémoire, c'est *un don de cette minute,* c'est l'état de la seconde où je parle, et non pas un regard vers le passé. Ce passé que je porte en bandoulière comme un bagage nécessaire, parfois trop lourd.

» Tout travail d'artiste repose sur la mémoire, est un moyen de la réaliser. L'artiste vit en parasite sur son enfance, comme un insecte sur un arbre. Après, il dépense ce qu'il a accumulé, il devient adulte, et la maturité, c'est la fin.

∴

» A Paris, j'ai demandé à rencontrer Bresson. Nous n'avons *rien de commun, mais* c'est un des meilleurs metteurs en scène que je connaisse. Je veux le voir, voir son visage, comment il parle. Je n'ai pas de question à lui poser. *Il me suffit.* Je l'ai *toujours* envié parce qu'il ne s'agite pas, comme on dit chez nous, sur le client. Il utilise très peu de moyens d'exprssion, et jamais on n'a atteint *un tel degré d'ascétisme.*

» Il cherche la possibilité de parler de la vie, de montrer son côté unique, la non-répétition de chaque geste à l'écran. Mais la *contradiction, c'est que ce geste* est banal. Il exprime ce qui est typique à travers ce qui est unique, et ce savoir pour lier l'infiniment grand avec l'infiniment *petit* m'a *toujours* ému. *Il me* semble que j'ai toujours compris ce qu'il a voulu dire. »

Propos recueillis par CLAIRE DEVARRIEUX.

Les éclats de l'âme

(Suite de la première page.)

Reflet de ce reflet : voici qu'Alexis à son tour, s'éloigne de sa femme, de sa femme qui ressemble à sa mère (c'est l'admirable Margarita Terekhova qui interprète les deux rôles) comme son fils lui ressemble *et souffre de ce que lui-même a* souffert. Toujours les mêmes malentendus, la *même impuissance* à se faire comprendre, à aimer, la même peine infligée aux autres. « Le destin, écrivait le père, nous poursuit, tel un dément, le rasoir à la main. »

Le *gosse a grandi.* L'Histoire a fait irruption dans son existence. Trente-cinq ans après le bombardement de *Madrid*, des réfugiés espagnols racontent la tragédie de *leur pays. Autre drame, autres sol*dats — des Russes, cette fois, qui *halent un radeau sur un fleuve* boueux. Déguisés en militaires, les petits écoliers doivent apprendre à tirer au fusil, à tuer peut-être. C'est la guerre, puis la victoire et ce cadavre hideux (Hitler) que l'on photographie. Plus tard éclatera la bombe d'Hiroshima. Plus tard encore, il y aura cette foule chinoise *agitant le livre rouge.*

Et l'interrogation, l'investigation se poursuit, avec de nouvelles *images rapportées de l'enfance.* Pourquoi le bonheur qui semblait jadis à portée de la main s'est-il dérobé ? Pourquoi de l'autre côté du miroir tout était-il si doux, si simple, si tranquille, alors qu'aujourd'hui on titube dans le noir ? *Le rêveur qui est maintenant alité,* proche peut-être de la mort, laisse échapper un oiseau qu'il tenait dans la main. *« Je voulais simplement être heureux », dit-il.*

Ce film est noble et beau, *parfois obscur comme l'immense forêt* russe. Il arrive qu'on s'y perde, *qu'on ne sache plus très bien de* qui parle l'auteur, que les symboles nous étouffent. Aucune logique, sinon celle de la mémoire, aucun ordre, sinon celui que détermine l'inconscient du narrateur. Film-miroir, mais composé de mille facettes qui brisent et recomposent indéfiniment la réalité évoquée. *Flux et reflux d'images auxquels* il faut *s'abandonner comme Tarkovsky lui-même s'abandonne à la* marée de ses souvenirs. Ce qui *compte dans cette mosaïque du* temps retrouvé, ce sont moins les faits que les sentiments, et moins les sentiments que la fièvre lyrique qui embrase cette quête-enquête d'un homme à la recherche de son identité.

Que cet homme soit Russe, comment l'oublier ? Tout nous ramène à la *Russie* dans ce film. A *l'histoire russe, à la culture russe (le gosse lit une lettre de Pouchkine,* Dostoïevsky est plusieurs fois cité), *à ce qu'il faut bien appeler* l'« âme russe ». Alexis n'est pas seulement l'enfant de ses parents, il est aussi l'enfant, le produit, d'une certaine terre (importance de la lumière, des paysages, des plantes et des minéraux) et d'un certain terreau humain. Le passé dont il a hérité n'est pas seulement le sien. C'est le passé de son pays, de sa patrie, et il en a besoin *pour vivre, comme de l'air* qu'il respire.

On retrouve dans « le Miroir » le Tarkovsky inspiré, romantique et *mystique* d'« Andri Roublev ». D'un accès parfois difficile, le film est plastiquement superbe. Il crée cet envoûtement dont l'auteur nous dit *qu'il* peut être libérateur. Et le souffle qui l'anime est celui des œuvres nées des exigences du cœur et des élans de l'âme.

JEAN DE BARONCELLI.

L'ODÉON EST RATTACHÉ A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, vient de signer le décret modifiant *le statut du théâtre national de* l'Odéon. Désormais, l'administrateur général de la Comédie-Française sera de droit directeur de l'Odéon. On souligne au ministère que ce nouveau régime ne fait *« qu'officialiser une pratique »* puisque l'Odéon assurait déjà la représentation de spectacles de la Comédie-Française et qu'il continuera de mener une action de création et d'accueil. Le poste de directeur adjoint sera proposé à M. Jean-Pierre Miquel, actuel directeur de l'Odéon.

D'autre part, M. Michel d'Ornano est favorable au renouvellement du contrat de M. André-Louis Périnetti à la direction du théâtre national de Chaillot. La décision définitive dépend de l'approbation du ministère de l'économie et des finances, qui devra juger si les économies budgétaires réalisées par M. André-Louis Périnetti (environ 3 millions de francs) peuvent être affectées à la création.

Danse

Le « Roméo et Juliette » de Noureev

Rudolf Noureev est venu donner une trentaine de représentations de son « Roméo et Juliett », musique de *Prokofiev, au Palais* des sports de la porte de Versailles, et la *« première » du mercredi* 18 janvier m'a confirmé dans l'excellente impression que m'avait laissée le ballet à Londres, il y a six mois (« le Monde » du 20 juillet). L'accueil du public au rideau final a d'ailleurs été chaleureux.

A *la différence du* « Roméo » soviétique que Léonide Lavrosky *avait présenté sur la scène de* l'Opéra en 1958, et qui était un ample mimodrame où peu de variations étaient dédiées à la danse *pure*, celui de Noureev est résolument fondé sur la danse théâtrale : tout est exprimé par des pas *beaucoup plus* que par des gestes et les duels *eux-mêmes, magistralement réglés* et *dont* les rapières sifflent aux oreilles, se *disputent à l'aide de passe-pied* et de grands écarts. A ce jeu-là, c'est de loin la première partie qui est la meilleure. Menée à un train d'enfer, la chorégraphie de Noureev ne ménage pas Noureev danseur, constamment en scène, plus *jeune d'allure et de style qu'à ses* plus beaux jours. Dans les éléments *de décor que ce merveilleux artiste* qu'est Ezio Frigerio a pu reconstituer sur le vaste plateau du Palais des sports, figurant principalement la place aux Herbes de Vérone, les groupes s'affrontent, se décomposent ou se recomposent comme les toiles de Carpaccio ou de Piero della Francesca. Des acrobates *professionnels s'y mêlent à* l'image des fêtes du Pallio à Sienne *et même d'étranges « vio*lons » — qui sont des mandolines.

Visions allégoriques

La deuxième partie pâtit évidem*ment du formidable imbroglio que* seule la langue de Shakespeare pouvait dénouer et dont l'homme à abattre restera éternellement pour la postérité le funeste frère Laurent, ses bénédictions débiles et ses fioles de cauchemar. Noureev a tenté de résoudre le problème par des visions allégoriques, mais les meilleurs moments n'en restent pas moins les deux adages que Roméo *danse avec Juliette,* le premier jusqu'au chant de l'alouette, le *deuxième aux bras de sa compa*gne morte (ou plutôt faussement morte !) ainsi que le vigoureux pas de deux, avec des cambrés en arrière de toute beauté et un départ en coulisse fulminant, qu'il interprète avec Benvolio.

Côté personnages, Juliette, *sous les traits de l'étoile anglaise Patri*cia Ruanne, ne pouvait nous faire *oublier la vision, à jamais poétique,* de Galina Oulanova, mais manipulée aussi gaillardement par ses galants, il fallait encore démontrer une fameuse souplesse. Tybalt, le bravache qui a appris l'escrime dans des livres d'arithmétique, prend un relief saisissant grâce au beau Frédéric Werner. Mercutio ne *saurait non plus effacer la vision* de Serguei Koren dans le rôle qu'il *créa au Bolchoï, mais* Noureev en imaginant de rester hilare avec les Montaigu devant son cadavre nous a épargné au moins son interminable agonie. La Nourrice est *une ribaude* — curieux. La mère Capulet est une pin-up : au fond, c'est possible, Juliette n'a que quatorze ans. Quant au père Ca*pulet, on dirait un roi de carreau* jouant aux Folies Dramatiques. A *part ça*, la troupe du London Festival Ballet, supérieurement dirigée par Beryl Grey, brûle les planches. Et l'admirable partition de Prokofiev, Noureev trois heures en scène, qui dit mieux ?

OLIVIER MERLIN.

JEAN-ALBERT CARTIER D'ANGERS A NANCY

M. Claude Coulais, maire (P.R.) de Nancy, secrétaire d'Etat au commerce et à l'artisanat, vient d'annoncer la prochaine création à Nancy d'un ballet national et d'un centre *chorégraphique national,* qui seront financés pour moitié par la ville et pour moitié par l'Etat. M. Jean-Albert Cartier, directeur du Centre chorégraphique et lyrique national et *du Ballet-Théâtre contemporain* d'Angers, qui vient d'être écarté du Théâtre municipal de cette ville (« le Monde » du 28 septembre 1977 et du 11 janvier 1978), pourrait être *appelé* à la direction du ballet et du centre de Nancy. Rappelons que le chef-lieu de la Meurthe-et-Moselle est déjà le siège du Ballet de Lorraine, que dirige Gheorge Cacileanu (« le Monde » du 17 janvier).

■ Les Jeunesses lyriques de France, fondées l'automne dernier, *organisent une audition publique,* le 27 janvier, à Paris. Les candidats retenus seront appelés à chanter dans des œuvres de Donizetti, Chabrier, Terrasse et Roussel, montées en 1978. *(Renseignements : J.L.F.,* 17, chemin de Saint-Prix, 95250 Beauchamp.)

SPECTACLES

Notes

Rock

Talking Heads

David Byrne, le parolier, chanteur et guitariste ; Chris Frantz, le batteur ; Martine Weymouth, la bassiste, et Jerry Harrison, l'autre guitariste et pianiste, ont donné leur premier concert à New-York en juin 1975 sous le nom de Talking Heads. Mercredi soir, ils se présentaient pour la première fois à Paris dans la magnifique petite salle de Bataclan.

Rangés un peu abusivement sous l'étiquette « punk », les Talking Heads débordent à l'évidence toute catégorie dans laquelle on voudrait aujourd'hui les enfermer. Ils ont leur propre musique, profondément originale, qui paraît avoir fait une synthèse de divers éléments ayant parcouru le rock ces dernières années, qui est libre, spontanée, diverse et pleine de rigueur, élaborée et fignolée par de bons musiciens au jeu de scène peut-être un peu austère, trop dépouillé, trop sage. Marqués par l'univers de la grande métropole américaine, les Talking *Heads, sans ignorer la dérision*, tentent de retrouver quelque chose d'essentiel, de reprendre une liberté, de se retourner vers l'aventure, le lyrisme.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Album *Talking Heads 77* (dist. Phonogram, 9103328).

Théâtre

« Le Bleu du ciel »

« Le Bleu du ciel » est l'image d'une harmonie impossible, d'une douceur enveloppante et inaccessible. C'est le titre d'un roman de Georges Bataille adapté et mis en scène par Serge Martin. Entre les murs d'une chambre d'hôtel, ou de bordel, un homme assailli par des obsessions nécrophiles essaie de vivre sa souffrance et ne parvient qu'à l'écrire. Dedans — dans sa tête — s'entrechoquent désirs et désespoir. Dehors, la guerre se prépare, la guerre d'Espagne, les premiers craquements d'une apocalypse annoncent la mort. Serge Martin est meilleur adaptateur que metteur en scène et directeur d'acteurs. Joëlle Brover et Judith Anderson laissent toutes deux le champ libre à de fascinants dangers — la première bizarrement belle, mortellement calme ; la seconde à la fois précise et mal assurée — mais les autres frisent perpétuellement le ridicule et l'atteignent parfois.

COLETTE GODARD.

★ Cité universitaire, Maison de l'Allemagne, 27, boulevard Jourdan, 20 h. 30.

« Nefertiti »

Quiconque a lu les poèmes et les romans d'Andrée Chedid, et a ainsi été à même d'approcher les qualités d'esprit et de cœur, et la rare musique, de cette femme écrivain, éprouvera de la peine et aussi une vague colère en voyant qu'elle a été entraînée *dans cette adaptation* théâtrale de son roman « Nefertiti ».

Comment ce beau livre a-t-il pu devenir, sur scène, ces deux heures de palabres inaudibles entre Aménophis IV, son épouse Nefertiti, et un scribe censé écrire ces palabres à mesure qu'ils sont prononcés ? Mots vides, écriture sans caractère, ennui, ennui, ennui.

Un comédien habile, Alain Mac Moy, a été engagé pour jouer le scribe, c'est la seule information que l'on ait le cœur d'apporter sur « Nefertiti ». Mais voici l'occasion de conseiller la lecture des œuvres d'Andrée Chedid, en commençant, par exemple, par « Visage premier » et « la Cité fertile », parus chez Flammarion.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Plaine, 20 h. 30.

SPECTACLES

Jeudi 19 janvier

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Maximilien Robespierre.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Candide.
Odéon, 20 h. 30 : Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Naufrage ; 21 h. 30 : le Visage d'Achtar.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 40 : Jean Vasca ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez (G. Tremblay, M. Finissy, H. Dufourt et T. Scherchen-Hsiao.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Vicky Messica ; 22 h. : Pinok et Matho.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Charlie McDeath; Amour maternel.
Cité internationale, la Resserre, 21 h. : l'Entraînement du champion avant la course.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : *Coluche*.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : Entretiens avec le prof. Y. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Maison de l'Allemagne, 20 h. 45, le Bleu du ciel.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne : 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées *pour Miss Blandish*.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dernières Clientes.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Mime japonais.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Par-delà les marronniers. — II, 21 h. : Parade.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes ; 21 h. : Blaise Pascal.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Nefertiti et le rêve d'Akhnaton.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. : le Nouveau Locataire.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit.
Théâtre 13, 20 h. 45, Baroufe à Chioggia.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Variétés, 20 h. 30 : Fêfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Seule dans la boîte ; 22 . : Youth : 23 h. : La femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou : 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Douby : 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère.
Café de la Gare, 22 h. : Tendresse.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis ; 22 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Prothèse ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Le Fanal, 18 h. 45 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15, Alain Meilland.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Valérie Bellet : 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : J. Seiler.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franczozos. — II, 20 h 30 : les *Bonnes* ; 21 h. : M. Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.
Au-Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas *que tu m'aimes*.
Vieille Grille, 21 h. 45 : Soli-loques.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir, on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est *démonté*.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Ballet du Grand Théâtre de Genève.
Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : A. Daumas, P. Davies, chansons.
La Courneuve, C.-C. J.-Houdremont, 21 h. : Till Eulenspiegel.
Montreuil, Studio-théâtre, 20 h. 30 : l'Assommoir.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition.
Suresnes, Théâtre J. Vilar, 21 h. : Adams, folklore juif.
Vincennes, Théâtre D. Sorano, 21 h. : Roméo et Juliette.

Les concerts

Le Lucernaire, 19 h. : E. Musa et A. Hubbard (Bach, Villa-Lobos, Debussy).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : G. Souzay et D. Baldwin (Schubert).
Salle Cortot, 21 h. : Ramsi Yassa (Beethoven, Chopin, Prokofiev).
UNESCO, 18 h. 30 : E. Goutet (d'Anglebert, *Couperin, Bach*).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : G. Henry et Y. Henry (Beethoven, Roussel, Enesco, Messiaen).
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Atahualpa Yupanqui, Oscar Caceres, Pedro Soler.

Jazz, pop', rock et folk

Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45, 22 h. : Laserium, rock.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Compagnie Lubat. Moto.
Théâtre la Péniche, 22 h. : R. Boni et J.-P. Pauvros, guitare.
Stadium, 21 h. : Archie Shepp Quartet.
American Center, 21 h. : Hootnanny.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Anachronic jazz band.
Gibus, 23 h. 30 : Bijou.
Petit Journal, 21 h. : New Orléans *Wanderers*.

La danse

Palais des Sports, 20 h. 15 : Roméo et Juliette.
Cité internationale, 21 h. : Free *dance song*.
Théâtre de la Renaissance, 21 h. : Lucinda Childs.
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Porgy and Bess.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Le jour se lève, de M. Carné ; 18 h. 30 : le Bled, de J. Renoir ; 20 h. 30 : Diamants sur canapé, de B. Edwards ; 22 h. 30 : *Vivre sa vie*, de J.-L. Godard. — Petite salle, Festival international de Lille, 19 h. : En voiture Simone, de M. Otero ; Sauf dimanche et *fêtes*, de F. Ode ; les Sentiers battus, de R. Salis ; Un voyage, de M. Lindon ; Carrara, de C. Paureilhe ; 21 h. : le Chien de Monsieur Michel, de J.-J. Beinesc ; Anatole, d'A. Bernardi ; Mardi et mercredi, de N. Alcan ; la Lengère de Senlis, de G. Chaland ; Versailles *peut-être*, de M. Sibra ; Cinq cents grammes de foie de veau, de H. Glaeser ; l'Escalier de Barbarie, de D. Maraval ; Une enfance, de B. Sousselier ; Aller et retour, de M. Enckell.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : *Quintette*, 5e (033-35-40) : Quartier Latin, 5 (326-84-65); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e *(359-36-14)* ; *Monte-Carlo*, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
ARRETE TON CHAR, BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e en matinée ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *14-Juillet-Parnasse*, 6e *(326-58-00)* ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Montparnasse-83, 5e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; *Biarritz, 8e (723-69-23)*.
COURS APRES MOI SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Montparnasse*-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : *Paramount*-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
ETNA (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr.), v. it. : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., *v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) : Diderot, 12e (343-19-29).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e *(633-87-59)* ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.), Le Clef, 5e (337-90-90).
IRISH TOUR (Ang., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), le 24 sur invitation).
JESUS DE NAZARETH (It., angl.), v. angl. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

Les films nouveaux

CROIX DE FER, film américain de Sam *Peckinpah* (*). *V.O.* : Quintette (5e) (033-35-40) : George-V (8e) (225-41-46). V.F. : Montparnasse 83 (6e) *(544-14-27)* ; *ABC* (2e) (236-55-54) ; Rio-Opéra (2e) (742-82-54) ; Colisée (8e) (359-29-46) ; Gaumond-Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT, *film* français de Jean-Daniel Simon : Quintette (5e) (033-35-40) ; La Clef (5e) (337-90-90).
LE MIROIR, film soviétique de Andreï Tarkovsky. V.O. : Hautefeuille (6e) (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-04-67). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52).
MAC ARTHUR LE GENERAL REBELLE, *film américain* de Joseph Sargent. V.O. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90). *V.F.* : *Rotonde* (6e) (633-08-22) ; Helder (9e) (770-11-24) ; UGC Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) *(539-52-43)* ; *Convention*-Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Murat (16e) (288-99-75) ; *Secrétan* (19e) (206-71-33) ; *Les Images (18e)* (522-47-94).
TENDRE POULET, film français de Philippe de Broca : Rex (2e) (236-83-93) ; UGC Opéra (2e) (261-50-32) ; UGC Odéon (6e) (325-71-08) ; Bretagne (6e) (222-57-97) ; Normandie (8e) (359-41-18) ; Paramount-Opéra (9e) (073-34-37) ; UGC Gare-de-Lyon *(12e) (343-01-59)* ; Paramount-Gobelins (13e) (707-12-28) ; Magic-Convention (15e) (828-20-64) ; Paramount-Orléans *(14e) (540-45-91)* ; *Murat (16e)* (288-99-75) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24) ; Moulin-Rouge (18e) (606-34-25).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT, film américain de *Charles Jarrot*. V.O. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : UGC Opéra (2e) (261-50-32) ; *Cinémonde-Opéra* (9e) (770-01-90) ; Ermitage (8e) (359-15-71) ; UGC Gare-de-Lyon (12e) (343-01-59) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Clichy-Pathé *(18e) (522-37-41)* ; *Secrétan* (19e) (206-71-33).
VOYAGE EN CAPITAL, film français de Ali Akika et Anne-Marie Autissier : Olympic (14e) (547-67-42). H. sp.

MORT D'UN POURRI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
NEUF MOIS (Hongr., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; *Publicis-Ch.-Elysées*, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e *(633-79-38)* ; Gaumont-*Rive-Gauche*, 6e *(548-26-36)* ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e *(742-72-52)* ; Gaumont-*Gambetta*, 20e (797-02-74).
ON PEUT SE LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e *(326-58-00)* (sf S. à 20 h. et 22 h.).
LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e *(261-50-32)* ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e *(073-34-37)* ; *U.G.C.-Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-23-17) ; *Magic*-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
REPERAGES (Suis) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Studio-*Raspail*, 14e (326-38-98).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; *Secrétan*, 19e (206-71-33).
W.C. FIELDS AND ME (A., v.o.) : *U.G.C.-Odéon*, 6e (325-71-08).



VU

AIMER SES PARENTS

Terrible, malgré son optimisme apparent, cette émission, mercredi soir, sur les familles après le mariage des enfants, l'illustration d'une récente enquête de l'INED prouvant que, même dispersées, les générations demeurent unies. Les liens restent serrés, les contacts fréquents. On habite les uns près des autres dans l'immense majorité des cas. Les jeunes rendent régulièrement visite à leurs parents — l'inverse est moins courant, — écrivent, téléphonent, viennent en vacances, trouvent tout naturel de passer « à la maison » et d'y déposer, le temps d'une journée de travail ou d'une sortie ou d'un voyage, leur propre gosse.

Pépé, Mamie, appelez-les comme vous voudrez, n'attendent que ça. Encore, toujours, prêts à donner, à vous aider sans en parler, sans insister, prudents, attentifs, tolérants ; pas question d'aborder les sujets brûlants, ils dispensent, ils irradient l'admiration et la bienveillance. Derniers témoins de votre petite enfance, dernier rempart contre la mort, eux disparus, vous vous sentirez coupés de vos racines et projetés à votre tour en première ligne.

Tout cela on le sait, on le sent et c'est très bien. Ce qu'on dit moins, on n'ose pas se l'avouer et cela crevait l'écran, c'est que ces rapports de tendresse coïncident, hélas ! souvent, trop souvent avec des rapports de force. Que l'un d'eux parte avant l'autre, devenu alors le seul et fragile gardien d'un foyer trop lourd à entretenir, que les petites misères de l'âge et de la maladie le rendent moins attentif à vos propres ennuis, que la maison de retraite enfin l'isole, ombre parmi les ombres, du monde où vous vivez, où vous vous démenez, et c'est la coupure. Oh ! pas brutale, bien sûr, insidieuse. On a moins le temps soudain. On n'a plus le temps de passer, d'écrire, d'appeler. Que demander à qui n'a plus rien à donner sinon lui-même, son mystère, son secret, son poids de vie d'homme ou de femme, plus que jamais digne de curiosité et de respect ?

CLAUDE SARRAUTE.

M. HENRI KRASUCKI S'ESTIME « CENSURÉ » PAR FR 3

L'émission intitulée « Les batailles du quotidien », diffusée par FR 3 le vendredi 3 février dans la série « La qualité de l'avenir », va être amputée avant son passage à l'antenne d'une brève intervention de M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., et ceci à *la demande de l'intéressé*. Dans une lettre adressée à M. Claude Contamine, président de la troisième chaîne, M. Krasucki fait savoir à ce dernier que les déclarations recueillies le 13 décembre 1976 par M. Steve Walsh, réalisateur de l'émission, ont été « *tronquées et utilisées d'une façon qui en dénature entièrement le sens* ».

« *Le film*, poursuit le secrétaire général de la C.G.T., *utilise abusivement mon nom et ma qualité de représentant de la C.G.T. pour donner aux téléspectateurs une impression contraire à ce qu'est notre position et me fait servir de faire-valoir aux thèses patronales paternalistes qui, seules, s'expriment pour l'essentiel dans ce film.* » M. Krasucki proteste enfin contre ce qu'il appelle une « *censure inadmissible* ». Il vient d'obtenir de la direction de FR 3 que son nom n'apparaisse pas au sommaire de l'émission.

[L'émission « Les batailles du quotidien », relative aux conditions de travail à l'usine, est la cinquième d'une série de treize, diffusée depuis le 6 janvier sur FR 3 et dont la réalisation a été confiée à plusieurs auteurs.

Outre le secrétaire confédéral de la C.G.T. les personnalités interviewées sont : MM. Francesco Novara, professeur de psychologie à l'université de Turin, conseiller auprès de la direction d'Olivetti, Buschort, secrétaire d'Etat au ministère du travail de la République fédérale d'Allemagne, Jacques de Chalendar, inspecteur des finances, spécialiste de l'aménagement du temps, Geasike, directeur général du patronat suédois, Edin, responsable de la section métallurgie à la Confédération des syndicats suédois, ainsi que Mmes Jeannette Laot (C.F.D.T.) et Monique Paquelin (I.B.M., Montpellier). L'intervention de M. Krasucki était la suivante : « *Nous comprenons les nécessités de la grande production de masse et, à ce sujet, le taylorisme a joué son rôle dans des conditions d'ailleurs au total inhumaines (...) Inhumaines, Taylor le disait lui-même puisqu'il réclamait l'homme-bœuf pour travailler de cette façon et, effectivement, il a transformé l'homme en robot.* »]

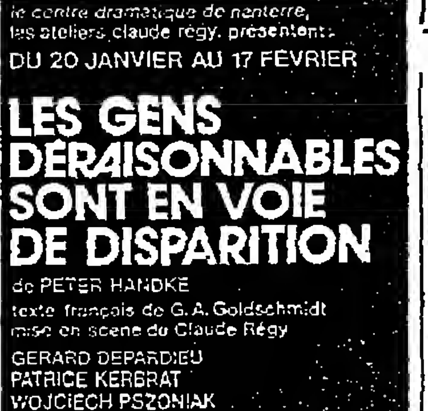
TRIBUNES ET DÉBATS

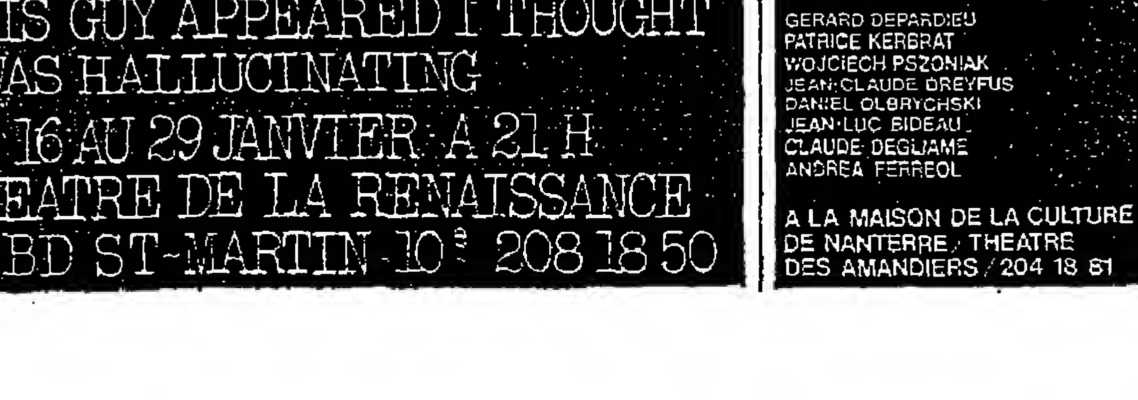
JEUDI 19 JANVIER

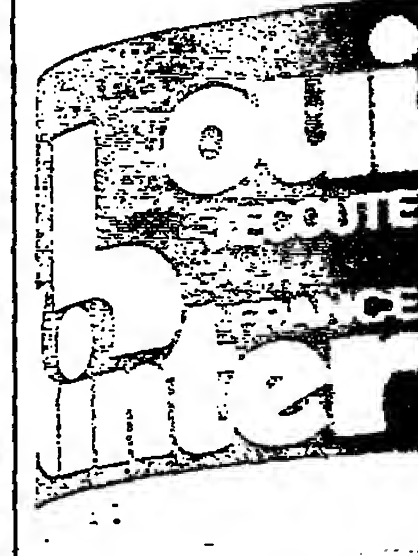
— M. Michel Poniatowski, ancien ministre, envoyé spécial du président de la République à l'étranger, participe au magazine « Spécial événement » sur TF 1, à 20 h. 30.

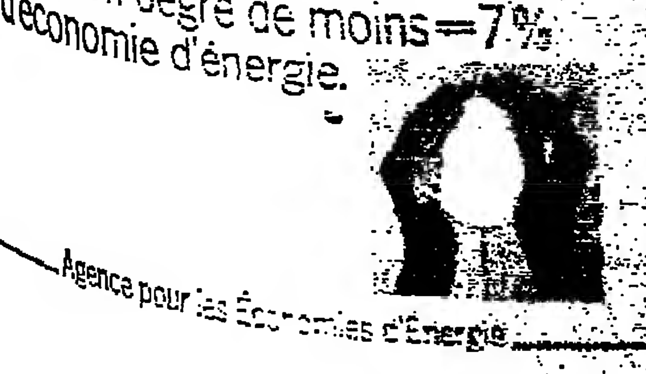












هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 19 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, La parole est à l'Assemblée nationale (le groupe communiste) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, *Magazine : L'événement* (M. Michel Poniatowski, président d'honneur du parti républicain, envoyé spécial du président de la République) ; 21 h. 45, Feuilleton : La filière ; 22 h. 45, Basket : CUC-Sofia.

23 h. 15, Journal



CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, FILM : CHANTONS SOUS LA PLUIE, de G. Kelly et S. Donen (1952), avec G. Kelly, D. Reynolds, D. O'Connor, J. Hagen, M. Mitchell, C. Charisse (Rediffusion).

En 1927, à Hollywood, l'invention du cinéma parlant compromet la gloire d'un faux « couple idéal » du muet et permet à une jeune actrice de s'imposer.

22 h. 15, Légendaires : Histoire d'une peur, de P. Dumayet, réal. M. Teulade.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fédération anarchiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Hommage à Ch. Chaplin) : MONSIEUR VERDOUX, de C. Chaplin (1946), avec C. Chaplin, M. Correll, M. Raye, I. Elsom, M. Hoffman, M. Nash, C. Evans (N. Rediffusion).

Un employé de banque français, réduit au chômage par la crise économique, se fait, sous différents noms, séducteur et assassin de veuves riches dont il vole les économies. Chaplin sans le masque de Charlot dans une satire extrêmement virulente du matriarcat américain et de la société des affaires et du crime.

22 h. 25, Journal

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Trentième anniversaire de la mort de Bernanos : « Sous le soleil de Satan » Adaptation M. Manoll. Avec J. Faubert, F. Darbon, M. Dalbray ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : à 23 h. 35, Clichés ; à 22 h. 50, Le cinéma est fantastique, à Avoriaz ; 23 h. 20, Les nouveaux ethnologues.

FRANCE - MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, A la manière : « Napolitaine » ;

20 h. 30, Entrée de jeu. Avec L. Rossel, soprano, F. Kimm, contralto, P. Tillard, piano : « Duos » (Rossini) ; « Six lieder » (Schubert) ; « Quatre duos » (Dvorak) ; « Quatre mélodies » (Duparc) ; « Cinq duos » (Brahms) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, Utopies musicales ; 1 h., Paysages imaginaires : jungles.

VENDREDI 20 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Une histoire de brigands, de J. Deval, avec J. Mauclair, A. Didier, J. Balutin.

Un énorme canular bâti par un clochard inventif.

22 h. 40, Allons au cinéma.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Ski : Coupe du monde à Kitzbuhel (descente hommes) ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Les brigades du Tigre (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : les Folies Offenbach ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (La littérature fantastique, en direct du Festival d'Avoriaz).

Avec MM. Pierre Boulle (le Bon Leviathan), Roger Caillois, de l'Académie française (Anthologie du fantastique), Christian Charrière (le Simorgh), Pierrette Fleutiaux (Histoire du tableau), André Pieyre de Mandiargues (Arcimboldo, le Merveilleux).

22 h. 50, FILM (ciné-club) : LES FILLES A PAPA, de M. Mizrahi (1974), avec S. Ophir, Z. Harifai, Y. Shiloah, M. Bat-Adam (v.o. sous-titrée).

Un riche bourgeois israélien, qui a eu huit filles en vingt ans de mariage, s'efforce d'obtenir un héritier mâle. Comédie satirique sur une société et des mœurs dont le particularisme échappe au spectateur français.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Nouvelle Action française ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série écologique : La qualité de l'avenir (La ville) ; 21 h. 30, Série documentaire : Les guerriers du soleil (deuxième partie : L'aigle qui tombe), de J. Soustelle, réalisation M. Boudou.

22 h. 20, Journal.

FRANCE - CULTURE

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Désert de Retz », de J. Roy ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : les Français s'interrogent sur... le sacrifice ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Diderot et sa pensée politique, par K. Gore. Avec P. Guinand, R. Kempf, R. Lewinter, P. Vernière ; 21 h. 30, Musique de chambre : R. Lielmane, violon (Tartini, Ysaye), A. Etzion, chant, J. Zak, piano (Aranowicz) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Clichés ; 22 h. 50, Le cinéma est fantastique, à Avoriaz ; 23 h. 20, Les nouveaux ethnologues.

FRANCE - MUSIQUE

14 h. 15, Divertimento : Lehar, Sandauer, Kubanek, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : H. Alfven, T. Rangstrom, L. E. Larsson, *A. Hermanson ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques* magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, A la manière : « *Espagnole* » ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart. Direction Z. Macal. Avec P. Tortelier, violoncelle : « Symphonie en mi bémol majeur, n° 91 » (Haydn) ; « Variations sur un thème rococo, opus 33 pour violoncelle et orchestre » (Tchaïkowski) ; « *Don Quichotte*, opus 35 » (R. Strauss) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : musiques du futur ; 0 h. 5, Existe-t-il une musique-fiction ? ; 1 h., Paysages imaginaires.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18-1-78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 20-1-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 19 janvier à 0 heure et le vendredi 20 janvier à 24 heures :

La nouvelle zone pluvio-neigeuse venue de l'Atlantique, qui affectait jeudi matin la moitié ouest de la France, continuera à se déplacer vers l'est, mais en ralentissant par suite du maintien des hautes pressions sur l'Europe centrale.

Vendredi matin, cette zone de temps médiocre s'étendra de l'embouchure de la Seine et des Ardennes à l'est du Massif Central, au Jura, aux Alpes et au Sud-Est, avec un ciel très nuageux et des chutes de pluie ou de neige, même en plaine, et des formations de verglas. Le soir, ce type de temps, ne s'étant déplacé que lentement vers l'est dans la journée, persistera encore de la frontière belge et de l'Alsace au Jura, au nord-est des Alpes et à la Corse.

A l'ouest de cette zone, un temps plus variable s'établira avec des averses de neige sur les hauteurs, à basse altitude. Les précipitations pourront être localement abondantes, surtout sur le relief, et être accompagnées d'orages sur les régions méditerranéennes.

Les vents, de sud à l'avant de la zone pluvio-neigeuse, tourneront au nord-ouest après son passage ; ils seront forts sur les côtes et assez forts dans l'intérieur.

Un léger adoucissement passager accompagnera le passage de la zone pluvio-neigeuse sur notre pays.

Jeudi 19 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 999,8 millibars, soit 749,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 12 et 3 degrés ; Biarritz, 9 et 5 ; Bordeaux, 7 et 1 ; Brest, 6 et 4 ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 5 et −1 ; Clermont-Ferrand, 4 et −5 ; Dijon, 3 et −3 ; Grenoble, 3 et −1 ; Lille, 4 et −3 ; Lyon, 4 et −2 ; Marseille, 7 et 0 ; Nancy, 1 et 0 ; Nantes, 6 et 1 ; Nice, 10 et 4 ; Paris-Le Bourget, 3 et 0 ; Pau, 7 et 2 ; Perpignan, 10 et 1 ; Rennes, 6 et 0 ; Strasbourg, 2 et 1 ; Tours, 3 et −2 ; Toulouse, 5 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 5 degrés ; Amsterdam, 6 et −1 ; Athènes, 11 et 8 ; Berlin, 3 et 1 ; Bonn, 4 et −2 ; Bruxelles, 5 et −1 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 3 et 1 ; Genève, 2 et −3 ; Lisbonne, 13 et 10 ; Londres, −2 et −5 ; Madrid, 8 et 3 ; Moscou, −18 (min.) ; Nairobi, 19 (max.) ; New-York, 4 et −3 ; Palma-de-Majorque, 11 et 4 ; Rome, 12 et 7 ; Stockholm, 2 et −1 ; Téhéran, 9 et 1.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 70, 150 ; Autrans, 10, 30 ; Bellecombe-Crest-Voland, 30, 60 ; Bourg-Saint-Maurice - Les-Arcs, 70, 130 ; Chamonix, 20, 230 ; Chapelle-d'Abondance, 20, 50 ; Châtel, 40, 85 ; La Clusaz, 35, 100 ; Combloux, 25, 90 ; Le Corbier, 50, 145 ; Courchevel, 64, 85 ; Les Deux-Alpes, 70, 650 ; Flaine, 40, 150 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 40, 60 ; Les Gets, 40, 120 ; Grand-Bornand, 45, 90 ; Les Houches, 50, 120 ; Megève, 35, 100 ; Les Menuires-Val-Thorens, 95, 350 ; Méribel, 75, 80 ; Morzine-Avoriaz, 25, 120 ; La Plagne, 120, 190 ; Pralognan, 80, 100 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 50, 90 ; Samoëns, 25, 110 ; Thollon-les-Mémises, 40, 80 ; Val-Cenis, 80, 250 ; Val-d'Isère, 180, 350 ; Valloire, 75, 150 ; Villars-de-Lans, 5, 25.

ALPES DU SUD

Auron, 170, 280 ; Isola 2000, 200, 240 ; Montgenèvre, 150, 220 ; Orcières-Merlette, 30, 80 ; Pra-Loup, 116, 220 ; Le Sauze, 60, 100 ; Serre-Chevalier, 120, 190 ; Valberg, 120, 180 ; Vars, 170, 250.

PYRENEES

Ax-les-Thermes, 90, 150 ; Barèges, 50, 150 ; Cauterets-Lys, 70, 150 ; Font-Romeu, 70, 100 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 70, 80 ; La Mongie, 80, 100 ; Saint-Lary-Soulan, 60, 100 ; Les Angles, 70, 90.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 50, 100 ; Super-Besse, 50, 100 ; Super-Lioran, 90, 110.

JURA

Métabief, 35, 70 ; Les Rousses, 40, 110.

VOSGES

La Bresse, 50, 80 ; Gérardmer, 20, 70.

★ Horloge des neiges : 285-72-30.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 janvier 1978 :

DES DECRETS :

● Portant promotion et nominations de magistrats ;

● Modifiant le décret n° 64-260 *du 14 mars 1964 portant statut des* sous-préfets ;

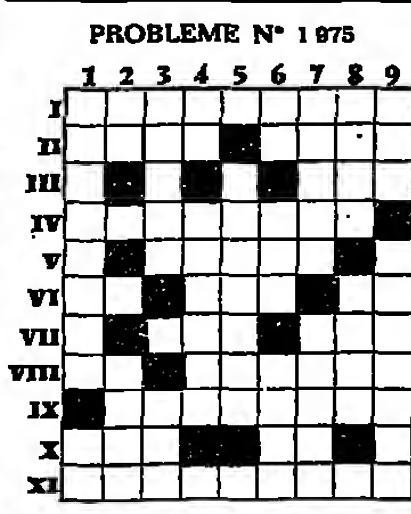
● Portant nomination d'un inspecteur général des spectacles ;

● Portant nominations à la Cour des comptes ;

● Modifiant le décret n° 77-944 du 27 juillet 1977 fixant les conditions d'octroi de prêts aidés par l'Etat pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements en accession à la propriété.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1975



HORIZONTALEMENT

I. On aurait envie de lui dire : « Glissez mortel, n'appuyez pas » ! — II. Avec lui, on est sûr de s'entendre ; Ne manquera donc pas de se produire. — III. Ne demandent qu'à sortir. — IV. Logés et nourris. — V. Trouve encore le moyen de chanter dans sa prison. — VI. Parmi les honneurs ; Permet à des ladies de papoter ; A cours en Italie. — VII. Port étranger ; Paraît moins nu avec une parure. — VIII. D'un auxiliaire ; Combattait certaine nudité. — IX. Ne ressemble pas du tout au marbre. — X. Service armé ; Article espagnol. — XI. Parachèvent une intervention à main armée.

VERTICALEMENT

1. Point de départ et point d'arrivée ; Dernier rempart de la toute-puissance. — 2. Traduisait un accord ; Sur une carte de l'Indre. — 3. Prennent une teinte uniforme la nuit venue ; Evite une fastidieuse énumération. — 4. Mal en point ; Vénérable victime d'un antique massacre. — 5. Se relèvent d'autant plus facilement qu'elles sont grossières. — 6. Evoque un lointain cataclysme ; Démentit ; Pas admis. — 7. En Belgique ; Ses fils sont résistants. — 8. Recherchait les trèfles, redoutait les piques ; Se chercherait vainement dans la main d'un travailleur. — 9. Pour Constantin, c'était quelque chose ; Expédient.

Solution du problème n° 1974

Horizontalement

I. Ténifuges. — II. Arène. — III. Unis ; Iles. — IV. Cinéma ; IT. — V. E.M. ; Gide. — VI. Esse ; Eger. — VII. Tu ; S.S. — VIII. Tic ; Amène. — IX. Etalage. — X. Ere. — XI. Assommera.

Verticalement

1. Touchette. — 2. Ni ; Suites. — 3. Naines ; Cars. — 4. Semés ; Léo. — 5. Fa ; Saa. — 6. Uriage ; Rg. — 7. Gel ; Ignée. — 8. Enéide ; Or. — 9. Sesterces.

GUY BROUTY

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
1	41	tous signes	150
	871	tous signes	300
	1 071	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	37 671	taureau	20 000
		autres signes	1 000
2	2 832	poissons	7 000
		autres signes	700
	37 672	taureau	20 000
		autres signes	1 000
3	3	tous signes	70
	33	tous signes	220
	6 363	vierge	7 070
		autres signes	770
	7 003	cancer	7 070
		autres signes	770
	0 313	bélier	15 070
		autres signes	1 270
	37 673	taureau	20 070
		autres signes	1 070
4	9 484	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	37 674	taureau	20 000
		autres signes	1 000
5	135	tous signes	300
	445	tous signes	300
	485	tous signes	300
	2 726	balance	15 000
		autres signes	1 200
	5 145	lion	15 000
		autres signes	1 200
	6 466	sagittaire	15 000
		autres signes	1 200
	9 485	vierge	15 300
		autres signes	1 500
	37 675	taureau	20 000
		autres signes	1 000
	15 965	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
	26 645	vierge	150 000
		autres signes	10 000
6	016	tous signes	300
	616	tous signes	300
	996	tous signes	300
	3 106	capricorne	7 000
		autres signes	700
	6 796	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	9 866	verseau	7 000
		autres signes	700
	37 676	taureau	20 000
		autres signes	1 000
	02 646	lion	150 000
		autres signes	10 000
	03 686	capricorne	150 000
		autres signes	10 000
	08 166	poissons	150 000
		autres signes	10 000
	33 756	taureau	150 000
		autres signes	10 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
7	67	tous signes	150
	5 207	verseau	15 000
		autres signes	1 200
	8 467	poissons	15 150
		autres signes	1 350
	20 887	bélier	150 000
		autres signes	10 000
	37 677	taureau	2 000 000
		autres signes	50 000
8	8	tous signes	70
	1 858	sagittaire	7 070
		autres signes	770
	2 578	lion	7 070
		autres signes	770
	8 738	taureau	7 070
		autres signes	770
	37 678	taureau	20 070
		autres signes	1 070
	03 628	balance	150 070
		autres signes	10 070
	28 428	verseau	150 070
		autres signes	10 070
9	49	tous signes	150
	7 359	taureau	15 000
		autres signes	1 200
	8 379	scorpion	15 000
		autres signes	1 200
	37 679	taureau	20 000
		autres signes	1 000
	00 749	sagittaire	150 150
		autres signes	10 150
	03 599	cancer	150 000
		autres signes	10 000
0	920	tous signes	300
	3 740	bélier	7 000
		autres signes	700
	7 550	scorpion	7 000
		autres signes	700
	8 090	balance	7 000
		autres signes	700
	3 310	cancer	15 000
		autres signes	1 200
	37 670	taureau	20 000
		autres signes	1 000
	28 020	gémeaux	150 000
		autres signes	10 000

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 18 JANVIER 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 25 JANVIER 1978 à HYERES (Var)
78 — 4è

LOTO — TIRAGE No 3

15 22 23 26 27 33

NUMERO COMPLEMENTAIRE 2

PROCHAIN TIRAGE LE 25 JANVIER 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 24 JANVIER APRES-MIDI

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

MERLIN GERIN

Département Réalisations d'ensembles

GRENOBLE ET LEVALLOIS

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS

DIPLOMÉS GRANDE ÉCOLE

— Ayant une expérience d'au moins quatre ans dans le domaine des installations électriques industrielles ou postes T.H.T.
— Connaissant la langue anglaise et/ou espagnole.

Auxquels seront confiés :

À GRENOBLE
des postes de

RESPONSABLES DE GRANDES AFFAIRES EXPORT

— Négociation
— Réalisation
— Suivi des affaires

A LEVALLOIS
des postes de

CHEFS DE PROJETS

(Centrales nucléaires)

— Etude
— Approvisionnements
— Suivi des chantiers

Ecrire MERLIN GERIN (D.F.C. - Réf. G.D.L. 93) 83 X - 38041 GRENOBLE

Première société française de REVETEMENTS et SANITAIRES en CÉRAMIQUE siège social à Paris — plusieurs usines en Europe, recherche pour sa Direction Exportation

deux cadres export

UN pour le MOYEN ORIENT
— Anglais parfait indispensable,
— Deuxième langue appréciée,
— Déplacements à prévoir 1/3 du temps.
(Référence 472a)

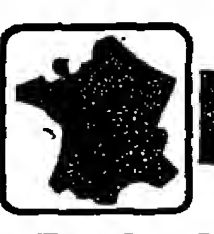
UN pour une région commerciale en R.F.A.
— Allemand parfait indispensable,
— Installation dans une importante ville d'Allemagne après six mois de formation en France.
(Référence 472b)

Pour ces postes, il est nécessaire d'avoir une formation ESC, 28 ans minimum, une bonne première expérience, l'habitude des négociations à l'étranger.

Connaissance des produits du bâtiment appréciée.

Veuillez écrire en précisant la référence à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris



emplois régionaux

Association Centre Santé Grenoble

recrute

pour maison médicale au 15 mars 1978

DIRECTEUR

pour gestion, organisation, animation.

Adresser candidature et C.V. avant le 1-2-1978 à M. LE PRESIDENT de l'A.C.P., 163, galerie de l'Arlequin. 38100 GRENOBLE.

La Direct. des télécommunicat. de Lorraine recrute sur titre des **INSPECTEURS** Age max. 30 ans et libérés des O.M., titulaires d'un diplôme délivré par certaines écoles supérieures d'ingénieurs. Candid. reçues jusq. 31 janv. 78. Rens. et inscript. à la Direction régionale des télécommunicat. 3, bd Joffre, pièce 611, NANCY. Téléph. 28-91-00, poste 3327.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - PHYSIQUE
BIOLOGIE - MEDECINE - INFORMATIQUE

recherche

Pour son département Télémesure à ORSAY (zone industrielle de Courtabœuf 91)

UN AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

(Réf. 674)

Titulaire du B.T.S., débutant ou expérimenté. Pour la mise au point de sous-ensembles et ensembles de télémesures.

Dégagé des obligations militaires.

Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser curr. vitae avec prétentions en précisant référence annonce à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

Pour être intégré à

direction du personnel

d'un groupe chimique français à caractère international employant 4.000 personnes.

Nous offrons un poste d'avenir qui conviendrait à un homme de grande qualité ayant environ 30 ans, diplômé d'études supérieures ou d'une grande école, parlant couramment anglais, aimant les contacts et les négociations et ne reculant pas devant les difficultés.

Il prendra en charge le recrutement et la formation, jouera un rôle de conseil auprès d'établissements industriels décentralisés et mettra au point le tableau de bord de la direction du personnel.

Il prendra également en charge les missions les plus diverses.

Son expérience au sein de la direction du personnel d'une grande entreprise sera pour lui un atout appréciable.

Sa rémunération et son avenir dépendront largement de ses capacités personnelles et de son expérience.

Ce poste réserve des perspectives d'avenir importantes.

Discrétion assurée.

Ecrire avec C.V., prétentions et tous les détails utiles sur la carrière à n° 15.847, P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Nous sommes la filiale d'un groupe Informatique Multinational bien implanté dans son créneau.

Notre Société a réalisé en 1977 un C.A. de 60 millions de francs et se développe rapidement.

Nous recherchons notre

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Cet homme aura en charge, outre la gestion de notre Société, les questions juridiques, fiscales, douanières, bancaires, ainsi que les problèmes de personnel et les relations avec les syndicats.

Le candidat recherché aura une formation supérieure de préférence, il alliera l'expérience du plus grand nombre des domaines ci-dessus mentionnés à la capacité de s'adapter à de nouvelles taches.

Habitué au rythme propre d'une P.M.E., il parlera anglais couramment. Son expérience de la comptabilité américaine sera vivement appréciée.

Lieu de travail PARIS.
Rémunération 140.000 F. par an environ.

Envoyer CV, lettre manuscrite sous réf. D86 à

STRUCTURES
31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

---

ingénieurs système

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing, des ingénieurs système.

Le matériel actuellement installé se compose de :
— DEUX 370/168 - 5000 K chacun,
— UN 370/168 - AP de 6000 K.
— 550 terminaux téléprocessing.

GIE Envoyer CV sous référence 485 au Service du Personnel
Tour Franklin, Cedex 11
92081 Paris - La Défense

Equipe de RECHERCHE OPERATIONNELLE souhaite s'adjoindre

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES ou PHYSICIENS Dr 3e cycle

Connaissant Probabilités, FORTRAN et au moins un des domaines : Radar, Infra-Rouge, Aérodynamique, Acoustique, Automatisme, Filtrage, Trajectographie.

Ecrire AFCET, B.P. 571, 75826 PARIS CEDEX 17.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONSTRUCTIONS

recherche pour son siège PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
CHAUDRONNERIE ET MÉCANIQUE
BIENS D'ÉQUIPEMENT LOURD

ORIGINE :
— Ecole Supérieure d'Ingénieurs.
— Formation technico-commerciale chaudronnerie (connaissance des codes de construction, des aciers et métaux, des appareils, des procédures).

— Langue anglaise indispensable.
— Acceptant de voyager dans le monde entier.
— Introduction appréciée dans les milieux industriels en particulier : Pétrochimie, Chimie, Nucléaire, Energie.

Adr. C.V. dét. sous le numéro 45.215, à Contesse P., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01, q. tr.

Dans le Cadre de son Expansion

VINIPRIX

recherche

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE PUBLICITÉ

ayant une solide expérience, de préférence chez un annonceur, et capable de :

— participer à la gestion d'un budget important
— contribuer aux études, recherches et créations
— élaborer les plans de campagnes avec les responsables Commerciaux.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à Monsieur GUIGNERET - VINIPRIX
1, rue des Transports, 94150 RUNGIS

Ecole d'Ingénieurs Paris recherche pour son Centre de Calcul : Informaticien connaissant T 1600 et GAP, pour travaux d'analyse et de programmation (possibilité éventuelle de travail temps partiel). — Ecrire à : ISEP, 21, rue d'Assas, 75270 PARIS, CEDEX 06.

Constructeur Européen de T.V. recherche pour sa filiale française, département 93 : UN TECHNICIEN spécialiste vidéo confirmé avec sens commercial approfondi. 30 ans minimum, sérieuses références exigées. Envoyer C.V. et photo, n° 16.537, Centrale Ann., 121, rue Réaumur. - Paris-2e.

Si vous êtes jeunes mariés.
Si la vente vous attire.
Si le climat magasin vous plait.

NOUS VOUS OFFRONS :
— Un stage en magasin.
— Carrière de gérant.

— Nous sommes Sté à succursales multiples de chaussures.
— Nos magasins sont situés ds la région parisienne.

Ecrire avec C.V. et photo à : Ets DEBARD, 77, boulevard Chanzy, 93-Montreuil.

JEUNE CADRE

maximum 28 ans
ESSEC, HEC, SUP de Cœrce (option finances - comptabilité), 2 ans minimum d'expérience.

AUDIT ORGANISATION

pour organisation sytèmes comptables, mise au point procédures informatique.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 15 699 P.A. SVP, 37, rue du Gal-Foy, 75008 Paris.

GROUPE DE STES recherche pour importants démarrages **INGÉNIEURS** maitrisant l'un des systèmes NOVA - SOLAR - SIRIS 3 CIS, 9, r. Hanovre-2e. 337-99-72.

Société à PARIS (16e) recherche URGENT **PERFOS VÉRIFS** EXPERIMENTEES sur I.B.M. 129 et 3741. Ecrire ss réf. L7.679 à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIETE ROUGNON 16 bis, rue Grange-Dame-Rose, Z.I. Vélizy, recherche **J. COMPTABLE** possédant bonne formation de base pour poste évolutif. Adress. C.V. et prétentions.

Agence Publicité recherche **ATTACHÉ (E) CCIAL (E)** Jeune, dynamique, pour développement de ses activités presse, édition. Envoyer C.V., prétentions et photo s/réf. 1.894 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transm.

Nous recherchons pour PARIS (8e)

AGENT RECRUTEUR
FORMATION SUPERIEURE

Embauche de personnel ouvrier et maîtrise.

Ce poste conviendrait à candidat dynamique ayant le sens des responsabilités et l'expér. dans la gestion du personnel.

ANGLAIS EXIGE.

Adresser C.V. détaillé à MINET PUBLICITE (n° 4.204/J), 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

Sté expertise comptable cherche ASSISTANTS CONFIRMES niveau D.E.C. Ecrire avec CV et prétentions à : SODIP, 60, r. DU RENDEZ-VOUS, Paris-12e.

Société recherche

PROGRAMMEUR confirmé

COBOL/GAP 2

Ecr. à 15.788 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Important groupe international spécialisé dans l'équipement automobile recrute pour ses bureaux d'études en France (poste à pourv. à Paris) **UN INGÉNIEUR** SYSTEME pour concevoir ensembles à base de circuits intégrés LSI MOS logiques et analogiques. Expérience min. 2/3 ans. Age min. 30 ans, anglais nécess. Ecr. avec C.V., photo, salaire, sous n° 2 068, Parfrance, 4, rue R.-Estienne, Paris-8e, qui trans.

Recherche **PROGRAMMEUR** sur mini-ordinat. et mach. comptab. LIEU DE TRAVAIL : ORSAY. RER. T. 928-50-95

SOCIETE ROUGNON 16 bis, rue Grange-Dame-Rose, Z.I. Vélizy, recherche **AIDE-MÉTREUR** CHAUFFAGE-PLOMBERIE Adresser C.V. et prétentions.

SVP

recherche pour son service d'INFORMATIONS FISCALES

CADRE FISCALISTE

28 ans minimum

Formation Ecole des Impôts ou ayant des compétences équivalentes et de préfér. spécialisé en impôts directs.

Il aura pour mission de répondre aux questions les plus diverses sur la théorie et la pratique du droit fiscal.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 78-01-01-47 à S.V.P., 54, rue de Monceau, 75384 PARIS CEDEX 08.

ASSOCIATION

recherche pour prévention

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Quelques années d'expérience de travail en équipe

Contacter Mlle LABAUME
● Soit par téléphone : Domicile : 633-48-82. Heures bur. : 524-52-34 p. 374
● Soit par écrit : 115, rue Notre-Dame-des-Champs, PARIS-6e.

IMPTE STE ACIERIE pour Moyen-Orient
INGÉNIEURS Manutention - Utilités
INGÉNIEUR Montage - Supervision
AGENT ADMINISTRATIF Contrôle - Prévisions - Facturat.
INGENIEUR ADJOINT DIRECTION Réalisation - Montage - Coordin. Anglais indispensable. Env. C.V. STE GESTION 2000 102, rue La Fayette, 75010 Paris

---

secrétaires

Secrétaires de direction

SECRÉTAIRE de DIRECTION
CONFIRMÉE
NIVEAU H.E.C. JF

excellente rédactrice, esprit d'initiative, autorité naturelle.
Lieu de travail proximité Porte de Charenton.

Adresser C.V. et photo à M. Noisillet
STÉ VINIPRIX
4, quai de Bercy
94220 CHARENTON

demandes d'emploi

ARCHITECTE

NÉGOCIATEUR D'AFFAIRES
POUR LE
MOYEN-ORIENT

(architecture, construction et archi-intérieur)
● Ayant et pouvant justifier d'importants contacts d'affaires développés et concrets au Moyen-Orient.
● Ayant expérience vécue et solide du Moyen-Orient.
● Parfaitement trilingue.

cherche POSTE DE RESPONSABILITES dans bureau d'Etudes ou Entreprise voulant s'implanter au Moyen-Orient.

E. JABRE, 31, rue Jussieu - 75005 PARIS. Téléphone : 633-32-09.

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
C.P.A. ANGLAIS

recherche Direction Administrative et Financière ou autre poste à responsabilités.
Exp. confirmée en contrôle de Gestion, problèmes financiers, juridiques, douaniers et personnel.

Ecrire sous le numéro 45.221, à CONTESSE PUBL., 20, avenue de l'Opéra. 75040 PARIS-1er, qui transm.

Journaliste professionnelle, disp. longue expérience quotidien : reportages, enquêt., effectuerait recherches, documentat., iconographie, rédiger. notices pour entreprises, écrivains, édit., etc. Ecr. n° 6.639, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre administratif, 34 ans, chef de service domaines gestion, organisat., coordinat., comptabilité, expérience étranger et Afrique Noire, étud. ttes prop. p. poste respons. Afrique Noire francophone. Dispon. rapidem. Ecr. n° 2.182, « le Monde » Pub., 5 r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ing. AM. ESTAE, form. jurid., 12 a. expér. industri. chef de serv., pet. et moyen. mécaniq., étud., essais, hydrauliq., pneumatiq., automit., régul., rédact. spécific., mise en conc. fournis., rech. fonct. tech.-adm. ds Sté imple, Paris, proche banlieue. Téléphone : 747-24-62.

Jeune Femme, 25 ans, cherche emploi bureau, stable, dactylo, petit secrétariat, standard, préf. quart Montparnasse, St-Lazare, libre de suite. — Ecrire à : n° 6 638, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e. ou téléphoner au : 631-20-74.

J. H., 26 a., maîtrise droit privé **I.D.A., C.A.P.A. 1977** recherche place **COLLABORATEUR** DANS CABINET AVOCAT. M. BOCZMAK, 28, r. du Landy, 92110 CLICHY.

PUBLIC RELATION haut niveau, excellent vendeur, bonnes relations avec la Presse, 10 ans expérience agence de publicité, recherche Sté intéressée par prestations de serv. Ecr. n° T 02.466 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IRAN J. Homme, 35 ans, expér. Cciale, 3 ans Téhéran, pouvant établir imports contacts, cherche empl. dans société intéressée. Téléphone : 843-13-79.

INGÉNIEUR niv Arts et Métiers, 44 ans, tr'l. franç.-allem.-esp., ch. poste de direct. tech. ou commerciale électricité, électron., circ. impr. Ecr. n° 6.634, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Travaux de dactylographie Ne payez que le temps réel Sténo-téléphonique et liaison journalière possible. Ecr. n° T 002.502 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Directeur-cclal, 45 ans, grande expér. vente de maisons individuelles, ch. poste de direction, toute région. Ecrire à A.P.R., B.P. 18, 91360 Epinay-sur-Orge, qui transmettra.

H. 27 ans, Maîtrise Droit + DEA pollution - nuisance, dipl. IEP, souhaite emploi corresp. compétences, examine ttes proposit. Rég. indifférente. Ecr. Gosset, 7, r. Planches, 67000 Strasbourg

Prof. hôtellerie cherche poste à responsab., second. pers. seule ou âgée. référ. Tél. : 942-36-33.

ALGÉRIE FRANCAIS RÉSIDANT Ing. Elec. Méc., 20 a. exp. nég. + ht niv., Et. et trait. Marches org. et surv. chant. TP métr.-topo. Ex-fond. pouv. Rel. élev. Dr. fisc. douan. soc. alg. Polyg. dont vernacul. Lib. janv., ét. t. pr. Agent Liaison coll. tech.-ccial adm., sér. Eur. TP (b. aff. s'ab.) Ecr. n° 2 098, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHAUFFEUR-LIVREUR Permis V.L. Livraisons Paris - Banlieue. Ecr. n° 44.734, Contesse Public., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

J. F. 30 ans, bilingue français-américain, intéressée par Presse - Publicité - Photo assumerait fonction de **COLLABORATRICE TECHNIQUE** secrétariat (sans sténo), préf. SOCIETE AMERICAINE. Ecr. n° 44.734, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

ARCHITECTE C.P.L.G., 15 ans expér. urbanisme - chantiers promot. ch. situat. Paris. Ecr. M. Norych, à SIPEP, réf. 904, 3, rue Choiseul, 75002 PARIS.

représent. demande

F., sér. référ., rech. représentation Paris, région parisienne. Ecr. à 6.641, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m² sur stock. Téléphone : 589-86-75.

autos-vente

+ de 16 C.V.

MERCEDES 600 1973, 1re main, toutes options, excellent état. - 548-97-49.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Rue CHARLOT. Dans superbe HOTEL PARTICUL. gd séjour, 2 chbres, 2 bns, grande loggia. Px : 865 000 F. Tél. : 727-84-76.

Av. Ledru-Rollin, bel immeuble pierre de taille, vaste 4 p., hall, galerie, cuis., w.-c., s. de bns, chf. central, 480 000 F. 346-63-85.

RUE DE PRONY
Bel immeuble pierre de taille, double récept. + 3 ch., 165 m². 4e étage, ascenseur, SOLEIL. D. BOURGEOIS, 293-62-76.

20, RUE BOISSIÈRE
Très bel immeuble rénové, studios, 3 pièces, 5 pièces. Lundi au vendredi, sur place, 14 h. 30 à 19 heures, ou 704-29-88.

11, RUE FENELON
Dans la verdure
S/SQU. St-VINCENT-de-PAUL
Bel imm. rénové, asc. STUDIOS REF. NEUFS à partir 115 000. 504-22-56 ou 522-95-20.

Mo POMPE
2 p., tt cft, tél., excellent état, 215.000 F - 242-80-77.

BUTTES-CHAUMONT. B. imm. 2 p., entrée, cuis., wc, bains, soleil, 145.000. Gierl. 373-05-81.

Av. JUNOT. 6e ét., asc., vue sur parc, atelier artiste 3 p. tt cft. soleil, exceptionnel - 878-41-65.

PLACE DAUMESNIL
Dans bel imm. récent. GD 4 P., dble livg + 2 chb. tt conft. peintures à refaire, 330.000 F. Gros crédit. 345-55-10, poste 25.

20e. GAMBETTA. Dans impasse calme, MAISON 150 m² sur 2 niveaux. A RENOVER, 470.000 F - 589-20-97, après 18 heures.

S/JARDIN DE MONTMARTRE
Rez-ch. (120 m²), séj., 3 chb., 2 bains AVEC JARDIN PRIVE 200 m², calme, charme. Les 19 et 20, 12 h.-16 h., 4, r. Cortot.

AFFAIRE EXCEPT. PARIS-12e
Part. de préf. à part. CEDE, cause départ appart. 160 m², duplex 13e étage, 50 m² jardin suspendu privatif + chambre indiv., gar. 3 voit., Tél. au 628-52-57, du 18 au 25-01.

83, RUE LA FAYETTE
Pptaire vd dans imm. en rénov. appartement 90 m², 3 p., entrée, cuis., wc, s. de bains, chauff. central. Sur place vendredi 20 et sam. 21, de 9 h. 30 à 17 h.

MAIRIE-18e
6e, ascens., grande terrasse, 5 pièces, tt confort. 575.000 F. Etude MIRATON. T. 252-13-22.

BOIS VINCENNES. Près R.E.R. vaste 3 p., entrée, cuis., cellier, tt cft, parkg, 305.000 - 346-63-85.

Près Bd VOLTAIRE. Beau 2 p., entrée, cuis., wc, s. bs, chauff. central. 185.000 F - 345-82-72.

Nation. Beau 4 p., entrée, cuis., wc, s. bs, ch. centr., balc., immeuble récent pierre de T., 390.000 F - 344-71-97.

EXCEPTIONNEL - BOETIE
Imm. pierre de T., asc., téléph. STUDIO, 191.000 F
2 PIECES luxueux, 6e étage.
CLAUDE LACHAL S.A.
766-03-02, poste 337.

AVENUE HOCHE
EXCEPTIONNEL
Imm. gd standg, sup. appt, belle récept. + 6 chbres, dépendances 540 m2. Etat impeccable. Possibilité professionnelle. Téléph. : 265-32-98 ou 77-90

Avenue MONTAIGNE
DIRECT PROPRIETAIRE
Living + 2 chambres, balcon, 920.000 F. Hres bur. : 734-98-06

RUE DE THORIGNY
Vue sur l'Hôtel « Salé »
HOTEL PARTICULIER
DU 18e SIECLE, RESTAURE
APPTS A AMENAGER
150 m2 environ : 4-5 pièces
80 m2 environ : 3-4 p. duplex
37 m2 environ : 2 pièces
28 m2 environ : STUDIO.
Renseignements et visites : 755-98-57 et 227-91-45.

Part. vend ds imm. gd standing
STUDIO-DUPLEX COURCELLES
Face Mo, 2e ét. s/rue, ensoleillé, remis à nf. Tel., escalier élég. sans ascens. 46/50 m2 : entrée porte blindée, wc, lavabo, séj. (20 m2), gd débarras (3 m2), mezzanine (13 m2), avec salle de bains, luxe, cuisine équipée luxe : placards, four, lave-vaisselle, h. aspir., cuiss. gaz et él., v. o., ch. ind. 370 000 F ch. min. Visite. Téléph. : 924-31-30.

17e, RÉSIDENTIEL
8, rue de Cheroy
Coquet 2 pces 46 m2 et 47 m2. Imm. neuf de standing avec jardin, cuisine équipée, balc. Téléph. à Mme ESTIENNE
GEFIC - 723-78-78

MADELEINE
Propriétaire vend **145 M2**
BEL IMM. ASC.° Idéal Prof. lib. à rénover
Me voir Vend. 14 h. 30 - 16 h.30
30, RUE VIGNON - 266-50-15

MADELEINE
DUPLEX Charme, décoration raffinée
Bel imm. Asc. Vendu par Pptaire
Me voir VEND. 14 h 30-16 h 30 :
30, RUE VIGNON - 266-50-15

12e Prox. BOIS VINCENNES Pptaire vend directement BEAUX PETITS 2 P., cuis., wc. Prix moyen le m2 : 1.900 F. 265-44-94 (10-12 h) 325-66-72 (14-18 h).

BOULAINVILLIERS Immeuble récent
Gd stand., dble living + 2 chbr., 78 m2, 3e étage sur jardin. 292-18-00.

AUTEUIL Immeuble récent
5 P. double living + 3 chbres, tt cft, 4e étage, asc., balcons. 675.000 F. Visite vendredi et samedi, 14 à 18 h : 14, R. MICHEL-ANGE. 874-23-40

16e IENA
Dans magnifique immeuble 1900
5 P. tt cft 240 m2, 3e étage. Prix 1.450.000 F.
Exclus. AMSELLE - 329-78-50.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité
DU STUDIO au 2-3-4-6 PIECES
ET DUPLEX. Visite ts les jours de 14 à 17 h, même dimanche, ou tél. heures bureau **359-30-85**

ILE ST-LOUIS Vue sur Seine
Magnifique appartement ancien 5 p. princip., tt confort, 210 m2 + studio indépendant 40 m2. Bur. 723-38-45 - Dom. 527-94-56.

16e AUTEUIL
DANS IMMEUBLE RECENT
5 PIECES confort, 6e étage ASC. SOLEIL.
PRIX 675.000 F
Jeudi, vendredi, 14 h à 17 h 30 :
45, BD MURAT ou 723-91-28

17e Ds bel imm. 4 P., entrée, cuisine, s. de bains, w.-c., 85 m2, 3e. Trav. rénovation à prévoir. Prix 378.000 F. S/place vendredi-samedi, 14 à 17 h : 18, rue Fourcroy - 254-39-91.

BD LANNES face BOIS
Prix exceptionnel. Imm. récent. Living + 3 chbres, tout confort. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

TRINITE BLANCHE
5 pces, bains, 140 m2, tt cft, poss. profession libérale. MICHEL & REYL - 265-90-05

Paris Rive gauche

129, RUE LECOURBE, P. de T.
4 Pces. 440.000 F
conft, 3e étage, tapis escalier, possible sevice en plus. Visite les 20 et 23 (13 à 17 heures).

PETITE MAISON
SEJOUR + chbre + gd jardin. Jean FEUILLADE : 566-00-75.

Boulevard RASPAIL
Vends 6 Pièces, 115 m2 environ), tout confort, chbre service, possible Cial. Prix intéress. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle, restauré :
2 à 5 Pièces, 92 à 170 m2.
Parkings possibles.
755-98-57 ou 227-91-45.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard, neuf, grand 4 Pièces + terrasse. Sur place, tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30.

Boulogne – métro Pont de Sèvres
RESIDENCE AQUITAINE
DES APPARTEMENTS TERRASSES AVEC VUE SUR LA SEINE
Du studio 38 m² au 6 pièces 146 m²
superficie des terrasses de 26 m² à 63 m²
LIVRAISON 1er TRIMESTRE 1978
renseignement : sur place tous les jours (sauf Mardi et Mercredi toute la journée) de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. 65-79, av. du Gal-Leclerc 608.43.63 ou :
SEMICLE 766 51 76

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard, neuf, 2 Pièces, 6e étage + loggia. Sur place, tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30.

6e proche Luxembourg. Prop. vd gd 2 p., liv. dbe, état neuf, 6 500 F/m2. Tél. : 325-95-55. Vis. sam. 21, 15 à 18 h. Ag. s'abst.

SAINT-GERMAIN - ODEON
8 pièces, étage élevé, ascenseur, pl. sud, 235 m2. T. ODE. 42-70.

VIe LUXUEUX APPT 185 m2, 3 récept., 3 chbres, balcons, CALME, GARAGE. T. 742-02-44.

13e récent, 4 p. 85 m2 sur parc tt confort, cave, poss. parking. Px : 356 000 F. Tél. : 580-01-20.

153, rue de l'Université
appartements de 56 et 87 m2 type atelier d'artiste. Immeuble neuf, Tél., parking. GEFIC : 555-09-96. Ou sur place ce jour et demain.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard, neuf, 3 Pièces + loggia. Sur place, tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30.

15e 62, rue Brancion, studio sur jdin, 5e ét., parkg, Tél., imm. 71 S/pl. sam. 10-18 h. Dim., lundi 14-18 h. Téléphone : 647-89-90 (après 19 h. : 828-74-05).

LUXEMBOURG Propriétaire vd gd living + chbre, refait neuf, imm. 17e s. ravalé. - 306-82-08.

PORTE D'ITALIE
Particulier vend 4 vraies pièces
93 M² Standing, 20e étage, cave, parking.
Prix 350.000 F + 30.000 F C.F. Téléphone : 583-31-33

SEGUR 6 pièces, 155 m2, séjour triple, 3 chambres, bon plan, bel imm. pierre de taille. 810.000 F. Téléphone : 306-30-06.

INVALIDES BON IMM. 2 p., cuis., cft, 5e étage, SUR RUE, 170.000 F, avec 40.000 F. - 346-11-76.

MONTPARNASSE
ATELIER D'ARTISTE DUPLEX
ét. élevé, 95 m2, luxueusement aménagé, très bel imm., tt cft. Exclus. AMSELLE - 329-78-50.

AV. SAXE (près) - Immeuble pierre de taille
APPT 5 P. + serv., refait neuf. Libre ou occupé. - 306-82-09.

PANTHEON - CARACTERE
Séjour + chbre, cuis., bains, poutres, TEL. 588-95-23 **295.000 F**

AU CŒUR
VIEUX PARIS
Charme et standing en Duplex, liv + 2 chbr., 2bs, cuis. équip., dressing, chem., tél., 1.250.000 F. 6, rue Frédéric-Sauton, Paris-5e, JEUDI, DE 17 A 20 HEURES.

SÈVRES - 6e Arrdt
2-3 Pces, caract., 65 m2 envir., 4e étg. ss ascens., cuis. équip., cave, tout confort. — 793-56-57.

Région parisienne

CREIL
IDÉAL PLACEMENT
Dans immeuble récent plusieurs 3 Pces, tt cft, av. balc., état nf, parking, 90.000 F avec 15.000 + crédit location et gestion assurée, 850 F mensuel. - SOCIETE PROPRIETAIRE. TEL. 345-86-41.

NEUILLY-LEVALLOIS
1) Living double + 3 chbres.
2) 2 p. tt cft, habit. de suite.
TEL. : 757-15-57.

LA CELLE-ST-CLOUD. Ds rés. SUPERBE séj., 3 ch., 2 bns s/ jdin, 350 000 F Tél. : 727-84-76.

VERSAILLES, p., rez-chaussée, 103m2, 2 w.-c., bns, dche, cave, parkg s/sol. 950-38-37, ap. 18 h.

MEUDON : 2, rue des Peupliers reste à vendre 4 pièces dernier étage. Tél. : 976-18-19.

A VENDRE
Appt 5 p. 105 m2 prox. Paris Nord, métro, résid. 1974, cuis. éq., plac. amén., 2 s. de bs., moq., carrel., pap. p. impec., pte blind., Tél., cave, 2 parkg, 450 000 F. Possib. repr. crédit 150 000 F à 9 % sur 16 ans. Tél. : 833-79-85, après 19 heures.

Mo Issy. Particulier vend studio 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. centr., w.-c., cave, Tél., 29 m2, impeccable. Px : 85 000 F. Tél. : 645-18-94.

BOULOGNE
17, RUE BERANGER
Quartier calme et résidentiel. Superbe 4 p., 85 m² + gd balcon, dernier étage. Exposition plein Sud. Téléph. Mme ESTIENNE, GEFIC, 723-78-78.

SAINT-MANDÉ (94)
RESIDENCE JEANNE-DU-LAC, 20-22, rue Jeanne-d'Arc, à 200 m. du Bois de Vincennes.
Un luxueux immeuble PIERRE DE TAILLE
STUDIOS, 4 ET 5 PIECES, vastes loggias, terrasses, jardin. Livrables 2e trimestre 1978.
PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur pl. ts les jours, 11 à 18 h., sf mardi, ou GECOM, 747-59-50.

Près Château de Sceaux bel appt de 5 p. stdg, métro. Px : 530 000 F. Tél. : 350-55-70.

PONT-BINEAU
A SAISIR ds immeub. standing pierre de taille 1976 très beau 4 p. décoré : entr., dble living, 2 ch., 2 s. de bains, penderies, balcon, parking, interphone, tél. Prix 465.000 F. Téléph. 387-16-55.

23 minutes Montparnasse direct
PRÈS VERSAILLES
Gd appart. 140 m², 7-8 p., vue impr., 2 bains, 2 park., 2 caves, Prix rare 350.000 F. 460-14-53.

BOULOGNE NORD
Séj., 2 chbres, 70 m², tt conft, parking. — Téléph. 825-60-40.

NEUILLY
16, boulevard du Parc.
BEAU 4 PIECES avec balcon, 88 m², 5e étage.
642.000 F + parking. Habitable immédiatement. Visite tous les jours (sauf mardi et mercredi), de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h. Téléph. 747-65-96.

L'ISLE-ADAM
SPEC. PLAC. ASSURE, APPT très bien situé, entrée, gd dble living, 4 chb., cuis. claire, plac., bns+s. d'eau, wc, chff. cl, cave, park., forêt, rivière. 199.000 F.
ACB 25, r. Nationale, Beaumont-s.-Oise - 470-20-94 et 29-10.

ST-MANDE BEL IMM. Gd 2 pièces, cuis., tt cft, SUR AVENUE, 265.000 F, avec 50.000 F. - 346-11-76.

BOULOGNE près BOIS
Petit immeuble récent pierre, tt confort, 4e étage, balcon, soleil LIVING DOUBLE + 2 CHBRES, entrée, cuis., s. de bains, tél. PRIX INTERESSANT - PARK. 27, RUE FESSART Mercredi-jeudi, 14 à 17 h.

LEVALLOIS Situation 1er ordre
Place H.-Barbusse, Pptaire dans imm. 1931 (asc., chff central) :
1) OCCUPE, lot 48, 1 pers. 72 a., beau studio, entr., cuis., s. de bains, 60.000 F. Rapport 5 %.
2) LIBRE, sans vis-à-vis, plein soleil, très beau liv. + chbre, gde récept., cuis., wc, s. de bains, remis à NEUF, 52 m2, 200.000 F. - 766-12-00.

NEUILLY MADRID
4/5 pces, 135 m2, 4e étage, tt conft, calme, soleil. Prix 750.000 F. Possib. parking. MICHEL & REYL - 265-90-05

Etranger

Placement en Suisse
CRANS-MONTANA
appartements : du studio au 4 pièces dans très beau chalet neuf. 021/ 2e 7e 11
Agce Romande Immobilière Gal Benjamin-Constant 1 CH - 1002 Lausanne.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 p., tout cft, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

RECHERCHONS
Appts 1 à 5 p., rive gauche, 16e, Boulogne, Neuilly. Réalisation rapide aux meilleures conditions. PROMOTIC, 133, bd du Montparnasse, 75006 Paris. Tél. : 322-11-68.

RECH. STUDIOS PARIS
préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement comptant chez notaire - 873-23-55.

appartements occupés

SURESNES Vue Paris près Gare
Appt occupé 3 p., bns, cuis., impecc., tt cft. 130.000 F. 772-78-98.

échanges

Appt 3 p. stand. Paris LEDRU-ROLLIN contre sim. Montpellier. Tél. (67) 92-84-90, de 8 à 20 h.

forêts

Vd bord forêt ds 77, site classé, 5.000 m² à bâtir, façade 47 m. 80 F le m². Ecr. à 8.379, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

YONNE Rég. Druyes-les-Belles-Fontaines
Forêt 123 ha : 100 ha plantation résineux 5 à 15 ans LEIGNIEL et Cie, 13, rue de l'Horloge, 89003 AUXERRE Tél. (86) 52-14-09

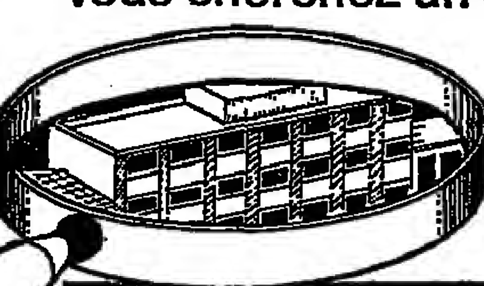
viagers

VERSAILLES - Centre, immeub. tt cft, vue panoramique, 3 p., occupé 1 tête 70 ans, 75.000 F + rente 1.000 F - 343-13-10.

Administrateur banque rech., LIBRE, appt 120 à 150m² cpt + grosse rente. LODEL, 700-00-99.

Immobilier (information)

Vous cherchez un appartement?



nous savons où le trouver

Information Logement
525.25.25
Centre Etoile 49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation 45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine 210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra. Frais abonn. 310 F - 266-52-04.

locations non meublées Offre

Paris

R. de LYON, près gare, 6 p. tt cft, ch. service, Tél., profess. libérale, poss. 3 300 + ch. A. MARCHAND. T. 628-62-68.

Région parisienne

Le PARC du BORD de l'EAU
23, RUE DELIZY - PANTIN
LOCATIONS
DANS PARC DE 25.000 M2
2 ET 3 PCES, GD STANDING.
Avec parking et cave.
A partir de 1.260 F + charges. Visite tous les jours sur place. Tél. : 843-64-96 et 636-91-47.

CRETEIL-Préfecture
LES PHILIPPINES
Imm. neuf de standing. Jamais habité. Du studio au 5 pièces. Sur place tous les jours de 14 h. à 19 h. sauf mardi et mercredi. TEL. : 207-09-02 ou Novim : 720-14-15.

locations non meublées Demande

Paris

Rech. location appt 3 pièces : cuis., dche, soleil, Tél. souh., chauffage. Direct métro Gare de l'Est. Téléphone : 376-21-13, le soir à partir de 20 h.

Région parisienne

Pr Société européenne cherche VILLAS, PAV. pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

MICHEL-ANGE/AUTEUIL
Appt 4 p., cft, meubles style, 2.500 F C.C. T. 901-05-14 le mat.

bureaux bureaux

à vendre
152, Bd HAUSSMANN
PARIS 8e
Une adresse de bureaux de prestige
cervi 20 rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

1 à 20 BURX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. - AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

Domiciliation R.C.-R.M. Secrétariat téléphonique. Bureaux télex. - 355-78-80.

CHAMPS-ELYSEES (près) ds Hôtel part. 5 Bureaux Gd standg. A LOUER. 770-40-60

PALAIS-ROYAL
Deux beaux bureaux de 20 m² chacun, téléph. Possibilité salle conférences. Bel emplacement. SOUS-LOCATION un an minim. Téléph. 260-37-17, poste 78.

PROPRIETAIRE
Loue un ou plusieurs bureaux dans immeuble neuf. 758-12-40.

locaux commerciaux

SURESNES. - Local BUREAU Lib. ou occupé. Revenu 10.000 F. Prix 100.000 F - Tél. 506-18-21.

LAMARCK-DAMREMONT
A vendre ou à louer directem. par propriétaire, local Ccial ds immeuble neuf, r.-de-ch. 56 m², sous-sol 33 m², parking 2 voitures. - Tél. 757-84-50.

fonds de commerce

Fg du Temple-République
P. vd mag. + sous-sol + appt. TEL. : 357-32-10.

NICE. Prêt-à-porter féminin sur artère principale, vendeur âgé cède fonds avec appartement. Affaire saine, plus de 50 ans mêmes mains. - PARIS-CHIC, 1, av. Malausséna, 06000 NICE.

Boutiques

PARIS-20e. Près de Nation du Mo RER. A louer boutiq. 180 m² tous commerces, tél., 2 parkgs, résidence neuve. 76, rue des Vignoles - 277-62-23.

constructions neuves

CONSTRUCTIONS CHOISEUL
MONTREUIL, proximité métro
A vendre 5 PIECES 102 m2
425.000 F 2 parkings et cave compris
Libre immédiatement
Pour visiter : tél. 366-16-73

immeubles

HOPITAL TROUSSEAU
Ds imm. récent, LOCAL 300 m2. Rapport : 110.000. PX INTERES. 504-22-56 ou 522-95-20

18e MONTMARTRE, r. Joseph-Demaistre, imm. d'angle, libre rez-chaussée + 5 niveaux. 504-22-56 ou 522-95-20

Société propriétaire
VEND BEL IMMEUBLE
restauré et luxueusement aménagé en studios et 2 p., asc., chauf. centr., interph., proximité bois. Intermédiaire accepté avec client. — 531-85-56.

hôtels-partic.

Près Avenue MOZART
MAGNIF. HOTEL PARTICUL. 9 p. s/3 niveaux, jdin 100 m2, clos murs, PARFAIT ETAT. Px : 2 600 000 F. Tél. : 325-89-90.

TERTRE (18e) - Mais. pl.-pied 120 m2 + jard. 120 m2, dépend. aménageables, sans vis-à-vis. 1.500.000 F à débattre Téléph. : 285-88-52

Urgent, rech. HOTEL PARTIC. ou GD APPT, 2 ENTREES, 450 m2 minimum, 6e, 7e, 8e, J.G.P. - 24, rue de Liège 75008 PARIS - 522-76-55 Discrétion assurée.

villas

SOISY, 10' ENGHIEN
Villa caractère sur 600 m², beaux arbres, rez-de-sol aménagé, séjour 42 m², cuis. amén. A l'étage s. de b., 2 ch., terrasse, c. toil. En dépend. : gar., petit atelier. 530.000 F. VAL 95. Tél. 960-03-84.

VÉSINET CENTRE
VILLA PARFAIT ETAT
récept. s/jdin, 3 ch. + bureau, bains, confort, mazout, garage. JARDIN CLOS 600 M2. AGENCE DE LA TERRASSE. LE VESINET. Tél. : 976-05-98.

GARCHES
VILLAS NEUVES
ILE-DE-FRANCE
dans nid de verdure, 5' gare, récept. 90 m2, 5 chbres, 4 bns, s. de jeux, gar., jdin 1 000 m2. Katz gare Garches : 970-33-33.

5 minutes du TOUQUET
Villa tt cft. terrain 800 m2 boisé. Téléphone : (20) 87-24-42

29 CONCARNEAU - Site résid. Vends belle villa sur terrain boisé 1.700 m2, 50 m océan, plage. Px : 650.000 F. Me Bourrhis notaire, Tél. : (98) 97-01-66

ISLE-ADAM
(région) village verdoy. gare, ts commerces ds cadre pittor., magnif. villa, hall, gd salon, séj. en L, 4 belles chbres, bur., lingerie, bains, chf. cent., ss-sol 130 m2, gde s. jeux, 1.700 m2 parc, bassin. 550.000 av. 110.000.
ACB 25 r. Nationale, Beaumont-sur-Oise. 470-20-94 et 29-10

LE VESINET - Sur 920 m2 JOLIE MAISON, sous-sol total entier. aménag., compren. rez-de-ch. : entrée, cuis., séjour, salon, w.-c., cab. toil. Au 1er ét. 3 chbres, s. bains, wc, terrasse. 10' RER. 900.000 F. - 913-07-44.

pavillons

7 P tr. beau pavill. Pr. VERSAILLES sur terr. 700 m². **120 m2**
Prix 527.000 F.
Téléphone : 958-25-05.

Part. vend, proximité
BOIS DE VINCENNES
Magnifique pav. meulière 5 p. Env. 170 m2 (séj. 40 m2), 2 ét. Parfait état, jardinet. Prix : 820.000 F. Possib. crédit. Vis. s/pl. : 12, av. de la Pépinière, Fontenay-sous-Bois. Vendr. 20 et samedi 21 de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Parc Saint-Maur - Pav. 5-6 p., tt cft, jardin 320 m2 + annexe 50 m2 avec buanderie, 460.000 F. Tél. H.B. : 283-07-64 et le soir : 909-71-52

propriétés

ROYAN-SAINTONGE
Viager : fermette rest., charm. ensemble mais., jdin XVIIIe s., 10 p., tt cft, dépend. 4 000 m2 clos. Px 450 000 F ou VIAGER entrée 100 000 F et 3 000 F mensuel sur 2 têtes : 75 et 66 ans.

Logis rest. 5 ch tt cft et mais. amis : 1 ch. tt cft, dép. lac : 1 ha et 6 ha terrain : 850 000 F.

Petit château XVIIIe s/120 ha terre, pr. bois/étang 2 200 000 F.

PROMOTEL « LE SEILLERY » LA CLISSE, 17600 SAUJON. Tél. : (46) 93-28-08-01.

18 km. AJACCIO
PARTICULIER VEND
MAIS. de MAITRE 10 P.
s/sol, combles, habitab. + pav. gardien, terr. 1,5 ha, 700 000 F. Pour renseig. 780-07-83, ap. 20 h.

479 PROPRIÉTÉS
de la fermette au château, autour de Paris : 0 à 120 km.
L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** FNAIM
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

LOT - « SAUZET »
Ppté polyculture, 17 ha. loués, authentiques bâtiments Quercy. Libre - 220.000 F. JARGEAU, 47500 Libos. Tél. (16-58) 71-09-53.

REGION NEAUPHLE
39 km. ouest, ferme aménagée, 10 pces, tt cft, annexe, 3.300 m². Parfait état, vue. MICHEL & REYL - 265-90-05.

SAINT-CLOUD / VAL-D'OR
Belle propriété, 8 pces, 3 bains, jardin. 504-01-50, poste 21.

A V. PROPRIETE avec parc BRUNOY (Essonne). Tél. Belgique 071-32-49-96.

55 km. N.-D. Propté ancienne pierres
entr., grd séj., living, cheminée, cuis., 4 chbres, bains, chf. fuel, jard. ombrag. 1.700 m2, parf. état. Px 490.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, Fbg Cappeville à GISORS Tél. (16-32) 55-06-20

FACE CHATEAU
45 km PARIS, belle ppté bourgeoise, hall, vaste séj., magnif. salon chemin., terras., 5 gdes chbres, ling., bur. spac., cuis., s. jeux, bns, cab. toil., chf cl, ss-sol gar. 2 voit. 2.500 m2 parc cl. murs. 750.000, gdes f. paiem.
ACB 25 r. Nationale, Beaumont-sur-Oise. 470-20-94/29-10

70 km autoroute de l'Ouest lisière vaste forêt ravis. propriété normande beau séj., cheminée, 4 chbres 4.000 m. splendide parc boisé.
CHANTACO Tél. 478-32-83 ou 478-33-24

terrains

Part. à part., terrain 870 m2, 5 km Epernon, 62 km Paris, bungalow av. él., eau s/terrain, 125.000 à déb. 603-40-19 préf. soir

Part. 76 ha, Var. Chasse. Terrain, vente ou location 400.000 F 329-33-33, à 18 heures

Vds, Montsoult (95), rés. terr. 1.260 m2, 35 m faç. Ttes viabil. 280.000 F. Tél. H.B. : 991-89-49

A vdre Terrain boisé constructible, 2.500 m2, 15 km Montargis, viabilisé, 50.000 F. Téléph. : 656-04-28 après 20 heures ou écr. no 6.640, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SAVOIE - A 1 h des pistes de ski, 9.000 m2 de terrain, eau sur la parcelle, 630.000 F. Tél. à 12 h 30 au (79) 32-42-18

FRETILLON près TAVERNY
Terrain à bâtir 860 m2, façade 28 mètres. Prix 220.000 F. VAL 95 - Tél. : 960-03-84.

fermettes

80 Km A-6, ds village calme bien chez soi. Coquette Maison camp. tt pierres, parft état amén. Gde cuis. équip. Séj. chemin., 2 chbres, s. d. bs, wc, chff élect. Grenier à amén., dép. cave, jdin pelouse clos murs. 240.000 F av. 20 % cpt. C.I.N. 428-26-63, face Eglise NEMOURS ou tél. après 20 h. 424-31-32

Propriétaire vend **FERMETTE** restaurée forêt SENONCHES, 110 km. Ouest, séj., cuis., 2 ch., bns, w.-c., sur 1.450 m². 240.000 F. créd. poss. Tél. après 20 h. : (16-33) 25-07-47

maisons de campagne

60 KM. PARIS
Accès facile autoroute, agréable village près bois, maison bourgeoise, vaste vestib., vaste séj., salon, parq., gd bur., cheminées, 6 ch., belle cuis. + arr.-cuis., bns, ch. cl, 2 voit., dépend, sur 4.500 m² parc clos. 640.000 F.
ACM 14, r. Pot-d'Etain, Meaux 434-01-66 - 887-43-40

PUY-DE-DÔME
EXCEPTIONNEL
Prox. station therm. et viaduc des FADES, maison 4 p. habit. ss frais, gros gr. œuv. et toit. excel. état. Eau, élect., sanit. terrain att. et clos : 670 m2
PRIX 85.000 F
POSSIB. CREDIT 80 %
PROGECO 3 - B.P. 159
90, av. du Général-de-Gaulle 03105 MONTLUÇON Cedex
Tél. : (15-70) 28-30-30

villégiatures

TENDE, SKI. 50 km. NICE. Vd studio multi-propriété, tt conft, 3 pers. 2e quinzaine février, Prix 11.000 F. Tél. soir 803-53-42.

Le Monde économie-régions

LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE MONDIAL

Forte remontée des prix européens de l'acier

Les prix européens de l'acier viennent de remonter spectaculairement après la mise en place, au 1er janvier 1978, des barrières de protection contre les importations à bas prix en provenance des pays tiers, dont le principe avait été décidé à Bruxelles le 20 décembre. La hausse atteint 15 % à 30 % suivant les fabrications, les producteurs retrouvant ainsi leurs prix de vente de 1974 (et même un peu plus pour les Français). Il est vrai que les tarifs étaient tombés très bas, entraînant des pertes telles qu'en France, en Italie, en Grande-Bretagne et en Belgique, les gouvernements ont été obligés de venir en aide aux sidérurgies nationales. Tout le monde espérait qu'une amélioration pourrait enfin se profiler à l'horizon après trois années de crise.

Pour l'instant, les espoirs se réalisent, puisque, en se donnant la possibilité d'appliquer des droits compensateurs sur les importations à trop bas prix, la Commission de Bruxelles a pu enfin mettre réellement en application son plan anticrise, jusqu'alors mis en échec, faute de protection douanière.

Les sidérurgistes européens, qui ressentent un très vif soulagement, ne pavoisent pas encore. L'une des raisons principales de la remontée spectaculaire des prix de l'acier est que les utilisateurs retardaient jusqu'à présent leurs achats dans l'espoir d'obtenir de meilleures conditions, ce qui avait entraîné une chute de la consommation « *apparente* ». Aujourd'hui, les stocks sont très bas, et les acheteurs potentiels n'ont plus intérêt à attendre, d'autant que les prix communautaires, déjà relevés de 5 % en moyenne au 1er janvier 1978, doivent encore augmenter de 5 % au 1er avril prochain.

Les producteurs d'acier s'attendent donc à une reprise « technique » de la consommation « apparente », sans que la consommation réelle augmente pour autant, du fait de la stagnation générale de l'économie. Rappelons que les dépenses d'équipement représentent plus de 75 % des débouchés de la sidérurgie.

De plus, les maîtres de forges estiment que, en raison de la forte hausse des frais de production depuis 1974, notamment pour le coke et les salaires, un relèvement *supplémentaire de 15 %* est encore nécessaire pour retrouver un équilibre financier dont ils ont perdu jusqu'au souvenir. Ils n'en conviennent pas moins que le dispositif de protection tarifaire mis en place par Bruxelles a provoqué un « *formidable choc psychologique* » qui leur permet de « respirer » dans l'immédiat. On sait que la Commission de Bruxelles s'est donnée jusqu'au 1er avril pour négocier avec les pays tiers la limitation des importations d'acier : les premiers entretiens ont déjà commencé et devraient permettre d'arriver à une situation plus « ordonnée » dans ce secteur de l'économie.

F. R.

Nouvel ajournement des négociations sur la pêche

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Neuf ont décidé mercredi matin 18 janvier, d'interrompre en fin d'après-midi leurs travaux concernant la définition des droits de pêche de chacun des Etats membres dans la zone des 200 milles communautaires. Ils reprendront les négociations le 30 janvier prochain.

C'est, semble-t-il, à la demande de M. Silkin, le ministre britannique, que cet ajournement a été décidé. Comme on le sait, un accord entre les Neuf est très largement subordonné à la position des Britanniques. Or M. Silkin a fait comprendre discrètement à ses collègues qu'il ne lui serait pas possible de modifier beaucoup les positions anglaises sans avoir au préalable pris des contacts supplémentaires dans son pays.

Il reste que, sur ce dossier épineux des pêches, les exigences des Britanniques lassent, à l'évidence, et de plus en plus, les autres Etats membres. On notera ainsi que le chanceller Schmidt a écrit voici quelques jours au président de la Commission, M. Jenkins, pour lui dire le prix qu'il attachait à ce que le régime interne de la pêche soit enfin adopté par les Neuf, et pour lui faire remarquer au passage qu'il ne pouvait y avoir de progrès dans la Communauté si chacun (sous-entendu : y compris les Britanniques) n'acceptait pas d'y mettre du sien. — Ph. L.

M. Healey invite la R.F.A. à relancer son économie

De notre correspondant

Londres. — A l'issue du dîner annuel de la chambre de commerce française de Grande-Bretagne, dont il était l'invité d'honneur, M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, s'est félicité de la coopération franco-britannique, non seulement dans le domaine industriel, mais sur les « *plus larges aspects de la politique économique* ». Il a suggéré que les deux pays agissent en commun pour inviter les autres Etats « *à atteindre les taux de croissance dont ils sont capables, sans relancer l'inflation, et auxquels ils se sont engagés dans de nombreuses rencontres internationales* ».

M. Healey a précisé que le Japon et l'Allemagne fédérale, « *dont les économies fonctionnent bien au-dessous de leur capacité, avaient accumulé de larges surplus, avec pour résultat une dépréciation du dollar et des fluctuations brusques des taux de change, créant l'incertitude et détruisant la confiance* ». Le chancelier espère que les efforts accomplis par les États-Unis, en coopération avec la R.F.A., pour défendre le dollar, seront soutenus par un changement dans le comportement économique des principaux pays industriels, qui devraient augmenter leur croissance et établir des programmes énergétiques efficaces.

Le chancelier de l'Echiquier estime qu'il faut envisager des objectifs plus ambitieux que ceux arrêtés à Rambouillet pour lutter contre les « *fluctuations erratiques* » des changes. Il a exprimé l'espoir que l'Occident arriverait à définir les bases d'une action internationale en vue d'assurer une plus grande stabilité à long terme de leurs monnaies, par une meilleure coordination de leurs politiques économiques. La Grande-Bretagne, quant à elle, peut, grâce au pétrole de la mer du Nord, commencer à apporter une contribution importante, « *bien qu'elle ait des dettes massives à rembourser à l'étranger* ».

« *Certains de nos partenaires en Europe peuvent développer plus rapidement leur croissance sans relancer l'inflation* », a ajouté M. Healey, et pour tous les membres de la Communauté « *il est important que l'Allemagne fédérale atteigne un taux de croissance plus fort* ». Le chancelier de l'Echiquier comprend certes les difficultés de la R.F.A. et du Japon pour s'adapter « *à un monde où l'expansion est plus lente* ». « *Mais*, a-t-il souligné, *si leur demande intérieure ne se développe pas plus rapidement, l'incertitude continuera d'affecter les taux de change et une nouvelle appréciation de leur monnaie agira comme un frein sur leur croissance.* »

HENRI PIERRE.

● *En République fédérale allemande* le déficit budgétaire s'est établi à 21,4 milliards de deutschemarks en 1977. Selon des chiffres provisoires, les recettes ont atteint 149,5 milliards (en diminution de 1,1 milliard), et les dépenses 170,9 milliards de D.M. (*400 millions ont été économisés*). Des excédents respectifs de 8 milliards et de 6,5 milliards avaient été dégagés en 1975 et 1976, en raison d'une baisse des dépenses et d'une progression des recettes. — *(Agefi)*

Les ratés du commerce international

II. — Le GATT, pour quoi faire ?

De notre envoyée spéciale JACQUELINE GRAPIN

Depuis le déclenchement de la récession, la part des pays en voie de développement dans le commerce international a augmenté, mais le « danger » constitué par la concurrence des nations à bas salaires est souvent surestimé.

Si l'évolution des échanges est commandée par des phénomènes nouveaux, dont l'industrialisation du tiers-monde est un des plus importants, elle est aussi, à plus court terme, déterminée par des décisions d'ordre politique. (« Le Monde » du 19 janvier.)

Genève. — « *Qu'on protège les arts, bien ! mais les artistes, non !* » En paraphrasant ce mot d'Emile Augier, on peut se demander s'il vaut mieux protéger le commerce... ou les commerçants. On connaît bien les chefs d'entreprise qui réclament la protection de l'Etat. Ce sont ceux du textile (pas tous), de la sidérurgie, du matériel de transport (en particulier de la construction navale), de certaines industries mécaniques et électriques. Leur *nombre est croissant, mais, tout* compte fait, assez limité. Ils sont en général mis en difficulté par la concurrence des pays en voie de développement et du Japon. Pour les sauver, faut-il sombrer avec eux ?

La part du protectionnisme

« *Le GATT s'est efforcé d'estimer le pourcentage du commerce international qui subit le contrecoup des restrictions à l'importation décidées, ou simplement sérieusement envisagées, par les pays industriellement avancés* », a dit récemment son directeur général, M. Olivier Long. « *Depuis 1974 — il ne s'agit là que d'une première estimation, — cette proportion se situerait entre 3 % et 5 %. Ces chiffres en soi peuvent paraître peu élevés. C'est oublier qu'ils représentent des courants d'échanges de l'ordre de 30 à 50 milliards de dollars, et cela en trois ans à peine.* » Le protectionnisme n'est donc plus simplement une tentation ; c'est un fait. Les proportions qu'il prend peuvent conduire à se demander quel sens a encore la négociation sur la libéralisation des échanges internationaux qui se poursuit depuis quatre ans sur les bords du Léman.

La délégation américaine est la plus engagée dans cette aventure à l'enjeu considérable (lire le dossier présenté dans le supplément économique du *Monde* du 17 janvier 1968). Le représentant spécial du président Carter, M. Robert Strauss, a exprimé le vœu que l'on arrive avant trois mois aux principales conclusions : désarmement douanier, abaissement des obstacles tarifaires, aménagement du cadre juridique du commerce international, etc. Les discussions ne pourront guère déboucher, pour des raisons techniques, avant la fin de l'année, assez tôt, on l'espère, pour que les pouvoirs de négociation conférés au président des Etats-Unis par la loi commerciale américaine (Trade Act) ne soient pas expirés.

La moindre réunion de la commission du commerce international de Washington se traduit par des demandes de mesures *de protection* sur les produits les plus divers (chaussures, téléviseurs, acier, etc.).

Les syndicats américains ne se cachent pas d'être protectionnistes. Les patrons américains, si libéraux en dehors, ne se privent pas d'utiliser cette arme chez eux.

La position de l'administration est donc faite d'un savant équilibre entre les principes libéraux dont elle se réclame et la réalité protectionniste qui s'impose au cas par cas à l'intérieur. Comment les pays européens qui dépendent encore plus que les Etats-Unis de leur commerce extérieur s'y laisseraient-ils prendre ?

Le GATT est un pur produit de la philosophie libérale qui a dominé l'après-guerre. Il n'édicte que des règles de caractère négatif, c'est-à-dire spécifiant ce qu'il ne faut pas faire, le reste étant permis. Il croit qu'avec de bonnes procédures d'information, de médiation et d'arbitrage, tout est possible. A l'appui de ces thèses, ses experts assènent des arguments massue : entre 1913 et 1948, *le volume du commerce* mondial n'a progressé que de 0,5 % par an et la production mondiale de 2 % par an, alors que, après 1948, lorsqu'on a commencé à s'attaquer aux barrières internationales des année 30, et jusqu'en 1973, les échanges mondiaux ont augmenté de 7 % par an et la production *de 5 % en moyenne*. A côté du brillant sextuplement des flux économiques en vingt-cinq ans, c'est le spectre du marasme d'avant-guerre qui s'agite à la date du premier embargo sur le pétrole.

Le mouvement protectionniste correspond à un refus d'adaptation qui a lui-même conduit à *une perte de compétitivité*. Le dédommagement des parties touchées par la concurrence est certainement plus intéressant à terme que le maintien d'activités désuètes dans un monde en évolution rapide. Les petits pays comme la Suisse, qui ont un haut niveau de développement et qui sont les premiers à souffrir de l'apparition de nouveaux concurrents dans des domaines qui leur sont traditionnels (comme l'horlogerie), le savent bien. Ils résistent plus vigoureusement que d'autres à la tentation protectionniste.

Une panne de dynamisme

Le GATT joue donc cette année son « va-tout », avec l'obligation de se garder à la fois à droite et à gauche. A gauche : le protectionnisme qui rend nuls ses efforts de libéralisation du commerce international ; à *droite*, la tendance à résoudre bilatéralement les problèmes posés par la concurrence, en abandonnant à leur triste sort, les autres pays liés par des accords du GATT.

Les restrictions « volontaires » des exportations japonaises négociées par l'exécutif américain à Tokyo, ou les velléités de « développement ordonné des échanges » exprimées unilatéralement par certains pays européens, représentent en pratique la négation des délibérations du GATT qui se poursuivent pour permettre à tous les pays membres de résoudre ensemble leurs problèmes communs, et non pour donner les moyens à quelques-uns de limiter au mieux les dégâts chez eux.

Dans cette perspective, le directeur général du GATT a fait preuve d'autant de prudence que de dynamisme en acceptant, et même en suggérant, une adaptation *de l'article 19 du GATT* qui permet à certains pays d'user en cas d'urgence de la « clause de sauvegarde ». De deux choses l'une : ou cette clause est utilisable, et il faut l'utiliser ; ou elle ne l'est pas, ce qui conduit les pays signataires à chercher une solution en dehors de l'organisation, et alors il faut la modifier, faute de quoi le beau système de concertation mis au point après la guerre pour libéraliser les échanges risque de s'écrouler.

Le nœud de la négociation

La « phase finale » des négociations de Genève s'engage donc dans une étrange ambiance. Officiellement, les Etats-Unis attachent la plus grande importance à la réduction des droits de douane, qui ferait du « Tokyo round » un autre « Kennedy round ». Mais l'Europe, dont le tarif douanier extérieur est peu élevé (en moyenne et par produit), ne voit pas d'un bon œil un désarmement qui deviendrait presque total pour elle alors que des obstacles non tarifaires (normes techniques, monopolisation des *marchés publics, etc.*) gênent considérablement, ses exportations vers les Etats-Unis et le Japon. Pour elle tout est lié : il ne peut y avoir de libéralisation des échanges s'il n'y a pas d'abaissement des obstacles non tarifaires. *Chacun ayant surtout en* tête le moyen de préserver ses intérêts, le nœud de la négociation devrait bien être l'article 19 sur la fameuse « clause de sauvegarde ».

Dans la pratique, on s'oriente *semble-t-il*, vers l'*adoption* d'une formule unique de compromis pour la réduction multilatérale des droits de douane, telle que celle proposée par la Suisse. Combinant la réduction linéaire (qui abaisse uniformément tous les *taux) et l'harmonisation voulue* par les Européens (qui diminue davantage les droits forts que les droits faibles), elle satisferait à la fois la C.E.E., dont elle équilibrerait les concessions et les Etats-Unis, qui recherchent l'aboutis*sement spectaculaire d'une* réduction générale de 40 % des droits de douane en huit ans.

Les limites de cette unité de vues seront cependant atteintes rapidement car l'Europe souhaite conserver un minimum de tarif commun *en l'absence duquel* l'union douanière perdrait toute signification. Ce souci l'empêchera de diminuer en quoi que ce soit des droits de douane déjà bas. De leur côté, les Etats-Unis ne sont autorisés par leur Trade Act à diminuer leurs droits de douane que de 60 % ce qui, dans certains cas limites, rendrait insuffisant l'« écrêtement » des plus hauts tarifs recherché par leurs partenaires et prévu par la formule suisse. Au reste, la France, qui n'imaginait pas de baisser ses tarifs de plus de 26 % dans le cadre de la Communauté européenne, ne *manquera pas certainement* de réagir sur l'objectif des 40 % annoncé.

Par ailleurs, des accords interviendraient sur la partie non tarifaire des obstacles. La question l'assiette des droits de douane, par exemple, devra certainement être tranchée. Elle avait déjà été abondamment discutée lors du « Kennedy round » à propos de l'American Selling Price (1), procédure que le Congrès a refusé par la suite d'abolir.

On examinera aussi (même sans illusions), la possibilité d'ouvrir plus largement les marchés publics aux entreprises étrangères. Le Buy American Act, qui donne officiellement une préférence aux fournisseurs américains sur les autres, *y sera examiné, mais la* structure fédérale des Etats-Unis ne pourra que continuer à les protéger.

De même, le projet de « code des normes » à l'étude à Genève se heurtera-t-il sans doute aux *structures fédérales* qui laissent aux Etats membres leur indépendance en la matière. Mais cette question vise en premier lieu le maquis impénétrable des normes techniques japonaises.

On peut s'attendre à une offensive réciproque contre la pratique des subventions et des droits compensatoires sur la base de l'article 16 du GATT. Ce texte stipule que des droits compensateurs peuvent être établis envers certains produits importés si ceux-ci ont bénéficié d'une subvention à l'exportation et à la condition que soit établie l'existence d'un préjudice. Les Etats-Unis reprochent notamment à l'Europe et au Japon leur système de rembourse*ment de la T.V.A. cependant que* l'Europe et le Japon font grief aux Etats-Unis de leur système de report indéfini des charges fiscales (DISC).

Indirectement, c'est tout le système du Marché commun agricole qui est en cause. Les représentants américains tiennent visiblement les D.I.S.C. en réserve comme carte de négociation à céder contre autre chose (le président Carter vient de demander au Congrès l'autorisation de les supprimer). Mais il est peu vraisemblable que les Européens puissent renoncer aux remboursements de T.V.A. et au principe du Marché commun agricole. *L'idéal communautaire* semble donc, en la matière, de ne rien changer.

Une ambiance de conflit

On ne s'étonne pas, dans cet imbroglio, que les pays en voie de développement réclament une révision de la clause de la nation la plus favorisée qui leur permettrait d'obtenir des discriminations supplémentaires en leur faveur, et qu'ils demandent des concessions sans compensation pour améliorer leur sort. Ils se trouvent sur certains points, face au Japon, et sur d'autres à ses côtés. Ainsi lorsqu'il s'agit d'aménager la clause de sauvegarde de l'article 19, *tous* sont partisans d'une interprétation stricte du texte et de la formule qui les autorise à prendre en retour des mesures de compensation et de rétorsion sur d'autres produits que ceux qui sont visés par les mesures de sauvegarde. Ils sont aussi opposés aux Etats-Unis lorsque ceux-ci réclament que soit alléguée la preuve du préjudice nécessaire pour se prévaloir de cet article protecteur, et lorsqu'ils demandent que les mesures protectrices puissent être discriminatoires envers certains pays et non pour tous comme l'impose la clause dite « *de la nation la plus favorisée* ». Le Japon se sent évidemment particulièrement visé par les intentions de la discrimination.

La *seule chose* encourageante dans cette ambiance de conflit et de contradiction est que si l'on se souvient des négociations du « Kennedy round », commencées en 1964 et terminées en 1967, en pleine période d'extension et de *triomphe du libéralisme international*, on constate que l'ambiance n'était guère meilleure et que les récriminations, à un degré même supérieur, étaient à peu près les mêmes de toutes parts. Ces négociations ont pourtant permis d'abaisser d'un tiers le niveau des droits de douane frappant les produits industriels et elles ont eu *un effet entraînant sur le commerce* international. La différence, aujourd'hui, est sans doute que la marge de manœuvre des différents pays est devenue très étroite, tant sur le plan politique que sur le plan économique. Mais *n'est-ce pas la raison supplémentaire* qui justifie l'existence du GATT ?

FIN

(1) L'American Selling Price est une méthode de calcul des droits de douane à l'importation qui prend pour base non pas le prix de la marchandise importée, mais celui de la marchandise identique américaine, ce qui pénalise aux Etats-Unis le produit importé s'il est moins cher.

P.T.T.

A PROPOS DE...

LES PROGRÈS DU TÉLÉPHONE

Des «allô!» par millions

Le président de la République devait « féliciter », ce jeudi 19 janvier, le dix millionième abonné au téléphone au cours d'une cérémonie organisée, au Palais des congrès de Paris, à l'occasion du centenaire de l'École nationale supérieure des télécommunications.

M. Pierre-André Bellair, l'heureux gagnant de la loterie organisée par les P.T.T., est âgé de quarante et un ans. Il exerce la profession de plâtrier-carreleur à Ruffec (Charente). Il a quatre filles. C'est son épouse qui a déposé, le 15 septembre, une demande de téléphone. Les services des télécommunications ont répondu favorablement, le 8 décembre. M. Bellair dispose du combiné depuis le 26 décembre. Délai d'attente : trois mois et onze jours, alors que le délai moyen régional s'élève à 13,8 mois.

A n'en pas douter, les « célébrations » téléphoniques se multiplient à l'approche des élections : le 13 mai 1977, M. Gérard Théry, directeur général des télécommunications, fêtait le neuf millionième abonné français. Le 8 octobre 1977, M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., félicitait le trois millionième abonné de la région d'Ile-de-France...

Après tout, pourquoi refuser au président de la République le droit d'exploiter électoralement les performances des télécommunications qu'il a voulues et soutenues depuis son accession à la tête de l'Etat ? Par l'intermédiaire de trois secrétaires d'Etat successifs — M. Pierre Lelong, M. Aymar Achille-Fould, et, aujourd'hui, M. Norbert Ségard, — il a fait en sorte que les télécommunications bénéficient d'une véritable priorité budgétaire. C'est ainsi que le montant de leurs autorisations de programme n'a cessé de croître. Lorsque M. Giscard d'Estaing est arrivé, en 1974, à l'Elysée, elles atteignaient 10,3 milliards de francs. Elles sont passées, en 1975, à 14,4 milliards ; en 1976, à 18,3 milliards ; en 1977, à 24,8 milliards, pour atteindre, cette année, 25,7 milliards de francs.

Cet effort — réalisé, rappelons-le, non avec l'argent du contribuable, mais avec les taxes acquittées par l'usager, — a spectaculairement amélioré la situation du téléphone français. On dénombrait six millions d'abonnés à la fin de l'année 1974. Il en existe plus de dix millions aujourd'hui. En 1977, le parc des équipements téléphoniques s'est accru de plus de 1 550 000 lignes, soit l'équivalent du nombre total de lignes existant en France en 1951 ou encore celui de la production des lignes en 1974 et en 1975.

Le choix d'un développement accéléré du téléphone a eu des conséquences dommageables sur la qualité du service. Faute de personnel, le service des relevages ne répare pas une ligne en panne dans les quarante-huit heures. Les usagers devront attendre 1979 pour commencer à bénéficier de factures détaillées qui réduiront à peu de chose les contestations actuelles.

Enfin, il faut remarquer que, malgré ses efforts, la France se situe toujours aux alentours de la vingtième place pour la densité d'équipement téléphonique par rapport à la population. A côté d'Israël et de l'Esagne.

ALAIN FAUJAS.

TRANSPORTS

Les entreprises publiques peuvent-elles sortir du déficit ?

I. — AIR FRANCE : des efforts de productivité pour soutenir la concurrence

« *Une longue marche vers une heureuse conclusion.* » M. Pierre Giraudet, président d'Air France, est soulagé. Même si, comme il s'y attendait, le comité central d'entreprise a rejeté, à la quasi-unanimité, le contrat d'entreprise qu'il a négocié avec l'Etat. « *Les efforts de productivité que nous demandons au personnel sont analogues à ceux qu'exigent les compagnies étrangères de taille comparable dans des pays à niveau de vie comparable* », affirme-t-il. (*Le Monde* du 10 janvier.)

De 1978 à 1980, le plan d'entreprise prévoit un taux moyen annuel de développement de l'offre de 9,8 % (7 % pour le trafic passagers et 14 % pour le trafic fret) lié à un coefficient de remplissage moyen de 60,5 % pour l'activité passagers et de 65 % pour l'activité fret. La compagnie nationale devrait sortir du rouge en 1979, pour ce qui concerne son exploitation subsonique : + 12 millions de francs. Elle compte retrouver, comme elle s'y est engagée, « *une efficacité semblable à celle des compagnies comparables les plus performantes* ». Pour l'heure, sa rentabilité globale est inférieure de 2 % à celle de la compagnie ouest-allemande Lufthansa.

Afin d'égaliser les conditions de concurrence, les pouvoirs publics verseront, au cours des trois années à venir, à la compagnie nationale, 1 122 millions de francs de compensations au titre des obligations d'intérêt général qu'ils lui imposent : 250 millions pour la partition du trafic entre Orly et Roissy 191 millions pour le maintien en activité des Caravelle et 681 millions pour l'exploitation de Concorde. « *Ce n'est que la juste rémunération des contraintes que ne subissent aucun de nos homologues étrangers*, précise M. Giraudet. *Il est donc faux de prétendre que l'Etat vole au secours d'Air France. Nous n'avons pas l'intention de nous installer dans la subvention, de vivre en assistés.* »

Le programme d'investissements de la compagnie nationale s'élève, pour les trois prochaines années, à 7 883 millions de francs. Au cours des trois dernières années, son montant avait été de 3 546 millions, non compris l'achat de quatre Concorde pour une somme d'environ 1 600 millions. En qualité d'actionnaire principal de l'entreprise, l'Etat participera au financement de ce programme par le biais de dotations en capital, à hauteur de 250 millions. La part d'autofinancement représentera 2 741 millions. Pour le reste, la compagnie nationale fera appel à l'emprunt sur les marchés français et américain.

Au terme du contrat d'entreprise, Air France possédera une flotte de vingt-six Boeing-747, dont cinq tout cargo, et de dix-sept Airbus. Il s'agira, pour ce dernier appareil, de la version B4, capable de relier Paris à Dakar à pleine charge et sans escale (*le Monde* du 7 juin). En trois ans, la compagnie nationale aura donc acquis quatorze nouveaux avions : sept Boeing-747 et sept Airbus.

Air France a, d'autre part, obtenu l'autorisation de louer treize Boeing-737-200 — au lieu de vingt demandés — jusqu'à l'entrée en ligne du futur avion européen à large participation française, « *dont les premiers exemplaires pourraient être mis en service dans le premier semestre 1984 si la décision de le construire est prise rapidement*, a indiqué M. Giraudet. *Nous tiendrons scrupuleusement nos engagements*, a-t-il ajouté, *mais nous n'achèterons pas cet avion les yeux fermés ; nous exigerons que ses prix soient compétitifs avec ceux d'éventuels concurrents étrangers* ».

Air France avait-elle besoin d'un contrat pour la stimuler ? « *Le statut de 1948 nous avait été octroyé*, notent ses responsables. *Aujourd'hui, nous avons, en quelque sorte, négocié sa remise à jour.* » Comme par le passé, l'entreprise publique jouit d'« *une autonomie de gestion dans le cadre des objectifs généraux fixés par le gouvernement* ». Mais une chose paraît avoir changé dans l'attitude des pouvoirs publics : ils ont admis que s'ils pouvaient tout demander à la compagnie nationale, ce ne saurait être gratuitement.

Pour autant, Air France a-t-elle renoncé à expliquer ses déboires par un environnement qui lui serait hostile au lieu de rechercher d'abord à mettre de l'ordre dans ses affaires? Beaucoup, au sein de la compagnie nationale, partagent la tranquille assurance de gens qui n'ont rien à se reprocher. La signature du contrat d'entreprise saura-t-elle faciliter un changement des mentalités ?

Au demeurant, fallait-il hâter cette signature à quelques semaines des *ides* de mars ? Ce « *bon choix* » pour Air France sera-t-il remis en cause si la majorité change de camp ? Quelle valeur a, dans ces conditions, la parole de l'Etat ? Pour M. Giraudet, « *il appartiendra éventuellement à un autre gouvernement d'apprécier si ce contrat est raisonnable* ».

JACQUES DE BARRIN.

Prochain article :

LA S.N.C.F. : une hausse des tarifs pour relayer l'aide de l'État.

URBANISME

M. FERNAND ICART :

les conseils d'architecture seront des associations « ouvertes »

Recevant la presse à l'occasion des vœux du nouvel an, M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a évoqué l'application des réformes concernant le cadre de vie. Le ministre a annoncé que le décret sur le statut des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), créés par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, sortirait prochainement. Le ministère de la culture et celui de l'équipement se sont mis d'accord sur une « *formule ouverte et libérale* », a indiqué M. Icart.

En clair, c'est la rédaction du texte proposée par le Conseil d'Etat (*le Monde* du 14 janvier) qui a été retenue : les CAUE seront des associations ouvertes à tous et dont l'assemblée générale élira six représentants au conseil d'administration.

Il a été convenu d'autre part que les quatre cents architectes consultants engagés par l'équipement seraient transférés aux conseils d'architecture pour aider à la mise en place de l'assistance architecturale.

Le ministre de l'équipement a d'autre part indiqué son intention de modifier la structure territoriale de son ministère et de confier de nouvelles missions aux subdivisions locales. Un échelon intermédiaire entre le directeur départemental et le subdivisionnaire pourrait être créé. Enfin, M. Icart va adresser aux maires un manuel de l'urbanisme.

● *Le projet Bofill aux Halles.* — Réunie pour la troisième fois le mercredi 18 janvier, la commission supérieure des abords a décidé de ne pas se prononcer sur le projet d'immeubles d'habitation de l'architecte Ricardo Bofill pour les Halles (*le Monde* du 17 janvier). M. Michel d'Ornano, ministre de la culture, s'apprête à donner un avis favorable au permis de construire de cet ensemble de deux cent cinquante logements qui seront construits rue Rambuteau, près de l'église Saint-Eustache.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Finlande et ...e Aarne Karhilo ont donné mercredi 18 janvier une réception à ...ccasion de la visite en France ...ne mission industrielle et économique qui se rend à Strasbourg ...ès avoir visité Rouen, Lille et ...la.

Naissances

— M. Michel Bon et Mme, née ...herine de Sairigne, Charles-...manuel et Eléonore, ont la joie ...faire part de la naissance de Domitille.

...aris le 18 janvier.

Mariages

— François Perrier et Monique Reymond ...heureux de faire part de leur ...age. ...décembre 1977. ...avenue de l'Observatoire, ...06 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le ...s de

M. René BLANCHOT,
architecte,
...alier de la Légion d'honneur,
...nu le 9 janvier 1978.

...la part de :
...e René Blanchot,
...Georges Blanchot, ses enfants,
...s-enfants et arrière-petits-...its,
...e Marguerite Blanchot,
...Maurice Blanchot.
...avis tient lieu de faire-part.
...place des Pensées,
...20 Le Mesnil-Saint-Denis.

Les membres des conseils d'ad-...stration de :
Fédération nationale du com-...e des grains
Fédération nationale de socié-...s caution mutuelle de négo-...s en produits du sol,
SOMEGRAIN,
Société de caution mutuelle ...nale du négoce des grains,
Syndicat national du commerce ...raines oléagineuses,
Groupement national des négo-...s en maïs et sorgho,
Fédération nationale des syn-...s de négociants en fruits à ...
revue « Grains »,
...e regret de faire part du ...accidentel de

M. Jean BOUQUET,
...ecteur de ces organisations,
...u le lundi 16 janvier 1978.
...obsèques religieuses auront ...amedi 21 janvier, à 10 h. 30, ...église Notre-Dame à Saint-..., et l'inhumation au cimetière ...re-Lachaise.
...avis tient lieu de faire-part.

...me Vincent Di Pace,
...t Mme Etienne Di Pace,
...ntine, Christophe, Emmanuelle,
...s et Raphaël,
...génieur général de l'armement ...e François Di Pace, Létizia, ...que et Nathalie,
...t Mme Dominique Di Pace et ...le,
M. et Mme Gilles Di Pace, Ludovic et Olivia,
M. et Mme Denis Di Pace, Fabrice, Jérôme et Florence,
M. et Mme Paul Clement et leurs enfants,
Mme Henri Clement et ses enfants,
Sœur Marguerite-Marie des Orantes de l'Assomption,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Vincent DI PACE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
secrétaire général des P. et T. (E.R.),
décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 18 janvier 1978 à Paris dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou (92, rue Saint-Dominique, 75007 Paris) vendredi 20 janvier, à 10 h. 30, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière communal de Thiais.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
72, avenue de la Bourdonnais,
75007 Paris.

[Né à Bastia en 1895, M. Di Pace, breveté de l'Ecole supérieure des télécommunications, commença sa carrière dans l'administration des P.T.T. en 1921. Après y avoir occupé différents postes en qualité d'ingénieur, il fut secrétaire général des P.T.T. du mois de décembre 1940 à 1944.]

— Nous apprenons le décès de

M. Georges DODELIER,
secrétaire général
des services techniques
du groupe du « Parisien libéré »,
qui avait été victime d'un accident de la route le mardi 17 janvier et avait été transporté à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris.

[Né en juillet 1938, Georges Dodelier — fils du général d'armée Louis Dodelier — était sorti ingénieur de l'Institut industriel du Nord. Entré vers 1965 au groupe du « Parisien libéré », G. Dodelier avait assuré les fonctions de directeur technique de l'imprimerie nouvelle de publications à Levallois, puis avait été nommé, en juin 1975, secrétaire général des services techniques de l'ensemble du groupe. Comme tel, il avait présidé à l'installation de la nouvelle imprimerie du « Parisien libéré » à Saint-Ouen.]

— Mme Jean Maret, son épouse,
M. et Mme Claude Maret,
Le docteur et Mme Luc Maret,
Pierre, Hélène, Marianne et Jean-Baptiste Maret,
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MARET,
ingénieur civil des mines,
ingénieur honoraire à la S.N.C.F.,
survenu à Chartres le 17 janvier 1978 dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 janvier 1978, à 10 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul (place Franz-Liszt, 75010 Paris).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Préville à Nancy (54) dans la sépulture de famille.
Priez pour lui.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
24, rue Saint-Vincent-de-Paul,
75010 Paris.
18, rue Caille, 75010 Paris.
29, rue Saint-Michel,
28000 Chartres.

— M. et Mme Jean Waquet,
M. et Mme Régis Waquet, Cécile et Jérôme,
M. et Mme Nicolas Le Brun-Keris, Yann, Antoine et Benoît,
M. et Mme Jean-Claude Waquet,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme André NARJOUX,
née Gabrielle Beliard,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, le 11 janvier 1978 à Versailles, dans sa quatre-vingt-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu à Toucy (Yonne) le 14 janvier.
8, rue Paira, Meudon.
21, rue de la Concorde, Colombes.
17, esplanade Fléchambault, Reims.
32, via Pietrapiana, Florence, (Italie).

— Le baron Pernot du Breuil, général de corps d'armée (C.R.),
Le baron et la baronne Bertrand Pernot du Breuil et leurs enfants,
Le colonel et la baronne Bernard Petiet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de la

baronne PERNOT du BREUIL,
née Elisabeth de Lamirault,
survenu le 16 janvier 1978.
Les obsèques ont été célébrées le 18 janvier 1978 dans la plus stricte intimité à Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.
Un service religieux sera célébré ultérieurement.

— Mme Stampe-Boldé et ses enfants,
Mme Françoise Boldé,
M. et Mme Jean-Claude Boldé et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean STAMPE,
constructeur aéronautique,
commandeur
de l'ordre de Léopold II,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 15 janvier 1978 dans sa quatre-vingt-neuvième année à Bruxelles.
Les obsèques ont eu lieu le 18 janvier à Bruxelles dans la plus stricte intimité familiale.
579 A, avenue Louise,
Bruxelles 1050.
[« Le Monde » du 17 janvier.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri VERY,
le jeudi 12 janvier 1978 dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale à Connantre le lundi 16 janvier 1978.
23, rue Paul-Deviolaine,
02200 Soissons.

Remerciements

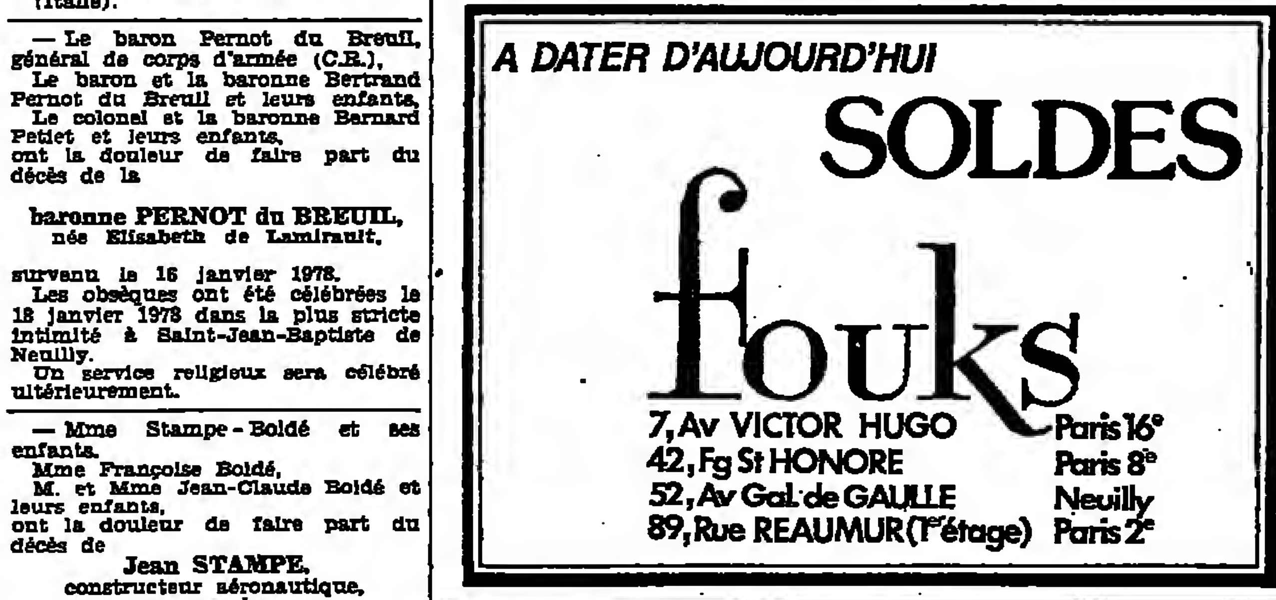
— Micheline et Bernard Roubiscoul remercient tous les camarades et amis pour leur témoignage de sympathie manifesté à l'occasion du décès de

Me BOITEL,
avocat à la cour.

Anniversaires

— Pour le sixième anniversaire de la mort de

M. Pierre BOUNIOL,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.
De la part de Mme Pierre Bouniol.



Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Samedi 21 janvier, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descartes, M. Jacques *Chouleur* : « *Le mormonisme, de la secte américaine à la religion universelle* ».

— Samedi 21 janvier, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Est, centre universitaire du Grand Palais, M. Roland Edighoffer : « Des Rose-Croix à la « Pantopie ». Johann-Valentin Andreae (1586-1654), médecin de son temps ».

— Samedi 21 janvier, à 14 h. 30, université René-Descartes, amphithéâtre Durkheim, M. Alex Mucchielli : « Les mécanismes de défense sociale ».

— Samedi 21 janvier, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre de Martonne, Institut de géographie, M. Léon Voisin : « Le modelé schisteux en zones froide et tempérée. Analyse géomorphologique d'une région type : l'Ardenne occidentale ».

Visites et conférences

VENDREDI 20 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Saint-Girons : « Le siècle de Rubens ».

14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « Les décors de petits feu à Aprey et à Sceaux ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Puchal : « La manufacture des Gobelins ».

14 h. 45, 17, quai d'Anjou, M. de La Roche : « L'hôtel Lauzun » (entrées limitées).

CONFERENCES. — 18 h. 30, Musée Guimet, place d'Iéna, M. Georges Bourdelon : « Bornéo. L'île de l'aventure ».

20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Michel Langinieux : « Youniverse : vous êtes l'univers » (l'Homme et la connaissance).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad-Gita et le yoga du renoncement (Loge Unie des Théosophes - Entrée libre).



IMMIGRÉS

BILLET

La « bombe » de M. Ambroise Roux

Quelle mouche a donc piqué M. Ambroise Roux ? Auteur du rapport sur l'énergie présenté à l'assemblée générale du C.N.P.F., le vice-président de l'organisation patronale s'est prononcé pour une réduction de moitié du nombre des travailleurs étrangers. Autrement dit, de ramener de deux millions à un million, par une action « prudente et progressive, mais constante », *d'ici à la fin de 1985, le chiffre des immigrés exerçant un emploi.*

Certes, a précisé un peu plus tard M. Roux, une telle réduction serait, dans son ampleur comme dans sa rapidité d'exécution, beaucoup moins importante que celles auxquelles ont procédé l'Allemagne et la Suisse durant ces dernières années, et il n'est pas question de pratiquer des déportations d'un caractère inacceptable en France. On se contenterait de « perdre » — c'est le mot utilisé — quelque cent mille immigrés par an...

Solution malthusienne ? M. Roux reprend simplement à son compte les propos tenus par M. Jacques Chirac en 1976 lorsque le maire de Paris, alors premier ministre, avait comparé le chiffre des chômeurs à celui des travailleurs immigrés. Depuis lors, M. Chirac s'est rétracté, pour jouer les vierges scandalisées après les mesures restrictives prises récemment par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail. Mais le fer était planté.

Curieusement, ce passage du rapport Roux n'a pas été repris dans l'exposé général de M. Chotard, qui a en charge les questions sociales au C.N.P.F. M. François Ceyrac, président de l'organisation patronale, a même expliqué que les étrangers ont rendu à l'économie française des services considérables, et qu'il ne pouvait être question de « mesures brutales, et encore moins policières, qui remettraient en cause la situation de ces femmes et de ces hommes ». *M. Ceyrac pense, comme M. Roux, qu'il est souhaitable que les pays en voie de développement acquièrent progressivement un meilleur niveau d'activité économique leur permettant de récupérer leurs nationaux comme l'Italie et l'Espagne. Car il n'est pas bon — c'est vrai — de maintenir éternellement le schéma classique d'une politique migratoire qui aggrave les déséquilibres régionaux, freine la recherche d'une plus grande productivité et exploite honteusement des travailleurs sans défense.*

Mais ne faudrait-il pas d'abord assurer aux pays qui nous prêtent leur main-d'œuvre, et à celle-ci, de meilleures chances de survie ? Et est-il raisonnable de penser que l'on pourrait se passer de l'immigration avant de nombreuses années ?

Les dirigeants du C.N.P.F. n'ignorent pas que, malgré le chômage, les Français, en raison de l'inadéquation de plus en plus marquée entre le degré de scolarisation des jeunes et le niveau des postes proposés, continuent de déserter les tâches insalubres, dangereuses et généralement mal rémunérées ; qu'acceptent bon gré mal gré les travailleurs étrangers. L'emploi généralisé de main-d'œuvre allogène n'est-il pas devenu, depuis dix ans, un phénomène structurel de notre économie ? Même appuyée sur la revalorisation du travail manuel il est douteux qu'une politique centrée sur l'embauche des nationaux dans les secteurs « réservés » aux immigrés puisse aboutir à un fort exode de ces derniers sans provoquer de graves bouleversements industriels.

Surtout, le C.N.P.F. semble ignorer qu'un rapport interministériel très sérieux — celui de la commission Le Pors, — a calculé, par simulation économique, que si l'on renvoyait chez eux cent cinquante mille travailleurs étrangers sur une année, cela ne dégagerait que treize mille emplois en France.

Voilà donc des prises de position bien légères de la part d'un patronat réputé pour son « réalisme ». Leurs conséquences psychologiques risquent d'alimenter, une fois de plus, l'inquiétude des immigrés et, à l'autre bout de la chaîne, des réactions racistes et xénophobes, toujours exacerbées en période de crise.

Au fait, qu'en pense M. Lionel Stoléru ? Le secrétaire d'État a déclaré, lors de sa conférence de presse, mercredi, qu'il « désapprouvait » *les suggestions patronales,* « car on ne peut à la fois prôner une politique de départs volontaires et proposer un calendrier chiffré ».

La bombe de M. Roux ne sera-t-elle qu'un pétard mouillé ?

JEAN BENOIT.

PRIX

EN RAISON DE LA BAISSE DU DOLLAR

Certains produits pétroliers pourraient ne pas augmenter le 1er février

Les milieux pétroliers s'agitent à la veille de la hausse fiscale de certains produits pétroliers. Le 1er février, en effet, carburants, gas-oil et fuel domestique devraient augmenter de 2 % (soit une hausse de 5 centimes sur le prix du litre de super). Telle est du moins la majoration d'impôts adoptée par le Parlement dans le budget de 1978.

Mais, le 17 janvier, recevant une délégation de transporteurs routiers, M. Barre a laissé entendre que cette hausse pourrait être remise en cause en raison de la baisse du dollar qui a réduit la facture pétrolière de la France (toutes les transactions pétrolières se faisant dans la monnaie américaine). Les recettes supplémentaires du budget de l'État ne *seraient plus obtenues* du consommateur par la hausse des prix à la pompe, mais par la baisse de la *rémunération* des compagnies pétrolières. L'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière (U.C.S.I.P.) écrit donc, dans un communiqué publié le 18 janvier, que la réduction des prix hors taxe marquerait la hausse fiscale, mais « *imposerait délibérément un surcroît de pertes aux sociétés* », alors même que l'excédent des charges sur les recettes a « *atteint 10 milliards de francs depuis quatre ans* ».

Il est pourtant indéniable que la faiblesse actuelle du dollar a apporté un ballon d'oxygène aux compagnies. Alors que la dernière hausse des prix des carburants a été calculée sur un dollar à 4,89 francs, celui-ci est tombé jusqu'à 4,60 francs et est actuellement proche de 4,75 francs. Cela représente pour les compagnies pétrolières un gain moyen de l'ordre de 3 centimes par litre sur l'ensemble des produits.

La décision du premier ministre, à la fin de ce mois, tiendra *compte de l'évolution prévisible* du dollar pour le premier semestre (l'on hésite entre des *moyennes de 4,73 et de 4,85 F*) et de la situation du raffinage, qui est, il est vrai, peu brillante (*mais le gouvernement* semble préférer aider les compagnies par le biais du Fonds de soutien aux hydrocarbures).

Quel que soit le cours moyen retenu pour le dollar, il n'est cependant pas question d'annuler la totalité des hausses fiscales prévues. On n'écarte cependant pas l'idée de ne faire porter l'augmentation que sur certains produits. Lesquels ? Des discussions sont en cours à ce propos entre Matignon et le ministère de l'industrie.

SALAIRES

La loi sur la mensualisation est déclarée conforme à la Constitution

Statuant, mercredi 18 janvier, sur la saisine présentée par soixante et un députés communistes, le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution les dispositions de la loi relative à la mensualisation et à la procédure conventionnelle (*le Monde* des 21, 22, 23 et 30 décembre).

En ce qui concerne les dispositions relatives à l'extension de de certaines conventions collectives, il a notamment considéré que, « *si le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, confirmé par celui de la Constitution du 4 octobre 1958, dispose en son huitième alinéa que « tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises », l'article 34 de la Constitution range dans le domaine de la loi la détermination des principes fondamentaux du droit du travail et du droit syndical* ».

Il appartient donc au législateur de fixer les conditions de leur mise en œuvre, « *ce qu'il a fait en l'espèce* », la loi en question « *ne méconnaissant en aucune façon le principe de participation (...) et donnant au ministre du travail la faculté de passer outre à une ou plusieurs oppositions* [à l'extension d'une convention] *si un vote favorable à cette extension est émis à la majorité des deux tiers par les membres présents de la section spécialisée de la commission supérieure des conventions collectives.* »

La contre-visite médicale

En ce qui concerne les dispositions relatives à la contre-visite médicale, il a considéré qu'elles ne portaient atteinte ni à la liberté de choix du praticien ni à la liberté de prescription de celui-ci et qu'elles ne méconnaissaient pas davantage le droit à la santé et les droits de la défense. Le Conseil a estimé également qu'en renvoyant à un décret en Conseil d'État la détermination des formes et conditions de la contre-visite médicale la loi s'est bornée à laisser à l'autorité réglementaire le soin de pourvoir à la mise en œuvre de cet examen contradictoire.

[L'institution de contrôles médicaux patronaux de salariés en congé maladie a déjà suscité de nombreux différends. Jean-Jacques Dupeyroux a analysé dans « le Monde » du 4 janvier les nombreux problèmes juridiques et pratiques posés par ces contrôle qu'ont toujours dénoncés la C.G.T. et la C.F.D.T.]

COMMERCE

M. Monory souligne l'effort consenti en faveur des commerçants et des artisans

Au cours d'une conférence de presse, M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a présenté mercredi 18 janvier le bilan de l'application de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat, dite « loi Royer », adoptée à la fin de l'année 1973. Pour le ministre, le calendrier d'harmonisation des régimes fiscaux et sociaux des petits patrons indépendants avec ceux des salariés a été respecté : les soixante-quatorze centres de gestion agréés, auxquels il faut adhérer pour bénéficier des dispositions de la loi, comptent aujourd'hui soixante mille adhérents (contre onze mille deux cents en juin dernier) et devraient en recenser cent mille à fin février ; sur le plan social, il ne reste plus à régler que les problèmes de l'exonération des cotisations d'assurance-maladie pour les retraités et de l'officialisation par décret de l'obligation des retraites complémentaires pour les artisans (*le Monde* du 19 janvier). Quant à l'aide spéciale compensatoire, versée aux commerçants et artisans âgés, l'élargissement des conditions d'attribution doit permettre de satisfaire de vingt mille à trente mille demandes jusqu'ici écartées, ce qui épongerait une somme de 1 300 millions de francs de ressources non encore utilisées ; ultérieurement, on pourrait envisager une réduction du taux des taxes versées par le grand commerce pour financer cette aide.

En matière d'ouverture de magasins de grande surface, les commissions départementales d'urbanisme commercial ont autorisé sept cent quatre-vingts ouvertures (plus de 2,6 millions de mètres carrés de surface de vente) et en ont refusé six cent quatre-vingt-treize (3,5 millions de mètres carrés).

De plus, le gouvernement a, au fil de ces quatre années, œuvré en faveur d'un meilleur équilibre concurrentiel entre les différentes formes de commerce, encouragé la création et l'adaptation des entreprises commerciales et artisanales, développé leur capacité d'investissement, favorisé la formation des hommes et amélioré l'appareil statistique qui permet de mieux connaître ces secteurs particulièrement émiettés que sont le commerce et l'artisanat.

Depuis 1972, le nombre des entreprises artisanales augmente régulièrement, et celui des entreprises commerciales suit la même voie depuis 1974. En 1977 se seraient ouvertes dix mille entreprises de plus qu'il ne s'en est fermé.

Pourquoi un bilan de la loi Royer en janvier, alors que celui-ci est très légalement présenté en juin tous les ans aux parlementaires ? La raison officielle (butoir du 1er janvier 1978 pour l'harmonisation fiscale et sociale) n'est guère convaincante, d'autant que les professionnels ressentent comme des échardes l'obligation de clarté de leurs revenus concrétisée par l'inscription aux centres de gestion agréés et les ultimes « lacunes » du système social (les non-salariés ne bénéficient pas d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail, et leurs retraités continuent à cotiser à l'assurance-maladie).

En fait l'occasion était belle de rappeler aux commerçants et aux artisans, à deux mois d'élections particulièrement serrées, ce qu'ils doivent à l'actuelle majorité.

Même si les faveurs du pouvoir ont largement été dues à d'intenses manifestations de mécontentement à partir de 1969, l'effort déployé pour calmer l'agitation et donner satisfaction aux « mal aimés » de l'économie a été particulièrement important, malgré les grognes sporadiques dues au blocage des marges. Que M. Monory le rappelle est de bonne guerre politique.

J. D.

HORLOGERIE : LIBERTÉ DES PRIX LE 1er FÉVRIER

A une question sur l'éventuel retour à la liberté des prix dans le commerce, M. Monory a répondu qu'il ne pourrait le faire que très progressivement et serait précédé par un retour à la liberté des prix industriels.

La première concrétisation de cette volonté politique de retour à la liberté des prix, clairement formulée dans le programme de Blois, est proche : le 1er février, les prix seront libres dans l'industrie horlogère.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ U.S.	4,7550	4,7600	+ 60	+ 90	+ 130	+ 170	+ 470	+ 515
$ can. ...	4,3230	4,3290	+ 40	+ 80	+ 110	+ 160	+ 500	+ 530
Yen (100).	1,9620	1,9660	+ 100	+ 130	+ 190	+ 230	+ 650	+ 700
D.M.	2,2250	2,2310	+ 100	+ 140	+ 210	+ 260	+ 750	+ 780
Florin ...	2,0800	2,0840	+ 70	+ 90	+ 150	+ 175	+ 580	+ 680
F.B.	14,3780	14,4150	+ 20	+ 230	+ 80	+ 320	+1100	+1290
F.S.	2,3520	2,3600	+ 160	+ 190	+ 320	+ 350	+1000	+1050
L. (1 000)	5,4380	5,4460	− 500	− 300	− 900	− 650	−2050	−1800
£	9,1150	9,1350	+ 130	+ 200	+ 300	+ 390	+1280	+1320

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3	3 1/4	2 1/2	3	2 1/2	3	3	3 1/2
$ U.S. ...	2 1/2	2 3/4	7	7 1/4	7 1/8	7 3/8	7 1/2	7 3/4
Florin ...	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4
F.B.	7	9	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/4	7 3/4	8 1/4
F.S.	0	1/4	1/8	5/8	1/2	3/4	1 1/4	1 1/2
L. (1 000).	10	12	16	18	17	18	17	18
£	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7	6 1/2	7	7	7 1/2
Fr. franç..	10	10 1/2	10 1/4	10 3/4	11 1/2	12	13	13 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN ROUMANIE

M. *Maurice Lauré*, président de la Société générale, a inauguré, le 17 janvier 1978, à Bucarest (*), le bureau de représentation que la Société générale vient d'être autorisée à ouvrir en République socialiste de Roumanie.

Elle est ainsi la première banque européenne ayant une représentation permanente dans ce pays.

Pendant son séjour en Roumanie, M. Lauré a eu d'importants entretiens avec les principaux responsables de l'économie roumaine, notamment M. Manea Manescu, premier ministre ; M. Ion Patan, vice-premier ministre, ministre du commerce extérieur et de la coopération économique *internationale* ; M. Ion Avram, ministre de l'industrie de la construction des machines ; M. Mihail Florescu, ministre de l'industrie chimique ; M. Neculai Agachi, ministre de l'industrie métallurgique ; M. Corneliu Mihulecea, président du comité d'État pour l'industrie nucléaire, et M. Vasile Voloseniuc, président de la Banque roumaine du commerce extérieur.

Les entretiens ont porté en particulier sur les perspectives de développement de l'économie roumaine, notamment des industries nucléaire, métallurgique, mécanique, chimique, pétrochimique et automobile, ainsi que sur le développement des échanges et des actions de coopération entre les deux pays.

Avec son bureau de Bucarest, la Société générale renforce et complète sa présence dans les pays du COMECON : déjà installée à Moscou, Berlin et Varsovie, cette nouvelle implantation confirme l'intérêt permanent qu'elle porte au développement des échanges Est-Ouest.

(*) Société générale, 16, boulevard *Balcescu, Bucarest. Tél.* : 15-17-... Telex : 10651 SOGEB R Bucarest.

BANQUE WORMS

Répartition d'actions gratuites

Il est rappelé aux actionnaires que les 342 280 actions gratuites, créées en représentation *de l'augmentation* du capital social de 171 140 000 F à 205 368 000 F, sont en cours de distribution aux guichets de la banque (à Paris : services des titres, 15, rue des Mathurins).

Le droit d'attribution, représenté par le coupon n° 13, s'exerce à *raison* d'une action gratuite pour cinq actions anciennes.

Notice dans le BALO du 14 novembre 1977.

MOTEURS LEROY-SOMER

Moteurs Leroy-Somer à Angoulême, France, et Solarex Corporation à *Rockville* Maryland, U.S.A., annoncent la formation d'une filiale commune pour la fabrication de photopiles. Les photopiles, également appelées cellules solaires, convertissent les radiations solaires directement en électricité. La filiale, créée *pour* répondre aux possibilités du marché international, qui évolue rapidement, s'appellera « France Photon S.A. », et appartiendra à 50 % Leroy-Somer et à *50* % à Solarex.

Grâce à son avance technologique importante et à la baisse rapide de ses prix de revient, Solarex a la réputation d'être le leader dans l'industrie des photopiles aux États-Unis. Leroy-Somer, un des tout premiers fabricants européens de moteurs courant alternatif, courant continu, et de générateurs, contrôle également les pompes Guinard, qui ont déjà une place prépondérante dans le domaine des pompes à eau, spécialement conçues *pour fonctionner* avec des systèmes photopiles.

France Photon, installée à Angoulême, fabriquera sous licence de Solarex, et commercialisera des panneaux qu'elle vendra en particulier *aux pompes* Guinard. Cette opération entre dans le cadre de la politique de diversification de Leroy-Somer vers les sources nouvelles d'énergie.

CHASE MANHATTAN BANK

Un emprunt de 1 milliard de dollars U.S. est accordé pour la première fois à la République fédérale du Nigéria. Ont participé à cet emprunt signé à Londres le 18 janvier 1978 : *la Chase Manhattan Bank* agissant en tant que chef de file, la Compagnie financière de Deutsche Bank A.G. et la Morgan Guaranty Trust Company de New York. Cet emprunt, d'une durée de sept ans, rapporte un intérêt supérieur *de 1 % au taux ordinaire* interbancaire pratiqué à Londres.

Huitième producteur mondial de pétrole avec des recettes pétrolières de 10 milliards de dollars et presque 5 milliards de dollars de réserves en devises, la République fédérale *du Nigéria a le plus gros produit* national brut de tout le continent africain. Le produit de l'emprunt est destiné à financer l'expansion de divers projets au Nigéria, en particulier deux nouvelles raffineries de pétrole, des réservoirs et des pipe-*lines*.

UFIMEG

Au cours de la dernière séance du conseil d'administration, M. Maurice Durand-Degeorge, ayant atteint la limite d'âge, a résigné ses fonctions de président, et mis son mandat d'administrateur à la disposition du conseil. Après avoir rendu hommage à M. Maurice Durand-Degeorge, qui a présidé la société depuis sa création, le conseil lui a exprimé ses remerciements chaleureux et l'a prié d'accepter *la présidence* d'honneur de la société.

En remplacement de M. Maurice Durand-Degeorge, le conseil a coopté en qualité d'administrateur M. Maurice Grimaud et l'a nommé président-directeur général.

ÉCONOMATS DU CENTRE

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1er octobre 1976-30 septembre 1977 s'est élevé à 1 858 281 428 F toutes taxes comprises, en augmentation de 14,45 % par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice net est de 16 144 475 F.

L'assemblée générale ordinaire se réunira le 4 mars 1978. Le conseil proposera de fixer le dividende net par action à 20 F (30 F avec l'impôt déjà payé au Trésor).

LES MARCHÉS FIN...
LONDRES
...RSE DE PARIS - 18 JANVIER

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 JANVIER

Marché calme
Hausse du napoléon

Un calme relatif a régné mercredi 18 janvier à la Bourse de Paris, où l'indice instantané des valeurs françaises a regagné 0,40 % après en avoir perdu 1,3 % la veille. En revanche, la pièce d'or de 20 francs — le napoléon — a ajouté 5 F à son gain de 8,60 F, enregistré mardi, s'inscrivant ainsi à son plus haut niveau depuis le 1er janvier 1975.

Reflétant cette nouvelle avance, le cours de l'emprunt 4 1/2 % 1973, indexé sur la pièce, a sensiblement progressé, s'inscrivant à un niveau record, tandis que l'emprunt 7 % 1973, virtuellement indexé sur le prix du lingot, fléchissait sous l'effet des ventes bénéficiaires. Il est vrai que le prix dudit lingot a peu augmenté (+ 195 F à 27 195 F), tributaire du marché international où le cours de l'once a fléchi tandis que celui du dollar se raffermissait.

Mis à part ces phénomènes, qui témoignent d'une certaine appréhension quant à l'issue des prochaines élections, peu de variations ont été enregistrées dans les compartiments.

Une seule et notable exception, la sidérurgie, où la cotation d'Usinor a dû être retardée, et s'est effectuée avec une hausse de 15 %. De son côté, Sacilor a vivement progressé : les opérateurs anticipent ainsi le redressement du prix européen de l'acier intervenu après l'adoption de mesures communautaires de protection contre les importations étrangères à bas prix.

Pour le reste, la tendance a été irrégulière, les opérateurs guettant à la fois le prochain sondage et les propos plus ou moins vigoureux de M. Jacques Chirac lors de ses interventions en province.

Aux valeurs étrangères, repli des mines d'or, mais vive avance des américaines, favorisées par la reprise de Wall Street et celle du dollar. Bonne tenue des allemandes et des pétroles internationaux, notamment Petrofina.

LONDRES

Encore bien orienté

Le marché reste dans l'ensemble bien disposé ce jeudi matin. Progrès modestes des industrielles, des pétroles et des Fonds d'Etat. Reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 172 85 contre 171 95

VALEURS	CLOTURE 18 1	COURS 19 1
Beecham	632 1/2	632 ..
British Petroleum	808	818 ..
Courtaulds	124 .	122 ..
De Beers	288 1/2	288 ..
Imperial Chemical	338 1/2	337 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	177 .	182 ..
Shell	507 1/2	511 ..
Vickers	196 1/2	197 ...
War Loan 3 1/2 %	38 1/2	36 1/2
*West Driefontein	25 7/8	26 ...
*Western Holdings	21 3/8	21 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés 8 3/4 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 30 déc 1977.)

	17 jan.	18 jan.
Valeurs françaises	96,2	96,7
Valeurs étrangères	98,9	99,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,3	58,3

NOUVELLES DES SOCIETES

EUROPE N° 1. — *Bénéfice provisoire de l'exercice clos le 30 septembre 1977*, 40,07 millions de francs contre 28,49 millions de francs.

D.B.A. — Dividende global de l'exercice 1976-1977 : 5,97 F contre 10,50 F.

BIS S.A. — Première affaire française de travail temporaire, la société a décidé de s'implanter aux Etats-Unis. Avec l'accord du Trésor, une filiale, la Bis American Corporation, vient d'être créée et a immédiatement lancé une O.P.A. sur la totalité des actions de la Wells Management au prix de 5 dollars l'une, ce qui représentera, si l'opération réussit, un investissement de 3,25 millions de dollars. La direction de cette firme américaine, spécialisée dans le recrutement et le placement de cadres et le travail temporaire, notamment dans les secteurs administratifs et paramédicaux, a recommandé à ses actionnaires d'accepter l'offre qui leur était faite. Pour le premier semestre de l'exercice, qui s'achèvera le 31 mars prochain, le groupe Bis a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 6,29 millions de dollars (+ 26 %).

NEW-YORK

Nouvelle avance

La suspension inattendue des négociations israélo-égyptiennes n'a guère influé sur la tenue du marché, qui, confirmant ses meilleures dispositions, a poursuivi mercredi à bonne allure le redressement qu'il avait opéré la veille. En clôture, l'indice des industrielles a encore gagné 7,28 points à 786,30, ce qui porte à près de 15 points le montant de ses gains en l'espace de quarante-huit heures. Plus significatif encore a été le nombre de hausses (1 008) comparé à celui des baisses (415). L'activité s'est accélérée et 21,39 millions de titres ont changé de mains contre 19,36 millions précédemment.

Des rachats de vendeurs à découvert ont de nouveau été enregistrés. Cependant, mis à part cet élément technique, deux autres facteurs ont joué en faveur de la reprise des cours : le raffermissement continu du dollar et les rumeurs selon lesquelles le président Carter annoncerait des mesures propres à relancer l'activité économique dans son message sur l'état de l'Union. Bref, un certain optimisme a régné autour du Big Board.

Selon l'un des responsables de Merrill Lynch, la plus grosse firme de courtage américaine, l'adoption de la loi sur l'énergie pourrait accélérer le redressement de la Bourse. Toutefois, il pense que la tendance à la baisse ne se renverserait vraiment que durant la seconde moitié de l'année.

VALEURS	COURS 17/1	COURS 18/1
Alcoa	43 ...	42 3/8
A.T.T.	58 3/8	58 1/2
Boeing	26 1/8	26 5/8
Chase Manhattan Bank	28 1/8	28 3/8
Du Pont de Nemours	111 ...	112 ...
Eastman Kodak	49 1/4	49 5/8
Exxon	43 1/2	44 ...
Ford	42 3/4	43 3/8
General Electric	46 3/8	46 1/2
General Foods	29 7/8	30 ...
General Motors	59 1/8	59 7/8
Goodyear	16 7/8	17 ...
I.B.M.	269 1/4	269 1/4
I.T.T.	30 1/4	30 1/4
Kennecott	25 1/8	25 1/2
Mobil Oil	59 3/4	60 ...
Pfizer	26 3/8	27 1/4
Schlumberger	67 1/2	69 3/8
Texaco	26 3/8	26 1/4
U.A.L. Inc.	21 1/8	21 1/4
Union Carbide	38 .	39 1/4
U.S. Steel	30 1/2	31 3/8
Westinghouse	17 3/8	17 3/4
Xerox	45 7/8	45 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/1	19/1
1 dollar (en yens)	242 10	242 35

BOURSE DE PARIS - 18 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 40	0 904
5 %	58 90	4 822
5 % 1920-1980	...	4 822
3 % amort. 45-54	86 10	1 485
4 1/4 % 1963	103 20	2 341
4 1/4-4 3/4 % 63	92 .	1 432
Emp. N. Eq. 5%65	106 80	1 447
Emp. N. Eq. 6%66	105 40	1 308
Emp. N. Eq. 6%67	99 60	3 814
Emp. 8,80 % 77	109 70	5 788
E.D.F. 6 % 1950	117 80	4 345
— 5 % 1960	103 10	4 616

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2805	2783 .
E.D.F. parts 1958	505	505
E.D.F parts 1959	...	498 .
Ch. France 3 %	159 50	160
Abeille I.G.A.R.D.	...	
Abeille (Vie)	...	...
A.G.F (Sté Cent.)	363	362 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1405	1408
Concorde	324	324
Epargne France		..
France Victoire	178	175 ..
Fonc. I.A.R.D.	85	85 .
France I.A.R.D.	172	171 50
France (La)	342	342
GAN (Sté) Centr.	622	624
Protectrice A.I.R.	250	250
U.A.P.	545	545
Alsacienne Banque	364	364
Banque Hervet	*196 30	196 10
Bque Hypoth. Eur.	229	228
Bque Nat. Paris	370	370
(LI) B. Scalb. Dup.	87 .	88 .
Banque Worms	141 .	140
C.G.I.B.	..	58
Cofica	85	87
C.A.M.E.	37 80	37 50
Creditel	102	108 20
Créd. Gén. Indust.	147 .	147 .
Cr. Ind. Als.-Lor.	130	126
Crédit Lyonnais	328 .	328 .
(M.) Crédit Mod.	..	
Electro-Banque	139 10	139
Eurobail	102 20	103 10
Financière Sofal	249	249
Fr. Cr. et B. (Cie)	41 10	41 10
France-Bail	196	197 .
Hydro-Energie	15 40	16
Immobail B.T.P.	c137 20	137 50
Immobanque	180	188
Immofice	146 50	145 60
Interbail	160	155 50
Laffitte-Bail	113 ..	112 50
Locabail Immob.	195	198
Loca-Expansion	108 ..	109 30
Locafinancière	123	123
Marseil.-Crédit	232 .	232
Paris-Réescompt.	...	218
Séquanaise Banq.	147	148 10
SLIMINCO	193 .	185 20
Sté Cent. Banq.	71 ..	70 60
Sté Générale	201 10	201 30
SOFICOMI	167	165
Sovabail	213 60	213 50
UCIP-Bail	...	115
Unibail	178 .	182 .
Un. Ind. Crédit	134	132
Cie Foncière	72 50	73
C. G. V.	220	226 50
Fonc. Chât.-d'Eau	588	587
(M) S.O.F.I.P.	..	68
Fonc. Lyonnaise	480	474
Immob. Marseille	811	811
Louvre	151 50	151
Mim	291	266
Rente foncière	291	293
SINVIM	147 80	147 90
Cogifi	112 30	112 30
Foncina	97	95 50
Gr. Fin. Constr.	117	113 .
Immindo	108 70	108 70
Immoinvest	83 10	84 .
Cie Lyon. Imm.	84 10	84 10
UFIMEG	88	80 .
U.G.I.M.O.	99 50	99 .
Union Habit.	142	142
Un. Imm. France	120	117 80
Acier Investiss.	85 50	85 .
Gestion Sélect.	178	180
Sofragi	223 70	223 70
Abeille (Cie ind.)	185	180 ..
Applic. Hydraul.	c530	516
Artois	85	85
Centen Blanzy	218 10	215
(Ny) Centrest	107 50	107 90
(Ny) Champex	110	110
Charg. Réun. (p.)	2300	2285 .
Comindus	319	318
(LI) Dév. R. Nord	126	121
Electro-Financ.	196 .	193 50
Fin. Bretagne	38 .	38
Fin. et Mar. Part.	59 10	59 10
Gaz et Eaux	498	498 .
La Mure	19 30	18 50
Lebon et Cie	120	120 10
(Ny) Lordex	.	108
Cie Marocaine	26	26 10
OPB Paribas	78 ..	78 ..
Paris-Orléans	73 50	73 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	84 45	85 95
Placem. Inter.	77 50	76 50
Providence S.A.	166 .	165
Revillon	235	238 .
Santa-Fé	80	80
Setfo	72 80	73
Sofimaz	188 50	188 50
Cambodge	0 38 40	39
Clause	375	375
Indo-Hévéas	91 10	91 10
Madag. Agr. Ind.	24 05	24 .
(M.) Mimot	d 11 50	c 12 ..
Padang	90 20	90 20
Salins du Midi	163	160
Aliment Essentiel	138 60	134 50
Allobroge	201	203
Bananie	185	183
Fromageries Bel	84 90	81 90
Cédis	410	393 50
(M.) Chambourcy	...	191
Compt. Modernes	117	117
Docks France	194	195
Economats Centr.	269 90	273 40
Epargne	358	340
From. P.-Renard	216	217
Générale Aliment	81 .	84 20
Genvrain	146 .	145 30
Goulet-Turpin	144	145
Lesieur (Cie fin.)	277	278
Gr. Moul. Corbeil	...	120 50
Gr. Moul. Paris	241 50	242
Nicolas	219	228
Piper-Heidsieck	200 30	200
Potin	310	306
Rochefortaise	158	144
Roquefort	215	215
Saupiquet	287	207
Sup. Marché Doc.	70	d 70 50
Taittinger	247	256
Unipol	101 70	102
Bénédictine	1000	1000 .
Bras. et Glac. Int.	298	298
Dist. Indochine	315 20	315 20
Ricqlès-Zan	67 50	u 70 .
Saint-Raphaël	130	130
Segepal	241	240
Union Brasseries	24 20	24 70
Staroxo	198	200
Sucr. Bouchon	61 60	58 60
Sucr. Soissonnais	170 .	170 ..
Berliet	258	258
Chausson (Us.)	30	30
Equip. Véhicules	48 .	48 50
Motobécane	73	70
Saviem	110	110
Bois Dér. Océan	* 7	3 50
Boris	228	228
Camp. Bernard	71 ..	70 10
C.E.C.	37 60	39 10
Cerabati	98	98 .
Ciments Vicat	237 .	237 .
Cochery		48
Drag. Trav. Pub.	102	101
F.E.R.E.M.	58 10	58 90
Fougerolle	97	98
Française d'entr.	96 70	c 99 50
G. Trav. de l'Est	67 .	66
Herlicq	152 .	152
Iéna Industries	0 14 .	13 60
Lambert Frères	...	30 50
Leroy (Ets G.)	46 50	47 80
Origny-Desvroise	83 80	81 30
Porcher	127 .	127 .
Rougier	...	115 ..
Routière Colas	160	157 .
Sablières Seine	..	d 93 60
S.A.C.E.R.	25 ..	25
Savoisienne	98	96
Schwartz-Hautm.	...	28 40
Spie Batignolles	41 60	41 30
Unidel	123	127
Voyer S.A.	..	78
Dunlop	16 ..	16 ..
Hutchinson-Mapa	78	69 10
Saflo-Alcan	141	141
Comiphos	72 50	72 50
S.M.A.C.	81 50	81 50
Gaumont	421 .	422
Pathé-Cinéma	64	64 50
Pathé-Marconi	d 108 50	111 70
Tour Eiffel	92 ..	88 30
Air-Industrie	63 ..	62
Applic. Mécan.	37 ..	36 10
Arbel	118 .	117
Bernard-Moteurs	50	50
B.S.L.	155	154
C.M.P.	285	285
De Dietrich	444	443
Duc-Lamothe	...	285
E.L.M.-Leblanc	...	430
Ernault-Somua	55 .	54
Facom	565	560
Forges Strasbourg	54	54 40
(LI) F.B.M. ch. fer	181	181 .
Frankel	338	c332 .
Huard-U.C.F.	134	136 .
Ingecor	83 90	82
Jaz	149	149
Lochaire	160	154 10
Manurhin	138	135
Métal Déployé	196 40	203
Nadella	56	56
Nodet-Gougis	172 50	172
Peugeot (ac. obl.)	134	136
Ratier-Forges G.S.P.	0 15 20	15 20
Ressorts-Nord	88 50	95 50
Rolfo	4 15	4 .
S.A.F.A.A. Ap. Aut.	75	75 50
Sotam	48 50	48 50
Sich	34 60	34
Souders Autog.	150	146 .
S.P.E.I.C.H.I.M.	300	308
Stokvis	87 10	87 80
Trailor	292	290
Virax	89 80	90
At. Ch. Loire	12 40	12
France-Dunkerque	.. ..	51 20
Ent. Gares Frig.	0 103 70	100 50
Indus. Maritime	220 10	228 10
Mag. gén. Paris	113	113 40
Cercle de Monaco	38 .	38 50
Eaux de Vichy	440 .	440
Sofitel	21	21 .
Vichy (Fermières)	d 157 .	162
Vittel	167 90	167
Aussedat-Rey	32	30 80
Darblay S.A.	28 60	29 70
Didot-Bottin	121	126
Imp. G. Lang	7	7 30
La Risle	50 10	50 ..
Rochette-Cenpa	0 35 70	c 34 60
A. Thiery-Sigrand	123 70	119 30
Bon Marché	102	101 50
Damart-Servip.	276	275
Darty	339	333
Mars Madagasc.	85 50	86 10
Maurel et Prom.	d 81 70	84
Optorg	140 50	*140
Palais Nouveauté	304	304 .
Prisunic	24 70	24 80
Uniprix	37	36 60
Creusot	38	38 ..
Europ. Accumul.	229 50	229 .
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	78 20	78 50
Lampes	80	79
Merlin-Gerin	198	200
Mors	39 50	39 80
Océanic	103	102 80
Paris-Rhône	115	117
Piles Wonder	..	197 40
Radiologie	152	154
SAFT Acc. fixes	548	555 .
Schneider Radio	160	158
SEB S.A.	125	120 10
S.I.N.T.R.A.	285	288
Carnaud S.A.	47 ..	47 30
Davum	57 ..	58 30
Escaut-Meuse	124 80	122
Fonderie-préc.	23	23 10
Gueugnon (F. de)	0 38 40	37 30
Profilés Tubes Est	..	26 70
Senelle-Maub.	42 ..	40 50
Tissmétal	58 ..	56 50
Vincey-Bourget	d 24 50	d24 50
Huaron	118 20	118 .
Kinta	258 30	260 10
Mokta	144 50	148
Amrep S.	319	313 .
Antargaz	160	160 ..
Antar P. Atlant.	..	67
Hydroc. St-Denis	148	140
Lille-Bonnières-C.	166 20	155 10
Shell Française	..	48
Carbone-Lorraine	37 50	37 60
Delalande S.A.	170	165
Finalens	42	41 50
FIPP	67	65 10
(Ly) Gerland	280	280
Gévelot	126	123
Grande-Paroisse	95	95 10
Huiles G. et dér.	45	45
Novacel	188	188
Parcor	242 50	242 50
Quartz et Silice	..	29
R.E.T.I.	177	177
Ripolin-Georget	..	44 30
Rousselot S.A.	520	523 .
Soufre Réunies	142	140 10
Synthélabo	95	93
Thann et Mulh.	29	28 80
Ufiner S.M.D.	85 80	85 80
Agache-Willot	422	422 .
Filés Fourmies	18 50	18 50
Lainière-Roubaix	40	40
Roudière	290	287 ..
Saint-Frères	65 50	65
Auxil. Navigation	134	136
M. Chambon	117	114
Gén. Maritime	74 .	* 72
Delmas Vieljeux	241 90	241 70
Messag. Marit.		
Nat. Navigation	70 20	68 10
Saga	32 60	32 80
S.C.A.C.	34 .	33 50
Sterni	240 20	235 10
Tr. C.I.T.R.A.M.		118
Transp. et Indust.	106 10	102
(LI) Baignol-Fary	40 .	40 .
Bis S.A.	164	*184
Blanzy-Ouest	d 162	156
La Brosse	68 .	68
Degremont	320 10	322 .
Dong-Trieu	160	158
Duquesne-Purina	226	226 50
Essilor	795	795
Ferrailles C.F.F.	0 192	c208 .
Havas	103	102 60
Locatel	162 50	166 .
Lyon-Alemand	196	186 ..
G. Magnant	.	58 ..
(Ly) Majorette	267	265 .
M. I. C.	118 .	118
Novatel	d 116	c128 .
O.F.P.-Om.F.Paris	248 10	248 50
Publicis	100 20	108 20
Saffer-Leblanc	138	130
Waterman S.A.	192	192
Brass. du Maroc	278	278
Brass. Ouest-Afr.	94 50	93 20
Elf-Gabon	475	470
(B) Min. et Métl.	c330	330
C.E.C.A. 5 1/2 %	.... ..	4000
Emprunt-Young	... ..	235
Nat. Nederlanden	... ..	211 50
Phoenix Assuranc.	25 60	c 25 60
Algemene Bank	835	898 .
Bco Pop. Español	60	60 .
B. N. Mexique	..	30
B. régl. intern.	12100	12200 .
Bowring C.I.	9 30	9 90
Commerzbank	487 20	500
Dresdner Bank	563	563
Bowater	15 55	15 55
Cie Gr. Lambert	218	211 50
Gén. Belgique	279	271 50
Latonia	185 50	185
Rolinco	237 90	239
Robeco	352 50	354 50
Caventham	9	9 40
Lyons (J.)	9 50	9 30
Goodyear	30 50	32 .
Pirelli	5 15	5
I.B.C.	30 80	29 50
Kubota	..	5 45
Olivetti	3 90	3 80
S.K.F Aktiebolag	69	70
United Technolog.	160 .	180
Pakhoed Holding	88 ..	93 50
Femmes d'Auj.	..	45
Marks-Spencer	15 ..	16 .
A.E.G.	... ..	204
Bell Canada	235 ..	c230 50
E.M.I.	16 60	16 60
Hitachi	3 80	3 83
Honeywell Inc.	..	203
Matsushita	11	11
Sperry Rand	167 50	166 10
Thorn Electrical	34 10	34 10
Arbed	.. ..	280 ..
Cockerill-Ougrée	50 50	52
Finsider	. .	0 55
Hoogovens	..	56 10
Mannesmann	356	359
Steel Cy of Can.	... ..	100
Thyss. c. 1 000	... ..	260
Blyvoor.	.. ..	23
De Beers (port.)	.. ..	20 55
General Mining	102 50	95
Hartebeest	77 90	74 05
Johannesburg	75 .	72 10
President Steyn	0 46 60	47 50
Stilfontein	18 50	17 60
Vaal Reefs	80	81 65
West Rand	11 20	11 .
Alcan Alum.	113	116
Asturienne Mines	.	68
Cominco	121 ..	123
Finoutremer	..	102
Minerals-Ressourc.	9	8
Noranda	190	89 50
Vieille Montagne	222 50	221 ..
Am. Petrofina	.. .	138 20
British Petroleum	74	76
Gulf Oil Canada	120 10	118 30
Petrofina Canada	..	85
Shell Tr. (port.)	46 20	46 70
Akzo	..	45 20
Dart. Industries	...	158 10
Dow Chemical	119	122
Fosseco	..	13 90
Gevaert	172	171 20
Glaxo	53 90	54 ..
Grace and Co.	128	127 70
Pfizer Inc.	124	123 10
Procter Gamble	390 20	400
Courtaulds	10 70	10 80
Est-Asiatique	.. ..	98 60
Canadian Pacif.	74	76 40
Wagons-Lits	60 20	60 80
Barlow-Rand	13 40	13 40
Suéd. Allumettes	.. ..	88 50

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	480	400
Cellulose Pin	37 40	37 50
Coparex	181 80	177 50
Ecco	415	401
Eurafrep	441	440
Intertechnique	141	132
Métall. Minière		
Promuptia	254	225
Sab. Mer. Corr.	... ..	158
Sofibus	... ..	126 50
S.P.R.	... ..	227
Ufimex	... ..	126 10
Oce v. Grinten	... ..	304
Rorento NV	... ..	271 50

SICAV

Plac. Institut.	12811 28	12378 05
1re catégorie	10329 68	10127 14

19/1	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Select	134 97	128 85
Audificandi	162 40	155 04
Agfimo	176 86	168 84
A.L.T.O.	159 66	152 71
America Valor	282 69	269 87
Assurances Plac.	127 89	122 09
Bourse-Invest.	130 98	125 04
B.T.P. Valeurs	122 95	118 80
C.I.P.	277 90	65 30
Convertibles	121 29	115 79
Convertimmo	122 87	117 30
Drouot Invest.	176 64	168 63
Elysées-Valeurs	156 88	149 76
Epargne-Croiss.	478 83	457 12
Epargne-Inter	265 33	253 30
Epargne-Mobil.	151 49	144 62
Epargne-Oblig.	139 18	132 85
Epargne Revenu	300 95	287 30
Epargne-Unis	275 23	262 76
Epargne Valeur	165 80	158 28
Foncier Investiss.	284 97	2,2 05
Fortune 1	120 68	106
France-Croissance	170 38	162 65
France-Epargne	163 15	155 76
France-Garantie	228 07	22. 60
France-Invest	144 99	138 42
Laffitte-Rend.	110 81	105 88
Laffitte-Tokyo	201 15	192 03
Nouv. Franco-Obl.	291 30	278 10
France Placement	167 46	159 87
Gestion Rendem.	256 34	244 72
Gest. Sél. France	*148 12	142 36
I.M.S.I.	148 23	141 51
Indo-Valeurs	180 17	172 ..
Intercroissance	132 93	126 90
Intersélection	134 31	128 22
Livret porter.	193 57	184 80
Oblig. 1res catég.	1139 93	1104 05
Paribas Gestion	164 94	157 46
Pierre Investiss.	195 48	186 62
Rothschild-Exp.	274 94	262 47
Sécur. Mobilière	282 71	269 89
Sélec. Croissance	540 88	516 35
Sélect Mondiale	118 80	113 41
Sélection-Rend.	134 84	128 73
S.F.I. FR et ETR.	165 90	158 40
S.I.G.	256 57	244 65
Silvafrance	145 95	139 33
Silvam	112 84	107 72
Silvarenta	148 83	142 06
Silvinter	130 96	125 02
Sogepargne	268 58	256 48
Sogevar	330 27	315 29
Soleil-Investiss.	179 36	171 23
U.A.P.-Investiss.	130 72	124 79
Unifoncier	288 07	275 01
Unipapon	204 59	195 31
Uni Obligations	1494 19	1436 12
Uniprimière	1520 66	1491 02
Unisic	133 58	127 52
Worms Investiss.	225 89	215 68

19/1	Emission frais inclus	Rachat net
Actigest-Etoile	103 63	98 93
Creditor	137 60	131 36
Croissance-Imm.	133 07	137 04
Euro-Croissance	142 82	136 35
Financière Privée	338 63	323 18
Fructidor	149 50	142 72
Gestion Mobilière	201 94	192 78
Mondiale Invest.	172 56	164 73
Obliseen	121 56	116 14
Optima	145 55	138 95
Planinter	273 31	261 87
Sicavimmo	200 68	191 58
S. I. Est.	381 92	364 60
Segusco	121 23	115 73
Segrater	423 65	404 49
Univaler	154 16	147 17
Valorem	155 65	148 58

*Cours précéd.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
875	4,5 % 1973	688 90	709	728 ..	714 ..
1920	C.N.E. 3 %	2001	2001	2001 ..	2003 .
340	Afrique Occ.	311 .	312 ...	312 ..	309 10
255	Air liquide	258 ..	251	250	250 ..
58	Als. Part. Ind.	58 20	58 50	50 50	49 50
134	Als. Superm.	132	131	131	131
58	Alsthom-Atl.	54 20	53 80	53 80	54
140	Applic. gaz	126	126	127 ..	124 10
335	Aquitaine	319	311 50	318 ..	317 ..
60	— certif.	57 90	57 70	57 50	56 80
89	Arjom. Prioux	93 20	93	93	91 50
225	Aux. Entrepr.	213 50	215 50	215 50	214 ..
76	Babc.-Fives	71 ..	70 05	70 05	70 ..
150	Bail-Equip.	140 90	150 ..	150 ..	150 .
195	Bail-Invest.	202	200 .	200 .	202 50
67	B.C.T.	65 50	66 ..	66 ..	67 20
57	Bazar H. V.	63	63 50	63 50	62 20
53	Beghin-Say	53 10	52 90	52 90	52 10
535	Bic	497	508	509	510
408	Bouygues	379 90	382	379	382
395	B.S.N.-G.D.	360	357 .	358	357
810	— (obl.)	815	815	815 20	815 20
1310	Carrefour	1257	1239	1250	1239
280	— (obl.)	245 50	246 50	245 50	246 50
1000	Casino	1063	1050	1051	*840
53	CEM	51 50	50 70	51 ..	49 70
141	Cetelem	147	148	148	146 .
142	Charg. Réun.	140 10	140	140 10	138 10
11	Chiers	11 90	12 05	13 ..	13
88	Chim. Routi.	92	92	93	86 20
79	Cim. Franç.	84 50	83 ..	84	83
125	— (obl.)	114 90	118	118	116
850	C.I.T. Alcatel	820	826	826 ..	818
355	Club Méditer.	326 20	334	334 50	327 40
163	C.M. Industr.	158 80	158 80	157 90	155 80
104	Coustel	105 70	105 20	105 20	105 20
96	Coflmeg	93	97 10	97 10	95 20
275	Colradel	279 .	280	280	276
175	Cie Bancaire	286	288	290	*230
50	C.G.E.	253 50	253	254	253
65	— (Obl.)	345	345	346	340 80
00	C. Entrepr.	98 90	99 50	99 50	99 50
87	Cot. Foucher	88 10	88 10	80 20	79
97	Créd. Com. F	102	100	100	98 10
87	— (Obl.)	179 10	179 50	179 50	178
90	Créd. Font.	282 50	280 10	280 10	277 70
97	C.F. Imm.	97	95 70	95 70	95 70
77	Créd. Indust.	75 80	76	76	76
50	Créd. Nat.	250	248	248	250
50	Crédit Nord	50 05	50	50	50
55	Creus.-Loire	50 90	50	51 10	50
40	C.S.F.	140	138	138 50	136
36	— (Obl.)	191 40	191 40	191 40	191 40
18	D.B.A.	107 80	106	107	106
29	Dassin-N.-E.	27	27 40	29 30	29
33	Dollfus-Mieg.	37 20	37 50	37 50	38 80
75	Dumez	445 .	450 .	455 .	c450 .
0	Cie Gle Eaux	424 ..	430 ..	428 .	425

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
196	E.J. Lefebvre	193	187 .	187	184 .
60	Esso S.A.F.	58 15	58 50	58 05	57 50
157	Eurafrance	156	153 .	153	153
525	Europe n° 1	488	483	489	*408 20
375	Ferodo	382	380 .	379 50	373 .
435	— obl. conv.	428 50	427	427	427 ..
52	Fin. Dév. Ent.	48 80	48 10	48 .	48 ..
130	Fin. Paris BP	133 50	139	137 90	132 ..
26	— (droit)	27 40	26 70	27 60	27 05
205	— obl. conv.	190 50	182 50	192 50	191
131	Finextel	134 10	135	135	135
69	Fraissinet	68 50	68 50	68 50	68 50
98	Fr. Pétroles	95 50	95 10	96	94 30
23	— (Certific.)	22 85	22 10	22 20	22 .
58	Galeries Laf.	66	65 10	65 30	54
140	Gle d'Entr.	131 90	131 90	131 90	131 90
78	Gle Fonderie	74	70 10	71	68 70
101	Gle Ind. Par.	110	110	110 .	*107 80
185	Générale Occ.	175	178	178 .	178
175	Gr. Tr. Mars.	178 10	180 50	181	180 50
150	Guyenne Gas.	138	136	136	135 90
155	Hachette	148	144	145	141 20
55	Imetal	54 20	54 80	54 80	54 15
385	Inst. Mérieux	312	309 50	309 50	309 50
105	J. Borel Int.	100 10	100	100 10	100
71	Jaumont Ind.	71 50	70 10	70 60	62 70
56	Kali Ste Th.	58	55 10	55 30	56 10
39	Kléber-Col.	34 70	34 05	34 30	33 40
159	Lab. Bellon	153 .	153	153	150 ..
142	Lafarge	141 10	143 20	142 80	142
278	— (oblig.)	258	256 50	256 50	258 20
218	La Hénin	198 80	198 50	200	200 ..
1410	Legrand	1345	1370	1399	1370
...	— (obl.)	1880	1890	1898	1889
169	Locabail	170	170 50	170 50	168 .
125	Locafrance	121	119 60	119 50	118 .
280	Locindus	280 50	280	280 .	280 .
580	L'Oréal	492	510	511	505 .
3050	— Obl. conv.	2890	2895	2895	2895
330	Lyon. Eaux	310	305	310	306
24	Mach. Bull	23 25	22 80	23 30	22 35
790	Mais. Phénix	735	736	737	735
33	Mar. Wendel	35	35 .	35 .	35
50	Mar. Ch. Réu.	50 50	50	50	48 05
290	Martell	289 40	288	288	288 .
1160	Mat. Téléph.	1033	1035	1028	1028
1280	Matra	1160	1161	1165	1161
36	M.E.C.I.	27 90	27 55	27 60	28 ..
35	Mét. Nav. N.	35	34	35 10	33 50
1160	Michelin B	1108	1101	1115	1110
565	— (oblig.)	550 50	560 50	560 50	567 50
275	Midi Cie	269	266	267 50	268
355	Moët-Hen.	341	340	341	340
525	— (obl.)	524 50	529	527 50	528
560	Mot. Leroy-S	472	473	473	473
175	Moulinex	164	163	163 20	*146
310	Music	265	278	269	273
315	Nat. Invest.	290	290	280	280 .
210	Navigat. Mix.	208	206	206	203 10
60	Nobel-Bozel	60	60	60	60
18	Nord	16 05	16 15	16 05	16
57	Nouv. Gal.	52 90	54 60	54 60	53 85

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
120	Olida-Caby	115 50	116 10	116 10	115 ..
91	Opfi-Paribas	75	76 .	78	76 .
69	Paris-France	63 10	63 10	63 10	62
66	Pechelbronn	65 50	65 20	65 20	65 05
75	P.U.K.	71 50	71 05	71 20	71
122	— (obl.)	111 20	112 90	112 90	111 10
35	Penarroya	33 55	33 60	33 50	33 10
170	Penhoët	161 ..	161	163	162
205	Pernod-Ric.	197 80	c200	202	198
136	Perrier	131 50	131 10	131 50	129 40
61	Pétroles B.P.	54 60	55 20	54 90	54 10
270	Peugeot-Citr.	273 50	274 90	275	273 60
340	— (obl.)	330 30	330	330	330
54	Pierre-Auby	52	52 60	52 60	53 .
56	P.L.M.	51 .	52 .	52	52 .
120	Poclain	104 50	105 ..	105 20	103 10
120	Pollet	117 10	117 ..	117 20	115 10
79	Pompey	79	80 ..	80	78 80
96	P.M. Labinal	93	93	93	91 20
28	Prénatal	26 10	28	26 10	26
260	Presses Cité	259 50	266 50	266 50	266 50
315	Pretabail Si.	314 50	315	315	315
101	Pricel	100 50	100 50	100 50	98 50
121	Primagaz	116 10	114	114	113
41	Printemps	38	39	39 20	38 25
325	Radar S.A.	308	304	303	304
440	— (obl.)	446	445	445 .	443 10
375	Radiotech.	355 20	355	358	*317
82	Raffin. (Fse)	68 10	69	69 40	68
56	Raff. St-L.	51 50	50 50	50 50	51 60
520	Redoute	480 50	488	488	480
53	Rhône-Poul.	52 10	51 10	51 30	50 80
169	Roussel-Uclaf	165	165 .	165	165 10
245	Roche Picard	239	239	239	*190
325	Rue Impérial	310	310	310	310
18 50	Sacilor	19	20 20	20 25	20
146	Sade	138 50	138	138 ..	138
405	Sagem	395	400	401	406
120	Saint-Gobain	120 10	120 10	120 10	120 10
440	S.A.T.	458	458 10	458 10	453
35	Saulnes	31 50	30 50	32 50	32
69	Saunier Duv.	62	61 25	60 ..	61 25
108	Schneider	97 50	95	95 ..	95
88	S.C.O.A.	70 10	70 90	70 90	71 65
96	Sefimeg	98	98	98	97 10
290	S.I.A.S.	262	269 ..	269	274 20
183	Sign. E. El.	180	180	183	180
174	S.I.L.I.C.	175 50	175	175	174 50
120	Simco	116	116	116	116 ..
72	S.I.M.N.O.R.	70 50	70	70 ..	70
1750	Sk. Rossignol	1640	1620	1620	1620
75	Sogerap	69	68 10	68 20	69
440	Sommer-All.	403	410	410	403
210	Suez	210 50	209 10	210	209 10
240	Tales-Luz.	236	234	234	230
480	T.R.T.	388	376 10	376	378 10
630	Tél. Electr.	568	568	568	568
122	— (obl.)	114 50	115	115 ..	115

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
228	Tél. Ericsson	198	190	189 50	186 50
59	Terres Roug.	60 50	60	60 .	60 .
129	Thomson Br.	134 30	137	136 50	137 .
215	— (obl.)	200 90	200 50	200 50	200 .
225	U.I.S.	222	221 90	221 90	222
163	U.C.B.	150	151	152	148 10
205	Un. F. Banques	228	228	228	217
81	U.T.A.	82 40	82 40	82 40	80 80
16	Usinor	19 10	21 80	22	21 80
98	— (obl.)	96 80	94	94	92 20
64	Vallourec	66	67 50	67 80	66 30
468	V. Clicquot-P.	423	413	413	410 50
318	Viniprix	286	288	288	286 10
177	Amax	164 50	170 50	168 80	170
295	Amer. Tel.	277 90	278 20	275 80	280
17	Ang. Am. C.	18 25	18 10	18	17 85
98	Amgold	107 50	105	105 .	103
345	B. Ottomane	354	354	354	355
305	BASF (Akt.)	306	307 60	307 60	306 30
296	Bayer	298	301	302 70	300 60
57	Buffelsfont.	64 50	68	63 30	64 20
11	Charter	11 70	11 75	11 75	11 70
138	Chase Manh.	133 40	135 90	135 90	135
91	Cie Pétr. Imp.	84 40	84 10	84 20	83
310	C.F. Fr.-Can.	307	300	306 ..	301 50
19 50	De Beers (S.)	20 50	20 25	20 30	20 30
675	Deuts. Bank	702	707	708	707
280	Dome Mines	324 90	328	326 50	328
565	Du Pont Nem.	524	534	534	530
245	East Kodak	231 20	236 90	236 50	235 10
20	East Rand	23 80	22 90	23 60	23 50
130	Ericsson	131 50	133	133 50	132 50
225	Exxon Corp.	211	209 90	210 50	208 .
215	Ford Motor	196 80	202	202 20	202 ..
73	Free State	93 10	93	92 50	93 ..
246	Gen. Electric	223 80	225 30	225 30	226 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
305	Gen. Motors	278 50	284 50	284	281 50
14 50	Goldfields	17 70	17 40	17 50	17 40
22	Harmony	25	24 95	24 95	25 30
285	Hoechst Akt.	284	285	285	285
32	Imp. Chem.	31 30	31 10	31 20	31 40
83	Inco Limited	77 10	78	78	77 10
1290	I.B.M.	1263	1276	1270	1276
153	I.T.T.	141 50	143 90	143 90	143 10
270	Merck	257 50	265 .	265	268
230	Minnesota M.	219	224 50	224 50	223
300	Mobil Corp.	286	288	288	285 10
8410	Nestlé	8810	8720	8720	8730
169	Norsk Hydro	170	165 20	170 20	167 50
525	Petrofina	526	530	530	530
305	Philip Morris	289 20	275	274 50	270 60
54	Philips	54 80	54 50	54 50	54 60
52	Pres. Brand	59 50	58 80	59 40	59 40
250	Quilmès	250 10	250	251	250
285	Randfontein	235	233 50	232 50	235
270	Royal Dutch	264 50	265 50	264 80	265 ..
16	Rio Tinto Zinc	15 80	15 85	16 20	15 60
51	St-Helena Co	56 .	56	55 80	56 45
345	Schlumberg.	320 50	325 90	326 ..	325 90
47	Shell Tr. (S.)	48 10	48 20	46 20	45 50
660	Siemens A.G.	659	655	657	655
34	Sony	35 50	37 20	37 20	37
12	Tanganyika	12 .	11 90	11 80	11 85
255	Unilever	256 ..	253 50	254 ..	253 50
16	Union Corp.	17 .	16 80	16 95	16 60
102	U. Min. 1/10	104 10	105 10	105 10	106
121	West Driet.	132	131 60	131 10	129
42	West Deep	48 10	46 90	46 90	45 95
86	West Hold.	101	103	103 80	102
289	Xerox Corp.	215 ..	220 80	219 50	221 60
0 81	Zambia Cop.	0 81	0 80	0 81	0 80

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsque le « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18 1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 733	4 758	4 730
Allemagne (100 DM)	222 260	222 830	221 500
Belgique (100 F.)	14 372	14 404	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	208 580	208 500	207
Danemark (100 krd)	81 780	82 060	80 500.
Suède (100 krs)	101 160	101 400	100
Norvège (100 k.)	81 960	81 730	80 750
Grande-Bretagne (£ 1)	9 115	9 141	9 150
Italie (1 000 lires)	5 412	5 441	5 250
Suisse (100 fr.)	238 980	236 160	239
Autriche (100 sch.)	31	31 075	30 950
Espagne (100 pes.)	5 865	5 886	5 550
Portugal (100 esc.)	11 755	11 768	10 500
Canada ($ can. 1)	4 304	4 326	4 295

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18 1
Or fin (kilo en barre)	26960	27100 ..
Or fin (kilo en lingot)	27000	27195 ..
Pièce française (20 fr.)	278 60	283 60
Pièce française (10 fr.)	229 80	228 50
Pièce suisse (20 fr.)	252 80	259 80
Union latine (20 fr.)	256	267 50
Souverain	263	270
Pièce de 20 dollars	1217 60	1240
Pièce de 10 dollars	649 80	651
Pièce de 5 dollars	406	...
Pièce de 50 pesos	1116	1134
Pièce de 10 florins	269 80	266 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE EN CHINE

MM. Hua Kuo-feng et Teng Hsiao-ping ont accueilli M. Barre à Pékin

M. Barre a commencé, ce jeudi 19 janvier, une visite en Chine qui durera jusqu'à mardi prochain. Après des entretiens politiques, vendredi et samedi, et une journée touristique dimanche dans la capitale chinoise, le premier ministre se rendra en Mandchourie et à Changhaï. A son départ de Paris, mercredi après-midi, M. Barre a déclaré : « La France entretient avec la République populaire de Chine des relations très cordiales, depuis que le général de Gaulle, au nom de la France, a reconnu la République populaire chinoise. Nos relations ne sont pas seulement politiques, mais économiques, et nous allons examiner ensemble les problèmes internationaux et bilatéraux nous concernant particulièrement. Ces conversations auront lieu dans un esprit de coopération et dans le souci d'apporter notre contribution à la détente et à la paix dans le monde. »

Pékin. — Le président du parti communiste et premier ministre chinois, M. Hua Kuo-feng, et le vice-président du parti et vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, ont accueilli M. Barre ce jeudi 19 janvier à 15 heures (8 heures à Paris), à l'aéroport de Pékin.

Conformément au protocole chinois, aucun discours n'a été prononcé. Le premier ministre français a eu droit, selon l'usage, non seulement à l'exécution des hymnes nationaux et aux honneurs rendus par des détachements des trois armes et la milice populaire, mais aussi aux danses de bienvenue de quelque quatre mille enfants agitant des fleurs en papier et des foulards.

« Une politique d'indépendance »

Après la présentation des ambassadeurs étrangers, M. Barre a pris la route de Pékin. De grandes banderoles, ornées de drapeaux multicolores, ont été tendues en travers de l'avenue Changan, au centre de la ville, célébrant en chinois et en français l'arrivée du premier ministre.

Dans la soirée, un banquet est offert en l'honneur de la délégation française au palais de l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Teng Hsiao-ping, et en présence des chefs de missions

De notre correspondant

diplomatiques. M. Barre et son hôte chinois devaient échanger des toasts. Les entretiens politiques ne commencent que vendredi matin.

La photographie de M. Barre à son bureau de travail illustre, jeudi, la première page du *Quotidien du peuple* qui, suivant la tradition, publie un éditorial souhaitant une « *chaleureuse bienvenue* » au premier ministre français. Après avoir célébré les « *glorieuses traditions* » du peuple français ainsi que les « *importantes contributions qu'il a apportées aux sciences et à la culture de l'humanité et l'esprit d'initiative révolutionnaire dont il a fait preuve dans l'histoire contemporaine* », le journal écrit : « *A l'heure actuelle, sous la direction du président Valéry Giscard d'Estaing, le gouvernement français persiste dans la pratique d'une politique d'indépendance nationale, améliore sans cesse son système défensif indépendant et autonome, renforce son union avec les autres pays de l'Europe de l'Ouest, développe ses relations avec les pays du tiers-monde, boycotte et combat l'hégémonie des superpuissances.* » Le texte évoque le souvenir du « *général Charles de Gaulle, combattant intrépide dans la sauvegarde de l'indépendance de la nation française* » et affirme que « *le peuple chinois soutient fermement la France et les autres pays ouest-européens dans leur juste lutte livrée en commun contre l'hégémonisme* ».

L'éditorial du *Quotidien du peuple* contient cependant une sévère mise en garde contre la politique de « *détente* » avec l'U.R.S.S., non nommée mais clairement désignée comme « *la superpuissance qui, sous l'enseigne du socialisme, fait partout étalage de ses forces* ». L'avertissement n'est ni plus ni moins vigoureux qu'en d'autres occasions du même genre, mais il met l'accent sur « *la grave menace* » que font peser les forces soviétiques sur l'Europe occidentale, ainsi que sur les tentatives d'« *encerclement* » dont cette dernière serait l'objet à partir de « *l'intensification des activités expansionnistes* » de l'U.R.S.S. en Afrique et au Proche-Orient. On peut être assuré que ce thème sera largement développé à l'intention de M. Barre et de ses collaborateurs lors de leurs conversations avec M. Teng Hsiao-ping. *Le Quotidien du peuple* n'en conclut pas moins en exprimant la conviction que de « *larges perspectives* » s'ouvrent à la coopération entre la Chine et la France et que la visite de M. Barre apportera « *une nouvelle contribution à la promotion de l'amitié entre les peuples chinois et français* ».

ALAIN JACOB.

M. DE GUIRINGAUD RENONCE A UNE VISITE A HANOÏ ET A BANGKOK

M. de Guiringaud, qui avait envisagé de s'arrêter à Hanoï et à Bangkok — où il est invité — à son retour de Chine, y a renoncé « en raison d'impératifs de calendrier », a-t-on indiqué mercredi 18 janvier au Quai d'Orsay.

Il semble cependant que le conflit entre le Vietnam et le Cambodge ne soit pas étranger à cette décision. Bien que la France n'ait pas de relations avec Phnom-Penh, le ministre des affaires étrangères pouvait d'autant moins paraître cautionner la position vietnamienne que ses hôtes chinois appuient le Cambodge. Puisqu'il ne s'arrêtait pas à Hanoï, il lui était difficile de se rendre à Bangkok sans indisposer le Vietnam. Le voyage du ministre des affaires étrangères dans les deux capitales aura lieu vraisemblablement dès que le conflit khméro-vietnamien aura cessé.

DANS UNE INTERVIEW A « TRIBUNE JUIVE HEBDO »

M. Barre : la France n'est pas le « pourvoyeur d'armes » du Proche-Orient

Au cours d'un entretien avec le rabbin Grunewald, que publie *Tribune juive hebdo*, ce jeudi 19 janvier, M. Barre déclare que « *l'existence des libertés et le respect effectif des droits de l'homme sont (...) un élément essentiellement favorable au développement des relations entre les Etats* ». Il poursuit : « *(...) Il est fondamental (...) pour la détente internationale et la coopération que règne entre les pays un climat de confiance. Or ce climat peut difficilement s'instaurer ou subsister, si les problèmes relatifs aux droits et aux libertés ne sont pas reconnus comme un sujet légitime de préoccupation, susceptible de faire l'objet d'un dialogue loyal et franc entre les représentants des gouvernements.* »

Interrogé au sujet des ventes d'armes, M. Barre souligne que la France n'est pas le « *pourvoyeur que certains prétendent* ». Ces ventes représentent 7 % du commerce mondial (contre 75 % pour l'U.R.S.S. et les Etats-Unis), et 3 à 4 % du total des exportations françaises. La France n'a fourni au Proche-Orient que 8 % des avions de combat et 6 % des blindés dont dispose cette région. « *Etant donné la situation de quasi-monopole dont jouissent les Etats-Unis et l'U.R.S.S., a dit M. Barre, il est certain que ces deux Etats se trouvent à même d'exercer des pressions considérables sur les pays auxquels ils vendent des armes. En leur offrant une troisième voie d'approvisionnement, la France apporte à ces pays une possibilité non négligeable d'échapper aux pressions des deux Grands, et ainsi d'assurer leur sécurité en sauvegardant leur indépendance. D'autre part, la France s'efforce de doser (...) ses ventes d'armes de telle sorte qu'elles n'aboutissent pas à bouleverser les équilibres existants.* »

Parlant des relations avec Israël, M. Barre déclare que la politique française a toujours « *été inspirée par le souci de contribuer* » à la préservation de l'existence de ce pays. M. Begin, rappelle-t-il, est invité à venir en France, qui n'a « *jamais été défavorable au dialogue entre Israël et les pays arabes* ».

De gros moyens sont mis en place pour lutter contre le mauvais temps

Les importantes chutes de neige, qui se sont abattues au cours de ces derniers jours sur l'Ardèche, la *Lozère, le Gard et même la* Dordogne, ont causé la mort de deux nouvelles personnes. Un jeune homme, âgé de vingt-trois ans, M. Jean-Paul Bancilhon, qui avait entrepris de rejoindre à pied la localité de Vialas (Lozère) depuis la gare de Génolhac (Gard), située à 8 kilomètres, est mort de froid et de fatigue, mardi soir 17 janvier. En Dordogne, les mauvaises conditions météorologiques ont provoqué un accident sur la RN 89, au Lardin-Saint-Lazare. Une voiture transportant cinq ouvriers métallurgistes de Thénon (Dordogne) est entrée en collision avec un poids lourd. L'un des travailleurs a été tué, M. Francis Hautefort, âgé de vingt-six ans, et les quatre autres ont été grièvement blessés.

Dans les trois départements touchés par les chutes de neige, la *situation s'améliore lentement.* Les précipitations ont cessé. En Ardèche, pour la direction des télécommunications, la situation est catastrophique. Des équipes de techniciens procédaient à la réparation des relais hertziens de Mazan-l'Abbaye, Saint-Cirgues-en-Montagne et Sainte-Eulalie, les communications pourraient être ainsi assurées par faisceaux hertziens, en remplacement des câbles brisés un peu partout. Mais les techniciens se heurtent à des difficultés d'accès. On estime à *un mois le délai nécessaire pour* que la situation redevienne normale.

A l'E.D.F., la mobilisation était également *générale. Sur la* Basse-Ardèche, une douzaine de communes étaient privées d'électricité. Pour accélérer la remise en service des réseaux, on a fait appel un peu partout à des entreprises privées.

Des hélicoptères de la protection civile procédant à des évacuations sanitaires et des chasseurs alpins de Briançon ont été appelés au renfort. Mais le problème de l'enlèvement du lait demeure.

Le département le plus touché est celui de la Lozère où le préfet a déclenché, mercredi 18 janvier, le plan Orsec sur quatre des six secteurs du département (nos dernières éditions d'hier). La couche de neige atteint 1 mètre à 1,20 mètre pour le sud de la Lozère ; 60 % des hameaux *et des villages sont encore isolés.* Cinq hélicoptères, dont deux Pumas de l'armée de l'air, ravitaillent les *fermes ou évacuent les malades.* La plupart des routes sont en cours de dégagement et les grands axes seront de nouveau accessibles à la circulation, ce jeudi 19 janvier. Au Bleymard, le toit d'une scierie s'est effondré, soixante ouvriers sont en chômage technique.

BLOQUÉS

Dans le village de La Garde-Guérin (Lozère), à 8 kilomètres au nord de Villefort, sur la route de La Bastide, les seize habitants n'ont pas reçu de pain depuis le vendredi 13 janvier. La nuit suivante, l'électricité était coupée. Le samedi, toutes les communications, sauf le téléphone, étaient interrompues.

Depuis plusieurs années l'insuffisance et la vulnérabilité des lignes électriques qui, venant du Gard, alimentent la région de Villefort étaient connues : une coupure de quatre jours avait eu lieu l'an dernier.

Le gaz et le fuel de chauffage s'épuisent. Pour aller d'une maison à l'autre, dans les ruelles étroites, récemment restaurées par les monuments historiques, il faut percer une couche de neige qui monte jusqu'à 2 mètres : les toits ont déversé leur charge dans les rues. M. et Mme Maclès ont dû travailler deux heures et demie pour porter aide aux grands-parents nonagénaires qui habitent à un peu plus de 50 mètres. Une grange s'est effondrée. Entre des maisons situées à quelques dizaines de mètres de distance, le seul contact est le téléphone pour ceux qui le possèdent.

On n'a pas connu pareille précipitation atmosphérique à la Garde-Guérin depuis 1935. Reste à attendre un chasse-neige, qui, parti de Mende, était encore à 20 kilomètres de La Bastide, d'où il doit redescendre vers Villefort : une quarantaine de kilomètres supplémentaires. La route dégagée, il faudra aussi, à une population d'âge moyen assez élevé, évacuer les tonnes de neige qui comblent les rues encaissées. A moins que le redoux... Mais, à cette saison, personne n'ose y croire.

● *Manifestation « autonome » interdite.* — Les présidents des trois universités de Strasbourg ont annoncé dans un communiqué, mercredi 18 janvier, qu'ils refusaient, « *par crainte de troubles graves* », d'accueillir les participants au rassemblement antirépression prévu les 21 et 22 janvier, organisé par un « *comité de coordination des groupes autonomes* ». « *L'absence totale de responsables déclarés de la réunion, l'anonymat des personnes ayant entrepris la démarche* », motivent cette décision, précise le communiqué.



A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 19 janvier 1978 a été tiré à 549 327 exemplaires.



